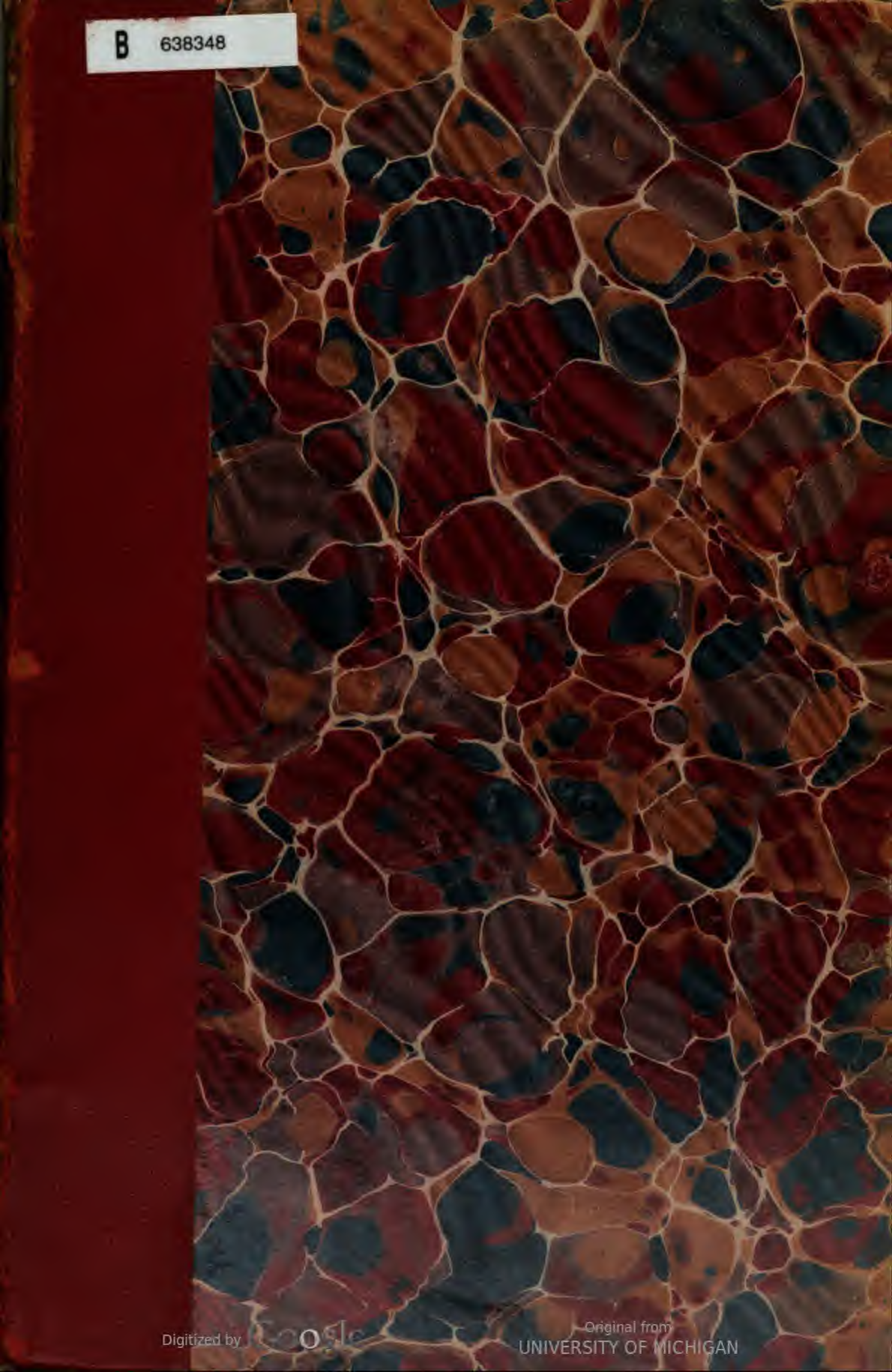
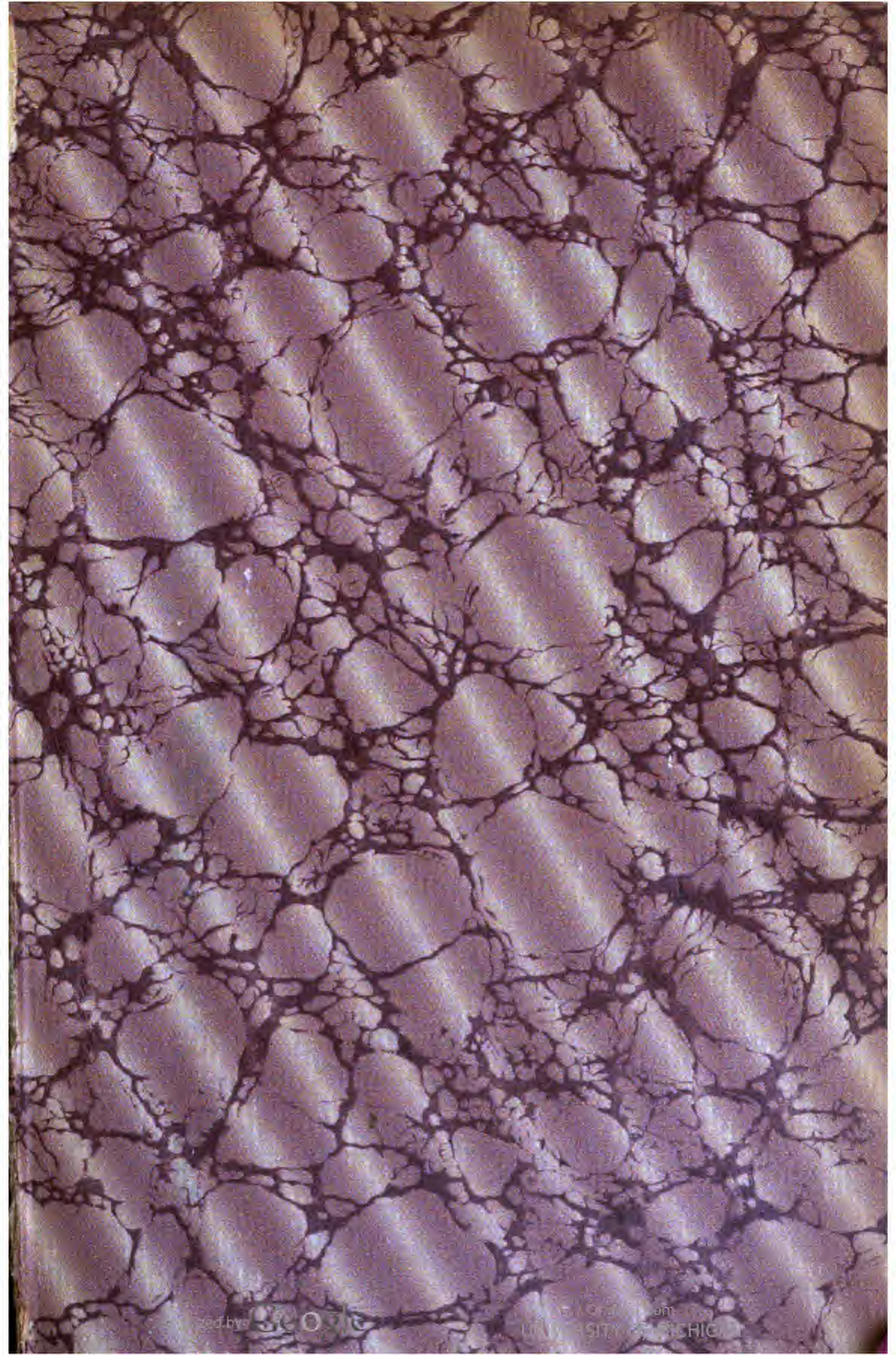



1837
ARTES
VERITAS
SCIENTIA
LIBRARY OF THE
UNIVERSITY OF MICHIGAN
TUEBOR
CIRCUMSPICE



LES

# ÉLÉGIES ROMAINES

## DE GOETHE

ANNALES DE L'EST
PUBLIÉES PAR LA FACULTÉ DES LETTRES DE L'UNIVERSITÉ DE NANCY
25e année — 1er Fascicule

# ÉTUDE LITTÉRAIRE

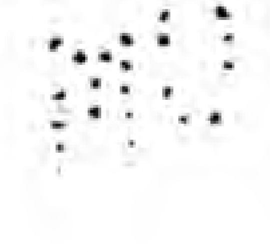
SUR LES

# ÉLÉGIES ROMAINES

# DE GOETHE

Par MARCEL BLANC
ANCIEN ÉLÈVE DE LA FACULTÉ DES LETTRES DE NANCY
PROFESSEUR AGRÉGÉ AU LYCÉE DE MONTLUÇON

BERGER-LEVRAULT, ÉDITEURS
PARIS
RUE DES BEAUX-ARTS, 5-7
NANCY
RUE DES GLACIS, 18
1911



# TABLE DES MATIÈRES

Pages



PREMIÈRE PARTIE



DEUXIÈME PARTIE

# PRÉFACE

*M. Blanc, qui est aujourd'hui un de nos maîtres de l'enseignement secondaire, était, il y a deux ans, étudiant à la Faculté des lettres de l'Université de Nancy lorsqu'il composa pour le diplôme d'études supérieures un mémoire sur les* Élégies romaines. *Il y avait dans ce mémoire un peu des défauts, beaucoup des qualités, d'un esprit encore jeune, mais soucieux d'analyser de près et de mettre en pleine valeur une œuvre de Gœthe que M. Blanc tient pour une de ses plus parfaites. Le travail avait été entrepris avec une admiration légitime du poète allemand; les recherches avaient été faites avec beaucoup de soin et de sérieux; la thèse était défendue avec l'entrain d'un érudit de fraîche date que le plaisir de la découverte amène parfois à trop affirmer; le sujet, souvent délicat, était traité avec une conscience morale qui n'admet pas les réticences.*

*Malgré certaines inexpériences qui se font sentir dans la forme, ce mémoire nous a paru, après quelques retouches, devoir être utilement publié ici. On trouvera dans cette étude détaillée une interprétation intéressante et en maint endroit pénétrante de l'art classique de Goethe. Ce travail rendrait de réels services à qui voudrait faire une édition critique ou seulement un minutieux commentaire des* Élégies romaines.

J. Dresch

*Ancien professeur adjoint à l'Université de Nancy,*
*Professeur adjoint à l'Université de Bordeaux.*



# AVANT-PROPOS

Goethe a composé les *Élégies romaines* de 1788 à 1790, vers l'âge de quarante ans, après un long séjour en Italie, d'où date pour lui une véritable renaissance artistique et morale. Leur importance et leur valeur n'ont peut-être pas été assez reconnues. On y a vu surtout une imitation des poètes grecs et latins.

Nous pensons que, dans ces vingt élégies où Goethe dit le bonheur de l'étranger qui trouve à Rome l'amour, le soleil et les arts, la personnalité du poète apparaît dans toute son originalité. C'est ce que nous nous attachons à mettre en lumière. La première partie de notre essai étudie le contenu de l'œuvre; dans la seconde, consacrée à la technique, nous cherchons à montrer comment Goethe donne dans les *Élégies romaines* un modèle parfait de son art poétique classique.



# ÉTUDE LITTÉRAIRE

SUR LES

# ÉLÉGIES ROMAINES

# DE GOETHE

---

## PREMIÈRE PARTIE

---

### CHAPITRE I

#### INSPIRATION GÉNÉRALE — LE POÈME D'AMOUR

Goethe est par excellence le chantre de l'amour en Allemagne. Mais il n'a consacré à l'amour ni toute son existence ni tout son génie et, quoiqu'il l'ait mis dans toutes ses œuvres, il l'a rarement célébré seul. Il semble que la richesse de sa nature ait empêché Goethe d'être si exclusif. Ainsi, dans les *Élégies romaines*, l'amour promène tous ses charmes, tous ses caprices; mais Rome se dresse aussi par endroits, lumineuse et éternelle. Et l'unité de l'ouvrage, condition essentielle de sa beauté, est moins dans le sujet apparent que dans le cœur du poète. Laissez agir sur vous l'émotion dont chaque vers est chargé : plaisir des sens, reconnaissance envers la patrie romaine ; dans tout cela vous sentez courir une veine de joie très saine. L'auteur est un homme heureux : heureux non seulement d'aimer et d'être aimé, mais d'avoir trouvé enfin la foi en son idéal

et en l'avenir. C'est le sentiment du bonheur qui inspire les *Élégies romaines,* et elles sont moins un « Cantique des cantiques » de l'amour, qu'un hymne au bonheur, où le dieu « malin » mêle, il est vrai, sa note puissante. Par là, elles occupent une place particulière dans les productions de Goethe. Car autant que les « purs sanglots », les accents de pur bonheur y sont rares. Ses ouvrages peignent en général une crise, ou tout au moins un effort, au cours du long travail intérieur qui tendait à faire de lui l'homme idéal en harmonie avec soi-même et le monde. *Werther, le Tasse, Faust,* les *Années d'apprentissage de Wilhelm Meister,* laissent à des degrés divers une impression pénible. Même les courtes poésies lyriques du jeune Goethe sont trop pressées, trop ardentes : c'est l'expression passagère d'un sentiment profond sans doute au moment où il s'exprime, mais destiné à s'éteindre peu à peu, pour faire place à de nouveaux enthousiasmes et de nouveaux désespoirs. Les élégies au contraire reflètent déjà l'âme sereine de celui que ses contemporains devaient appeler « l'Olympien ».

Nous analyserons les *Élégies romaines* en commençant, comme il est naturel, par le thème de l'amour.

L'amour prend dans l'œuvre, comme dans la vie de Goethe, des formes très variées. Adolescent, le poète poursuit, à Leipzig, une jeune fille légère de son ardeur jalouse; et c'est une passion d'écolier où la sensualité précoce a sa part, mais qui témoigne surtout d'une imagination surexcitée. Il purifie son cœur, semble-t-il, à Strasbourg, au contact de Frédérique. L'attrait de la jeunesse et de la grâce, le charme d'une âme candide, d'un esprit simple, d'une vie paisible au milieu d'une nature aimable, lui inspirent une émotion très saine. Des réminiscences et des visions poétiques montent en lui; la réalité et la fiction se fondent en un rêve très beau, hélas! bientôt envolé sur l'aile des strophes. Le pressentiment de l'union irréalisable et le remords de la séparation donnent finalement à cette idylle un carac-

tère douloureux, presque tragique. Et, deux fois encore, Goethe fait l'expérience de passions malheureuses. Charlotte, la femme active, intelligente et ferme qui, mieux que Frédérique, aurait pu fixer son existence, appartient à un autre. Lili, toutes les grâces du corps et de l'esprit, parle autant à ses sens qu'à son cœur; mais elle désespère son caractère sérieux et indépendant. « Il faut que je m'échappe, que je gagne le libre univers », s'écrie-t-il. Il part et, après bien des aventures, trouve un refuge auprès de Mme de Stein. Il aime cette femme, parce que la première elle le comprend tout entier et qu'elle l'aide, en calmant les tempêtes et les blessures de son âme, à former en lui l'homme harmonieux, l'artiste réfléchi. Des années, il reste sous le charme qui lui découvre des perspectives mystiques. Son amante prend à ses yeux l'aspect d'un ange tutélaire et accomplit l'office d'une providence à laquelle il se soumet avec ferveur; le sentiment devient l'instrument d'une moralité supérieure, dont la femme, nouveau rédempteur, est la gardienne divine.

Idéalisme de l'imagination et du cœur, tel apparaît l'amour dans l'œuvre de Gœthe jusqu'à son départ pour l'Italie, et son œuvre reflète bien la vérité, moins les ardeurs d'une sensualité très vive, qui restent en général dans l'ombre. De plus, ses passions, sauf la dernière, sont troublées et éphémères, comme il est naturel à un homme qui cherche encore sa voie. Rien de tout cela dans les *Élégies romaines*. Le poète est un homme nouveau, qui aime avec sa chair autant qu'avec son cœur et qui espère goûter longtemps les joies d'un amour partagé.

La source de l'amour, c'est le désir organique et primitif, impérieux et libre; c'est la nature enflammée par l'attrait réciproque des sexes. L'appétit qui s'éveille peut et doit se satisfaire, car les forces de la nature se justifient par le seul fait qu'elles existent. Mais, dans notre monde civilisé, l'organisation sociale et les idées morales dres-

sent plus d'un obstacle devant l'instinct. Elles l'altèrent même au point que l'homme comprend à peine encore sa voix. Il y a là une erreur et un mal graves. Pour les combattre, revenons à l'âge héroïque où la « jouissance suivait le désir (1) », plaçons le désir au-dessus de toutes les autres aspirations et sa loi au-dessus de toutes les autres lois. Goethe symbolise cette conception dans le culte de la déesse Occasion, dont les adorateurs épient les moindres signes.

Le désir se satisfait d'une manière toute naturelle. Le poète trouve son plaisir au contact d'un beau corps et il ne résiste pas au charme des belles formes qu'il décrit avec complaisance. S'il n'insiste pas, à la manière d'Ovide, sur ce qu'un Français spirituel appelait « le plus sacré des mystères (2) », il y ramène sans cesse la pensée, soit qu'il dise son attente fiévreuse ou les douceurs de la volupté, soit qu'il note des situations caractéristiques et montre, par exemple, l'amante assoupie, au matin, sur le bord de la couche (3).

Quelques auteurs, bornant ici l'analyse, ont jugé Goethe avec sévérité au nom de leurs principes moraux (4). Les plus favorables se croient obligés de l'excuser et de le défendre, en laissant aux Grecs et aux Romains la responsabilité d'une poésie licencieuse qu'il se serait contenté d'imiter en érudit (5). Mais, au lieu de condamner ou de justifier, ne vaut-il pas mieux comprendre et expliquer? Goethe est le plus sincère et le plus personnel des poètes. Quand il écrit, c'est avant tout pour lui, c'est pour retrouver dans

(1) *Él. rom.*, III, 8. Pour éviter de surcharger les notes, je n'indiquerai désormais que le numéro de l'élégie (chiffres romains) et du vers (chiffres arabes), sans répéter le titre de l'ouvrage.

(2) Catulle Mendès, *L'Art d'aimer*, p. 120.

(3) Noter cependant une allusion très précise : XVIII, 14 :

« Atem und Leben getrost saugen und flössen wir ein. »

(4) Cf. Alex. Baumgarten, *Goethes Lehr- und Wanderjahre in Weimar und Italien*, 1882, C. 21.

(5) Cette idée se dégage nettement des articles de H.-J. Heller, *N. Jahrb. f. Phil. u. Päd.*, Bd 88, 1863; et de F. Bronner, *Ibid.*, Bd 148, 1893.

les images parfaites de l'art les vicissitudes des jours écoulés, les pensées et les sentiments du passé; car c'est ainsi qu'il efface en lui les ombres du mal et qu'il ravive la joie sereine du bien. La seule œuvre qu'il ait entreprise sans rien y mettre de lui-même, l'*Achilléide*, est restée inachevée. Il est donc sûr que les *Élégies romaines* ne sont pas une pure fiction. Montrons-le d'abord en étudiant certains caractères qui ennoblissent, s'il est besoin, l'amour tel que Goethe le peint ici et prouvent surtout combien cette passion s'harmonise avec sa personnalité classique.

Il y a dans les *Élégies romaines* un élément religieux qui résume quelques-unes des idées les plus profondes de Goethe. Amour, le dieu « malin » qui se fait respecter de toutes les autres divinités et qui assujettit tous les êtres à son joug, est une personnification mythologique commode pour le poète. Mais l'activité de l'amour apparaît comme une sorte de culte; les amants sont des « initiés » auxquels convient le silence des mystères antiques. Car c'est bien à ces fêtes du paganisme, consacrées à la divinité féconde de Cérès et de Bacchus, qu'il faut comparer l'amour. Ne pousse-t-il pas les êtres à transmettre la vie dont ils ont le dépôt? et, comme les initiés des mystères devenaient la proie de l'enthousiasme religieux que leur communiquait le dieu, les amants ne servent-ils pas une puissance supérieure à laquelle ils s'abandonnent dans une vénération muette?

Pour Goethe, il y a là autre chose qu'une comparaison de poète érudit. Occupé depuis longtemps de travaux scientifiques, il avait, en Italie, achevé d'arrêter ses idées sur la nature. Il en rapportait la théorie de la métamorphose des plantes, si riche en conséquences générales. Quoi de plus vraisemblable que ces études, ces découvertes, aient exercé leur influence sur la manière dont il concevait le plus naturel des sentiments? « Le temps vint, dit un homme de science (1), où la nature cessa de penser et de réfléchir,

(1) Virchow, *Goethe als Naturforscher*, 1861, p. 13.

où elle cessa de parler par le cœur de l'homme : le temps de l'observation et de la recherche, de la dissection et de l'analyse. C'est en Italie que cette transformation s'acheva; et lorsque Goethe retourna dans sa patrie, plus fier presque d'avoir découvert la plante primitive et les lois de la morphologie qui s'y rattachent, que d'avoir terminé *Egmont* et *Iphigénie*, son chant plein d'allégresse n'alla plus à la fière baronne, mais à la pauvre jeune fille qui donna enfin la paix à son foyer. Maintenant ce n'est plus la nature qui parle par la bouche de l'amour, mais c'est l'amour qui se révèle lui-même comme la plus haute des manifestations dans la suite des métamorphoses de la nature. » C'est cette révélation que Goethe apporte dans les *Élégies romaines*, où passe l'esprit de sa science épanoui en religion.

L'amour réaliste du poète a aussi un caractère esthétique très pur. Par exemple, le corps de l'amante est plus qu'un aiguillon pour l'appétit; c'est un modèle dont la contemplation, l'étude même, entretiennent et développent dans l'âme de l'artiste le goût de la beauté. La volupté n'émeut pas la chair seule: elle excite le génie et lui inspire des poèmes nombreux dont quelques-uns voient le jour dans un état plus calme. Et surtout l'amour est, par excellence, l'objet de l'art. Car, si l'art véritable doit reproduire en une image harmonieuse les faits essentiels et les caractères typiques de la réalité, qu'est-ce qui, mieux que l'amour dépeint par Goethe, remplit ces conditions (1)?

Ainsi, ce sentiment, au moins par les deux grands caractères que nous venons de relever, a dû germer au cœur même du savant et de l'artiste. Il est donc également injuste de le taxer de grossièreté ou de nier sa sincérité. Sur ce dernier point, ajoutons que les *Élégies romaines*, malgré la forme impersonnelle que le poète a voulu leur donner, sont une image de sa liaison avec Christiane Vulpius. Il

(1) Cette idée, que je ne puis qu'indiquer ici, est développée au chapitre III de ce travail, où je résume, dans ses grandes lignes, l'esthétique classique de Goethe.

suffit, pour s'en convaincre, de comparer la poésie et la réalité.

L'amour de Goethe pour Christiane fut d'abord une passion soudaine née d'une occasion favorable, un désir ardent vite satisfait (1). Revenu d'Italie, étranger à sa patrie et à ses propres amis, aussi dépaysé que le voyageur fraîchement arrivé à Rome, à qui l'âme de la ville ne parle pas encore, il souffre de sa solitude, il regrette la joie et le soleil du Midi. Le hasard met sur sa route une jeune fille pauvre qui l'attire par sa beauté et son ingénuité : il écoute l'appel qu'elle adresse à sa bonté et la prend chez lui avec sa mère; même ce dernier trait ne manque pas dans les *Élégies romaines*. Qu'il ait éprouvé pour elle une forte passion sensuelle, c'est ce qui n'est pas douteux. Il l'appelait son petit « Érotikon », et sa mère trouvait, pour désigner la concubine de son fils, le terme expressif de *Bettschatz* (2). Les contemporains ne se trompèrent pas non plus sur la nature de ces relations. M^me^ de Stein, aigrie contre l'amant infidèle, le peint dans sa tragédie de *Didon* sous les couleurs d'un faune dont « les cornes de bouc et les sabots » percent sous l'habit de cour. Körner, toujours bien disposé pour Goethe, lui reproche d'avoir rabaissé la femme à n'être plus qu'un instrument de plaisir (3). Et le poète lui-même, dans une poésie de 1810, a donné sur sa liaison avec Christiane des détails d'une sincérité qui brave la traduction française. Nous voulons parler de la poésie intitulée : *Le Journal* (4). Le titre même est significatif, et l'on est en droit de considérer ces vers, qui ont la simplicité et l'exactitude de la prose, comme un document. On y lit la violence du désir,

(1) Les documents originaux qui ont ruiné toutes les légendes dont s'entourait l'histoire de cette liaison ont en général paru dans le *Goethe Jahrbuch*.

Cf. en outre : MAX MORRIS, *Goethe Studien, Christiane Vulpius in Goethes Dichtungen*, 2 Bd. Berlin, 1898.

(2) Textuellement : « le trésor du lit ».

(3) Lettre à Schiller du 27 octobre 1800.

(4) *Das Tagebuch*.

la volupté de la passion partagée « par l'amante qui vibre sous la caresse, et l'amant toujours infatigable (1) ». L'enfant qui accompagne la Faustine des *Élégies romaines* n'est autre que le fils de Goethe et de Christiane, Auguste; et si, quoique mère et veuve (ce dernier trait pour donner le change au lecteur), le poète continue à appeler l'héroïne de ses poèmes *Mädchen* (2), il est inutile de faire intervenir Ovide et les élégiaques romains pour expliquer l'emploi de ce mot. Même après la naissance de leur fils, Goethe vécut longtemps encore avec Christiane comme avec une maîtresse et ne cessa de lui donner ce nom dans ses vers comme dans ses lettres (3).

Cet amour profond était aussi un amour jaloux. Les reproches de Faustine au poète dans la sixième élégie sont l'éclat d'une scène de jalousie où l'homme n'a pas le beau rôle. Goethe a sans doute évité ces orages domestiques. Mais le sentiment qui les provoque ne lui était pas étranger. L'attachement de la chair est peut-être le plus exclusif et le plus impérieux de tous. Les lettres que Goethe envoyait de France à Christiane, en 1792, sont significatives à cet égard : « Aime-moi toujours, lui écrit-il de Verdun le

(1) XVIII, 8. — Il n'est pas jusqu'au plus réaliste des détails des *Élégies romaines* qui ne trouve là sa justification. A la fin de la XII[e] *Élégie*, le poète, après avoir raconté à sa maîtresse les orgies des mystères, lui adresse ces mots : « ...Comprends-tu maintenant ce signe? Ce bouquet de myrtes ombrage un petit sanctuaire... Nos ébats ne font de mal à personne ! » Et les critiques de repousser avec indignation une interprétation trop littérale de cette invitation à l'amour ! Voit-on Goethe, premier ministre, se livrer à des incongruités pareilles dans sa capitale? Que l'on compare la XIX[e] strophe du *Tagebuch* :

« ... Und wie wir oft sodann im Raub genossen
« Nach Buhlenart des Ehstands heil'ge Rechte,
« Von reifer Saat umwogt, vom Rohr umschlossen.
« An manchem Unort, wo ich's mich erfrechte,
« Wir waren augenblicklich, unverdrossen
« Und wiederholt bedient vom braven Knechte !... »

Il semble difficile, sinon impossible, d'admettre que Goethe, dans cette poésie adressée sans aucun doute à Christiane pour dissiper ses craintes jalouses, ne lui rappelle des scènes réelles.

(2) Jeune fille et maîtresse.

(3) Cf. les lettres que Goethe écrit de Venise à Herder.



10 septembre, car je suis parfois jaloux en pensées; je me figure qu'un autre pourrait te plaire davantage, parce que je trouve beaucoup d'hommes plus beaux et plus agréables que moi. Mais tu ne dois pas t'en apercevoir, tu dois me tenir pour le meilleur, parce que je t'aime éperdument (1) et qu'en dehors de toi je n'ai de goût à rien. » Et, le 10 octobre : « Si je t'ai écrit des mots pénibles peut-être, tu dois me pardonner, car ton amour m'est si précieux, que je serais au désespoir de le perdre; tu dois bien me pardonner un grain de jalousie et d'inquiétude. » Craintes passagères qu'explique l'éloignement ! Goethe n'a jamais dû avoir de soupçons véritables et il lui a fallu reconnaître dans la réalité, comme en poésie, que Faustine gardait « une scrupuleuse fidélité à la fidélité du poète (2) ».

Plusieurs passages des *Élégies romaines* (3), à côté, au milieu même des transports d'une première rencontre, font pressentir pour cette ardeur l'avenir d'une liaison durable. Le ton large et calme, quoique chaud et vibrant, de ces poèmes, exprime un attachement qu'un charme sans cesse renouvelé et une ferme volonté sauront maintenir. Il n'en fut pas autrement dans la réalité. Si la fidélité dont se vante le poète n'a pas été aussi sévère qu'il veut le dire, du moins a-t-il donné à son union avec Christiane la consécration du mariage et a-t-il su aimer son épouse jusqu'à la tombe. A maintes reprises, il a dit la profondeur et la sincérité de son sentiment. Dans l'élégie d'*Amyntas*, par exemple, il trace le plus saisissant des symboles : celui du lierre qui s'est enraciné au cœur de l'arbre et qui vit de sa vie, mais dont la mort tuera l'arbre lui-même. Et, en 1816, à la mort de Christiane, ne s'est-il pas fixé pour tâche dernière de pleurer sans cesse la perte irréparable de

(1) « Ganz entsetzlich ».
(2) XVIII, 10.
(3) IV, 32; XIII, 52.

celle qui avait nourri sa passion la plus forte, la plus persistante et la plus heureuse (1)?

La personne même de Christiane revit dans les *Élégies romaines*. La description de la déesse Occasion, dans la quatrième élégie, rappelle son portrait par Bury. Surtout les qualités morales de Faustine sont celles qui, dans la réalité, charmaient le plus Goethe. Simplicité et modestie, dévouement et fidélité, Christiane, tout comme sa sœur en poésie, est la femme qui ne sait et ne veut qu'aimer. Elle ne pouvait songer à devenir l'égale de l'homme de génie qui l'avait « élue ». Goethe était forcé de prendre à son égard un ton protecteur qui l'a fait comparer parfois, et à tort, à un pacha dans son harem. Son infinie supériorité l'obligeait à la considérer comme une enfant. Mais sa bonté pour elle, loin d'être orgueilleuse, fut toujours éclairée. Il essayait de l'instruire et de la former. Il l'introduisit à la cour, la défendit contre les mauvaises langues de Weimar, l'intéressa à son art et à ses travaux. Il l'a chantée dans plusieurs œuvres. N'y a-t-il pas un écho de tout cela dans les *Élégies romaines :* dans le ton décidé du poète fier de sa conquête, dans « les conversations raisonnables (2) » qu'il entretient avec sa maîtresse, dans la délicatesse avec laquelle il apaise ses scrupules et lui conte l'apologue d'Amour et de la Renommée pour lui apprendre à mépriser les calomnies inévitables, enfin dans les projets poétiques que lui inspire sa passion?

(1) Cf. la poésie : *Der Gatte der Gattin.*

(2) V, 13.

## CHAPITRE II

### L'ÉLOGE DE ROME — GOETHE D'APRÈS LES ÉLÉGIES ROMAINES

---

Nous croyons avoir mis en lumière l'originalité et la vérité du sentiment qui inspire le poème d'amour contenu dans les *Élégies romaines.* Il nous reste, suivant une méthode analogue, à étudier les passages où apparaît Rome.

Si Goethe a placé à Rome un épisode postérieur de sa vie allemande, cet anachronisme volontaire devait lui permettre d'enrichir son œuvre en chantant le pays où, après vingt années d'agitations fécondes et aussi de tâtonnements plus ou moins stériles, il s'était retrouvé lui-même et où son génie avait achevé de mûrir. Il est même étonnant, pour qui connaît le rôle de la création littéraire chez Goethe, qu'il n'ait pas consacré à l'Italie une œuvre entière. En tout cas, les *Élégies romaines,* mieux que la relation tardive qui s'appelle le *Voyage en Italie,* sont le témoignage immortel de son enthousiasme et de sa reconnaissance pour la terre promise de ses rêves. Car c'est à elle qu'il doit le bonheur dont l'appel joyeux traverse tous ces poèmes; et même s'ils ne célébraient que l'amour, l'œil averti verrait se dresser, derrière eux, le profil majestueux de la Ville éternelle.

Avant de commencer une analyse de détail, une question



préliminaire se pose : quand et comment Goethe a-t-il fondu le thème de Rome dans une œuvre dont la pensée était nettement érotique, comme on s'en persuade en étudiant la forme primitive (1)?

Sans parler des quatre élégies supprimées, les variantes de la septième constituent un document capital. Sous la forme actuelle, le sujet des dix premiers vers, c'est Rome. Goethe dit sa joie d'avoir quitté les ténèbres du Nord barbare pour la lumière de l'Italie, cette terre des arts, et il oppose sa félicité présente au mécontentement du passé. A l'origine, ce début s'adressait à l'amante. Le premier vers: « Oh! que je me sens joyeux à Rome... » est une correction de celui-ci : « O Romaine! que tu me rends heureux!... » De même, les vers 5 et 6 : « ...lorsque je tombais en des méditations silencieuses sur mon moi, pour épier les voies sombres de l'esprit mécontent... » ont remplacé ce texte ancien : « ...lorsqu'une triste couche promettait à mes bras vides, au prix d'une nuit solitaire, l'inutile paix des heures...» Nous assistons, pour ainsi dire, au travail de la composition. Goethe semble avoir introduit le thème de Rome, moins en le juxtaposant qu'en le substituant par endroits à celui de l'amour.

La forme actuelle des passages cités plus haut apparaît dans le manuscrit désigné par le sigle $H^{50}$ qui servit à la première impression (2), et l'auteur de l'appareil critique de l'édition de Weimar, Lœper, date, avec vraisemblance, ces corrections de l'année 1795. Est-ce à dire que Goethe n'avait pas songé plus tôt à un poème sur Rome? Rien n'autorise cette conclusion. Rien ne nous permet non plus de fixer le moment où il a pu concevoir un pareil projet, ni les raisons qui l'auraient déterminé à le réaliser indirecte-

(1) Cf. l'appareil critique de l'édition de Weimar; I. Abtheilung, 1. Band, S. 411-424.

(2) Les *Élégies romaines* parurent d'abord dans la revue de Schiller, *Les Heures* en 1795.

ment, en l'insérant dans une esquisse déjà avancée. Ce qui est certain, c'est que cette union des deux sujets en une œuvre unique était toute naturelle. Non seulement Goethe avait l'exemple des élégiaques romains, qui ont mêlé souvent à leurs chants d'amour l'éloge de leur patrie triomphante, mais pour lui Rome et l'amour étaient étroitement liés, si c'est bien en Italie qu'a germé et grandi, dans sa raison autant qu'en son cœur, la passion dont il devait faire hommage à Christiane Vulpius. C'est Rome qui a donné Faustine au voyageur allemand; elles deux composent tout son bonheur et sont inséparables à ses yeux.

Goethe a fait à Rome deux séjours d'inégale durée, séparés par un long voyage à Naples et en Sicile. Laquelle de ces deux périodes a-t-il célébrée dans ses vers? Elles offrent en effet des caractères très différents (1). La première (2) marque l'initiation difficile à la vie nouvelle. A la surprise, à la joie du début succède le travail hâtif, exagéré. Sans doute, avec une sûreté admirable Goethe dirige ses efforts vers un but précis; mais la carrière est immense. Étudier l'art antique et l'art de la Renaissance, pour en tirer un canon classique, ne suffit pas à son activité; il veut encore et surtout élever en lui « l'homme » véritable qui réalisera l'idéal grec de raison et d'harmonie; il veut voir clair dans son âme et dans l'univers, devenir maître de lui-même et de sa vie. Mais il a autant de peine à rompre avec son passé littéraire et moral qu'à préparer un avenir nouveau. Parfois, il se sent submergé sous le nombre des œuvres d'art qui le sollicitent de tous côtés : il déplore son impuissance à tout comprendre et à profiter de tout. Ni son caractère ni le monde ne se prêtent docilement à l'œuvre d'éducation intérieure qu'il entreprend. En réalité, l'homme et l'artiste ne se séparent pas en Goethe à ce moment de son exis-

(1) Cf. TH. CART, *Goethe en Italie*, 2e éd., 1881.
(2) 29 octobre 1786-22 février 1787.

tence : leurs progrès sont réciproques et doivent s'achever au même point. Il est décidé à jouer son existence tout entière (1), et les désespoirs passagers n'abattent pas sa volonté; mais il n'a pas encore triomphé quand il part et s'engage dans le sud de l'Italie. C'est là et c'est à Rome, durant le deuxième séjour, qu'il atteint le terme de ses désirs. Sous le ciel plus riant, parmi les mœurs idylliques de la Grande Grèce, il reprend contact avec la nature et avec la vie. L'air des musées romains aurait fini par l'étioler; celui des jardins botaniques aiguise son esprit, et voici qu'il achève de découvrir dans les plantes les lois de structure nécessaire et de développement régulier qu'il cherchait tantôt dans les œuvres d'art. Le monde autour de lui se baigne de poésie : Homère, qu'un heureux hasard lui remet en mains, se révèle à son imagination et à sa sensibilité ranimées, dans son absolue et vivante beauté, et illustre à ses yeux la doctrine d'art dont la nature lui livrait le secret. Lui-même retrempe son âme dans cette atmosphère pure et calme dont l'enveloppent le climat de la Sicile et les chants du vieil aède ; ses doutes et ses combats s'apaisent, sa tâche d'artiste se fixe et il a confiance en ses forces pour l'accomplir; la paix joyeuse commence à descendre en son cœur.

L'évolution si avancée au cours du voyage dans le Sud s'achève rapidement à Rome quand il y revient. A l'étude théorique a succédé la pratique des arts. Goethe manie tour à tour le pinceau, le crayon, le ciseau; et, s'il découvre bientôt qu'il ne réussit pas dans les arts plastiques, il se félicite du moins d'avoir exercé son œil et sa main. Surtout il se persuade définitivement qu'il « est né pour la poésie (2)», à laquelle il consacrera le reste de ses jours et de ses forces. En même temps qu'il précise ainsi sa vocation, il affirme sa « guérison » morale. « Vagues désirs, peines, démangeai-

(1) Lettre à Mme de Stein, Rome, 20 janvier 1787.

(2) *It. Reise*, den 23. Februar 1787.

sons et tâtonnements (1) » de la jeunesse ont disparu pour faire place à la satisfaction paisible. Et c'est Rome qui a été le théâtre de cette renaissance : « C'est à Rome que je me suis d'abord retrouvé; je m'y suis mis en harmonie avec moi-même; j'y suis devenu heureux et raisonnable (2). » Aussi la ville cesse-t-elle bientôt de lui causer le même malaise qu'à son premier séjour. « Maintenant, je me prends à aimer pour la première fois les arbres, les rochers, même la ville de Rome; jusqu'ici, je me suis toujours senti étranger parmi eux... Il faut que je sois ici comme chez moi (3). »

Il est donc clair que les amours de Faustine et de l'étranger sont un épisode du second séjour à Rome. C'est alors seulement que le cœur du poète s'emplit du bonheur qui inspire tous ses vers. Sans doute, la première élégie exprime une émotion toute différente. Elle doit servir d'introduction à l'ensemble, rappeler les troubles du début, où, pareil à un apprenti, Goethe n'entend pas la voix de ses maîtres et cherche encore Rome et l'amour; mais elle est brève, parce que le souvenir pénible qu'elle évoque doit vite retourner à l'oubli. Sans transition, la seconde élégie nous amène dans la Rome véritable, telle que le poète la découvre à son retour du Sud.

Mais ici Goethe nous abandonne à nous-mêmes. Il ne se soucie pas de nous faire visiter les lieux qui lui sont chers. C'est qu'il ne décrit pas les objets; il se contente de les noter en quelques traits rapides (4). Pierres, palais, églises, ruines, colonnes, façades, coupoles, obélisques... ces termes généraux dispersés çà et là n'ont que la valeur d'une énumération topographique, bien qu'à chacun d'eux Goethe associât des visions aimées. Pas plus que la ville, la nature romaine n'inspire à sa muse de larges tableaux. Du paysage,

(1) *It. Reise,* Ende Juni 1787.
(2) *Ibid.,* den 15. März 1788.
(3) *Ibid.,* den 16. Juni 1787.
(4) Pour des raisons d'ordre esthétique, que nous exposerons plus tard.

il ne retient qu'une note, mais capitale. L'air transparent, la lumière éclatante charment son œil d'artiste, mettent la clarté dans son esprit et la joie dans son cœur. Tout le début de la septième élégie est un hymne à la lumière autant qu'à Rome : « Oh! que je me sens joyeux à Rome! quand je pense aux temps où j'étais plongé dans un jour grisâtre là-bas dans le Nord, où le ciel sombre s'appesantissait sur ma tête, où, pâle et informe, le monde abritait mon épuisement, où je tombais en des méditations silencieuses sur mon moi, pour épier les voies sombres de l'esprit mécontent. Maintenant l'éclat de l'azur diaphane met une auréole autour de mon front. Phœbus fait surgir, dans sa puissance divine, les formes et les couleurs; la nuit étoilée brille pleine de douces harmonies et la lune répand un éclat plus vif que le jour du Nord. » Dans cet amour de la lumière, qui se manifeste souvent dans ses lettres et ses notes d'Italie, Goethe communie avec les Grecs qui, à la mort, regrettaient surtout la sérénité du jour, et rien ne s'harmonise mieux avec le caractère antique de son œuvre.

La peinture du milieu historique est également très succincte. Goethe n'entend pas mêler l'histoire à la poésie lyrique, ni demander au spectacle des vicissitudes du temps les émotions religieusement douloureuses que devaient goûter les romantiques. Il a écrit plus tard que la vue des ruines ne doit pas nous ramener à la pensée de notre petitesse, ni nous décourager de l'effort (1). Le même sentiment de confiance est passé dans la prière au soleil, où il retrace, en une dizaine de vers, les destinées de Rome : « Précipite-toi vite dans les flots pour revoir plus tôt demain le spectacle qui, depuis des siècles, te procure un plaisir divin : ces bords humides où poussèrent si longtemps les roseaux, ces collines que les forêts et les halliers couvraient d'une ombre épaisse. Quelques cabanes se montrèrent d'abord, puis tu

(1) *It. Reise*, Bericht, Dez. 1787.

les vis tout d'un coup s'animer d'une population grouillante de brigands heureux. Ils traînaient tout leur butin en cet endroit; c'est à peine si le reste de ta course valait encore un regard. Ici tu vis naître un monde; ici tu vis un monde en ruines; puis des ruines sortit un monde nouveau presque plus grand que le premier (1). » Nous pensons à l'éternité de la vie qui produit toujours de nouvelles floraisons d'activité et de beauté.

C'est surtout à l'artiste que Rome, cessant d'être « muette (2) », a parlé. Les mots féconds qu'elle lui disait n'ont pas laissé d'échos précis dans les *Élégies romaines*. Mais c'est elle qui lui a révélé, dans la lumière, les formes et les teintes artistiques des objets (3); c'est elle qui a offert à son admiration studieuse les chefs-d'œuvre des maîtres (4), c'est elle qui lui a inspiré la perfection de ses poèmes. Et Goethe pouvait-il mieux célébrer la « terre classique (5) » qu'en faisant passer le génie classique dans sa propre création? Cette influence artistique se doublait, nous le savons, d'une influence morale. « D'une manière générale, écrit Goethe, l'action la plus certaine de toutes les œuvres d'art, c'est de nous replacer dans l'état du temps et des individus qui les produisirent. Au milieu de statues antiques, on se sent dans le mouvement de la vie naturelle : on saisit la diversité de la forme humaine, on est ramené à l'homme dans son état le plus pur, grâce à quoi le spectateur lui-même devient humain dans toute la force vivante et la pureté du terme (6). » C'est à sa propre expérience que Goethe doit cette idée originale. En devenant artiste classique, il est devenu vraiment homme et sa personnalité nouvelle revit dans les *Élégies romaines*.

(1) XV, 35-44.
(2) I, 4.
(3) VII, 8.
(4) XI.
(5) V, 1.
(6) *It. Reise*, Bericht, April 1788.

Il a près de quarante ans, et il s'est fixé ce terme extrême pour achever son éducation morale et arrêter le plan de son existence. Il a quitté une femme dont il avait reçu l'amour comme une grâce céleste et qu'il chérissait encore; il a abandonné une situation sociale élevée et renoncé à l'avantage d'une célébrité chaque jour grandissante. Il est venu demander à l'Italie la guérison d'une maladie qui est le doute de nous-mêmes, l'ignorance de notre destinée, l'agitation qui disperse et affaiblit. La triple influence de l'art, de la nature, d'une vie libre, jointe à l'effort de sa volonté, a contribué à son triomphe. Les premières déceptions ne l'ont pas détourné de son but; les désespoirs passagers ne l'ont pas paralysé. Car l'énergie, qui rayonne en lumière, est devenue sa qualité maîtresse. Il a effacé de son âme les obscurités et les troubles, il y a établi la clarté, le calme, la force. Il aime avec l'ardeur et la sérénité du désir primitif. Il goûte et pratique la simplicité puissante de l'art classique. Dans la conduite de la vie, il est l'homme « rapide et actif (1) » qui sait arrêter l'Occasion au passage et créer son bonheur. Enfin raisonnable et en harmonie avec lui-même comme avec le monde, il éprouve un sentiment de joie intense qui court sous la froideur apparente des *Élégies romaines*.

Mais sa joie reste exempte de vanité et la force intérieure qui la provoque ne dégénère jamais en brutalité. S'il a conscience de ses droits, Goethe n'est pas tyrannique. De même qu'il légitime les plaisirs de l'amour, parce qu'ils ne nuisent à personne, on peut dire qu'il limite sa liberté au point où elle empiéterait sur celle des autres. C'est une morale individualiste qui, tout en ignorant l'altruisme moderne, ne se confine pas dans un égoïsme étroit (2).

(1) IV, 23.

(2) Il faut noter ici le caractère égoïste de la passion : les amants des *Élégies romaines* se suffisent à eux-mêmes, ils recherchent l'isolement : ne sont-ils pas « tout un peuple. » (XII, 8). Mais Goethe remarquerait que, s'ils agissent de la sorte, c'est

Goethe est généreux envers sa maîtresse; peut-être s'en vante-t-il avec une franchise un peu trop antique au gré de notre délicatesse raffinée; mais l'exemple est typique pour montrer comment il en use avec ses semblables. Et Goethe joint à cette bonté naturelle une vertu qui, suivant ses propres paroles, convient à l'homme fort : la discrétion. Si nous lisons ses vers, c'est que la muse de l'amour a malgré lui « desserré sa bouche close (1) », c'est que, malgré lui, « son cœur trop plein s'est écoulé par ses lèvres (2) ». Toute sa personnalité rayonne comme un foyer puissant : mais il ne l'étale pas. Il y a plus : si l'on ne trouve chez lui aucune humilité et si le sentiment de sa force le tient aussi éloigné de la modestie chrétienne que de l'orgueil, il semble avoir emprunté de la religion antique, dont il se pénétrait par le culte de l'art, la croyance salutaire à la fragilité et à l'instabilité du bonheur humain. Sa belle prière à Jupiter pourrait être adressée à la Némésis qui envie trop de félicité aux mortels. « Pardonne! Laisse-moi profiter de l'erreur (3)! » Il suppose que la Fortune, fille du maître des dieux, s'est trompée, que tant de bonheur n'était pas pour lui; il s'en croit indigne et, par cet aveu, cherche à apaiser la divinité jalouse (4). Cet état d'âme explique aussi la réserve sans hauteur dans laquelle il se retire et qui n'est ni mépris ni indifférence. C'est seulement la haute conscience d'une force qui se suffit à elle-même et craint l'ivresse du triomphe.

Est-il besoin d'ajouter que cet homme n'est ni sentimental, ni religieux au sens mystique du mot? Il ne s'en-

pour obéir à la loi universelle de l'amour dont la nature et la portée sociales n'ont pas besoin d'être démontrées.

(1) XX, 6.

(2) XX, 16.

(3) VII, 18.

(4) Une pareille superstition n'est pas un simple motif poétique : Goethe semble l'avoir partagée. On sait au moins avec quelle précaution il taisait à ses meilleurs amis ses projets poétiques, pensant qu'il devait les tenir secrets pour qu'ils pussent réussir (Cf. *Tagebuch*, 1807, à propos de la *Natürliche Tochter*).



thousiasme pas pour des chimères, mais pour la réalité que son génie sait purifier et embellir, et, s'il a une religion, elle est contenue tout entière dans sa science et dans son art. Ce n'est pas son œil seulement, comme il l'a dit, c'est tout son être qui est devenu lumière, et sa personnalité classique possède au plus haut point cette « santé inébranlable », qui, d'après lui, caractérise les anciens, où s'exprime toute force, où réside tout bonheur.

---

# DEUXIÈME PARTIE

---

## CHAPITRE III

### LES IDÉES ESTHÉTIQUES DE GOETHE AU RETOUR D'ITALIE

Nous avons reconnu dans les *Élégies romaines* des épisodes, des sentiments et des idées de l'âge mûr de Goethe. N'est-ce pas dire qu'elles sont une œuvre lyrique? Mais, tout en approuvant l'étude que nous venons de faire, on pourrait trouver quelque difficulté à admettre cette dernière conclusion. D'habitude le caractère lyrique d'un poème se transmet à sa forme. Cette forme lyrique peut prendre mille aspects suivant les temps, les pays, les émotions exprimées surtout; mais sous cette diversité elle conserve le même trait essentiel. Elle semble ne pas exister pour elle-même et ne pas avoir de règles propres, ou plutôt elle n'en a qu'une : traduire sans cesse l'inspiration du cœur. On pense à un vêtement infiniment souple qui se prête aux moindres mouvements du corps qu'il recouvre. Sans doute cette correspondance fidèle de l'expression et du sentiment est parfois le fruit d'un travail long et pénible : elle doit toujours paraître spontanée. Tel était aussi l'idéal de Goethe avant son voyage en Italie. De là cette langue si vivante et si variée, cette versification si mobile et si riche en mètres libres; de là cet art si plein de naturel et qui ne se montre



pas (1). A ce point de vue les *Élégies romaines* sont toutes différentes des œuvres antérieures. Impersonnelles dans la forme, elles ont la régularité et l'harmonie du mètre dactylique dans lequel elles sont écrites. Ce changement correspond à la manière nouvelle dont Goethe a achevé de concevoir l'art en Italie. Jusqu'alors l'art n'était pour lui qu'un reflet de la réalité et la réalité s'enrichissait de toutes les images du rêve et de l'émotion. En Italie, il arrête aux objets extérieurs, à la nature, le domaine de l'art; mais en même temps il rend l'art majeur en face de la nature inspiratrice : il lui assigne un but et des règles propres.

C'est l'étude de la nature et l'étude de l'art antique, ou, avec plus de précision, de la statuaire grecque qui ont présidé à l'éducation classique de Goethe. Un spinosisme poétique, c'est ainsi qu'on pourrait définir la conception qui se dégage du fragment intitulé *Nature*, des environs de 1780. L'idée d'une puissance infinie, éternelle, nécessaire, s'y marque dans les formules les plus saisissantes. Les travaux de Goethe en morphologie transforment cette vision en connaissance scientifique. Sans le suivre dans ses découvertes botaniques, notons qu'il leur doit quelques idées fondamentales de sa philosophie, qui reparaissent dans son esthétique et sa poétique. L'une est celle de développement progressif ou de loi. Du germe au fruit mûr, une plante passe par des stades définis, invariables. Cette nécessité dans l'évolution, c'est la loi de la plante. Toute chose a sa loi, et le monde n'est qu'un système de lois. Cette notion en appelle deux autres également importantes. Pour qu'un être particulier, pour que l'univers dans son ensemble évoluent, il faut qu'un certain nombre d'activités se manifestent : par exemple, l'amour, qui pousse les êtres à se reproduire, est une de ces forces qui, dans la terminologie

(1) Même l'emploi des symboles, à Francfort, ne détruit pas l'illusion lyrique : ces personnages plus ou moins légendaires, c'est Goethe ou des parties de lui-même, et, dans les tableaux de la nature, il retrouve l'image la plus frappante de ses sentiments.

de Goethe, prennent le nom de « phénomènes primordiaux » (*Urphænomen*). En même temps une activité réglée ne se comprend pas sans un but à atteindre; ainsi les forces, qui agissent à partir du germe, tendent à réaliser une plante déterminée; et il y a comme une sorte d'adaptation constante à cette fin préétablie qu'est la plante. Si l'on reconnaît maintenant que toutes les plantes se développent suivant une même loi manifestée dans les mêmes activités, c'est que les individualités les plus diverses en apparence réalisent chacune à leur manière un modèle général : l'idée de l'espèce. On sait comment Gœthe, après l'avoir logiquement déduite, a cherché par voie d'expérience cette Plante typique et comment il a cru, en Italie, pouvoir fixer ses traits caractéristiques.

En réalité, les types disparaissent sous l'innombrable multitude des êtres particuliers et les phénomènes primordiaux sont déformés par une infinité d'activités secondaires. C'est justement l'art qui dégage et représente les formes universelles, les forces permanentes que la nature recèle en puissance.

Les statues grecques fournirent à Goethe la première occasion de vérifier cette idée. Il constate d'abord que le but propre des arts plastiques, c'est de représenter le corps humain dans son entière perfection, c'est-à-dire de reproduire le type humain idéal (1). Certes, il faut reconnaître que le type réalisé par les artistes grecs est supérieur aux êtres de la nature. Mais la méthode est la même : « Je fais la supposition, écrit Goethe, que les Grecs ont procédé exactement d'après les mêmes lois que la nature et je suis tout près de trouver ces lois (2). » Bientôt il affirme et complète sa pensée : « Ces grandes œuvres d'art sont

(1) Les arts plastiques représentant presque uniquement des formes, il n'est pas question des « phénomènes fondamentaux » qui sont des actions et qui sont plutôt la matière de la poésie, suivant la fameuse théorie de Lessing dans le *Laokoon*. Mais les rapports de l'art et de la nature dans les deux cas sont les mêmes.

(2) *It. Reise,* den 28. Januar 1787.

en même temps les plus grandes œuvres de la nature, produites par l'homme d'après des lois vraies et naturelles. Le caprice et l'imagination n'y ont aucune part : là est la nécessité, là est Dieu (1). L'artiste n'a donc qu'à étudier la nature avec l'attention du savant : « L'entendement et la logique des grands maîtres sont incroyables (2) », remarque Goethe, et nous avons peine à croire que le même poète a conduit le chœur de ces *Stürmer und Dränger* de 1770, qui n'écoutaient que l'inspiration de leur génie et se riaient de l'impuissance artistique de la raison.

Ce simple exposé éclaire la question capitale des rapports de l'art et de la nature, que Goethe ne traitera de manière théorique que plus tard, mais qu'il avait déjà résolue dans sa pensée, dès le retour d'Italie. « La nature, dit-il, est séparée de l'art par un abîme énorme, que le génie lui-même, sans secours extérieur, ne peut franchir. Tout ce que nous percevons autour de nous n'est que matière première. Son instinct et son goût, l'exercice et l'effort mettent rarement un artiste en état d'apprendre à découvrir la beauté extérieure des choses, de trier le bon qu'il a sous la main, pour en tirer le meilleur et tout au moins de créer une image agréable. Plus rarement encore, surtout à notre époque, il est capable d'aller au fond des objets et au fond de son propre cœur. Il se contente de produire des œuvres dont l'action est légère et superficielle; il ne sait pas, rivalisant avec la nature, créer un produit organique et spirituel à la fois, et donner à l'œuvre d'art le contenu et la forme qui la feront paraître naturelle en même temps que surnaturelle (3). » Pour Goethe, la nature est « réelle » (*real, wirklich*); l'art est « vrai » (*wahr*). Plus il avancera en âge, plus il accentuera cette opposition du réel naturel et du vrai esthétique. De plus en plus, il ne verra dans la nature

(1) *It. Reise,* den 6. September 1787.
(2) *Ibid.,* den 21. Dezember 1787.
(3) *Einleitung in die Propyläen.*

qu'une ébauche immense et rudimentaire, qu'il faut préciser et parfaire. Il ira même si loin dans cette voie, qu'il acceptera la théorie de Schiller sur les « Idéaux » qui sortent tout entiers du cœur du poète. Mais, revenu d'Italie, il tient encore la balance égale entre la nature et l'artiste. Jamais l'œuvre d'art qui est supérieure à la nature ne doit être en dehors d'elle (1). « Le mieux qu'on puisse exiger de l'artiste, c'est qu'il s'en tienne toujours à la nature, qu'il l'étudie et l'imite et que ses créations soient semblables à ses apparences (2). » Aussi se défie-t-il des sujets moraux qui ne sont pas assez concrets : parmi ceux-là « l'art ne doit choisir que ceux qui sont intimement liés à des objets sensibles et se peuvent représenter par des formes et des mouvements (3) ». Ainsi, l'art, qui a renoncé aux imaginations bizarres, aux émotions rares, se gardera de dégénérer, au nom de son principe, en une logique des concepts abstraite et froide. Il n'a pas, comme la philosophie, à expliquer la réalité par des idées générales : il l'exprime, et, si cette expression doit être vraie, c'est-à-dire envelopper des idées générales, il faut aussi qu'elle ait la vie sensible des apparences particulières. De l'union de la vérité et de la vie naît la beauté, but suprême de l'art, qui, suivant le mot du poète, « ennoblit la nature sans la déformer (4) ».

Est-il besoin de dire que toute cette doctrine s'applique à l'art que Goethe reconnaissait comme le sien propre : à la poésie? La matière, ce sont les sentiments généraux et nécessaires de l'homme; le poète les exprimera non pas déformés par la mode, le préjugé, la contrainte, etc., mais

(1) *Ueber Wahrheit und Wahrscheinlichkeit der Kunstwerke*, 1798.

(2) *Einleitung in die Propyläen.*

(3) *Brief* an H. Meyer, 27. April 1789.

(4) *Dicht. u. Warh.* II. — On trouve résumées les conclusions de l'esthétique classique de Goethe dans le petit traité qu'il a écrit en 1788, à son retour d'Italie : *Einfache Nachahmung der Natur, Manier, Styl.* La simple imitation de la nature, c'est le réalisme pur; la manière, c'est la déformation de la réalité par l'artiste; le style, c'est l'art vrai, tel que nous l'avons défini.

dans leur forme originelle : par exemple, l'amour, tel que le peignent les *Élégies romaines*, est un « phénomène primordial » et, par suite, un sujet éminemment poétique. De même il se proposera, dans la société, les caractères, les événements, les institutions typiques ; il chantera le roi, la paix, la famille... et nous songeons à *Hermann et Dorothée*, une œuvre parente des *Élégies romaines* et née des mêmes principes. Ces tableaux seront vivants, parce qu'ils emprunteront les « apparences » concrètes de la nature, et ils seront beaux. Nous ajoutons, songeant aux accusations portées contre les *Élégies romaines*, qu'ils seront moraux. Dans le domaine organique, la forme typique est aussi la meilleure : les corps vivants sont forts dans la proportion où ils réalisent l'idée de l'espèce. De même, dans le domaine humain, les sentiments primordiaux sont les meilleurs, parce qu'ils sont les plus naturels ; et, à ce point de vue, l'amour réaliste qui obéit au vœu de la nature, ne saurait souffrir les critiques d'une pudeur déplacée.

Comment l'artiste réalise-t-il son idéal? Sans doute en observant, dans le choix du sujet et dans la manière de le traiter, les grands principes que nous avons exposés. Mais la forme proprement dite est encore soumise à des règles que Goethe n'a pas toujours cherché à fonder en raison. Les unes sont communes à tous les arts, comme l'harmonie ou « eurythmie (1) » qui reproduit dans l'œuvre la régularité et la nécessité qui, sous les apparences confuses, règlent l'évolution de la nature. De même, la généralité de la matière doit se retrouver dans la forme; l'expression visera au maximum d'objectivité, c'est-à-dire qu'elle rendra la vie, sans se mélanger des impressions particulières de l'artiste effacé derrière sa création. Et cela est surtout vrai de la poésie, où il est difficile à l'auteur de contenir sa personnalité. La poésie a d'ailleurs quelques règles propres. C'est

(1) *Brief* an Meyer, 27. April 1789.

ainsi que certains genres littéraires exigent l'emploi du vers. Les genres eux-mêmes lient le poète. Ils conviennent chacun à des matières déterminées qui, dans d'autres cadres, ne sauraient bien s'organiser. L'élégie, par exemple, est la forme typique des sujets érotiques et des sujets moraux : le mètre élégiaque, qui n'est autre que le mètre épique, tempère, par sa noblesse, ce qu'une peinture de l'amour trop vive aurait de licencieux et traduit, par sa largeur, ce qu'il y a d'universel dans ce sentiment.

Il nous reste à compléter cet aperçu par une étude de détail qui nous montrera comment Goethe a appliqué ces principes dans les *Élégies romaines*.

---

# CHAPITRE IV

## LA COMPOSITION DES ÉLÉGIES ROMAINES

---

Nous avons dégagé le caractère essentiel de l'amour que Goethe a surtout célébré dans ses *Élégies romaines.* Cette passion, fleur de l'instinct épanouie dans la conscience de l'artiste philosophe, se manifeste, d'accord avec les principes que nous venons d'analyser, dans une suite de tableaux particuliers. Ces « motifs » ou « situations », comme les appelle Goethe, doivent illustrer les points capitaux du sujet et rendre ainsi, d'une manière artistique, la complexité et le mouvement de la vie réelle. Leur étude s'impose pour comprendre la composition de l'œuvre.

Quels motifs trouvons-nous dans les *Élégies romaines?* La première nous montre le poète en quête de l'amour. Il éprouve un besoin très vif, qu'accompagne le pressentiment d'un prompt succès. Dans la deuxième, l'amant chante victoire : il a une maîtresse qui lui fait oublier le monde et comble tous ses vœux : c'est le motif de la joie succédant à celui du désir. Cette joie se nourrit de plaisirs très positifs, que Goethe nous fait deviner en peignant des situations très caractéristiques : l'amant et l'amante reposent ensemble; souvent elle sommeille, et lui, admire son corps divin ou son réveil plein de grâce. Et voilà le motif principal : celui des plaisirs de l'amour, tel qu'on le trouve dans plusieurs *Élégies* (1). Parfois aussi, c'est une invitation à l'amour (2), un rendez-vous fixé (3) — quand une

(1) V (2e part.), XIII (*id.*), XVIII.
(2) XII (fin).
(3) XV.

circonstance fâcheuse ne l'empêche pas (1) — qui font penser au bonheur des amants; l'invitation, le rendez-vous, prennent alors l'importance de motifs véritables. Les amants ne demeurent pas sous le même toit : nous voyons le poète occupé à attendre sa maîtresse, et ce motif de l'attente revient fréquemment (2); il fait pendant au motif du plaisir. Vit-on toujours dans un bonheur sans mélange, dans une entente parfaite? Il arrive que l'amante a des scrupules et des craintes: il faut la tranquilliser, et c'est un motif nouveau qui apparaît (3). Même, le poète s'étant montré jaloux, sa maîtresse lui répond, mêlant les plaintes à la justification, et c'est une scène de la dispute (4) qui ne pouvait manquer dans cette sorte d'épopée amoureuse.

Désir, joie et plaisir, attente, crainte et jalousie: telle est la gamme des sentiments par lesquels nous fait passer le poète. Mais, pareils à l'âme des choses qui se reflète au cœur de l'homme, les sentiments ne sauraient être représentés directement. Tout au plus peut-on les désigner d'un terme abstrait susceptible de mille nuances. Il ne reste qu'à les suggérer, non pas en faisant rivaliser la poésie avec la musique, mais en peignant les objets et les êtres qui les ont provoqués. De là, dans les *Élégies romaines*, ces tableaux brefs, mais précis, d'où l'émotion naît d'elle-même toujours fraîche et toujours pure. « Je retrouve ses cheveux bouclés sur ma poitrine, sa petite tête presse le bras qui enlace son cou. La joie du réveil qui nous arrache à vous, ô heures du repos! est le gage du plaisir qui nous a bercés et endormis. Elle remue tout assoupie; elle retombe en travers de la couche et me tourne le dos; mais elle laisse sa main dans ma main (5). » Quelques attitudes, quelques

(1) XVI.
(2) IX, XIV, XV (fin), XVII, XX (vers 27-28).
(3) III, XIX.
(4) VI.
(5) XIII, 37-42.

mouvements : la scène réelle, grâce à ces traits concrets, s'organise sous nos yeux, et nous sentons le charme de l'amour qui la remplit. Cet exemple, entre beaucoup d'autres, nous fait comprendre aussi la nature de cette « objectivité » (*Gegenständigkeit*) que Goethe admirait surtout chez les anciens : « Les anciens représentent l'existence : nous, généralement, l'effet; ils peignent le terrible : nous peignons terriblement... (1) » Goethe s'est inspiré de leurs modèles et a évité par là « l'exagéré, le maniérisme, la fausse grâce, l'enflure (1) » qu'il reproche aux modernes.

Le choix des motifs n'a rien d'arbitraire; il est laissé tout entier à la raison; c'est elle qui fixe les points essentiels du sujet destinés à devenir autant de situations particulières. En même temps l'artiste les développe de manière à rendre l'image la plus fidèle et la plus belle de la réalité. C'est ainsi que Goethe a traité avec brièveté et presque isolé la première élégie, où tressaille l'inquiétude de son désir; car le propre de la passion qu'il éprouve, c'est d'être impérieuse et de vite trouver l'objet qui la satisfait. De même la scène des reproches, succédant à une scène de jalousie, n'apparaît qu'une fois; plus fréquente elle aurait mis en doute la sincérité et la profondeur d'une liaison que tout devait faire supposer aussi durable que soudaine; mais elle ne pouvait pas manquer: la jalousie est trop naturelle à l'amour (2). Il fallait aussi que le poète eût à calmer les scrupules de sa maîtresse; car elle s'était donnée sans résister : si elle n'avait pas bientôt ressenti une crainte même légère, si elle ne s'était pas souciée de l'estime de son amant et du monde, elle eût été bien perverse ou bien émancipée. Elle n'est au contraire qu'un cœur simple et dévoué, et ces timidités tardives lui convien-

(1) *An Herder*, Neapel, den 17. Mai 1787.

(2) Voir dans la correspondance de Goethe et de Schiller, à propos d'*Alexis et Dora*, comment Goethe fondait, par la psychologie, la nécessité d'introduire dans un poème d'amour le motif de la jalousie (lettres des 18 et 22 juin 1796).

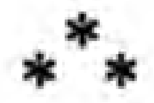
nent tout à fait. Mais les deux motifs principaux, ceux qui alternent le plus souvent au cours des *Élégies romaines*, ce sont ceux du plaisir et de l'attente. Est-il besoin d'insister et de montrer comment ils s'appellent et se complètent mutuellement? ils traduisent à eux deux le rythme éternel de la passion : le désir toujours vivant, la satisfaction qui l'apaise un instant et l'allume à nouveau (1). La forme des motifs donne la vie à l'œuvre. Leur choix y met la nécessité et la « totalité » (*Totalitat*), cet idéal jamais atteint de la nature. Car de leur agencement le sujet sort traité tout entier, et il est impossible d'y rien ajouter ou d'en rien retrancher sans le modifier sensiblement.

Il ne suffit pas de trouver les motifs, il faut les grouper, composer l'œuvre de manière définitive. Sans doute Goethe ne met pas à les classer la même rigueur qu'à les choisir, et il existe un ordre artistique différent de l'ordre de la nature; mais ces différences ne sont pas extrêmes, ni les exigences propres de l'art purement arbitraires. La première élégie qui montre l'étranger en quête de l'amour, la deuxième qui célèbre son triomphe, la cinquième qui peint son bonheur profond, la sixième où la querelle de jalousie ne fait que raviver la passion, forment un groupe à peu près complet qui est comme une réduction de l'ensemble. Après la septième élégie commence une seconde partie où se succèdent les scènes de l'attente et celles du plaisir sans mélange. Dans cette trame assez régulière, comme on voit, le poète insère des motifs qui lui donnent plus de variété. Dans la troisième élégie, par exemple, il rappelle la soudaineté de sa conquête : il semble qu'il aurait dû la placer avant la deuxième où il est au comble de ses vœux; mais la force même de son désir le poussait à dire qu'il était satisfait avant de montrer comment il s'était satisfait; et

(1) Le rythme en deux temps joue un rôle essentiel dans la philosophie naturelle et morale de Goethe. Cf. les documents rassemblés par K. Burdach dans ses notes du *West-Oestlicher Divan* (Jubiläums Ausgabe, V. Bd, S. 326).

Goethe observe à bon droit la logique intérieure du sentiment, de préférence à l'ordre des faits réels. Tantôt il loue les qualités morales (1), tantôt la beauté physique (2) de sa maîtresse; ailleurs il vante sa fidélité (3) : et tous ces traits expliquent son ardeur et son attachement. Que dire surtout de l'autre thème qui se développe à travers les motifs d'amour, les enlace et les unit? Rome, présente dès le début, reparaît au commencement de la cinquième élégie, pour retenir bientôt toute l'attention du poète dans la septième. C'est l'amour qui devait ouvrir à Goethe l'âme de la ville éternelle : il la pénètre maintenant et il s'absorbe dans cette contemplation. De là, comme d'un sommet où Rome seule trouve place, nous redescendons vers les régions où Faustine peuple, pour son amant, la cité lumineuse.

De l'union des deux thèmes principaux, de la disposition des motifs érotiques, résultent la variété et l'harmonie des *Élégies romaines*. Leur apparence lâche ne doit pas faire illusion : en les composant le poète s'est appliqué à être naturel; mais il a mis aussi la vérité de l'art au-dessus de la réalité matérielle.



## Note sur les sources des *Élégies romaines*

Quand il s'agit d'un sujet aussi précis que l'amour, on conçoit que les motifs n'existent pas en nombre infini et qu'ils ne peuvent être renouvelés, au moins dans leurs lignes générales. Ceux des *Élégies romaines*, à ce point de vue, sont loin d'être originaux. Deux auteurs qui ont fait de ces poèmes une étude approfondie, Heller et Bronner (4),

(1) II.
(2) V, XIII.
(3) XVIII, XX.
(4) *Op. cit.*

ont glané dans le vaste champ érotique des littératures antiques et de leurs imitations modernes une foule de traits qui rappellent des vers de Goethe (1). Contentons-nous de quelques exemples. Le motif de l'attente se trouve dans l'*Anthologie* et les élégiaques romains. C'est ainsi qu'en particulier la fin de la quinzième élégie, où se peint l'impatience de l'amant, rappelle tout à fait un passage de Properce (2) :

« Nox mihi prima venit; primæ date tempora noctis;
« Longius in primo, Luna, morare toro,
« Tu quoque qui æstivos spatiosus exigis ignes,
« Phœbe, moraturæ contrahe lucis iter. »

Le rendez-vous dans la vigne (3) remonte au *Cantique des Cantiques*, que Goethe lui-même avait traduit :

« Komme, mein Freund, lass uns auf das Feld hinausgehen,
« ... Dass wir früh aufstehen zu den Weinbergen (4). »

Il est encore dans Properce (5), Ovide (6). Les plaintes de l'amante, surtout dans la sixième élégie, sont un écho de Properce (7). La naissance soudaine de l'amour tyrannique est un thème courant dans Ovide (8) :

« Pæne simul visa est, dilectaque, raptaque Diti;
« Usque adeo properatur Amor... »

(1) On a même exhumé, à ce propos, avec beaucoup de vraisemblance, les *Bas* de l'humaniste JOHANNES SECUNDUS (1511-1536) que Goethe goûtait fort.

(2) IV, 20.

(3) XVI.

(4) VII, 11 et 12.

(5) IV, 15, 23.

(6) *Amours*, I, 11, 12.

(7) II, 19, d'après HELLER; I, 15, d'après BRONNER.

(8) *Métamorphoses*, V, 325.

et dans Catulle (1) :

« Non prius ex illo flagrantia declinavit
« Lumina, quam cuncto concepit corpore flammam
« Funditus atque imis exarsit toto medullis
« Heu ! misere exagitans immiti corde furores... »

Quant à la situation érotique par excellence, celle des deux amants reposant ensemble, elle revient trop souvent dans les modèles anciens pour qu'il soit possible même de choisir des exemples.

Comment Bronner, qui se pose la question, conçoit-il le rapport des *Élégies romaines* à leurs sources ? D'après lui, Goethe n'aurait pas étudié ses modèles avec l'intention arrêtée de les imiter. Il aurait plutôt lu les élégiaques anciens, et cette lecture répétée aurait créé en lui une disposition sentimentale et poétique analogue à la leur : quoi d'étonnant, dès lors, qu'il se rencontre avec eux dans le choix des motifs et même des expressions ? Nous acceptons volontiers, dans ce qu'elle a de général, cette hypothèse, qui n'exigeait certes pas tant de recherches préalables (2). Nous pensons cependant que, désireux de sauver l'originalité de Goethe menacée par les résultats de son érudition, Bronner a trop dégagé les *Élégies romaines* de leurs sources. Passe encore pour les traits de détail ; mais les motifs typiques sont bien autant d'emprunts directs. Ces emprunts peuvent-ils se légitimer ? Quand Bronner a résumé sa longue étude dans cette formule : « Dans le choix des situations, Goethe se rattache surtout aux élégiaques, toujours à l'antiquité, et parmi les premiers ce sont Properce et Ovide qui ont le plus de rapports avec lui », il indique aussi le problème. La solution qu'il propose est assez surprenante. Par pudeur Goethe n'aurait pas voulu prendre

(1) LXIV, 91.

(2) Sur la valeur des recherches de Heller et de Bronner, à ce point de vue, cf. O. Pniower, *Jahresb. f. n. d. Lit. Gesch.*, 1893, IV, 8 c., 18.

à son compte le sujet de son œuvre. « La honte le força à se départir souvent de sa propre individualité et à avoir recours à la forme extérieure et intérieure de la poésie érotique des anciens. » Cette explication, qui n'est même pas spécieuse, laisse subsister, tout entière, au cas où il serait nécessaire de l'atténuer, la gravité des emprunts faits par Goethe. En réalité, les hypothèses ici sont inutiles; il suffit d'interroger le poète lui-même et de rappeler sa théorie des motifs : « Toute la force véritable, toute la portée d'un poème, disait-il à Eckermann (1), résident dans les situations, dans les motifs. » De là, la valeur éminente des poètes classiques. Mais le moderne qui a reconnu l'excellence de leur art et qui veut suivre leur exemple, en vient forcément à trouver dans la même matière les mêmes parties essentielles. C'est-à-dire que les motifs, comme les sujets eux-mêmes, sont un bien commun, éternel, dont personne ne peut revendiquer la propriété exclusive. « Les situations de la vie sont pareilles à elles-mêmes : pourquoi les situations des poèmes ne devraient-elles pas se ressembler (2)? » Ce qui importe, c'est de bien employer le bien commun.

Il nous reste à rechercher comment Goethe a compris cette tâche dans les *Élégies romaines*.

(1) 18 janvier 1825.
(2) Eck., *loc. cit.*

---

## CHAPITRE V

### LA LANGUE ET LE STYLE

---

Un sujet organisé en motifs n'est pas une œuvre. C'est une ébauche qu'il faut achever : pour employer le langage technique des classiques allemands, c'est un « contenu » (*Gehalt*) infiniment supérieur à la simple « matière » (*Stoff*), mais qui doit encore recevoir la « forme » (*Form*). La forme, c'est l'expression vivante et artistique du sujet; le travail de la forme pour un poète est un travail de langue et de style.

Les qualités du sujet traité, les qualités des motifs choisis sont aussi celles de la forme. Comme eux, elle sera objective et générale, c'est-à-dire qu'elle recherchera l'expression concrète capable de s'appliquer non pas à un cas particulier, mais à tous les cas analogues.

Le caractère plastique des *Élégies romaines* frappe le lecteur le moins averti : elles évoquent des scènes, des portraits, et l'on devine, à travers le poète, l'artiste qui a étudié les chefs-d'œuvre de la statuaire. Comment Goethe a-t-il donné à ses vers ce relief marmoréen? Il est certain qu'une expression diffuse perd de sa précision et de sa fermeté. La brièveté a toujours été une des qualités éminentes de la langue de Goethe; dans sa jeunesse, il la devait à un instinct heureux; mais, après son retour d'Italie, il en fait un principe raisonné. C'est ainsi que l'omission de l'article, fréquente chez les premiers poètes qui avaient essayé de renouveler la poésie allemande aux sources antiques, est un procédé constant dans les *Élégies romaines*. C'est un

moyen d'alléger la phrase, et de lui donner, en apparence au moins, une portée beaucoup plus générale. Les exemples sont si nombreux qu'il est inutile de les rassembler tous. A tous les cas, dans toutes les positions du substantif, l'article défini ou indéfini peut manquer. Parfois cette absence frappe peu, parce qu'il s'agit de substantifs désignant des objets de signification extrêmement étendue. Par exemple :

« ... heller als nordischer Tag (1). »

Dans ce cas, le substantif est déterminé par un adjectif; dans d'autres, il est seul :

« Folgte Begierde dem Blick... (2). »

L'article indéfini manque dans :

« ... (Pfeile) mit frisch geschliffener Schärfe (3). »

La même tendance se manifeste dans l'emploi des cas. Ainsi l'accusatif est employé de préférence aux cas obliques surtout régis par des prépositions; par exemple :

« ... Wachende fliegt sie vorbei (4); »

où l'accusatif se rapporte moins au verbe littéral qu'à l'idée contenue dans la particule séparable, et qui est celle de « tromper » (*betrügen*), exprimée sous cette forme au vers précédent. Notons un véritable cas d'accusatif absolu qui ne s'explique que par un verbe actif sous-entendu :

« Einen Drück der Hand, ich sehe... (5). »

(1) VII, 10.
(2) III, 8.
(3) III, 5.
(4) IV, 21.
(5) XIII, 45.

Goethe obtient encore des effets de brièveté dans une multiplicité de cas qu'il est impossible de ramener à l'unité d'une rubrique grammaticale. Tantôt il coordonne à un participe passé un complément déterminatif introduit par une préposition et dépendant d'un terme sous-entendu, et ce complément occupe la place et joue le rôle d'un adjectif qualificatif :

> « Aber mächtig befiedert, mit frisch geschliffener Schärfe,
> « Dringen die andern (Pfeile)... (1) ; »

tantôt il supprime le verbe substantif ailleurs que dans les cas réguliers où il se trouve rejeté comme auxiliaire à la fin d'une proposition subordonnée. Dans l'exemple :

> « Immer die mächtige Göttin, doch war sie... (2) »

on suppose facilement « war » dans le premier membre de l'opposition, parce qu'il apparaît dans le second; dans :

> « ... Herrliche Thaten geschehn ! (3) »

la suppression de « sind » donne plus de rapidité à l'exclamation.

La manière dont Goethe emploie les adjectifs et les participes est surtout caractéristique de ses préoccupations. D'une manière générale il préfère l'attribut à l'épithète. Épithète d'un substantif, le qualificatif (adjectif ou participe) est soumis au cas du nom et par suite à la déclinaison. L'attribut au contraire ne se décline pas; il est donc moins lourd, tout en restant clair, puisque la terminaison du substantif indique son rôle dans la proposition. D'autre part, uni au nom d'une manière intime, l'adjectif perd de

(1) III, 5 et 6.
(2) XIX, 5.
(3) XIX, 32.

son indépendance et aussi de sa portée; détaché de lui il acquiert une valeur propre, une importance générale. Voici un exemple typique :

« Gar verdrieszlich ist mir einsam das Lager zu Nacht (1) »

où l'idée de « einsam » est mise en relief par la position du terme. Notons encore :

« Was der geheiligte Kreis seltsam in Bildern verbarg (2) »

Goethe avait d'abord écrit « seltsamer Bilder » (3), puis il a détaché le qualificatif qui devient un véritable adverbe, et obtient plus brièvement un sens plus fort (4).

Ce qui prouve l'importance de l'attribut, c'est sa position indépendante dans la proposition. Dans le premier exemple cité, il est seul, au voisinage immédiat du substantif qu'il qualifie, et ce substantif est au nominatif comme sujet du verbe. Mais il n'en est pas toujours ainsi :

« ... hebet Cythere
« Blicke der süszen Begier, selbst in dem Marmor noch feucht (5) »

Ici l'adjectif attribut se rapporte à un substantif à l'accusatif, complément direct du verbe, et ce cas est très fréquent (au contraire on n'en relève pas où l'attribut se rapporte aux cas obliques); en outre il est séparé du substantif et par son propre complément, et par le complément

(1) XVIII, 4.

(2) XII, 22.

(3) Cf. variantes de l'édition de Weimar, *op. cit.*, p. 411-424.

(4) Il arrive que le qualificatif (adjectif ou participe) suive le substantif et soit accompagné de l'article. C'est un véritable hellénisme que Gœthe emploie déjà dans *Iphigénie*. Cf. dans les *Élégies romaines* : « Nach Bacchus dem Weichen, dem Träumenden » (XI, 9, etc.). L'article est ici nécessaire, puisqu'il s'agit de noms propres.

(5) XI, 10.

du substantif. Deux attributs coordonnés peuvent être séparés, par exemple, par le substantif :

« Trübe der Himmel und schwer... (1) »

Il arrive aussi que l'attribut s'accompagne d'un qualificatif qui, pareil à un adverbe, fait corps avec lui, et que ces deux éléments logiquement indissolubles se trouvent dans la proposition éloignés l'un de l'autre :

« Froh empfind' ich mich nun auf klassischem Boden begeistert (2). »

Signalons enfin l'emploi du superlatif dit élatif, c'est-à-dire du superlatif relatif pour indiquer un degré très élevé d'une qualité. Ces cas se rendent d'ordinaire par le superlatif absolu formé du positif et d'un adverbe de degré. Mais la première forme est plus brève :

« ... nur in den Aether nach mir
« Blickt der würdigste Mann... (3). »

Toutes les remarques précédentes s'appliquent aussi bien aux participes qui, par leur nature et leur rôle, sont semblables aux adjectifs. Notons du reste que Goethe, au moins dans ses œuvres classiques, fait du participe, surtout présent, d'après le modèle du latin, un très fréquent usage. Les participes offrent un triple avantage. D'abord ce sont des formes brèves qui peuvent indiquer une foule de rapports. Ensuite ils font corps avec la proposition et permettent d'arriver à ces formules synthétiques où s'unissent étroitement le déterminant et le déterminé, ce qui

(1) VII, 3.

(2) V, 1. — Goethe recherche ces groupes de qualificatifs qui unissent pour ainsi dire la nuance à la couleur. Cf. encore :

« Schalkhaft munter... » (IV, 11)

où les deux termes, dans la première rédaction, étaient séparés par une virgule.

(3) XIX, 16, 17.



n'est guère possible dans nos langues modernes analytiques qui doivent recourir si souvent aux propositions complétives. Enfin ils conservent quelque chose de ce caractère actif qui est au fond de la plupart des verbes et qui disparaît dans les adjectifs.

Le cas le plus simple est celui où le participe remplace un mode personnel coordonné au verbe :

« ... das mich versengend erquickt? (1) »

Goethe avait d'abord écrit : « versengt und erquickt ». La forme définitive exprime avec plus de concision et plus de force la liaison des deux faits. Parent de ce cas est celui où le participe correspond à une proposition relative ou à une proposition déterminative annoncée par « indem » :

« ... Amor der Fürst, königlich schützend, verlieh (2). »

Parfois il marque un rapport de causalité :

« Fürchtet, Römisch gesinnt, wüthende Gallier nicht (3); »

ou un rapport de temps :

« Wenn die Beere, gereift, Menschen und Götter entzückt (4). »

Il peut indiquer aussi simplement l'état du sujet, quand il accomplit une action :

« Heuchelnd kam er zu mir : ... (5). »

Des emplois plus particuliers du participe sont de véri-

(1) I, 6.
(2) II, 16.
(3) II, 18.
(4) VIII, 6.
(5) XIII, 2. Goethe avait d'abord écrit « heuchlerisch ».

tables imitations des langues classiques et produisent des expressions d'une concision antique. Par exemple un participe présent ou passé accompagne l'article et devient ainsi un substantif qui équivaut à un nom accompagné d'une proposition déterminative :

« ... ergriff die Eilende... (1)
« Rasch die Verschlungnen umschlang, fest die Geniessenden hielt (2).
« Farb- und gestaltlos die Welt um den Ermatteten lag (3). »

Dans ce dernier exemple, comme dans les tournures grecques analogues, l'article défini représente le pronom personnel de la première personne.

Enfin voici un emploi purement antique du participe passé :

« Deren verwandelte List manchen Heroen betrog (4). »

Il s'agit de Thétis qui trompe ses adorateurs en changeant de forme. La manière la plus simple de développer l'expression est peut-être la suivante. « List » signifie par métonymie : « die Listige »; il suffit de construire le participe indépendamment et de lui faire marquer un rapport de cause : « die Listige betrog, verwandelt... » Nous retrouvons là une construction familière à notre poète. Mais avouons qu'il atteint la limite extrême où la concision confine à l'obscurité, sinon dans l'idée du moins dans l'expression.

Ainsi Goethe vise à la brièveté. Pour l'atteindre, il s'efforce de retrancher du discours les éléments qui ne sont pas absolument nécessaires, et il unit les termes en des synthèses d'où la pensée jaillit plus vigoureuse. En même temps il rompt les groupements de la syntaxe usuelle et renforce

(1) IV, 29.
(2) XIX, 46.
(3) VII, 4.
(4) IV, 20.

ainsi, en les isolant, la portée de certaines expressions. Dans tous les cas l'ordre des mots tend à rendre l'ordre réel des idées, et Goethe introduit dans la construction allemande traditionnelle une liberté comparable à celle du grec ou du latin.

Un cas très simple, c'est celui où il sépare, par un ou plusieurs mots, le complément au génitif, du substantif qu'il détermine :

« Gäben die Hälfte mir gern ihres erworbenen Ruhms (1), »

D'autres fois l'adjectif décliné est séparé d'un pronom auquel il se rapporte :

« Gröszeres sahest du nichts... (2). »

ou bien l'apposition est éloignée du terme qu'elle détermine :

« (Fama) Steht mit Amorn, ich weisz, meinem Gebieter, im Streit (3). »

Un adverbe modifiant un terme défini de la proposition n'est pas placé dans le voisinage immédiat de ce terme et semble se rapporter à toute la proposition :

« ... wenn wir besonders
« Weihrauch köstlicher Art Einer der Göttlichen streun (4). »

Un cas extrêmement fréquent est celui où entre le sujet et le verbe s'intercalent des éléments qui, parfois, peuvent devenir très longs. Régulièrement cette construction n'est permise que dans la proposition subordonnée où le verbe

(1) X, 2.
(2) XV, 27.
(3) XIX, 2.
(4) IV, 7, 8.

se rejette à la fin. Chez Goethe elle est souvent employée dans la construction dite inversion. Voici quelques exemples tirés de la même élégie :

« ... kranket auf Jahre das Herz (1).
« ... es habe sich lange die Göttin... (2)
« So erzeugte die Söhne sich Mars!... (3). »

La variante du dernier exemple est particulièrement instructive. Goethe avait d'abord écrit : « so erzeugt sich Mars zwey Söhne », tout aussi régulier au point de vue prosodique. Mais la fin de la proposition est une place importante; le mot qui l'occupe se trouve en vedette. Or, d'après l'ensemble de l'élégie, l'important n'est pas le nombre de fils que Mars a engendrés, mais que Mars précisément se soit conduit d'une certaine manière. Voulant faire ressortir ce nom destiné à fasciner sa maîtresse et excuser sa propre faute, le poète rompt l'ordre syntaxique consacré (4).

Pour mettre en relief le sujet d'une proposition principale, Gœthe le détache en tête et le reprend ensuite par un pronom à la place normale :

« Diese Göttin, sie heiszt Gelegenheit... (5). »

Parfois dans ce cas le sujet véritable, repris par le pronom, suit le verbe :

« Aber sie eile herbei, die schön bezeichnete Stunde! (6) »

(1) III, 4.
(2) III, 9.
(3) III, 17.
(4) Voici un exemple où l'étendue des termes intercalés semble atteindre son extrême limite : « Habe sie schwarz und streng aus altem Basalt der Aegypter. » (IV, 5).
(5) IV, 17.
(6) XV, 47.



Même procédé quand il s'agit du régime direct du verbe :

« Diese Gestalten, ich formte sie selbst!... (1) »

Goethe semble jouer avec la construction dite inversion. Tantôt il l'introduit dans une proposition principale qui suit une proposition subordonnée elle-même invertie, et l'on sait que dans ce cas il est habituel de mettre « so » ou tout autre terme analogue devant la principale, à moins d'employer, comme beaucoup de poètes, la simple construction directe :

« Ueberfällt sie der Schlaf, lieg' ich und denke mir viel (2) »

Tantôt il soumet à l'inversion une proposition principale indépendante, sans motif apparent, et donne ainsi à sa langue une allure populaire :

« Wird doch nicht immer geküszt... (3). »

Il ne s'astreint pas davantage à l'ordre de la proposition subordonnée. Très souvent il rejette le sujet, qui doit suivre le relatif ou la conjonction, à la fin, au voisinage du verbe :

« Als im Idäischen Hain einst ihr Anchises gefiel? (4) »
« Die (die Stunden) mit begierigem Blick selig der Mahler genieszt (5); »

Parfois aussi le verbe n'occupe pas la dernière place :

« ... indem ich...
« ... die Hand leite die Hüften hinab? (6) »

(1) XIII, 13.
(2) V, 14.
(3) V, 13. L'inversion avec *doch* est très fréquente dans la langue courante.
(4) III, 10.
(5) XV, 32.
(6) V, 7, 8.

La même liberté dont il use à l'intérieur de la proposition, Goethe se la permet dans l'enchaînement des divers membres de la phrase. C'est ainsi qu'il intercale entre une proposition relative et son antécédent non seulement le verbe dont ce dernier est sujet, mais encore plusieurs compléments de ce verbe :

« Auch ihr Uebrigen fahret mir wohl, in groszen und kleinen
« Circeln, die ihr mich... (1). »

Une proposition relative précède la principale qui la régit, et, par une construction habituelle aux langues classiques, le relatif est placé avant son antécédent qui est le sujet de la principale :

« Welchen Amor empfiehlt, köstlich bewirthet ist er (2). »

Une proposition complétive introduite par « (um) zu » prend place entre le sujet et le verbe d'une proposition à un mode personnel :

« Ahn' ich die Wege noch nicht, durch die ich immer und immer,
« Zu ihr und von ihr zu gehn, opfre die köstliche Zeit? (3) »

La langue des *Élégies romaines* nous apparaît déjà concise et souple, très vigoureuse. Mais nous n'avons encore considéré que ses éléments les plus complexes : expressions formées de plusieurs termes, propositions, phrases. Les mots eux-mêmes appellent maintenant notre attention. Car le mérite d'un écrivain, d'un poète surtout, ne se manifeste peut-être nulle part mieux que dans le choix des mots et dans la manière dont il les emploie.

Les *Élégies romaines* ne renferment, à de rares exceptions près, que des termes usuels : ni mots dits poétiques, comme

(1) II, 5, 6.
(2) XIII, 8.
(3) I, 7, 8.

s'il y avait un vocabulaire poétique différent du vocabulaire courant; ni archaïsmes ou néologismes, ni formations propres à l'auteur, qui fassent violence au génie de la langue. Mais de ces mots, qu'il puise au fonds commun, Goethe tire des effets remarquables. Notons d'abord qu'il tend à les employer dans leur acception étymologique (1). Il n'y a rien là d'un procédé : le poète qui fuit l'abstraction, dont la pensée cherche autant que possible à se réaliser en images, arrive tout naturellement à retrouver, sous le terme habituel, la force concrète qui l'animait d'abord et qu'un long usage a peu à peu abolie. Dans ce vers, par exemple :

« ... im Traum schien er zu wallen... (2) »

le dernier verbe est pris dans le sens qu'il avait en moyen haut allemand : « se mouvoir brusquement tantôt en montant, tantôt en descendant » (3). Ici il s'agit d'un mouvement en zigzag accompli par un homme; mais l'image reste la même. Aujourd'hui le mot ne se dit plus au propre que des fluctuations d'un liquide ou des ondulations d'une matière souple, et surtout au figuré des mouvements de l'âme.

Un terme pour lequel Goethe montre une affection particulière est le verbe « sich bequemen » :

« (Demeter) Sich gefällig einmal auch einem Helden bequemt (4).
« ... den Arm, der sich dem Halse bequemt (5). »

Le verbe apparaît dans le sens premier de l'adjectif « bequem » dont il vient et signifie : « s'adapter ». De là une

(1) Cf. O. Pniower, *Goethe Jahrbuch*, XIX Bd, 1898, S. 237 : *Zu Goethes Wortgebrauch.*

(2) XII, 16.

(3) H. Paul, *Deutsches Wörterbuch.*

(4) XII, 24.

(5) XIII, 37.

image hardie, dans le premier exemple cité, où l'on ne verrait d'abord qu'une expression obscure.

Le substantif « Bildung » avait encore fréquemment au dix-huitième siècle le sens de « Gestalt », conformément à la signification primitive du suffixe « -ung » qui indique non seulement une action, mais aussi le résultat d'une action (1). Goethe l'emploie dans cette acception :

« ... laszt auf der Bildung mich ruhn ! (2) »

et ce mot est plus expressif que tout autre, parce qu'il s'y mêle une nuance qui fait penser à l'artiste modelant un beau corps. De même « artig » venu de « Art » a d'abord signifié « convenablement adapté (3) », avant de vouloir dire « convenable en soi-même », par suite « agréable ». Le sens primitif apparaît ici :

« ... und wuszt' es artig zu machen,
« Dasz ich... (4). »

Il arrive aussi à Goethe d'employer certains termes dans des acceptions nouvelles sans exemple dans l'histoire de la langue. L'expression : « das Gold bedenken (5) » peut s'expliquer ainsi. Le verbe « bedenken » désigne l'activité du raisonnement appliqué à déduire des conséquences en vue d'une conclusion, comme dans l'exemple typique : « die Folgen einer That bedenken », qui peut s'abréger en : « eine That bedenken ». Inversement, il faut développer l'expression de Goethe en celle-ci : « das Ausgeben des Goldes bedenken », et le sens s'éclaircit par l'idée d'hésitation qui sort sans peine de celle de raisonnement. « Das

(1) Cf. HEYSE LYON, *Deutsche Grammatik*, 1900, S. 190.
(2) XIII, 46.
(3) H. PAUL, *op. cit.*
(4) XV, 11, 12.
(5) II, 24.

Gold bedenken », cela veut dire : « Das Gold sparsam ausgeben », et l'on voit comment le poète a renouvelé une expression courante. De même quand il écrit : « hartes Gericht dulden (1) », « Gericht » est synonyme de « Gerichtsspruch ». Le sens primitif de ce mot se trouve dans l'expression : « Gericht halten » et désigne l'activité du juge. Goethe, par un procédé de création familier à toutes les langues, lui fait désigner le résultat de l'activité, ici : le jugement, la sentence.

Les poètes anciens, surtout latins, ne sont pas restés sans influence sur la manière dont Goethe use de certains mots. C'est ainsi que l'exemple :

« So ihr lieben Musen, betrogt ihr wieder die Länge (2) »

rappelle tout à fait le classique : « tempus fallere (3) ». Certaines expressions semblent des traductions littérales de latinismes. Dans le vers :

« ... reich drückte den Acker die Saat (4), »

« drücken » rend « premere (5) » dans le sens de « recouvrir en pressant ». De même dans :

« Wenig Hütten zeigten sie (die Höhen Rom's) erst... (6) »

le verbe « zeigen », avec un nom de chose comme sujet, rap-

(1) IV, 15.
(2) XV, 49.
(3) Cet emploi de « betrügen », ignoré de l'allemand moderne, se trouve chez les poètes du Moyen Age :

« ich hân... die Stunde alsô betrogen »

(*Tristan*, 17,110.)

(4) XII, 28.
(5) *Æn.*, IV, 147.
(6) XV, 39.



pelle l'emploi d' « ostendere (1) ». Enfin, à l'imitation des langues classiques, en particulier du grec, Goethe forme des mots composés. Mais il le fait avec beaucoup plus de goût et d'art que ses prédécesseurs, Klopstock ou Voss, par exemple. Les *Élégies romaines* n'offrent qu'un mot de ce genre : le substantif « Städtebezwingerin (2) », provenant d'un verbe actif accompagné de son régime direct, ce qui est un cas tout à fait normal en allemand.

On ne saurait terminer ce paragraphe sur le vocabulaire de Goethe sans parler de ses expressions préférées. Certains mots semblent avoir pour lui un charme particulier; ils étendent, par l'usage fréquent qu'il en fait, peu à peu leur signification et finissent par devenir les représentants typiques d'une idée, d'un sentiment, parfois très complexes et particuliers à l'auteur (3). Ces mots, dans les *Élégies romaines*, sont en général des adjectifs. Cela tient sans doute à ce que l'adjectif est, de tous les termes, ur de ceux dont la signification est la moins fixe. Désignant par définition les qualités des êtres et des choses, il est par nature un terme abstrait; car la qualité n'existe pas en dehors d'un sujet et c'est l'analyse mentale qui la sépare. L'homme qui écrit est donc plus maître de l'adjectif que du nom commun par exemple. D'autre part, le passage constant des propriétés du monde physique à celles du monde moral confère à l'adjectif, pour ainsi dire, une mobilité essentielle que l'invention de l'écrivain peut exploiter pour son propre compte.

Un seul substantif peut rentrer dans cette étude : « der Blick » remplaçant d'une manière constante : « das Auge ».

(1) Stace, *Theb.*, 6, 90.

(2) XX, 3.

(3) Ce fait avait déjà frappé les premiers critiques qui ont étudié la langue de Goethe, Lehmann en particulier. Mais les premières recherches sérieuses sur ce point sont de R. M. Meyer, *Archiv für das Studium der neueren Sprachen und Litteraturen*, L. Jahrgang, 96 Bd, 1896. Son article intitulé : *Studien zu Goethes Wortgebrauch* a la valeur d'un programme. Les études de O. Pniower dans le *Goethe Jahrbuch*, Bd XIX, 1898, sont une continuation de celles de Meyer.

Nul doute que Goethe n'ait trouvé dans l'usage cette métonymie habituelle à la plupart des langues. Mais il n'attend pas qu'elle s'impose d'elle-même à son esprit. L'étude des variantes montre que de parti pris il substitue « Blick » à « Auge », toutes les fois qu'il avait d'abord écrit ce mot (1). Et si l'on n'est pas frappé d'expressions comme « böser Blick » ou même « naszer Blick » courantes en prose, on ne lit pas sans surprise :

« ... Thränen entquollen dem Blick (2). »

Cette préférence décidée de Goethe pour « Blick » est peut-être née en partie du commerce avec les poètes latins qui écrivent couramment « acies » et même « lumen » pour « oculus ». Et s'il est attiré par ces termes, c'est qu'ils lui paraissent plus expressifs : Goethe voulait que « l'œil devînt lumière », et le mot « regard » fait mieux penser au rayon éclatant que le mot « œil ».

Parmi les adjectifs qui se pressent à côté de ce substantif isolé, l'un des plus fréquents est l'épithète de nature par excellence dans un sujet érotique : « lieblich ». L'amante du poète est : « mein liebliches Mädchen » (3), et ce n'est pas là une qualification quelconque. « Lieblich » est aujourd'hui et était déjà au temps de Goethe un de ces termes décolorés qui n'ont presque rien gardé de leur éclat primitif. Ordinairement il signifie « aimable, gentil ». Mais, à l'origine, le suffixe « lich » indiquait que le sujet possédait, plus que tout autre, la qualité désignée par le substantif radical d'où dérivait l'adjectif. « Lieblich », que Goethe emploie dans ce sens, veut donc dire : « qui a la qualité de l'amour » et « liebliches Mädchen », « amoureuse », en don-

(1) Par exemple, XI, 9 « Blicke der süszen Begier » remplace la leçon primitive : « Augen voll süszen Begier ». On trouve de même : XV, 32 « Blick selig » au lieu de « Aug glücklich », XIX, 34 « erblickt » au lieu de « gesehen »

(2) VI, 28.

(3) IX, 5.

nant à ce mot toute sa force (1). Le poète étend cet adjectif à des cas nombreux et variés. Non seulement l'amante, mais ses actes ont le don de l'amour :

« ... lieblich
« Gab sie Umarmung... zurück (2). »

Tout ce qui vient d'elle en est paré, comme toutes les parties de sa personne, et, si ses propos sont pleins d'amour (3), son sein l'inspire (4), son sommeil l'exprime (5), et la lampe même, que le poète fait allumer en attendant Faustine, l'annonce (6).

L'Amour, personnification mythologique, nous apparaît généralement sous ces traits : « lose » ou « schalkhaft ». Que signifie le premier de ces mots (7)? L'Amour est un trompeur qui prend plaisir au dépit et à la colère d'autrui. D'ailleurs il n'est pas foncièrement méchant; son caractère est plutôt un mélange d'espièglerie et de malice; on dirait un enfant gâté qui s'indigne quand tous ses caprices ne sont pas satisfaits. C'est ce caractère complexe que Goethe a voulu exprimer d'un mot, et la signification assez vague sans doute du terme qu'il a choisi se précise par l'emploi qu'il en fait. Quant à « schalkhaft » (ou « schalkisch » ), c'est un qualificatif d'Hermès (8) aussi bien que d'Amour (9). Cette parenté avec le dieu des voleurs en dit long sur la nature et les mœurs du personnage. Il n'a pas, il est vrai,

(1) Cf. une argumentation analogue d'O. Pniower à propos de « liebevoll », *art. cit.*

(2) IV, 29, 30.

(3) XIII, 31, « liebliche Rede ».

(4) V, 7, « des lieblichen Busens ».

(5) V, 17, « in lieblichem Schlummer ».

(6) XIV, 6, « Lämpchen, lieblicher Bote der Nacht ».

(7) XIII, 34, « Amor der lose ».
XIX, 35, « der lose Knabe ».

(8) XI, 7, 8.

(9) XIII, 2, « Amor bleibt ein Schalk ».

le privilège exclusif de ces épithètes. Le poète qui a séduit la nièce du vieillard, reçoit celle de « lose » (1). Les amants qui fêtent la fête de l'Amour et de la fécondité sont : « schalkhaft munter (2) », ce qui veut dire que, dans la joie de leurs ébats, il y a un peu d'égoïsme et de dédain pour le reste du monde ignorant leur bonheur.

Un critique (3), étudiant quelques expressions typiques de la langue de Goethe, a consacré un article d'un intérêt philologique et psychologique à la fois à ce terme : « das Stille » (ou « die Stille »). Ce mot se présente dans les *Élégies romaines* une fois sous la forme du neutre pris comme substantif, et deux autres fois comme adjectif proprement dit. Le silence dont il s'agit ici est essentiellement religieux :

« ... still verehren wir alle Dämonen (4), »

et, l'amour étant considéré comme un mystère, nous lisons :

« ... das Fest im Stillen freudig begehen ! (5) »

Mais dans le second exemple, je note une nuance qui n'est pas dans le premier ; tandis que le premier silence n'est que le signe extérieur de l'adoration du croyant effacé et muet devant les dieux, le deuxième s'accompagne d'une joie contenue ; tandis qu'au premier se mêle un sentiment de crainte, au moins de timidité, dans le deuxième s'épanouit cette douce volupté intérieure qui ne se communique pas aux profanes. Et ce cas nous amène tout naturellement à cet autre :

« ... den stillen Genusz reiner Betrachtung... (6). »

(1) XVI, 9, « den losesten Vogel ».
(2) XV, 11.
(3) R. M. Meyer, *op. cit.*
(4) IV, 14.
(5) XII, 7.
(6) XIII, 48.

L'amant contemple le corps divin de sa bien-aimée et l'émotion que lui procure ce spectacle est silencieuse. Sans doute, il s'agit d'un silence réel; mais on voit qu'il ne sera pas de longue durée : bientôt le poète heureux apprendra au monde son « secret ». Il faut surtout penser au calme de l'âme absorbée dans la contemplation de la beauté, à cet état où les passions se taisent et où le désir amoureux lui-même se change en un sentiment esthétique très pur.

Ainsi Goethe exprime, en un seul terme, les nuances les plus délicates de sa riche pensée. Cet effort pour enrichir et animer des mots parfois très courants est un des moyens par lesquels il donne à la langue des *Élégies romaines* la concision et le relief. Ces deux qualités maîtresses distinguent aussi le style de cette œuvre.

Notons d'abord la vivacité des débuts. Un certain nombre d'élégies (1) commencent par des apostrophes adressées soit à des personnes, soit à des êtres inanimés. C'est une manière commode d'entrer dans le sujet sans préambule oiseux, bien connue des poètes anciens. D'ailleurs, le vocatif semble avoir la prédilection de Goethe. Il l'emploie non seulement au début, mais dans tout le cours d'un poème; et il s'adresse non seulement à son amante, à Rome, à la société, aux divinités... mais il interpelle les pierres, les rues, les tavernes, les liens amoureux qui le retiennent captif. D'une manière générale, il tend à substituer à la troisième personne du récit la seconde, habituelle au dialogue. Quoi d'étonnant à ce qu'il recoure parfois au style direct ? Les reproches de Faustine (2), le discours d'amour (3), la conversation du poète et de l'esclave (4), celle des deux amants (5), les paroles de la Renommée et de l'Amour (6),

(1) I, II, III, XI, XII.
(2) VI.
(3) XIII.
(4) XIV.
(5) XVI.
(6) XIX.

tous ces exemples montrent que Goethe sait rompre à propos l'ampleur monotone de la narration.

L'inversion (1) sert également à donner aux débuts plus de vivacité. Goethe réserve des effets analogues pour la fin de ses poèmes. En un distique, en un vers ou un simple hémistiche, il ramasse une conclusion rapide qui, par sa brusquerie même, se détache de l'ensemble. C'est ainsi que l'idée de la première élégie est condensée dans ces derniers vers :

« Eine Welt zwar bist du, o Rom; doch ohne die Liebe
« Wäre die Welt nicht die Welt, wäre denn Rom auch nicht Rom (2). »

Cette vivacité s'accorde très bien avec la très grande simplicité de ton qui règne dans toutes les *Élégies romaines*. Un seul exemple : Goethe veut exposer la querelle de la Renommée et d'Amour; en un distique il annonce le sujet, puis il ajoute, pour introduire son récit :

« Wiszt auch ihr, woher es entsprang, das Beide sich hassen?
« Alte Geschichten sind das, und ich erzähle sie wohl. »

Ce dernier vers a une allure de bonhomie populaire tout à fait remarquable dans une œuvre classique (3).

Qu'on ne demande donc pas à ce style la pompe trop froide des longues descriptions ni la subtilité artificielle des figures de rhétorique. Le thème de Rome est par excellence descriptif et l'on sait quel parti certains écrivains en ont tiré. Goethe semble avoir redouté l'excès et recherché volontairement la sobriété la plus rigoureuse. Il est vrai qu'il a rarement cultivé la description et qu'il l'a de bonne heure reconnue très vaine. Il y a beaucoup de peintures

(1) IV, V, IX, XI, XV, XIX.
(2) Cf. également les élégies II, III, IV, V, VI, XII, XIII.
(3) Cf. une tournure analogue, V. Hugo, *Le Cimetière d'Eylau*, 8.

dans *Werther;* mais elles ont moins pour but d'évoquer des visions précises, bien qu'elles y réussissent souvent, que d'éveiller en nous ces émotions qui, sans cesse, circulent des choses au cœur de l'homme. Déjà dans ses *Lettres de Suisse* (*1re partie*), l'auteur refuse aux descriptions le pouvoir de suggérer à l'esprit une image ou même une simple idée des objets. Dans les *Lettres* et *Notes* d'Italie, les passages sont nombreux où il renonce à décrire. Il est curieux qu'au temps où il apprend à voir les choses, Goethe ne se soucie plus de les montrer dans ses ouvrages. Ou plutôt il abandonne les méthodes courantes. La description que j'appellerais volontiers sentimentale, la description objective et détaillée lui paraissent également insuffisantes. Il leur substitue d'abord une sorte de description scientifique. La 2e partie des *Lettres de Suisse* et les relations des voyages postérieurs en fournissent des exemples. Goethe ne cherche plus à faire un tableau complet ni même vivant : il fixe les traits essentiels, nécessaires dans le style le plus impersonnel possible. Ces notes lui rappelleront des souvenirs exacts, et les étrangers ne pourront les utiliser avec fruit qu'en présence des objets eux-mêmes ou qu'après les avoir vus de leurs yeux. Et c'est de ce principe qu'il faut partir pour comprendre le procédé poétique que Goethe inaugure dans les *Élégies romaines.* Il ne veut pas remplacer la vision directe, mais provoquer des associations d'idées : à cela le nom suffit, accompagné parfois d'un adjectif très simple.

Deux fois, la Ville éternelle se dresse devant le lecteur des *Élégies romaines.* Rien de plus banal que les mots dont se sert le poète. Dans la première élégie, il note : pierres, hauts palais, églises, ruines, colonnes; dans la quinzième : hautes façades, coupoles, obélisques. Mais qu'on prenne maintenant une description de Chateaubriand ou de Mme de Staël et qu'on en recueille le contenu substantiel : qu'y trouve-t-on autre chose que ces simples termes : pierres,

ruines, palais, etc.....? Seulement, leurs longs développements ennuient parfois, leurs couleurs brillantes ne peignent que des ombres confuses au prix de la réalité. Goethe ne pense pas que la poésie puisse rivaliser avec la peinture et, nous nous plaisons à reconnaître sur ce point l'influence de Lessing et de son *Laokoon* (1).

Les figures de style sont également rares dans les *Élégies romaines*. Nous avons déjà mentionné une forme d'anacoluthe. Goethe aime aussi la répétition qui consiste à introduire deux parties parallèles d'une phrase ou d'un vers par le même terme :

> « Bin ich endlich nicht jung, bin ich nicht einsam genug. »
> « Dir Hexameter, dir Pentameter,... (2). »

Il est probable que les modèles latins ont influencé le poète; mais il est certain qu'il obéissait aussi à un secret besoin d'harmonie et de rythme dans l'expression comme dans la pensée.

La figure poétique par excellence, c'est la comparaison. Tous les poètes en usent et ils la recherchent quand l'inspiration naturelle ne la leur suggère pas. Mais les bonnes comparaisons sont rares : pour être justifiées, elles doivent ou correspondre à un rapport réel des choses ou servir à expliquer un terme, à l'éclaircir tout au moins à l'aide d'une image plus familière, plus frappante. Aussi une sage critique a-t-elle pu à bon droit se défier de la comparaison et en condamner l'abus. Goethe observe à son égard une sévère mesure : dans les 460 vers des *Élégies romaines*, nous n'en relevons guère qu'une dizaine.

Deux sont empruntées à la mythologie grecque : l'épisode

(1) Il est bien entendu que, quand nous parlons de description, il s'agit seulement de paysages ou d'objets immatériels (œuvres d'architecture, etc.). Les scènes, au contraire, où l'homme intervient, sont fréquentes dans les *Élégies romaines*.

(2) XX, 20, 21.



homérique de Mars et de Vénus pris au filet de Vulcain (1), et l'histoire de Midas (2). Et sans doute elles conviennent tout à fait au ton général des *Élégies* et, bien que savantes, elles ne sont pas cherchées. Mais malgré l'art avec lequel Goethe les a mises en œuvre — surtout la première : c'est tout un tableau en quelques vers, aussi précis et plus court que dans l'*Iliade* — elles ont le tort d'être trop classiques. Habituelles à la poésie alexandrine et aux élégiaques romains, ce sont des ornements qui nous arrivent un peu défraîchis par un long usage. De même, quand Goethe nous montre les dangers des plaisirs amoureux sous la forme de « serpents venimeux parmi des roses (3) », ces restes d'allégorie, qui ne se décident pas à mourir, nous semblent très suspects. Érudites aussi, mais plus neuves, sont deux comparaisons qu'on pourrait dire historiques. L'une rapproche les discussions politiques qui assomment le poète dans son pays, de la scie qui poursuivait peu auparavant l'Anglais en voyage accueilli partout sur l'air de *Malbrough* (4). L'autre assimile les amants, qui implorent la faveur de toutes les divinités, aux Romains victorieux qui leur dressaient à toutes des autels (5). Cette dernière comparaison a le mérite de grandir la personnalité des amants et de prêter à l'amour le sérieux des desseins politiques.

Goethe prend aussi un certain nombre de comparaisons dans la nature et ce ne sont pas les moins frappantes. Les femmes « portent la fidélité », comme « elles portent leurs enfants, sous le cœur (6) ». L'amante, dans les premières années de sa vie, ne savait plaire à personne, pas même à sa mère : elle ressemble à la vigne dont « la fleur n'a ni forme

(1) XIX, 44-52.
(2) XX, 7-14.
(3) XIII, 6.
(4) II, 9-12.
(5) IV, 3-6.
(6) VI, 23-24.

ni couleur, mais dont le fruit, une fois mûr, ravit les hommes et les dieux (1) ». Peut-être Goethe doit-il à ses études de botanique cette rencontre si heureuse de son imagination. Mais les deux plus belles comparaisons des *Élégies romaines* viennent de l'image du feu. L'amour est un feu, que le soupçon jaloux peut un instant chercher à étouffer, mais qui se rallume toujours : « Le feu prend un éclat sombre et fume un court instant, quand l'eau qui tombe en torrent cache la braise ardente. Mais la flamme se purifie vite, elle chasse les vapeurs qui l'obscurcissent et, avec un éclat nouveau et plus puissant, elle jaillit brillante (2). » Ou bien, comme l'amante sait réveiller au matin le feu qui couve sous la cendre, elle sait faire renaître la passion qui s'apaise après la jouissance du plaisir (3).

La comparaison de l'amour avec une flamme est ancienne. Mais l'art de Goethe la renouvelle. Il ne se contente pas de répéter les formules de ses devanciers qui ont pu inspirer son imagination. Il compose un tableau à l'aide d'éléments variés: il le voit, et c'est sa vision qu'il confie à ses vers. C'est pourquoi il ne copie jamais et imite à peine. Ses comparaisons elles-mêmes sont la plupart du temps autre chose que de simples ornements du style. En rapprochant un fait, une situation, d'un fait ou d'une situation plus connus de la légende ou de l'histoire, le poète les fait mieux comprendre; en tout cas, il les rend plus naturels et en augmente la portée. En comparant une circonstance de la vie morale à une circonstance de la vie matérielle, il illustre par des images précises et vivantes le sentiment qui risquait de demeurer obscurément enveloppé dans les replis de l'inconscient.

Goethe tend donc à donner à son style une apparence concrète. W. Scherer, généralisant sans doute des observations de ce genre, a écrit que tout, dans les *Élégies romaines*,

(1) VIII, 5-6.
(2) VI, 31-34.
(3) IX.

était « scène et action (1) », et cette remarque est pleine de justesse. Parfois on oppose, au point de vue de la forme, la poésie lyrique de Goethe et celle de Schiller. On montre comment les plus belles pièces de ce dernier — la *Résignation,* par exemple — révèlent un tempérament dramatique. Il y a dans l'ensemble des divisions en actes et, à l'intérieur de ces actes, se dessinent nettement des scènes, et, dans ces scènes, rien de froid, rien d'immobile. Sans doute Goethe ne possède pas — au moins dans son âge classique — un tempérament dramatique aussi développé. Mais il a une qualité qui en fait partie : le don de la vue (2). On a dit que Schiller au théâtre apportait surtout l'instinct du mouvement et Goethe celui de la situation. Et, d'une manière générale, cela est vrai. Le caractère profond de l'âme de Schiller, c'est la tendance, l'effort qui se déploie. Ce que Goethe a surtout désiré, c'est voir. Tandis que Schiller voudrait agir sur le monde, Goethe cherche à le réfléchir en lui-même et à le reproduire dans ses œuvres. « Tout est scène » dans ses poèmes, écrit Scherer : c'est-à-dire qu'il y a mis des tableaux précis qu'il sait nous faire voir ; mais comme il a aussi, à son double titre d'artiste et de savant, un sentiment très vif de la vie, il ne perçoit pas et ne rend pas seulement les formes et les contours des objets, mais encore les mouvements qui les animent. D'une manière toute spontanée, les motifs de ses *Élégies romaines* se traduisent en scènes ; c'est ainsi que nous entendons l'amante reprocher sa conduite au poète, tandis que nous voyons l'attitude gênée de celui-ci. Quand Goethe veut dire son bonheur à Rome, il se transforme en suppliant et adresse une prière à Jupiter. Pour expliquer la réputation douteuse qui s'attache aux amants, il invente l'épisode de la Renommée et d'Amour : nous assistons à la querelle, nous voyons ses débuts et ses conséquences. Mais cette puissance créatrice

(1) *Lit. Gesch.*, S. 550.
(2) Cf. R. M. MEYER, *Goethe Jahrbuch*, XIV, 1893 (*Goethes Art zu arbeiten*).

n'aurait guère lieu de surprendre, si elle se bornait à ces scènes générales dont les modèles se trouvent un peu partout. Il faut la rechercher jusque dans le détail pour l'estimer à son juste prix. Scherer cite comme exemple typique la courte élégie où le poète dédie son œuvre aux Grâces (1). « Là, il représente, écrit cet auteur, en quatre distiques, sept dieux et déesses avec une sûreté et une vérité telles dans la caractéristique, il emploie des moyens si purement poétiques, il précise si bien par des verbes, par des images actives, leur âme et leur physionomie tout à la fois, il les rend si vivants pour l'œil, qu'il est clair que c'est moins Properce qu'Homère qui a consacré son art ; de même c'est la théorie poétique de Lessing et de Herder, tirée d'Homère, et qu'il s'était assimilée dans sa jeunesse, qui rejoint ici les plus riches expériences plastiques et organise avec un art sans égal la plus digne des matières (2). » Cet exemple fort bien choisi est loin d'être unique. Faut-il citer les quatre tableautins de la troisième élégie ? « ...Héro jette un regard à Léandre parmi la fête bruyante : vite l'amant se précipite tout brûlant dans le flot nocturne,... » et voilà résumé en deux vers inoubliables un long épisode de l'*Anthologie*. Les scènes d'amour sont tout aussi évocatrices, soit que le poète nous dise la tête bouclée reposant sur son bras ou la main de l'amante endormie conservée dans sa main. Scherer a raison de prétendre que Goethe a eu pour maître véritable en ce genre Homère, et qu'il a bien profité des leçons de la critique allemande. Lessing, en particulier, dans son *Laokoon*, insistait sur ce point, que très souvent Homère, au lieu de peindre une scène achevée, montre comment elle se constitue. De même Goethe ne présente pas Hercule et Omphale, par exemple, une fois métamorphosés par Amour, il déroule la métamorphose sous les yeux du lecteur (3).

(1) XI.
(2) *Loc. cit.*
(3) XIX, 25-30.

C'est cet idéal plastique et vivant que Goethe entend réaliser dans les *Élégies romaines;* nous n'avons voulu, dans cette longue analyse, que signaler les moyens par lesquels il arrive, dans la matière inconsistante et rebelle de la langue, à sculpter des formes, à rendre des expressions et des mouvements.

* * *

## Le travail de la forme

Sans doute, la nature et l'étude avaient préparé Goethe à être un merveilleux artiste de la forme. Mais il n'a pas atteint la perfection sans efforts. Les *Élégies romaines,* telles que nous les lisons aujourd'hui, sont loin d'être ce qu'on appelle d'ordinaire un premier jet. Les variantes (1) des divers manuscrits ou des premières éditions témoignent du travail qui les a amenées à leur état définitif. Il ne saurait être question de commenter tous ces documents : plus d'une fois, Goethe a changé un mot, un vers pour des raisons d'ordre purement prosodique; d'autres fois, aucune considération prosodique, linguistique ou stylistique ne semble motiver le changement; il répond à un besoin secret de l'artiste, et nous ne parvenons pas toujours à nous l'expliquer. Les cas mêmes qui relèvent de notre étude sont fort nombreux. Nous les groupons en classes, nous contentant, pour chaque classe, de donner un ou deux exemples caractéristiques.

Avant d'entrer dans le détail du texte, il faut remarquer qu'il n'a plus tout à fait son ampleur originale. Goethe a fini par arrêter à 20 le nombre des *Élégies romaines* lors de la publication dans les *Heures* en 1795. Primitivement, il y

(1) Imprimées en partie par G. v. Löper, *Weim. Ausg.*, I, 1, 411-424.

en avait au moins 24 (1). La première des élégies supprimées vante l'inutilité du luxe en amour; la deuxième est une déclaration de guerre enflammée aux maux physiques qui, dans les temps modernes, accompagnent trop souvent les plaisirs amoureux; les deux autres sont des priapées dans le goût antique. Goethe renonça à les publier pour ne pas effrayer le public des *Heures ;* les conseils de Herder eurent leur part dans cette détermination, tandis que Schiller se montrait moins timide. Il est vrai que la deuxième de ces élégies, par un réalisme abusivement médical, et la quatrième, par une obscénité très grosse, sortent des limites du bon goût (2).

Le souci de ne pas blesser la pudeur d'un public peu ou point habitué à la forte nourriture des poètes anciens a aussi inspiré plusieurs variantes importantes. Ainsi Goethe, après avoir raconté qu'à Rome, pendant le jour, il feuillette les vieux ouvrages, déclare que, les « nuits, Amour lui fournit d'autres occupations (3) ». Primitivement, il avait écrit, avec moins d'ambages : « Mais la nuit, j'ai volontiers mes mains à un autre endroit. » Cérès, amoureuse de Jason, a « cédé à un héros (4) »; d'abord elle s'était « couchée sur le dos ». De même les dieux déclarent qu'il est bon « de reposer sur le sein » de Vénus (5); à l'origine, ils préféraient reposer « entre ses cuisses ».

Goethe s'efforce également de garder la justesse du ton. L'inspiration a ses défauts que la réflexion doit ensuite corriger. Le poète fait, dans la deuxième élégie, l'éloge de son amante; il vante son indifférence pour les futilités de

(1) Les quatre élégies non publiées se trouvent dans le manuscrit du sigle H 51, tandis que le manuscrit des *Heures* porte le sigle H 50; communiquées par LÖPER, *loc. cit.*

(2) Une trace de ce réalisme trop antique est restée dans un vers de l'élégie XIX (60), où sont énumérés des exemples de perversion amoureuse.

(3) V, 5.

(4) XII, 24.

(5) XIX, 48.

la politique et les cancans du monde; voulant montrer à quel point elle vit pour l'amour et rien que pour lui, il ajoutait d'abord: « Elle s'inquiète à peine du nom de l'homme auquel elle s'est donnée! » Exagération manifeste, qu'il remplace dans la rédaction définitive par ce trait plus vraisemblable et plus humain : « Elle s'inquiète avec empressement des désirs de l'homme auquel elle s'est donnée (1). » Tantôt Goethe supprime un passage que la délicatesse de son cœur a dû réprouver à la lecture. C'est ainsi que, dans la deuxième moitié de la dix-huitième élégie, il explique pourquoi Faustine fait son bonheur. Primitivement, au vers 9 succédait un distique dont l'hexamètre marquait une restriction préliminaire peu flatteuse : « Elle pourrait être plus belle, plus intelligente, de plus haute naissance... » Tantôt il renonce à des termes ou à des tournures, sans doute parce qu'ils sont trop familiers et par suite déplacés. Par exemple l'expression : « quand le sommeil la surprend (2) », a remplacé cette autre : « quand mon petit trésor (*Schätzchen*) s'endort ». On attribuera au même souci de rester dans le ton dominant de l'œuvre, la suppression en deux passages (3) du pronom indéfini « man », qui a une allure lâche et imprécise, et l'introduction de la tournure passive.

Mais, d'une manière générale, c'est pour donner à sa langue et à son style les caractères typiques déjà étudiés que Goethe polit et repolit ses poèmes. Il substitue couramment le singulier au pluriel venu d'abord sous sa plume :

« Kirch' und Palast » au lieu de « Paläst' und Kirchen (4). »

(1) V, 20.
(2) V, 14.
(3) XIII, 8; X, 4.
(4) I, 9.

Notons aussi le changement d'une forme longue en une forme brève :

« je » au lieu de « jemals » (1)
« Mauern Rom's » au lieu de « Mauern von Rom (2). »

De même Goethe supprime très souvent l'article. Le désir de mettre en relief un terme important au début ou à la fin de la proposition ou du vers explique aussi un grand nombre de variantes. Citons entre autres exemples :

« So erzeugte die Söhne sich Mars »
au lieu de :
« So erzeugte sich Mars zwey Söhne » (3)
« Eine Welt zwar bist du, o Rom »
substitué à :
« Zwar du bist, o Rom, die Welt »
qui, lui-même, avait remplacé :
« Zwar du bist die Welt, o Rom (4) »

La recherche du terme propre est un des soucis constants du poète. Ainsi, pour parler du « bois sacré » de l'Ida, il avait d'abord employé le mot « Wald », qu'il remplace par celui plus précis de « Hain (5) ». De même « dem schrillenden Felsen », où le terme de « schrillen », en parlant d'un rocher, est évidemment inexact, devient :

« ... dem schallenden Felsen... (6) »

qui est habituel. Parfois Goethe n'a pas trouvé du premier

(1) XII, 9.
(2) XII, 12.
(3) III, 17.
(4) I, 13.
(5) III, 10.
(6) XX, 19.

coup la substitution heureuse. Il a dû se corriger deux fois avant d'arriver à l'expression satisfaisante. Ainsi, à propos de la déesse Occasion qui agace les paresseux, il avait d'abord écrit :

« Schlummernde necket sie lang... (1). »

L'adverbe lui paraît impropre. Et de fait, comment une action de la déesse sans cesse en mouvement saurait-elle durer longtemps? Il lui substitue «viel», et ce n'est qu'après avoir essayé cet intermédiaire incolore et imprécis qu'il trouve le mot juste « stets » qui marque la répétition incessante d'une action. Il arrive aussi qu'un terme qui peut convenir d'une manière absolue à un autre terme auquel il se rapporte, ne corresponde pas à l'idée générale du passage. C'était le cas dans :

« ... dringt prasselnd die Flamme hinauf (2). »

Goethe veut dire que la flamme, un instant étouffée sous la fumée, la chasse bientôt et en ressort avec un nouvel éclat. On comprend qu'il devait préférer à « prasselnd », qui désigne le crépitement du feu, « leuchtend », qui signifie « brillant ».

Goethe s'efforce aussi de découvrir le terme le plus expressif. C'est ainsi qu'à la première version :

« Blonde Flechten, ihr habt, römische Ketten, mich nun. »

où le verbe « haben », quoique pris dans son sens étymologique fort de « retenir », risque de passer inaperçu, il substitue celle-ci :

« Und umwunden bin ich, römische Flechten, von euch (3). »

(1) IV, 22.
(2) VI, 34.
(3) IV, 32.



où le nouveau verbe est à la fois plus pittoresque et plus fort. La nouvelle forme évite également une apposition dure et presque maladroite.

Le poète ne se contente pas de substituer un terme à un autre : il lui arrive d'ajouter véritablement un terme et par là même une idée nouvelle; il lui suffit pour cela de raccourcir par un moyen quelconque le reste du vers. Par exemple, parlant de la flamme qui chasse la fumée, il avait d'abord dit :

« ... sie jagt die Dämpfe von hinnen. »

En supprimant l'adverbe de lieu inutile, il arrive à la forme :

« ... verjagt die trübenden Dämpfe (1), »

qui ajoute un qualificatif approprié. De même le poète, qui n'a pas encore découvert le temple d'Amour, se compare à un voyageur; ce voyageur, il en fait d'abord un homme consciencieux « qui profite de son voyage » :

« ... der eine Reise benutzt. »

Cette formule incomplète devient :

« ... sich auf der Reise beträgt »

moins expressive encore. Finalement Goethe revient à sa première idée, mais la précise par un adverbe dont le sens est capital dans la proposition :

« ... schicklich die Reise benutzt (2). »

Ajoutons enfin quelques cas où des raisons de pure

(1) VI, 33.
(2) I, 10.



euphonie doivent avoir causé les variantes du texte. Un pentamètre (1) commençant par ces mots :

« Dich Aurora, hat... »

suivait un hexamètre dont le début était :

« Dich, Aurora,... »

Pour échapper à la répétition, Goethe a modifié le pentamètre de la manière suivante :

« Hat, Aurora, dich... »

Il semble éviter aussi avec soin la rencontre de deux groupes atones en « —en », bien qu'ils lui permettent de composer un dactyle très pur :

« Menschen und Götter entzückt »

au lieu de :

« Götter und Menschen entzückt (2) »

« Ruhet und drucket den Arm »

au lieu de :

« Drucket ruhend den Arm (3). »

Pareillement Goethe supprime le choc désagréable à l'oreille de deux sons en « ir » :

« Gerne denk'ich mir dich als ein... »

au lieu de :

« Gerne denk'ich in dir mir ein... (4) »

ou la rencontre de deux homonymes :

« Wenn das Volk... » au lieu de : « dasz das Volk... (5). »

(1) XIII, 34.
(2) VIII, 6.
(3) XIII, 38.
(4) VIII, 4.
(5) VI, 3.



Inversement il paraît avoir voulu produire, au moins une fois, un effet d'harmonie imitative. Ayant d'abord écrit :

« (Hermes) Wendet zur Seite den Blick schalkhaft und zärtlich zugleich (1). »

il remplace « schalkhaft » par « schalkisch », portant ainsi de quatre à cinq le nombre des sons « i » dans le vers. Ne peut-on voir, dans la profusion de ce son caractéristique du rire, l'expression d'un esprit moqueur et sarcastique?

Ces quelques exemples montrent avec quel soin Goethe a travaillé la langue et le style des *Élégies romaines* jusque dans les plus minutieux détails. Il a su composer difficilement des poèmes faciles, et c'est une haute leçon de conscience artistique que donne l'étude de ses patients efforts (2).

(1) XI, 8.

(2) On attendrait ici un chapitre sur la prosodie. — Il nous a semblé d'un médiocre intérêt de faire la statistique des cas où Goethe, par exemple, a allongé une syllabe brève ou employé la césure penthémimère. Le poète lui-même, dans une conversation avec Eckermann (25 févr. 1824) a signalé la véritable question à traiter : l'influence secrète du mètre sur le sentiment que provoque en nous un sujet déterminé. Écrites en petits vers, les *Élégies romaines* seraient effrontément érotiques : elles doivent, au contraire, leur noblesse et leur sérénité réelles à l'emploi de l'hexamètre épique. — Pour qui ne veut pas se payer de mots, il y a là un problème musical et psycho-physiologique qui dépassait notre portée et le cadre de cette étude.

# CHAPITRE VI

## CONCLUSION — ANTIQUITÉ ET CLASSICISME

---

Un critique a écrit que les *Élégies romaines* sont « foncièrement antiques » (1), et c'est l'idée qui doit aussi résulter de toute notre étude. Mais cette œuvre n'est pas un pastiche. Le sujet sort de la vie même de l'auteur; la forme est inspirée des principes de l'art antique, sans copier pourtant les modèles antiques. Comment expliquer cette originalité réelle en dépit des apparences? C'est que Goethe, en Italie, s'est mis définitivement en communion avec l'art et avec l'âme de l'antiquité. Affranchi du christianisme, il renoue la chaîne qui lie l'homme à la nature et surmonte la sentimentalité maladive de cette religion pour établir en lui le règne de la raison. L'amour réaliste qu'il chante est un culte rendu à la Vénus de Sophocle ou de Lucrèce; dans Rome, qu'il célèbre, il a trouvé la clarté, la force et l'harmonie intérieures, toutes les qualités antiques par excellence. Il a également déchiffré l'énigme de l'art grec, œuvre à la fois de raison et d'imagination. Car c'est la raison qui assigne son but à l'art, et c'est l'imagination qui lui découvre, sous les fluctuations éphémères de la réalité, le monde vrai des types éternels qu'il a justement pour mission de reproduire. Quant à la forme, elle doit donner à l'œuvre la vie, condition de toute beauté. Cet idéal esthétique fut-il vraiment celui des anciens? Goethe le pensait.

(1) O. Pniower, dans son jugement sur les conclusions du travail de Bronner, *Jahresb. f. n. d. Lit. Gesch.*, 1893, IV, 8 c., 18.



Mais il l'a conquis par tant d'efforts, il l'a cultivé avec tant de ferveur, qu'il lui appartient en propre. N'est-ce pas là un titre suffisant à l'originalité? Ajoutons qu'il y avait à introduire la technique antique dans la langue allemande, « cette matière détestable, poison de la vie et de l'art » (1), une redoutable difficulté. Les *Élégies romaines* ne seraient-elles qu'une traduction, qu'elles n'en auraient pas moins une rare valeur.

Cet accord sur les principes de l'art, légitime non seulement l'emploi de la technique antique, mais aussi celui de la mythologie. Pour Goethe le panthéon des Grecs est la première création de leur génie national ; les dieux, des types achevés d'humanité ; l'Olympe, un monde où se reflètent, dans toute leur pureté, les traits essentiels du nôtre. D'un autre point de vue, ce sont des formes générales qu'a éprouvées la pratique assidue d'artistes d'élite et qu'il n'est ni possible ni même désirable de changer. Le poète y puise d'habitude des sujets de comparaisons pour éclairer un cas particulier: tels les exemples d'amours héroïques ou de châtiments divins, l'épisode d'Ariadne et de Thésée, celui de Mars et de Vénus, l'histoire de Midas. Goethe enrichit même la mythologie : il constitue de toutes pièces une déesse Occasion qui est mieux qu'une allégorie d'érudit, et il invente une querelle d'Amour et de la Renommée qui illustre de la manière la plus saisissante une pensée abstraite. Il est vrai que sa conception, par certains côtés religieuse, de l'amour, le rapprochait des Grecs qui, dans leurs mystères, avaient célébré Aphrodite et Dionysos : quoi d'étonnant à ce qu'il emprunte ou imite leurs symboles qui recélaient pour lui des vérités profondes? D'autre part, Rome, théâtre de ses poèmes, était pleine de souvenirs de l'époque où il était « plus aisé de rencontrer un dieu qu'un homme ». Quand Goethe parle de ses murs sacrés,

(1) Goethe, *Venetianische Epigramme*, 29.

ce n'est pas une simple figure de style : cette ville, où il se découvrait lui-même, il la révérait comme le croyant son Dieu; et sa prière à Jupiter exprime une reconnaissance sincère. Ces raisons expliquent qu'il ait su rendre vivants les personnages et les scènes de la mythologie dont l'emploi, d'habitude, donne aux œuvres des modernes un aspect si froid et même si faux.

Si les *Élégies romaines* sont antiques, nous pouvons dire qu'elles sont également classiques. Au moins ne trahissons-nous pas la pensée de Goethe en identifiant ces deux termes. Mais on voit qu'il y a des degrés dans le classicisme. Un moderne peut approcher de l'art grec sans l'atteindre; il peut le faire revivre véritablement; il peut même, parfois, exagérant ses principes, dépasser l'antiquité elle-même. Il semble que Goethe ait parcouru ces trois stades et que les *Élégies romaines* correspondent à celui du juste milieu. Il serait exagéré de prétendre que le séjour en Italie ait renouvelé complètement l'idéal artistique de Goethe, et que la première œuvre qu'il compose à son retour soit sans comparaison avec ses aînées. *Iphigénie, Le Tasse, Werther* même sont déjà classiques en quelque mesure. Mais l'apparence, même dans les drames, ne peut faire oublier le sujet trop purement « sentimental » au sens où Schiller a défini ce terme. Si maintenant nous considérons l'*Achilléide,* par exemple, nous devons avouer que Goethe a passé le but en voulant mieux le toucher. A l'*Achilléide* il manque la vie, parce que le poète n'y a rien mis de son cœur. C'est l'artiste seul qui joue avec la forme pure, et ce qu'il produit est une espèce de reconstitution archéologique qui le dégoûte lui-même. Plus tard il fait servir la forme antique moins à exprimer le monde concret que le monde de sa pensée. Les mots ne recouvrent plus des objets ou des phénomènes de la nature, mais des concepts ou des visions intérieures. C'est toujours la même technique que Goethe emploie; mais il est obligé d'en exagérer la portée. La

langue devient abstraite, le style symbolique, et l'expression, plastique encore à la surface, mais cessant de recéler une image sensible, perd tout caractère poétique. Entre les deux périodes se placent les années heureuses qui virent éclore les *Élégies romaines* (1). Ici l'accord est aussi complet que possible entre la matière et la forme; et comme le poète voit les personnages et les scènes qu'il évoque dans son imagination, il arrive aussi à les faire voir en un relief saisissant. C'est pourquoi dans l'œuvre de Goethe et même dans la littérature moderne, nous donnons une place à part à ces poèmes, fruits d'un long culte d'hellénisme, d'une disposition naturelle rare, d'une volonté artistique unique (2).

(1) Auxquelles nous joignons volontiers *Hermann et Dorothée.*

(2) A la fin de ce travail, et pour justifier une admiration qui peut paraître excessive, citons une seule autorité : celle du poète qui a le mieux connu Goethe : Schiller. Dès les premiers jours il considéra les *Élégies romaines* comme une œuvre unique du « bon génie poétique » (Lettre à Goethe du 28 octobre 1794). Dans son traité *du Naïf et du Sentimental,* il les a appelées à la fois « poétiques, humaines et naïves ». A qui connaît la valeur de ces termes dans la langue de Schiller, il semble que la mesure des éloges soit épuisée. Mais plus tard encore, quand Goethe eut enrichi la collection de ses œuvres classiques, Schiller lui écrivait le 20 février 1802 : « J'ai lu ces jours-ci vos *Élégies* (et vos *Idylles*) et je ne puis vous dire de quelle vie nouvelle et intense je me sens remué et ranimé au contact de ce véritable génie poétique. Je ne sais rien de plus haut même dans votre œuvre; jamais vous n'avez exprimé votre personnalité et le monde d'une manière plus pure et plus complète. »

---

# APPENDICE

## HISTOIRE DES ÉLÉGIES ROMAINES (1)

---

Dans ses lettres au duc de Weimar et à Herder, de la fin de l'année 1788 et du début de l'année 1789, Goethe signale, sans aucun détail, des *Erotica* qui renferment le premier germe des futures *Élégies romaines ;* le terme d' « Élégie » lui-même se rencontre pour la première fois dans les lettres au duc du mois d'avril 1789.

Or Goethe a quitté Rome le 23 avril 1788 pour rentrer à Weimar le 18 juin de la même année. W. v. Humboldt (2) avait déjà remarqué que les lettres d'Italie ne laissent supposer en aucune manière que le poète ait travaillé à des élégies avant son retour en Allemagne. Il faut pourtant noter que le manuscrit de vingt élégies livré à l'impression en 1795 et écrit par Goethe, porte à la page 21, au-dessous du titre *Erotica romana* (barré et remplacé par celui de *Elegieen*) la mention « Rom, 1788 », et que, dans une lettre du 4 juillet 1791, le poète parle à son éditeur Göschen d'un petit livre d'élégies composé à Rome.

Comment concilier ces divers témoignages? Remarquons d'abord que le silence de Goethe en Italie ne prouve nullement qu'il n'y ait pas commencé une œuvre poétique. Et surtout il convient de ne pas exagérer la rigueur de

(1) Nous avons cru devoir rejeter à la fin de notre étude cette question de pure érudition, d'ailleurs d'un intérêt fort restreint, mais qui a suscité de la part des critiques allemands de longues et violentes controverses.

(2) *Ges. Werke,* 2, 215.

pareils documents. Ainsi Goethe, faisant paraître (1) la treizième élégie au mois de juin 1791, l'accompagne de la mention « Rom, 1789 » qui contient une erreur évidente soit de date, soit de lieu, puisqu'il a quitté Rome en 1788. A la lettre à Göschen, comme à la chronologie des œuvres par Riemer-Eckermann (2), on peut objecter la chronologie que Goethe a lui-même établie sous le titre de *Selbstanzeigen* et qui, sous la rubrique 1790, range, entre autres travaux, les *Élégies romaines* et les *Épigrammes vénitiennes.* N'oublions pas surtout que, d'après Goethe lui-même, sa véritable muse fut Christiane Vulpius, rencontrée à Weimar au mois de juin 1788. « Une heureuse liaison domestique, écrit-il dans les *Annales* de 1790, me donna le courage et le goût d'élaborer et de rédiger les *Élégies romaines.* Je me mis aux *Épigrammes vénitiennes* immédiatement après. » Dans la *Campagne de France,* il dit qu'après le retour d'Italie, « dans la solitude des bois et des jardins, dans les ténèbres de la chambre noire, il aurait vécu tout à fait solitaire, si une heureuse liaison domestique n'avait su le charmer et le réconforter dans cette période étrange ». Les *Élégies romaines,* les *Épigrammes vénitiennes* sont de cette époque.

Ces textes, mieux que des dates suspectes ou des indications hâtives, apportent des témoignages dignes de considération. Si l'on prend maintenant les lettres de Goethe au duc Charles-Auguste et à Herder pendant l'automne de l'année 1788 jusqu'au début de l'année 1790, on suivra le poète dans son travail. Il se met à la tâche après avoir terminé l'*Apothéose de l'Artiste* au mois de septembre 1788 et la poursuit activement durant toute l'année 1789. Ni le *Fragment de Faust* qu'il rédige, ni le *Tasse* qu'il achève ne l'en détournent. Un passage d'une lettre au duc (3)

(1) *Berliner deutsche Monatsschrift,* II, 185.
(2) Hempel, 36, 679.
(3) 10 août 1789.

montre qu'il porte à l'œuvre nouvelle un intérêt beaucoup plus vif qu'au drame, dont l'inspiration lui devenait de jour en jour plus étrangère. Les mois d'avril et de mai de l'année 1789 semblent avoir été les plus féconds (1). Il lit quelques élégies à Wieland qui les juge avec intelligence et bienveillance. Le 20 novembre 1789 Goethe mande au duc : « Si vos rêves, comme vous m'écrivez, ont un contenu héroïque et philosophique, les miens sont actuellement tout à fait érotiques et philosophiques, et n'en sont pas plus désagréables. » Le début de l'année 1790 voit s'achever l'œuvre, comme le prouvent deux lettres du 3 avril à Herder et au duc : « Mes élégies sont finies, écrit-il au premier; il n'y a plus trace de cette veine en moi. Par contre, je vous apporte un livre d'épigrammes qui, je l'espère, sentiront la vie. » Et au second : « Mes élégies ont atteint leur total le plus élevé et le petit livre s'arrêtera là. Par contre je rapporte un *libellus epigrammatum* qui aura, je l'espère, votre approbation. »

Cependant, ce simple exposé des documents originaux ne permet pas encore de dater l'œuvre, ou du moins de déterminer, avec une certitude absolue, le moment précis où Goethe l'a conçue, ni de refaire l'histoire des *Élégies romaines*. Sur le premier point la question se pose de la manière suivante : Goethe a-t-il commencé les *Élégies romaines* en Italie ou seulement après son départ ? La majorité des documents confirment la deuxième hypothèse, mais n'excluent pas nécessairement la première. N'est-il pas possible de tirer de leur silence apparent des signes favorables à une conclusion différente ? N'est-il pas permis, en outre, de retrouver, avec quelque vraisemblance, l'état primitif de ces poèmes ? Goethe ne semble-t-il pas nous mettre sur la voie, quand il date son manuscrit de Rome 1788; quand il donne à sa maîtresse le nom italien de Faustine, ne fait-il pas

(1) Cf. lettres au duc du 9 avril et du 12 mai.

allusion à un épisode précis de sa vie romaine, qu'il a commencé à exprimer en vers à Rome même? Enfin n'emploie-t-il pas toujours, à propos de ses élégies, des expressions comme « élaborer, rédiger » (*ausarbeiten, redigieren*) qui supposent l'existence d'une première ébauche quand il s'est mis à la tâche à Weimar?

H. J. Heller (1) a d'abord tenté, en 1863, de formuler une hypothèse vraiment critique. L'année suivante apportait une réfutation très acerbe de Düntzer (2). Trente ans plus tard, Fr. Bronner (3) de Vienne produisait une théorie radicalement opposée, en un point, à celle du premier.

Heller est surtout frappé du ton antique des élégies. Aussi recherche-t-il dans les littératures classiques, chez les élégiaques romains en particulier, les modèles de Goethe et il trouve entre le poète moderne et ses devanciers une ressemblance si étroite, qu'elle ne peut s'expliquer que par une étude très attentive et une imitation très exacte. Rome lui paraît le seul lieu convenable pour un tel travail. C'est donc à Rome, au commencement de l'année 1788, que Goethe a conçu et esquissé son œuvre; l'enthousiasme qu'éveillent en lui les élégiaques romains lui inspire le désir de rivaliser avec ces modèles; et de même, que la lecture de l'*Odyssée* à Naples et en Sicile lui suggère un drame dont il écrit aussitôt quelques scènes, de même durant son second séjour à Rome, étudiant Properce et Ovide, il s'exerce à les imiter. D'ailleurs, le nom de Frédéric II, cité dans la dixième élégie, permet de dater au moins ce poème avec certitude: Goethe apprit à Rome la mort du roi de Prusse, et c'est sous le coup de cette nouvelle qu'il a rangé le grand roi dans une galerie de héros amoureux, où il semble quelque peu déplacé. De quelle nature ont été ces premiers essais? Les travaux de

(1) *N. Jahrb. f. Phil. u. Päd.*, Bd 88 : *Die antiken Quellen von Goethes elegischen Dichtungen.*

(2) *Ibid.*, Bd 90 : *Goethes elegische Dichtungen in ihrem Rechte.*

(3) *Ibid.*, Bd 148 : *Goethes römische Elegieen und ihre Quellen.*

prosodie et de métrique qui occupèrent Goethe et Moritz à Rome ne peuvent s'entendre uniquement des iambes d'*Iphigénie :* la pièce fut rapidement achevée et le mètre iambique n'offrait plus au poète, déjà exercé, de difficultés réelles. Il ne peut donc s'agir, quand Goethe parle des leçons que lui donnait Moritz, que de l'hexamètre, nouveau pour lui, et dont la mesure est, en allemand, fort délicate. Goethe veut surtout acquérir plus de dextérité dans l'emploi d'une forme antique qui le séduit : l'invention devient secondaire; il se contente de traduire ou de transposer les passages les plus caractéristiques de ses lectures, sans songer à composer un ensemble. Un exemple au moins prouve la vérité de cette hypothèse : c'est la traduction des distiques d'Ovide gémissant sur les douleurs de l'exil, qui se trouve à la fin du *Deuxième séjour à Rome*. Ce qui devait plus tard devenir les *Élégies romaines* n'a donc été à l'origine, c'est-à-dire en Italie, qu'un exercice de versification du même genre que la traduction de *Reineke Fuchs*. Mais, sans la liaison avec Christiane Vulpius, ces matériaux seraient sans doute restés sans emploi. Christiane a été la muse qui, allumant au cœur de l'homme une ardente passion, a donné au poète le désir et la force d'assembler ces éléments épars, de les animer d'une inspiration unique et sincère. Une érudition très approfondie permet à Heller, dans sa série d'articles, d'indiquer les « sources antiques » de Goethe, tandis que, grâce à une observation très attentive, il reconstitue la composition de chaque élégie, en discerne les éléments primitifs et la manière dont l'auteur les a réunis avec plus ou moins d'adresse. Ajoutons que Goethe n'a pas épuisé, dans ses *Élégies romaines,* toute sa provision de traductions et d'adaptations : le reste est passé dans les *Épigrammes vénitiennes,* ce qui explique la parenté de ces deux œuvres contemporaines et que Goethe nomme presque toujours ensemble.

Telle est, dans ses grandes lignes, la théorie de Heller.

Seule elle lui semble capable d'expliquer pourquoi Goethe a placé à Rome un épisode de Weimar, ainsi que la présence, dans les *Élégies romaines,* de motifs ou d'épisodes entièrement fictifs : la scène de jalousie (1), par exemple, ne se comprend pas sans les modèles romains. D'ailleurs Heller ne prétend en aucune façon rabaisser le mérite de Goethe. Au contraire, il met à diverses reprises le lecteur en garde contre une fausse interprétation de sa théorie, donne souvent ses citations latines ou grecques comme des rapprochements possibles, non comme les sources certaines d'une imitation directe, et exprime, en concluant, son admiration pour la poésie de Goethe. En réalité, cet enthousiasme tardif se concilie mal avec le procédé de travail que le critique assigne à son auteur. Une œuvre ainsi construite est difficilement originale et dépasse à peine la sphère de la poésie érudite. C'est en ce sens que Düntzer répondit au critique berlinois. Nous n'insisterons pas sur cette réponse ni sur la réplique de Heller. Dès les premiers mots, Düntzer donne à la discussion un ton hautain et agressif qui n'est pas celui de l'impartialité scientifique; fort de sa réputation, il accable son adversaire de tirades pleines d'orgueil et de mépris, qui, souvent, ont le tort de ne rien réfuter et de prouver très peu. Heller a sans doute raison quand il signale le dépit de Düntzer en face d'une théorie nouvelle qu'il voudrait avoir lui-même inventée. Mais il faut avouer qu'il ne s'élève guère lui-même au-dessus de son contradicteur (2). Au mépris injustifié il oppose une ironie facile qui va jusqu'à s'exercer parfois en distiques d'un goût douteux ! Ses articles ne sont plus qu'un long panégyrique de ses idées, et dans les objections les mieux fondées il ne trouve qu'une confirmation éclatante de sa théorie. En réalité, ces débats n'ont qu'un intérêt polémique et obscur-

(1) VI.

(2) *N. Jahrb. f. Phil. u. Päd.,* 1865, Bd 92 : *Goethes Elegieen und Epigramme und ihre Erklärer.*

cissent plutôt le problème. Sachons gré pourtant à Düntzer d'avoir voulu, comme l'annonce le titre de son article, rétablir les Élégies « dans leur droit » d'œuvre originale. Il s'interdit d'ailleurs toute hypothèse positive : il se contente de placer la composition de ces poèmes dans les mois qui vont du printemps 1789 à celui de l'année 1790, et d'accorder une influence indéniable aux modèles anciens, sans dire en quoi elle consiste.

Bronner entreprend de réfuter les deux points principaux de la théorie de Heller et de leur substituer des hypothèses indiscutables. Sur un ton plus doctrinal et avec une érudition plus poussée, s'il est possible, il montre d'abord que Goethe, loin d'avoir voulu rivaliser en aucune manière avec les élégiaques romains à Rome, ne les y a même pas lus. Pour cela il s'appuie sur un passage d'une lettre à Knebel, du 25 octobre 1788, où Goethe, revenu en Allemagne, remercie son ami de lui avoir procuré le « trio des poètes » (*das Kleeblatt der Dichter*). Il s'agit évidemment des élégiaques romains dont les œuvres se reliaient d'ordinaire ensemble. D'autre part, le *Carnet de Rome* (1) ne parle pas d'un pareil achat. Goethe ne possédait donc pas les élégiaques à Rome; par suite il ne les y a pas lus. Un passage du *Voyage en Italie,* à la date du 18 août 1787, confirme ce témoignage : « Moritz étudie actuellement les antiquités. Nous allons nous promener le soir et il me raconte le sujet de ses méditations de la journée, ce qu'il a lu dans les auteurs; et ainsi se comble cette lacune que mes autres occupations me forceraient de laisser subsister et que je ne pourrais remplir que plus tard et avec peine. » C'est dire assez — si les auteurs en question sont les poètes classiques, comme le contexte permet de l'affirmer, — que Gœthe ne les connaissait que d'une manière indirecte : comment donc se serait-il mis à leur école? A ces arguments

(1) *Römisches Notizbuch,* in *Schriften der Goethe Gesellschaft,* 2, 402.

particuliers, dont la rigueur est à peine apparente, on en préférera peut-être un autre, de portée générale, que Bronner oppose à M. Lichtenberger. Ce dernier accorde quelque vraisemblance à la théorie de Heller. « Il paraît plus naturel, écrit-il (1), qu'un poète d'intuition comme Goethe ait dépeint la beauté de Rome au moment où il la contemplait, plutôt que d'après des réminiscences souvent trompeuses. Nous trouvons d'ailleurs dans les élégies des peintures analogues à celles de ses lettres d'Italie : n'est-il pas vraisemblable que ces traits communs appartiennent à la même date et que Goethe traduit en vers ce qu'il vient d'exprimer en prose ? » A quoi Bronner répond par un passage d'une lettre à Schiller où Goethe témoigne d'une pratique artistique opposée : « Je ressens encore d'une manière très curieuse l'effet de mon voyage. Les matériaux que j'ai ramassés chemin faisant ne peuvent trouver d'emploi, et je suis hors d'état de faire quoi que ce soit. Je me rappelle avoir autrefois ressenti le même état, et plusieurs cas, plusieurs circonstances m'ont appris que des impressions doivent exercer longtemps en moi une action secrète, avant de s'assujettir au travail poétique. » La réplique (2), placée sous la plume de Goethe, nous semble très favorable à la thèse de Bronner.

Quant à l'état primitif des *Élégies romaines*, il faut se le représenter comme un ensemble de ces *Erotica* dont il est si souvent question dans les lettres de Goethe. Celui-ci ne pouvait plus songer à dire son amour en chansons (*Lieder*) comme autrefois; cette forme toute lyrique n'était

(1) *Étude sur les poésies lyriques de Goethe*, 1882, p. 187.

(2) Notons simplement que, du seul point de vue polémique, elle manque en partie son but : car si Bronner s'était donné la peine de tourner le feuillet, il aurait trouvé que M. Lichtenberger (*op. cit.*, p. 189) fait, au nom de Goethe lui-même, toutes réserves sur la portée de sa première remarque. Il cite les mots du poète qui répète à plusieurs reprises que « l'on ferait bien, séjournant à Rome des années, d'observer un silence pythagoricien », que « quand sa plume veut tracer des mots, les images du pays fertile, de la mer ouverte, des îles vaporeuses, de la montagne fumante, paraissent toujours devant ses yeux et que les organes lui manquent pour exprimer tout cela. »

plus compatible avec son nouvel idéal d'art. Il recourt d'abord aux trochées serbes non rimés qu'il avait employés à Rome pour la première fois, et c'est dans ce mètre qu'il compose la *Plainte du Matin* (*Morgenklagen*) et la *Visite* (*Besuch*), où l'influence de Properce se montre déjà (pas avant la fin du mois d'octobre 1788). Puis la lecture attentive des élégiaques anciens à Weimar lui inspire l'idée de se « rapprocher de la forme antique » et il rime des épigrammes érotiques dans le goût de l'*Anthologie*. Les plus courtes des *Élégies romaines* (1) peuvent nous donner une idée de ces essais. D'ailleurs, sans parler d'un distique conservé dans les variantes de l'édition de Weimar (2), qui rappelle exactement le début de la dix-huitième élégie et en est comme l'esquisse, des rapprochements entre certains passages des *Élégies romaines* et des *Épigrammes vénitiennes* montrent qu'à l'origine la forme de ces deux œuvres était identique (3). Une même épigramme est devenue partie constituante d'une élégie et a subsisté dans sa brièveté primitive. Goethe a donc raison de parler d'une « élaboration » (*Ausarbeitung*), et il serait faux de voir dans cette expression, avec Düntzer, un synonyme de : création, premier travail. Car la rédaction des élégies a consisté justement à développer et à réunir en poèmes unifiés ces distiques épars. Aux premiers jours de sa liaison avec Christiane Vulpius, Goethe n'avait ni la tranquillité extérieure, ni le calme intérieur, ni la sûreté prosodique suffisante pour se mettre à une œuvre de longue haleine. Quand son amour ne fut plus un secret pour personne, quand la visite de Moritz à Weimar (4) eut ravivé en lui les souvenirs d'Italie et l'eut instruit de diverses questions techniques, il commença

(1) VIII, X, XIV.

(2) N° 5, p. 467.

(3) Comparez, par exemple : *Ep.* 90 et *El.* XIII, 29-36; *Ep.* 95 et *El.* XIII, 45-49; *Ep.* 88 et *El.* XVIII, 15-17.

(4) Décembre 1788-janvier 1789.

véritablement à composer les élégies. Nous arrivons ainsi au mois d'avril 1789, date à laquelle, pour la première fois, il emploie dans ses lettres ce mot d'*Élégies*.

Nous avons exposé les thèses en présence. S'il faut conclure, n'exagérons pas tout d'abord la portée du problème. Goethe a-t-il tracé la première esquisse des *Élégies romaines* à Rome, dans la première moitié de 1788, ou à Weimar, dans la seconde moitié de la même année ? — Qu'importe ? Car Heller lui-même reconnaît explicitement que l'influence de Christiane a été décisive non seulement sur le travail de composition, mais sur l'inspiration même de l'œuvre. Il accorde donc le fait capital, dont la théorie adverse s'efforce de garder le bénéfice. Sans doute la différence des lieux, des climats, des sociétés où Goethe a vécu dans les deux parties de l'année 1788 est considérable. Mais si le poète est revenu d'Italie homme nouveau, comme il s'est plu maintes fois à le dire, cet homme nouveau a subsisté et s'est même développé dans le milieu ancien. Il a rapporté dans son imagination et dans son cœur le monde de l'art classique, toute la nature méridionale, et il a continué jusqu'au soir de son existence à vivre de ces souvenirs. Les hommes et les choses qui s'opposaient à ses aspirations nouvelles ont pu exciter son mépris et son amertume, mais n'ont pas eu sur lui d'action réelle : il s'en est détourné pour continuer dans la solitude son rêve harmonieux. Si la période qui suit le retour en Allemagne ne fait que prolonger le séjour en Italie, n'est-il pas superflu de rechercher si une œuvre est née au cours de l'une ou au cours de l'autre?

Il est remarquable, d'autre part, que ces théories prétendues scientifiques demeurent des hypothèses arbitraires. Les témoignages de Goethe cités plus haut, à part une ou deux mentions contradictoires, ne portent pas trace de pareilles préoccupations poétiques, même pendant le second séjour à Rome; de plus, ils ne nous apprennent rien sur l'histoire des Élégies. Sur le premier point, une critique

vraiment objective s'en tiendra aux conclusions de Bronner, en se gardant de les donner, comme lui, pour positivement fondées. Sur le deuxième elle restera muette, ou signalera le caractère hypothétique de ses conjectures.

Ces remarques et réserves préliminaires une fois faites, nous pouvons proposer la solution qui nous paraît la plus vraisemblable. Les arguments de Heller tirés de passages des *Élégies romaines* ou du *Voyage en Italie*, ou fondés sur l'analogie avec d'autres œuvres sont très faibles. Pour les distiques d'Ovide cités à la fin du *Deuxième séjour à Rome* en particulier, il est démontré que c'est Riemer qui les traduisit lorsque Goethe rédigeait sa relation de voyage. En admettant même que Goethe, à Rome, ait relu quelques élégiaques, qu'il se soit entretenu avec Moritz de la technique de l'hexamètre, il est difficile de croire qu'il se soit mis à l'école des anciens pour faire des devoirs de versification. Sans doute il a travaillé et retravaillé la forme de ses poèmes; mais on ne voit pas qu'il ait jamais entrepris de tels exercices, et même la traduction de *Reineke Fuchs* l'intéressait à d'autres points de vue, comme le montre Düntzer. Bronner, qui se représente l'histoire des *Élégies romaines* d'une manière analogue en somme à celle de Heller, n'admet pas du moins que Goethe ait commencé à écrire de simples épigrammes érotiques à l'imitation des modèles anciens, avant d'avoir connu Christiane. Si Ovide et Properce ont pu inspirer le poète, dès son deuxième séjour à Rome, il semble donc nécessaire de lui supposer une passion semblable à celle qu'il trouvait dépeinte chez ses devanciers, et qu'il voulait à son tour décrire; en un mot, il faut lui donner une maîtresse romaine, faire de Faustine un être réel ayant existé à Rome. Car personne mieux que Goethe ne justifie le mot de W. Schlegel : « Ce n'est qu'au contact du monde vivant que le cœur de l'artiste et du poète peut s'échauffer (1). » Et quand Heller prétend que

(1) *Schriften*, Bd 8.

la lecture des élégiaques a dû exciter sa veine poétique comme avait fait celle d'Homère, il oublie un point très important. Ce n'est pas d'avoir lu Homère qui inspire à Goethe un drame homérique, — son enthousiasme pour le vieil aède était déjà ancien — c'est de l'avoir lu en Sicile, en face d'une nature et d'un monde homériques ou qui, du moins, apparaissaient tels à son imagination. Mais, objectera-t-on, le poète ne parle pas d'une liaison amoureuse à Rome et ce qui a été écrit sur ce sujet n'est qu'invention. Il est vrai; même l'histoire de la belle Milanaise, que Goethe conte avec tant de complaisance, semble exclure une passion d'un caractère bien moins platonique, comme celle qu'il voue à Faustine. Mais dans une nature aussi riche que celle de Goethe, n'y a-t-il pas place en même temps pour les inclinations les plus diverses, et ne peut-il servir, en même temps, pour employer une expression allemande, les deux « Minnen »? Nous avons de lui des vers licencieux qu'il composait pendant son voyage avec les frères Stolberg, tandis qu'il épanchait, dans ses lettres à Mme de Stein, la flamme la plus pure. D'autre part, il n'y a pas lieu de trop s'étonner de son silence : sa sincérité ne va pas jusqu'à tout dire, et il y a certains côtés de sa vie qu'un homme aime toujours à voiler. Avec plusieurs critiques, entre autres Bielschowsky (1) et Geiger (2) nous croyons à l'existence de la Faustine romaine. Mais nous ne pensons pas que cette hypothèse vraisemblable, négligée par Heller, suffise à garantir sa théorie. Goethe n'avait plus à Rome les loisirs et la liberté qu'il avait trouvés à Naples et en Sicile. Quand on voit, par ses lettres et ses rapports, le nombre et la difficulté des travaux de tous genres qui l'absorbaient, on se demande comment un seul homme a pu suffire de longs mois à une activité aussi prodigieuse. Il n'est guère permis de lui imposer une

(1) *Goethes Leben und Werke*, Bd I, Anmerk., S. 516-517.
(2) *It. Reise* dans la « Jubiläumsausgabe », Bd 26, Einleitung, XLIV, XLV.

tâche qu'il ne mentionne pas. Il se peut que les artistes entre lesquels il vivait se soient divertis à raconter des scènes semblables à celles des élégies : il se peut même que l'un ou l'autre ait cité à ce sujet les anciens, et lu à l'occasion un passage de Properce ou d'Ovide : peut-être même les deux courtes priapées, qui se lisent aujourd'hui dans l'appareil de l'édition de Weimar, sont-elles un jeu d'atelier. Mais si le désir de marcher vraiment sur les traces des anciens et de composer un poème érotique développé est né en Italie dans l'âme amoureuse de Goethe, c'est Weimar qui a mûri ce dessein. Non seulement Goethe devait s'éprendre pour Christiane (1) d'une passion qu'il pressentait, dès les premiers moments, profonde et durable, pour chanter l'amour en vingt poèmes; mais peut-être lui fallait-il aussi voir l'Italie avec un certain recul pour être capable de lui élever un digne monument dans l'œuvre projetée.

Ce qui précède laisse entrevoir la manière dont nous nous représentons l'histoire des *Élégies romaines.* Nous rejetons à la fois la théorie de Heller et celle de Bronner. Sur la question de date et de lieu, elles sont aussi exclusives et exagérées l'une que l'autre. Sur la question d'une forme primitive, comme le remarque O. Pniower (2), elles ne sont que deux faces à peine différentes d'une même pensée. En quoi les traductions et imitations du premier diffèrent-elles des épigrammes érotiques du deuxième? Tous les deux, celui-ci avec moins de réserve même que celui-là, supposent à l'origine une poussière d'adaptations très peu originales : pour tous les deux le travail du poète a consisté à coudre des lambeaux épars. Quand ils prétendent sauvegarder l'originalité de la forme définitive, on cherche en vain où elle pourrait résider. Ils semblent surtout, sui-

(1) Nous persistons, suivant l'opinion courante et contrairement à celle de Bielschowsky (*op. cit.*), à voir en Christiane l'héroïne principale des *Élégies romaines.*

(2) *Loc. cit.*

vant le reproche du même Pniower, ne pas se rendre compte de la véritable nature de la création poétique. Ils ne distinguent pas entre l'emprunt direct et la réminiscence inconsciente. Ils oublient l'immense effort de Goethe pour pénétrer et s'approprier les secrets de l'esthétique antique. « Il trouve Christiane, dit un critique (1), il reconnaît en elle une image qui lui rappelle ses rêves et sa vie de Rome ainsi que les poèmes érotiques de l'antiquité : l'action réciproque de ses souvenirs, des impressions de la poésie de Properce et d'Ovide, des jouissances du présent, où l'imagination avait sa bonne part, allume en lui une vie poétique supérieure : de là les *Élégies romaines.* » Cette formule conciliante nous semble aussi la conclusion la plus juste de ce problème difficile.

(1) K. Burdach, *Goethes West-œstlicher Divan, in G. Jahrb.*, XVII. Bd, 1896, S. 17*.

---

NANCY, IMPRIMERIE BERGER-LEVRAULT

# ANNALES DE L'EST

## TABLES 1897-1909

ANNALES DE L'EST
PUBLIÉES PAR LA FACULTÉ DES LETTRES DE L'UNIVERSITÉ DE NANCY
25e année — Fascicule 2

# TABLES ALPHABÉTIQUES ET MÉTHODIQUES

DES

# ANNALES DE L'EST

(Tomes XI à XVIII — 1897-1904)

ET DES

# ANNALES DE L'EST ET DU NORD

(Tomes I à V — 1905-1909)

Par ROBERT PARISOT

PROFESSEUR D'HISTOIRE DE L'EST DE LA FRANCE A LA FACULTÉ DES LETTRES
ASSOCIÉ DE L'ACADÉMIE ROYALE DE BELGIQUE

BERGER-LEVRAULT, ÉDITEURS

PARIS
RUE DES BEAUX-ARTS, 5-7

NANCY
RUE DES GLACIS, 18

1911

# TABLE DES MATIÈRES

# AVERTISSEMENT

*Une table des dix premiers volumes des anciennes* Annales de l'Est *avait paru dans le tome X (1896* (1)*; elle était l'œuvre de M. Th. Schœll, l'un des plus dévoués et des plus fidèles collaborateurs de la Revue. La nouvelle série des* Annales de l'Est, *inaugurée en 1910, n'ayant plus le caractère d'un périodique, il nous a semblé nécessaire de compléter le travail de notre collègue; nous publions donc aujourd'hui la table des huit dernières années des anciennes* Annales de l'Est (1897-1904) *et des* Annales de l'Est et du Nord, *qui n'ont eu — et je le regrette — qu'une trop courte existence de cinq années (1905-1909). Une table générale, s'appliquant à l'ensemble des* Annales de l'Est *primitives, ainsi qu'aux* Annales de l'Est et du Nord, *aurait eu nos préférences et, sans doute aussi, celles des travailleurs; des considérations d'ordre budgétaire nous ont empêché de réaliser ce projet.*

*Pour des raisons de même nature, nous nous sommes écarté du plan qu'avait adopté M. Schœll. La présente table est divisée en cinq parties. Dans chacune de ces parties ou de leurs subdivisions, nous avons toujours établi au moins deux séries, l'une consacrée à l'Est, l'autre au Nord.*

*La première partie contient, classés dans l'ordre alphabétique, les noms de tous les collaborateurs des* Annales, *avec l'indication, pour chacun de ceux-ci, des articles, puis des comptes rendus* (2) *qu'il a rédigés. A l'égard des comptes rendus, nous donnons simplement le numéro du volume des* Annales *et la page où ils figurent, mais non le titre du travail recensé, ni le nom de l'auteur.*

*On trouve dans la deuxième table, pour laquelle nous avons adopté l'ordre méthodique (géographie, généralités* (3), *archéologie*

(1) P. 599-640.

(2) Ils sont indiqués par les initiales CR.

(3) Cette subdivision contient, outre les travaux d'un caractère général, ceux qui concernent à la fois deux périodes historiques, par exemple le Moyen Age et les temps modernes.



*préhistorique, etc.), tous les articles publiés dans les* Annales. *Une dernière subdivision groupe les études historiques ou littéraires, qui n'ont de rapport ni avec l'Est ni avec le Nord.*

*Les revues analysées dans les* Annales *font l'objet de la troisième table; nous les avons placées dans l'ordre alphabétique.*

*C'est aux comptes rendus qu'est consacrée la quatrième table, la plus étendue. Les divisions y sont à peu près les mêmes que dans la deuxième, sauf que nous avons distingué les comptes rendus des travaux relatifs à l'Alsace* (1) *de ceux qui regardent la Lorraine. Aux comptes rendus des ouvrages proprement dits et des brochures, nous avons joint ceux des articles de revues et des mémoires de sociétés savantes. Seulement, il nous a semblé nécessaire de faire une sélection parmi ces articles ou ces mémoires, et cela pour ne pas donner à la table trop d'extension. Les noms des auteurs ou l'importance des travaux nous ont guidé dans ce choix qui, nous ne nous le dissimulons pas, pourra paraître entaché d'arbitraire; l'on nous reprochera sans doute soit d'avoir mentionné certains articles ou mémoires, soit d'en avoir laissé certains autres de côté.*

*Enfin, la dernière table, qui s'occupe de la chronique, renvoie aux notes dont les Universités de Nancy et de Lille, les archives, les musées, etc., ont été l'objet. Ici encore, nous avons été dans l'obligation de faire un choix.*

*Lorsqu'un auteur est cité pour plusieurs travaux, nous avons d'habitude rangé ceux-ci dans l'ordre alphabétique des titres, d'après le premier mot, sans d'ailleurs tenir compte des articles, des adjectifs déterminatifs, etc.*

*Les tomes des* Annales de l'Est et du Nord *ayant reçu une numérotation spéciale, il ne peut y avoir de confusion entre cette série des* Annales *et la précédente: les renvois aux tomes XI-XVIII s'appliquent aux* Annales de l'Est; *ceux faits aux tomes I-V ne concernent que les* Annales de l'Est et du Nord.

*On a imprimé en italique les titres des travaux, des revues et des mémoires de sociétés savantes écrits en une langue autre que le français.*

*Malgré ses imperfections et ses lacunes, cette table, nous l'espérons du moins, rendra service aux travailleurs qui ont besoin de consulter les* Annales de l'Est *primitives ou les* Annales de l'Est et du Nord.

(1) C'est généralement sous la rubrique « Alsace » que l'on trouvera les travaux relatifs à l'Alsace-Lorraine.

---

# TABLES ALPHABÉTIQUES ET MÉTHODIQUES

DES

# ANNALES DE L'EST

**(Tomes XI à XVIII — 1897-1904)**

ET DES

# ANNALES DE L'EST ET DU NORD

**(Tomes I à V — 1905-1909)**

---

## I. Tables alphabétiques des collaborateurs des *Annales*

EST

NORD

---

## II. Table méthodique des articles publiés dans les *Annales*

### *1° Géographie*

EST



NORD



### *2° Généralités historiques et travaux se rapportant à plusieurs périodes*

EST

### 3° Archéologie préhistorique, celtique et gallo-romaine

(Jusqu'en 396)

EST



### 4° Moyen Age

(396-1500)

EST



NORD

### 5° *Période moderne*

**(1500-1789)**

EST



NORD

### 6° Période contemporaine

**(Depuis 1789)**

EST



NORD



### 7° Archéologie et Histoire de l'art

EST

# III. Tables alphabétiques des *Revues* et des *Mémoires* de Sociétés savantes analysés dans les *Annales*

EST

*Analecta bollandiana*. Année 1898, XIV, 145.

Annales de la Société d'émulation du département des Vosges. 71e année, 1895, 72e année, 1896, XI, 332; 73e et 74e années, 1897 et 1898, XIII, 478; 75e année, 1899, XIV, 481; 76e année, 1900, XV, 325; 77e année, 1901, XVI, 478; 78e année, 1902, XVIII, 130; 79e année, 1903, XVIII, 342; 80e, 81e et 82e années, 1904, 1905 et 1906, III, 280.

Annuaire de Lorraine. Années 1893-1898, XII, 619; année 1899, XIII, 314.

Annuaire de la Meuse. Année 1899, XIII, 315; années 1900 et 1901, XVI, 300.

Annuaire de la Société d'histoire et d'archéologie lorraine (Metz). 6e année, 1894, XI, 338; 7e, 8e et 9e années, 1895, 1896 et 1897, XIII, 319; 10e, 11e et 12e années, 1898, 1899 ,1900, XVII, 153; 13e année, 1901, XVII, 337; 14e année, 1902, XVIII, 139; 15e et 16e années, 1903 et 1904, II, 450.

Austrasie (L'). 1re année, 1906, III, 116; 2e année, 1906-1907, IV, 447.

Bulletin du Club vosgien. Voir *Jahrbuch für Geschichte... Elsass-Lothringens*.

Bulletin du comité départemental des Vosges pour la recherche et la publication des documents économiques de la Révolution française. 1re année, 1907-1908, IV, 605.

Bulletin historique et philologique du Comité des travaux historiques. Année 1898, XIV, 136.

Bulletin du Musée historique de Mulhouse. XIXe année, 1895, XI, 158; XXe, XXIe et XXIIe années, 1896, 1897 et 1898, XIV, 129; XXIIIe année, 1899, XIV, 323; XXIVe année, 1900, XVI, 482; XXVe année, 1901, XVII, 330; XXVIe et XXVIIe années, 1902 et 1903, XVIII, 483; XXVIIIe année, 1904, II, 139; XXIXe et XXXe années, 1905 et 1906, IV, 147; XXXIe année, 1907, V, 279.

Bulletin de la Société des Antiquaires de l'Ouest. Année 1898, XIV, 141.

Bulletin de la Société belfortaine d'émulation. Nos 14 et 15, 1895 et 1896, XI, 150; nos 16, 17, et 18, 1897, 1898 et 1899, XIV, 472; nos 19, 20, 21 et 22, 1900, 1901, 1902 et 1903, XVIII, 478; no 23, 1904, I, 268; no 24, 1905, II, 445; no 25, 1906, III, 430; no 26, 1907, IV, 290; no 27, 1908, V, 468.

Bulletin de la Société pour la conservation des monuments historiques d'Alsace. IIe série, t. XVI-XVIII, XII, 325; t. XIX, 1re partie, XIII, 155; t. XX, 1re partie, XVI, 124; t. XX, 2e partie, XVII, 329; t. XXI, 1re partie, XVII, 621; t. XXII, 1re partie, XVIII, 632.

Bulletin de la Société philomatique vosgienne. 21e année, 1896, XI, 142; 22e année, 1897, XII, 323; 23e année, 1898, XIII, 315; 24e année, 1899, XIV, 119; 25e et 26e années, 1899-1900, 1900-1901, XVI, 311; 27e année, 1901-1902, XVII, 150; 28e et 29e années, 1902-1903 et 1903-1904, XVIII, 625.

Bulletin mensuel de la Société d'archéologie lorraine et du Musée historique lorrain. 1re année, 1901, XVI, 297; 2e année, 1902, XVII, 473; 3e année, 1903, XVIII, 340; 4e année, 1904, I, 427; 5e année, 1905, II, 447.

Club alpin français. Section des Hautes-Vosges. Bulletin no 7, 1894 et no 8, 1895, XI, 157.

Gilde de Saint-Thomas et de Saint-Luc. Bulletin de la trentième réunion, XIII, 491.

*Jahrbuch der Gesellschaft für lothringische Geschichte und Altertumskunde*. Voir Annuaire de la Société d'histoire et d'archéologie lorraine (de Metz).

*Jahrbuch für Geschichte, Sprache und*

*Kunst.* Année 1899, XV, 327; années 1900-1903, I, 120.

*Zeitschrift für die Geschichte des Oberrheins.* N. F., t. X, 1895, XI, 490; t. XI et XII, 1896 et 1897, XII, 485; t. XIII, 1898, XIII, 329; t. XIV, 1899, XIV, 328; t. XV, 1900, XVI, 131; t. XVI, 1901, XVII, 341; t. XVII et XVIII, 1902 et 1903, XVIII, 144; t. XIX, 1904, I, 433; t. XX, 1905, II, 595; t. XXI, 1906, III, 434; t. XXII, 1907, IV, 442; t. XXIII, 1908, V, 275.

NORD

Académie royale de Belgique. Bulletins de la classe des lettres et des sciences morales et politiques, et de la classe des beaux-arts. Année 1904, II, 116.

— Bulletin de la commission royale d'histoire. T. LXXIV, 1905, I, 424.

Actes de la Société de géographie de Boulogne-sur-Mer. Années 1903-1905, III, 292.

Annales de la Fédération archéologique et historique de Belgique. XVIII° session, t. I, 1904, I, 609.

Annales de Saint-Louis-des-Français. Année 1905, II, 297.

Annales du cercle archéologique de Mons. T. XXXIII, XXXIV et XXXV, 1904, 1905 et 1906, III, 300.

Annales du comité flamand de France. T. XXVIII, 1906-1907, III, 456.

Annales de la Société d'émulation de Bruges. T. LV, 1905, I, 292; t. LIV et LVI, 1904 et 1906, III, 447; t. LVII et LVIII, 1907 et 1908, V, 484.

Annales de la Société historique et archéologique de Tournai. N° série, t. VIII, IX et X, 1904, 1905 et 1906, IV, 428.

Bulletin du cercle historique et archéologique de Courtrai. 3° année, 1905-1906, III, 620.

Bulletin du comité flamand de France. Année 1906, III, 456.

Bulletin de la Commission historique du département du Nord. T. XXVI, 1904, I, 600.

Bulletin d'histoire linguistique et littéraire française des Pays-Bas. Années 1902-1903, II, 580.

Bulletin de la Société d'études de la province de Cambrai. T. VI, 1904, I, 458; t. VII, VIII, et IX, 1905, 1906 et 1907, IV, 274.

Bulletin de la Société d'histoire et d'archéologie du Vimeu. T. I, 1905, II, 425; années 1906, 1907 et 1908, V, 297.

Bulletin de l'Union Faulconnier. T. VI, VII et VIII, 1903, 1904 et 1905, III, 140.

Bulletin de l'Union géographique du Nord de la France. Année 1902, I, 138.

Bulletins et mémoires de la Société des Antiquaires de France. 7° série, années 1905 et 1906, IV, 272.

Commission départementale des Monuments historiques du Pas-de-Calais. Années 1903-1905, V, 305.

Mélanges Paul Frédéricq. I, 598.

Mémoires de l'Académie des sciences, des lettres et des arts d'Amiens. T. L, LI et LII, 1903, 1904 et 1905, III, 298.

Mémoires de l'Académie des sciences, lettres et arts d'Arras. 2° série, t. XXXIV, XXXV et XXXVI, 1903, 1904 et 1905, III, 287.

Mémoires de la Société d'agriculture, sciences et arts, centrale du département du Nord. 3° série, t. VIII, 1900, 1901 et 1902, I, 618.

Mémoires de la Société archéologique de l'arrondissement d'Avesnes. T. VI, 1904, I, 618.

Mémoires de la Société dunkerquoise. T. XXXVII-XLI, 1903-1905, II, 120.

Mémoires de la Société d'émulation de Cambrai. T. LVI et LVII, 1902 et 1903, I, 293; t. LVIII, LIX et LX, 1904 ,1905 et 1906, IV, 129.

Mémoires de la Société d'émulation de Roubaix. IV° série, t. I, II et III, 1902-1904, II, 123; t. IV, 1905, III, 460.

Publications de la Société des antiquaires de Picardie. Années 1902-1904, I, 135.

Publications de la Société d'émulation d'Abbeville. Années 1902-1904, I, 138; années 1905 et 1906, III, 294.

Publications et travaux de la Société des antiquaires de la Morinie. Années 1901-1903, I, 456; années 1904-1907, V, 146.

Revue des bibliothèques et archives de Belgique. T. II, 1904, I, 132; t. III, 1905, II, 420; t. IV, 1906, IV, 126; t. V et VI, 1907 et 1908, V, 660.

---

# IV. Table méthodique des ouvrages et des principaux articles ou mémoires dont il a été rendu compte dans les *Annales*.

## 1° Géographie

### ALSACE



### LORRAINE

NORD



## *2° Généralités historiques et travaux se rapportant à plusieurs périodes*

ALSACE

## LORRAINE

## NORD

### 3° Archéologie préhistorique, celtique et gallo-romaine

**(Jusqu'en 396)**

ALSACE

LORRAINE







NORD



## 4° Moyen Age

### (396-1500)

ALSACE

## LORRAINE

NORD

### 5e Période moderne
#### (1500-1789)

#### ALSACE

## LORRAINE

## NORD

### 6° Période contemporaine
**(Depuis 1789)**

ALSACE



LORRAINE

NORD

### *7° Mouvement économique*

#### ALSACE



#### LORRAINE

LORRAINE

NORD

## 9° Histoire littéraire, mouvement littéraire, dialectologie

### ALSACE

## LORRAINE

NORD



### 10° Folklore

ALSACE

LORRAINE



NORD



### 11° Travaux divers

---

# V. Table de la Chronique

## 1° Universités

### NANCY

### Faculté des Lettres

#### PERSONNEL



#### ENSEIGNEMENT



#### EXAMENS

Diplômes d'études supérieures d'histoire

NANCY, IMP. BERGER-LEVRAULT

ANNALES DE L'EST
PUBLIÉES PAR LA FACULTÉ DES LETTRES DE L'UNIVERSITÉ DE NANCY
25e année — Fascicule 3

# BIBLIOGRAPHIE LORRAINE

(1910-1911)

REVUE DU MOUVEMENT INTELLECTUEL
ARTISTIQUE ET ÉCONOMIQUE
DE LA RÉGION



BERGER-LEVRAULT, ÉDITEURS
PARIS
RUE DES BEAUX-ARTS, 5-7
NANCY
RUE DES GLACIS, 18
1911

Prix :



# BIBLIOGRAPHIE LORRAINE



*Ont collaboré à ce fascicule :*

MM.

B. AUERBACH, professeur de géographie à la Faculté des lettres de Nancy.

L. BROCARD, professeur d'économie politique à la Faculté de droit de Nancy.

A. COLLIGNON, professeur d'histoire de la littérature latine à la Faculté des lettres de Nancy.

E. ESTÈVE, professeur adjoint de langue et de littérature françaises à la Faculté des lettres de Nancy.

A. GRENIER, maître de conférences d'antiquités gallo-romaines à la Faculté des lettres de Nancy.

R. PARISOT, professeur d'histoire de l'Est de la France à la Faculté des lettres de Nancy.

R. REUSS, directeur-adjoint à l'École des Hautes-Études (Paris).

R. TOURNÈS, capitaine breveté d'état-major au 26e régiment d'infanterie.

---

**Prière d'adresser toutes les communications relatives à la *Bibliographie lorraine* et les publications dont on désire qu'il soit rendu compte au secrétaire de la rédaction, M. Robert PARISOT, 15, rue Sigisbert-Adam, Nancy.**



ANNALES DE L'EST
PUBLIÉES PAR LA FACULTÉ DES LETTRES DE L'UNIVERSITÉ DE NANCY
25e année — Fascicule 3

# BIBLIOGRAPHIE LORRAINE

## (1910-1911)

CU has some of 25 année but not fasc. 3

*Revue du Mouvement Intellectuel
Artistique et Économique
de la Région*



BERGER-LEVRAULT, ÉDITEURS

PARIS — RUE DES BEAUX-ARTS, 5-7
NANCY — RUE DES GLACIS, 18

1911

# TABLE DES MATIÈRES



## CHAPITRE I

## GÉOGRAPHIE



## CHAPITRE II

## GÉNÉRALITÉS HISTORIQUES ET TRAVAUX SE RAPPORTANT A PLUSIEURS PÉRIODES



## CHAPITRE III

## ARCHÉOLOGIE PRÉHISTORIQUE, CELTIQUE et GALLO-ROMAINE







## CHAPITRE IV

### MOYEN AGE



## CHAPITRE V

### PÉRIODE MODERNE

(jusqu'en 1766)



## CHAPITRE VI

### LA LORRAINE FRANÇAISE

(de 1766 à nos jours)

HISTOIRE MILITAIRE



## CHAPITRE VII

### MOUVEMENT ÉCONOMIQUE

## CHAPITRE VIII

## HISTOIRE ET MOUVEMENT LITTÉRAIRE



## CHAPITRE IX

## BULLETIN ALSATIQUE

# AVERTISSEMENT

« *Nous réserverons, disions-nous dans l'Avertissement placé en tête du premier numéro de la* Bibliographie lorraine (1), *nous réserverons à l'Alsace sa part légitime, en signalant les travaux d'origine et de langue française qui la concernent, travaux qu'il n'est pas inutile de confronter avec ceux d'autre origine.* » *En prenant l'engagement que nous venons de rappeler, nous ne faisions d'ailleurs que nous conformer à des traditions déjà anciennes ; l'Alsace, en effet, n'avait jamais cessé d'appartenir au domaine des* Annales de l'Est *primitives, et des* Annales de l'Est et du Nord.

*Les circonstances, plus favorables en 1911 qu'en 1910, nous permettent aujourd'hui de tenir nos promesses de l'année dernière, et de donner satisfaction à la grande majorité de nos lecteurs ; ceux-ci n'auraient assurément pas compris que nous laissions de côté l'Alsace, une province que tant de liens unissent à la Lorraine, et dont les destinées — dans le passé comme dans le présent — continuent d'exciter chez nous l'intérêt le plus vif.*

*La Faculté des lettres de Nancy a eu l'heureuse fortune de trouver en M. Rodolphe Reuss, directeur-adjoint à l'École des Hautes-Études, l'un des hommes les plus qualifiés pour apprécier les travaux dont l'Alsace est l'objet. C'est à l'histoire de cette province, son pays natal, que notre éminent collaborateur a consacré près de cinquante années d'un labeur scientifique fécond en résultats. Non content d'étudier à fond l'Alsace moderne et contemporaine, M. Reuss n'a cessé de se tenir au courant de toutes les publications importantes qui se rapportaient à sa petite patrie.*

*Mais, qu'est-il besoin de présenter longuement aux lecteurs de*

(1) P. 10, l. 10.



*la* Bibliographie lorraine *M. Rodolphe Reuss, l'un des plus anciens collaborateurs de nos* Annales? *Il a publié successivement dans les anciennes* Annales de l'Est : Le Peintre J.-J. Walter et sa Chronique strasbourgeoise (1), Une Mission strasbourgeoise à la cour de Louis XIII (1631) (2), Les Suites d'un Emprunt. Épisode des relations diplomatiques de la couronne de France avec la République de Strasbourg (1646-1648) (3). *Plus récemment, les* Annales de l'Est et du Nord *donnaient de lui des* Notes sur l'Instruction primaire en Alsace pendant la Révolution (4), *travail dont le titre, trop modeste, n'indique pas la réelle importance.*

*Tout désignait donc M. Reuss pour être le rédacteur du chapitre consacré à l'Alsace dans la* Bibliographie lorraine. *Aussi nous félicitons-nous qu'un homme d'une compétence scientifique aussi indiscutable ait bien voulu répondre à notre appel et nous fournir une collaboration, dont nos lecteurs sauront, non moins que nous-mêmes, apprécier la haute valeur.*

*Pour différentes raisons, MM. G. Pariset et P. Perdrizet se sont trouvés, cette année-ci, dans l'impossibilité de rendre compte, le premier des travaux relatifs à la Lorraine française* (5), *le second des publications archéologiques et artistiques. Mais les lecteurs de la* Bibliographie lorraine *peuvent être assurés que nos deux collaborateurs viendront en 1912 reprendre leur place au milieu de nous.*

*D'une façon générale, les livres, brochures, articles et mémoires dont il est rendu compte dans la présente* Bibliographie *ont paru soit en 1910, soit durant les six premiers mois de 1911. L'on a dû cependant s'écarter plus d'une fois de cette règle, et même, dans certains cas, remonter bien au delà de 1910.*

(1) A E, t. IX, p. 68-97, 440-469, 576-597; t. X, p. 88-103; XI, p. 418-433, 570-587; XII, p. 86-116, 240-265.

(2) A E, t. XIV, p. 201-232.

(3) A E, t. XV, p. 538-591.

(4) A E N, t. III, p. 481-528; t. IV, p. 1-56, 175-213, 305-340, 543-577; t. V, p. 335-410.

(5) Pourtant, le chapitre qui devait être consacré à la Lorraine française dans la *Bibliographie* de 1911, se trouve représenté par les comptes rendus d'ouvrages militaires qu'a rédigés M. le capitaine R. Tournès.

## ABRÉVIATIONS EMPLOYÉES POUR DÉSIGNER LES REVUES OU LES MÉMOIRES DES SOCIÉTÉS SAVANTES QUI SONT FRÉQUEMMENT CITÉS DANS LA « BIBLIOGRAPHIE LORRAINE » (1)

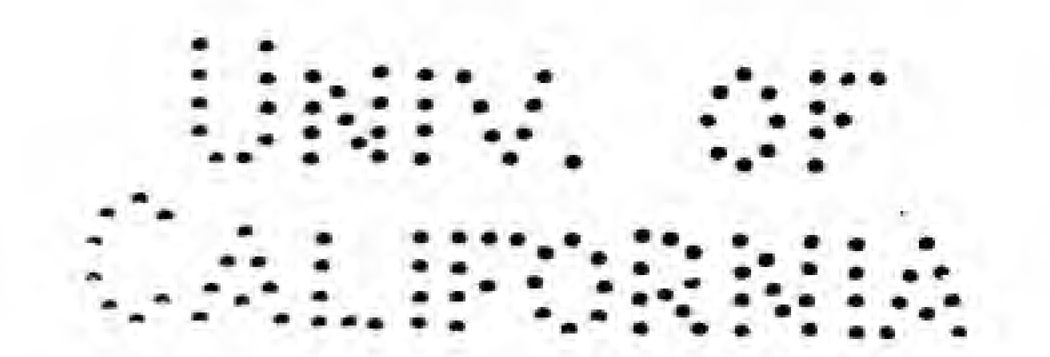
| | |
|---|---|
| L'Austrasie, Metz | A |
| Annales de l'Est (1887-1904), Nancy, Berger-Levrault | A E |
| Annales de l'Est et du Nord (1905-1909), Nancy, Berger-Levrault | A E N |
| Annales de Géographie, Paris, Armand Colin | A G |
| Annales de la Société d'Émulation du département des Vosges, Épinal, Huguenin | A S E V |
| Annuaire de la Société d'Histoire et d'Archéologie lorraine (de Metz), Metz, Scriba | A S H L |
| Bulletin archéologique du Comité des Travaux historiques, Paris, Imprimerie nationale | B A C T H |
| Bulletin de l'Académie des inscriptions et belles-lettres, Paris, A. Picard | B A I |
| Bulletin de la Chambre de Commerce de Meurthe-et-Moselle, Nancy, Imprimerie nancéienne | B C C M M |
| Bibliographie lorraine, Nancy, Berger-Levrault | B L |
| Bulletin de la Société des Monuments historiques d'Alsace, Strasbourg, Imprimerie strasbourgeoise | B M H A |
| Bulletin du Musée historique de Mulhouse, Mulhouse, Meininger | B M H M |
| Bulletin des Sociétés artistiques de l'Est, Nancy, Colin | B S A E |
| Bulletin mensuel de la Société d'Archéologie lorraine, Nancy, Crépin-Leblond | B S A L |
| Bulletin de la Société belfortaine d'émulation, Belfort, Devillers | B S B E |
| Bulletin de la Société industrielle de l'Est, Nancy, Pierron | B S I E |
| Bulletin de la Société des Lettres... de Bar-le-Duc, Bar-le-Duc, Contant-Laguerre | B S L B |
| Bulletin de la Société des Naturalistes et Archéologues du Nord de la Meuse, Montmédy, Pierrot | B S N M |
| Bulletin de la Société philomatique vosgienne, Saint-Dié, Cuny | B S P V |
| Bulletin de la Société des Sciences de Nancy, Nancy, Berger-Levrault | B S S N |
| Elsässische Monatsschrift, Saverne, A. Fuchs | E M |

(1) Pour établir cette liste, on a suivi l'ordre alphabétique des abréviations, et non celui des périodiques.



| | |
|---|---|
| Jahrbuch für die Geschichte und Literatur von Elsass-Lothringen, Strasbourg, Heitz. . . . . . . . . . . . . . . . . . . . . . | J G E L |
| Mémoires de l'Académie de Stanislas, Nancy, Berger-Levrault . . . | M A S |
| Les Marches de l'Est, Paris, Dumoulin . . . . . . . . . . . . . | M E |
| Mémoires de la Société d'Archéologie lorraine, Nancy, Crépin-Leblond. | M S A L |
| Mémoires de la Société des Lettres... de Bar-le-Duc, Bar-le-Duc, Contant-Laguerre . . . . . . . . . . . . . . . . . . . . . . | M S L B |
| Le Pays lorrain (1904-1908), Nancy, Ch. Sadoul. . . . . . . . . . | P L |
| Le Pays lorrain et le Pays messin (depuis 1909), Nancy, Ch. Sadoul. | P L P M |
| Revue d'Alsace, Paris, A. Picard. . . . . . . . . . . . . . . . | R A |
| Revue alsacienne illustrée, Strasbourg, Ch. Hauss. . . . . . . . . | R A I |
| Revue archéologique, Paris, E. Leroux . . . . . . . . . . . . . | R Arch |
| Revue catholique d'Alsace, Strasbourg, Ch. Hauss . . . . . . . . | R C A |
| Revue des Études anciennes, Paris, A. Fontemoing . . . . . . . | R E A |
| Revue de l'Exposition de Nancy, Nancy, Pierron . . . . . . . . . | R E N |
| La Revue lorraine illustrée, Nancy, Berger-Levrault . . . . . . . | R L I |
| La Révolution dans les Vosges, Épinal, Imprimerie Nouvelle . . . | R V |
| Zeitschrift für die Geschichte des Oberrheins, Heidelberg, Winter . | Z G O R |

---




# BIBLIOGRAPHIE LORRAINE

## CHAPITRE I

## GÉOGRAPHIE

### CHRONIQUE

§ 1. **Géographie physique.** — Un géologue allemand, A. Leppla, qui a minutieusement étudié la formation de la Moselle rhénane, a complété son enquête dans la vallée de la Moselle lorraine, jusqu'à la région des sources (1). Sa curiosité s'est portée sur le diluvium qui étoffe et qui borde le lit à différentes altitudes, et dont la complexion atteste le passage et l'action de coulées glaciaires.

Le grand glacier vosgien s'est étalé sur le haut terre-plein du Ballon d'Alsace (1.246 mètres) au Hohneck (1.361 mètres), mais il a rayonné; un bras puissant s'est dirigé vers la Saône, par le Breuchin et l'Augrogne, des lobes sont descendus dans les vallées de la Moselle, de la Meurthe, du Bouchot, de la Cleurie. Les vestiges glaciaires ont été catalogués par de La Mothe et Delebecque : blocs erratiques, roches polies, décor suédois ou finlandais; toute une section de la Moselle jusque vers Éloyes, de la Moselotte jusqu'à Saint-Amé, a été rabotée, ravinée par le glacier sur une épaisseur de 100 à 150 mètres.

Le front du glacier est marqué par le barrage de Noir-Gueux entre Saint-Nabord et Éloyes : cet amoncellement d'éboulis a été un champ de bataille entre géologues. Est-ce un cône de déjections comme l'a

(1) A. Leppla, *Das Diluvium der Mosel. Ein Gliederungsversuch* (Sonderabdruck aus dem Jahrb. der Kgl. Preuss. Geolog. Landesanstalt für 1910. Bd XXXI. Teil II. Heft 2, S. 343-376, 1 fig. dans le texte. Berlin 1911, 1 mark).



soutenu de La Mothe? Est-ce une moraine frontale? Leppla se range à ce dernier point de vue avec la plupart des explorateurs. La controverse est légitime : alors que Delebecque signale comme moraines latérales les remblais au débouché des vallons latéraux, Leppla est tenté d'y voir, avec de La Mothe, des charriages deltaïques. Il faut un œil exercé pour distinguer les moraines authentiques des pseudo-moraines, et Leppla note plusieurs de ces amas qui prêtent à confusion.

Ce paysage glaciaire a été façonné par touches successives en trois actes : d'abord une poussée depuis les Hautes Vosges du sud-ouest jusque vers la Saône; puis la descente du grand glacier mosellan jusque vers Éloyes, qui aurait lancé en avant-garde les blocs de Noir-Gueux roulés par les eaux de fonte; enfin la dernière phase dans la région des sources sur une aire plus restreinte. M. Leppla établit un synchronisme avec le calendrier glaciaire de Penck et Brückner; la première période correspondrait à l'ère günzienne des Alpes, où les Vosges auraient été affectées en relation avec le Jura; elle s'étendrait peut-être aussi sur l'ère mindélienne. Le grand glacier qui a creusé la vallée de la Moselle aurait travaillé à l'époque rissienne où a été modelé aussi le réseau Aar-Limmat-Reuss. Enfin le stade würmien offre une certaine concordance avec le mouvement glaciaire de la section la plus haute.

C'est sur ce synchronisme aussi que les terrasses doivent être classées. Il s'en profile trois, que Leppla a repérées de Noir-Gueux jusqu'à Coblentz. Le plus haut groupe, de 100 à 230 mètres au-dessus du lit actuel, date de la glaciation la plus ancienne (günz-mindel); le groupe moyen, qui surplombe de 30 à 100 mètres, est contemporain de la glaciation rissienne; le groupe le plus bas, qui surgit de 8 à 30 mètres, est le plus récent aussi et doit son existence à la glaciation würmienne. Il semble que l'analyse des matériaux confirme cette chronologie.

M. Paul Lemoine a systématisé dans leur cadre les recherches de houille qui se sont poursuivies en Lorraine (1). Le cadre, c'est la cuvette ou, pour employer un terme plus scientifique, le géosynclinal, empli par les terrains secondaires, entre les massifs anciens de l'Ardenne et des Vosges. Les directrices du canevas sont établies : synclinal du Luxembourg, où des gîtes houillers pourraient se rencontrer dans le prolongement vers Audun-le-Roman et jusqu'à Verdun; synclinal de Sarrebrück, qui court jusqu'à Pont-à-Mousson, et que des

(1) Lemoine (P.), *Les Plissements de la Lorraine et les recherches de houille* (Revue scientifique, 1909, 2e semestre, p. 777-780, 4 croquis dans le texte).



sondages ont fructueusement exploré, le long de l'anticlinal-guide d'Éply-Atton; synclinal de Sarreguemines dans la ligne duquel M. Nicklès a rencontré la houille à Gironcourt (1). Cette remarquable symétrie comporte toutefois quelque complexité : les couches houillères ont été accidentées de plis, de failles, de charriages peut-être; par endroits elles se bombent en dômes qui les rapprochent du niveau du sol superficiel, sensible attrait pour l'exploitation. On se demande si ces plissements se continuent dans le bassin parisien.

Les *Observations météorologiques de la Commission de Meurthe-et-Moselle* (publiées sous les auspices du Conseil général) proviennent de vingt-sept stations qui, dans le bulletin de l'année 1910, sont géographiquement groupées par aires hydrographiques; la section de Conflans avec la station de Pompey, particulièrement étudiée par M. Boulangé, constitue un petit canton météorologique à part. Nancy seul fournit les relevés que peuvent enregistrer des appareils de précision, sauf les taux d'évaporation mesurés au bassin de Parroy. Outre les analyses mensuelles qui forment le fond de la publication, l'on trouve dans les bulletins de 1909 et 1910 des notes de M. R. Diémer sur les tempêtes du début de décembre, les principaux phénomènes météorologiques de l'année, des tableaux journaliers de température à Pompey et Saint-Nicolas-du-Port.

Les départements de la Meuse et des Vosges publient leurs *Observations* avec un assez long retard, d'autant plus inexplicable que les bulletins se composent uniquement des observations prises à Bar-le-Duc et à Épinal : la carence d'autres stations n'est pas compensée par des indications phénologiques (ou même cynégétiques) dans la Meuse; les relevés mensuels des Vosges notent l'état des eaux de la Moselle à Épinal.

§ 2. **Géographie humaine.** — Les contrées les plus ingrates en apparence, les plus monotones, sollicitent la curiosité, exercent l'esprit de finesse des géographes autant et plus peut-être que les plus pittoresques. L'ingénieuse monographie que M. Gaston Gravier consacre à la *Plaine lorraine* (2) révèle ce que ce petit pays offre de variété et d'originalité. La Plaine, dont Mirecourt est la métropole modeste, serrée dans sa partie méridionale entre les côtes calcaires qui bordent

(1) Nicklès (R.), *Sur l'Existence de la houille à Gironcourt-sur-Vraine (Vosges)* (C. R. Acad. Sciences, t. CXLVIII, 1909, p. 323-326). — Cf. Pierre Termier, *Sur l'Existence de terrains charriés au-dessous du houiller de Gironcourt (Vosges)* (Bull. Soc. Géol. France, 4e série, t. IX, 1909, p. 75-76).

(2) Gaston Gravier, *La Plaine lorraine* (A G 1910, p. 440-455).

à l'ouest le plateau lorrain et les Vosges, s'évasant vers le nord, se déprime entre ces deux ressauts. Mais elle ne tire pas son caractère ni sa physionomie de sa plastique. C'est sa vie agricole qui lui donne sa personnalité. Les cultures couvrent et la bande marneuse du lias et la tranche des calcaires triasiques qui se soudent à travers la Plaine, et dont les éléments alternent ou se mêlent de manière à présenter une singulière richesse ou diversité de sols. M. Gravier note comme le « trait le plus original, peut-être le plus ancien » de l'activité culturale, la division des labours en trois soles ou saisons, la rotation triennale. C'est un mode qui régit la vie agricole dans la plus grande partie de l'Europe centrale. D'ailleurs, le paysan de la Plaine s'en affranchit peu à peu, d'abord en étendant les pâtures et en s'adonnant à l'élevage, et aussi en pratiquant, grâce au groupement de la main-d'œuvre et des ressources — réaction contre les « gagnages » trop morcelés — des méthodes plus modernes; l'on aurait désiré ici quelques données sur les syndicats et leurs entreprises; le village, que M. Gravier décrit comme une sorte de communauté close, forme-t-il le cadre de ces associations? L'unité de la Plaine est rompue par la vallée de la Moselle toute industrielle aujourd'hui; mais le contraste accuse encore davantage la fidélité du cultivateur à ses « destinées agricoles ».

§ 3. **Géographie historique.** — Les Faucilles, qui figurent dans la nomenclature géographique sous le patronage d'Ortelius, dans le *Synonimia locorum geographicorum* en 1573, ont acquis depuis ce temps la personnalité scientifique. Leur rôle topographique et leur état civil ont fini toutefois par paraître douteux. M. Gallois (1) considère le vocable comme une déformation graphique du Mont de Fourche qui dominait la croisée des chemins de la haute Moselle à Faucogney, près Corravillers, et qui était la borne officielle d'entre Lorraine et Comté.

Cette interprétation est contestée par M. J.-E. Gerock (2) qui ne croit pas à une transcription vicieuse ou erronée de *Fourche* en *Faucile.* Ce dernier nom serait apparenté à l'appellation allemande *Vogelberg,* où l'on discerne la forme *Voges.* Loin de rejeter le nom de Faucile, M. Gerock voudrait qu'on l'appliquât au complexe orographique qui court le long de la haute Moselle et qui n'est peut-être plus une partie intégrante des Vosges propres : cette Faucile couvri-

(1) L. Gallois, *L'Origine du nom de Faucilles* (A G 1910, t. XIX, p. 26-41, avec une planche fac-similé).

(2) J.-E. Gerock, *Vosges et Faucilles* (*Faucile*) (R E A oct.-déc. 1910, t. XII, p. 390-398).

rait aussi le vieux pays de la Vôge, dont le nom prête à confusion. M. Gerock a étendu ses recherches à l'ensemble de l'orographie alsacienne (*Die Benennung und Gliederung des linksrheinischen Gebirges, Mitt. Philomath. Ges. in Elsass-Lothringen.* IV Band, Jahrb. 1910, p. 251-274).

Le département de la Meuse est composite au regard de l'histoire autant que de la géographie. Proposition que confirme l'*Essai* de M. l'abbé Ch. Aimond (1). Son enquête s'est, il est vrai, limitée plus particulièrement au pays et au diocèse de Verdun et à la cartographie ecclésiastique. Une première carte représente le Verdunois du treizième au seizième siècle, avec ses subdivisions tant ecclésiastiques que laïques; une seconde offre l'image de la Meuse ecclésiastique en 1790, constituée par des morceaux de six diocèses démembrés : c'est bien une formation nouvelle. A l'appui de son œuvre de cartographe, M. Aimond a établi le « catalogue des cartes relatives à l'histoire de la région qui a formé le département de la Meuse », catalogue comprenant 105 numéros, de 1642 à la fin de l'ancien régime, et 21 numéros de cartes « modernes », ou plutôt reconstituées; le catalogue est descriptif, mais non critique.

Le nom de Bouxières-aux-Chênes est un indice du paysage. Il y eut là une plantation de bois et, sinon une chênaie, du moins un chêne, arbre qui fit sensation. Le second élément onomastique ne daterait guère, d'après la recherche archivale de M. Émile Duvernoy (2), que de la fin du quinzième siècle, et, dans les documents cités, le chêne figure au singulier jusqu'au milieu du dix-septième siècle. Aujourd'hui l'appellation n'est plus méritée.

M. Ad. Weick a voulu raconter à la jeunesse déodatienne, afin qu'elle en conçoive quelque fierté, *pourquoi et comment la ville de Saint-Dié est devenue la marraine de l'Amérique* (3). Les savants du gymnase vosgien, les éditeurs de la *Cosmographiæ Introductio*, eurent « la géniale idée d'appeler le Nouveau Monde Amérique ». M. Weick aurait pu exposer avec plus de précision cette « géniale idée ». Ce qu'on louera surtout dans sa brochure, c'est quelques figures et reproductions, dont on aimerait à connaître la provenance, et, par

(1) Aimond (abbé), *Essai sur la Géographie historique de la région qui a formé le département de la Meuse, avec deux cartes nouvelles* (Tirage à part de M S L B, 1909, p. 173-223 (51 p.), 2 cartes en couleurs hors texte à 1/270000e et 1/200000e).

(2) Duvernoy (E.), *Les Noms de Bouxières-aux-Chênes* (B S A L, 10e année, 1910, p. 148-152).

(3) Ad. Weick, *Saint-Dié des Vosges*, 1911. Librairie des Hautes-Vosges, 57 p. in-12, fig. dans le texte.

exemple, quels emprunts ont été faits à la belle publication du fac-similé de M. von Wieser [*Die Cosmographiæ Introductio des Martin Waldseemüller* (*Ilacomilus*)], parue à Strasbourg en 1907 et qui méritait d'être signalée. Chose curieuse, aux fêtes de Saint-Dié, en l'été 1911, l'Amérique a été représentée en vedette par l'ambassadeur des États-Unis, dont les citoyens sont désignés comme Américains tout court et par excellence; les pays latins ont témoigné moins d'intérêt à cette commémoration.

Dans des *Notes explicatives sur la* COSMOGRAPHIÆ INTRODUCTIO *et les* CARTES DE WALDSEEMÜLLER *de 1507 et de 1516* (1), M. René Ferry recherche quel peut être l'auteur du « fameux passage » où le nom d'Amérique est proposé. Ce passage semble non pas en contradiction, mais en divergence avec l'idée de Waldseemüller sur les terres nouvellement découvertes; les cartes de Waldseemüller ne consacrent pas la dénomination d'Amérique. On ne saurait reconnaître en lui l'auteur du « fameux passage ».

§ 4. **Généralités.** — L'ouvrage de M. Lemoine, *Département de la Meuse* (2), relève du genre un peu désuet de la géographie politique, telle qu'on la concevait ci-devant. L'historien tirera parti des notices consacrées à chaque commune : historique, monuments, industrie et commerce, parfois des anciennes mesures. Plusieurs de ces localités ont donné lieu à des recherches dont la bibliographie eût figuré utilement. M. Lemoine note la prononciation locale (qu'il qualifie de patois) des noms de lieux.

B. AUERBACH.

(1) FERRY (R.), *Notes explicatives sur la* Cosmographiæ Introductio *et les cartes de Waldseemüller, de 1507 et de 1516* (B S P V, 36e année, 1910-1911. Appendice, *Catalogue des œuvres exposées à l'hôtel de ville de Saint-Dié à l'occasion des fêtes franco-américaines. Saint-Dié, 15-16 juillet 1911*, p. 19-34. — Cf. même vol., p. 275-287, à propos de la pose d'une plaque commémorative sur la maison qui fut le siège du gymnase vosgien (Historique de la publication de la *Cosmographiæ Introductio* et des dissensions de l'éditeur Lud avec les maîtres géographes au sujet de la dédicace à l'Empereur).

(2) *Géographie physique, économique, historique et administrative*, par H. LEMOINE, directeur d'école à Verdun (Verdun, imprimerie Huguet, libraire-éditeur, 1909, IV-840 p., 9 fig. et vues dans le texte, avec une carte en couleurs au 1/400000e hors texte).



# CHAPITRE II

# GÉNÉRALITÉS HISTORIQUES ET TRAVAUX SE RAPPORTANT A PLUSIEURS PÉRIODES

---

## CHRONIQUE

**§ 1. Histoire générale.** — Le livre du colonel Kaufmann sur l'Histoire de la Lorraine (1) contient l'abrégé, le sommaire d'un travail plus important, qui aurait dû paraître dans l'*Annuaire de la Société d'Histoire et d'Archéologie lorraine* (de Metz) (2).

Si le colonel Kaufmann ne commence son étude qu'au neuvième siècle, par contre, — et nous devons le féliciter de cette heureuse innovation, — il est le premier qui se soit occupé de presque toutes les principautés issues du démembrement de l'ancienne Mosellane. Ainsi, outre le duché féodal de Lorraine, celui de Bar, les principautés épiscopales et les républiques municipales de Metz, de Toul et de Verdun, enfin quelques seigneuries de moindre importance sont successivement passés en revue par l'auteur dans les dix-sept chapitres de sa brochure; il a même poursuivi l'histoire du pays jusqu'à nos jours. Mais pourquoi n'a-t-il rien dit du comté de Vaudémont?

Laissant de côté tout ce qui regarde les institutions politiques, la littérature, les arts, la vie économique et sociale, M. Kaufmann s'est volontairement renfermé dans l'exposé des faits les plus importants. On peut regretter que l'auteur ait été un peu avare d'appréciations générales, de vues d'ensemble, qu'il ait omis certains événements,

(1) KAUFMANN (colonel), *Ueber lothringische Geschichte und Geschichtschreibung*. Metz, P. Müller, 1911, vol. in-8 de 111 p.

(2) On trouvera, aux pages 89-111 du livre, le récit des difficultés qu'a eues le colonel Kaufmann avec la Société d'Histoire de Metz, et les réponses qu'il fait aux critiques adressées à son grand travail par les membres de la commission de lecture de cette société. Nous n'avons pas, bien entendu, à prendre parti dans le débat.



enfin qu'il ait laissé échapper des erreurs de faits ou de dates, tout au moins des coquilles typographiques, qu'une lecture plus attentive des épreuves lui aurait permis d'éviter.

Parmi les erreurs, signalons : p. 15, l. 25, Conrad le Rouge appelé Otton; p. 21, l. 16 et 21, le fils de Gérard d'Alsace appelé, par erreur, Frédéric (Ferry), alors qu'à la ligne 24 de la même page il reçoit son véritable nom de Thierry; p. 21, l. 11, Gand pour Grand; p. 22, l. 34, Ferry IV n'est pas mort à Cassel en 1328, mais seulement l'année suivante; p. 24, l. 23, Maasmünster (Masevaux) pour Moyenmoutier; p. 25, l. 7, Ligny n'est pas en Champagne; p. 25, avant-dernière ligne, ce n'est pas en 1281, mais en 1296 que Henri III, comte de Bar, a été vaincu et fait prisonnier par le connétable de Champagne; p. 29, l. 17, ce n'est pas le protestantisme, mais le catholicisme qu'a embrassé Henri IV en 1593; p. 29, l. 11, le traité des Pyrénées est de 1659 et non de 1664; p. 30, l. 4, c'est en 1729, et non en 1709, que François III a succédé à son père Léopold, et en 1736, non en 1756, qu'il a épousé Marie-Thérèse; en 1745, il a été élu « empereur », « empereur romain », mais non « empereur allemand »; p. 33, l. 2-3, il faut, quand on parle des gens du dixième siècle, leur attribuer non point une « inclination vers la France », mais bien un attachement à la dynastie carolingienne, ce qui est tout différent; p. 44, l. 10-11, Void, Liverdun et Vicherey étaient des seigneuries et non des comtés; p. 45, l. 2-4, ce n'est qu'une partie des droits comtaux qu'Henri Ier a octroyée à saint Gauzlin en 928; p. 55, l. 21, Charles Martel est à tort qualifié de roi; p. 58, avant-dernière ligne, l'épiscopat du cardinal Louis de Bar à Verdun se termine en 1430 et non en 1471; p. 66, l. 27, lire 1871 au lieu de 1671, etc.

Ajoutons que le colonel Kaufmann n'a pas signalé l'importance qu'avaient eue pour la région lorraine la querelle des Investitures et le grand Interrègne, la première en affaiblissant le pouvoir ducal, le second en relâchant les liens qui unissaient à l'Empire les principautés lotharingiennes.

Malgré ses imperfections et ses lacunes, le livre du colonel Kaufmann offre un réel intérêt, et les Lorrains sauront gré à l'auteur des éloges qu'en plusieurs endroits de son livre il adresse à leur modération, à leur bon sens et à leur respect de la légalité.

**§ 2. Guerre, armée.** — M. Félix-Bouvier examine, à l'occasion du livre de M. Alfred Duquet sur Frœschwiller, l'importance de la chaîne des Vosges en tant que ligne de défense (1). Après avoir brièvement

(1) Félix-Bouvier, *La Ligne des Vosges* (P L P M 1910, p. 449-459).



rappelé les campagnes de 1635, 1636, 1638, 1674, 1675, 1813, 1814 et 1870, il rapporte l'opinion de quelques-uns des historiens de la dernière guerre franco-allemande sur le rôle qu'auraient alors pu jouer les Vosges, et il donne la sienne propre, qui est que la chaîne vosgienne n'offre qu'une valeur défensive médiocre et qu'elle est surtout favorable à une guerre de partisans. Comment M. Félix-Bouvier a-t-il pu (p. 251, l. 21-22) faire du duc d'Angoulême, le bâtard de Charles IX, un lieutenant de Charles IV? — Du livre écrit par le capitaine Oré (1) nous ne retiendrons qu'un chapitre, celui qui est consacré à Fischer. Ce dernier, né dans la Lorraine allemande et d'abord domestique d'un officier, créa, pendant la guerre de la Succession d'Autriche, une compagnie de 500 hommes de troupes légères, dénommée chasseurs de Fischer. Les services que rendit Fischer soit durant la guerre de la Succession d'Autriche, soit pendant celle de Sept ans, lui permirent de s'élever jusqu'au grade de brigadier. Lorsqu'il mourut en 1761, il avait dû céder au marquis de Conflans le commandement de ses chasseurs. La basse extraction de Fischer lui avait attiré de la part de plusieurs officiers nobles une hostilité persistante. On regrette que le capitaine Oré n'ait indiqué que très brièvement les sources manuscrites ou les ouvrages imprimés dans lesquels il avait puisé les matériaux de son travail.

**§ 3. Religion, clergé.** — L'important travail commencé par M. l'abbé Robinet (2) a été continué et mené à bonne fin par M. l'abbé Gillant (3): nous avons maintenant en quatre volumes le pouillé du diocèse actuel de Verdun. M. l'abbé Gillant a suivi le même plan que son prédécesseur, étudiant, pour chaque archiprêtré, les doyennés qui le composent, et prenant, dans chacun de ceux-ci, les paroisses l'une après l'autre. Les deux auteurs ont, en général, suivi l'ordre alphabétique; toutefois, c'est par l'archiprêtré de Verdun, puisque Verdun est la résidence de l'évêque, que l'abbé Robinet avait commencé; lui et l'abbé Gillant ont procédé de même à l'égard des chefs-lieux d'archiprêtrés et de doyennés. A propos de chaque localité, MM. Robinet et Gillant donnent des indications très nombreuses se rapportant à sa

(1) Oré (capitaine), *Fischer et l'Origine des chasseurs.* Nancy, Berger-Levrault, 1911, vol. in-8 de 110 p.

(2) Nous avons rendu compte dans les A E, t. III (1889), p. 608, du tome I du *Pouillé du diocèse de Verdun,* dû à M. l'abbé Robinet.

(3) Gillant (abbé), *Pouillé du diocèse de Verdun,* t. II, III et IV, Verdun, L. Laurent fils, 3 vol. in-8 de VIII-799, VI-835, IV-498-79 p. et 1 carte ecclésiastique du département de la Meuse en 1790, par l'abbé Aimond.

population et à sa situation temporelle (anciens noms, etc.) aussi bien qu'à sa condition ecclésiastique, dans le présent et dans le passé. A la fin du tome IV, M. l'abbé Gillant a publié, avec pagination spéciale, des pièces justificatives concernant l'époque révolutionnaire, ainsi qu'un appendice relatif à la période qui va de 1791 à 1823, année du rétablissement de l'évêché de Verdun. L'ouvrage se termine par un index général alphabétique des paroisses, annexes et autres établissements religieux contenus dans les quatre volumes. Enfin, M. l'abbé Aimond, le savant auteur des *Relations de la France et du Verdunois de 1270 à 1552*, a joint au tome IV une bonne carte détaillée, où sont distingués, à l'aide de couleurs différentes, les morceaux, empruntés à six diocèses, qui sont entrés en 1790 dans la composition du département de la Meuse et du nouveau diocèse de Verdun. En résumé, très bon travail, répertoire qui rendra d'inappréciables services à tous les lotharingistes. Quand en aura-t-on de pareils pour les autres diocèses lorrains?

**§ 4. Instruction publique.** — M. Errard relève les noms de huit maîtres d'école de Vittarville, depuis E. Guillemin (1675) jusqu'à Pierre Colson (1837-1852), avec la reproduction intégrale ou partielle des baux que ceux-ci avaient passés avec la paroisse (1). On sait qu'autrefois le maître d'école remplissait en outre les fonctions de chantre.

**§ 5. Droit, législation.** — Après avoir défini les termes de « coutumes » et d' « usages locaux », M. L. Richard détermine quels sont les pays qui ont contribué à former le département actuel de la Lorraine dans le *Reichsland;* il recherche l'époque à laquelle les coutumes de ces divers territoires ont été rédigées, il indique enfin les éditions qui en ont été données (2). Si la Révolution ou plutôt l'Empire substituèrent aux coutumes variées un droit civil unique, applicable à l'ensemble du territoire français, ils laissèrent toutefois subsister en bien des matières les usages locaux. Enfin, depuis 1871, l'Allemagne s'est donné, elle aussi, un droit civil, qui a remplacé en Alsace-Lorraine celui de Napoléon Ier. Pourtant, à côté du droit nouveau, qui a force de loi dans tout l'Empire allemand, il existe d'une part la législation particulière à chacun des États qui le composent, d'autre

(1) Errard (P.), *Les Maîtres d'école de Vittarville avant la loi de 1833* (B S N M 1909, p. 42-51).

(2) Richard (L.), *Coutumes, usages locaux und modernes Recht* (A S A L 1909, 1re partie, p. 164-229).

part les usages locaux. Le travail de M. Richard se termine par le catalogue des communes, hameaux et fermes de la Lorraine annexée, avec l'indication pour chacun d'eux de l'arrondissement et du canton dont il fait aujourd'hui partie, de la coutume qui le régissait avant 1789, et des ouvrages, anciens ou modernes, qui nous fournissent des renseignements sur sa situation juridique. Cette étude, faite avec beaucoup de soin et de méthode, est accompagnée d'une bonne carte où les ressorts des diverses coutumes sont distingués les uns des autres par des signes conventionnels.

**§ 6. Industrie.** — M. Aubertin a eu l'heureuse idée de compléter son précédent travail sur la tannerie à Metz par une notice consacrée à la cordonnerie (1). C'est moins une histoire qu'une reproduction de documents relatifs à cette industrie, reliés par des observations et des commentaires. L'auteur a poursuivi son travail jusqu'à nos jours et y a joint des gravures, qui nous montrent des types de chaussures anciennes et des vues d'ateliers modernes. Comment M. Aubertin ignore-t-il l'étymologie réelle du mot cordonnier (cordouannier, de cordouan, cuir), et donne-t-il comme possible l'explication fantaisiste : cors-donniés?

**§ 7. Généalogies, histoire des familles.** — Allons-nous revoir les temps des de Rosières et des J. Vignier? On serait tenté de le croire en lisant le travail qu'a publié M. S. Weiss, ministre plénipotentiaire, sur la maison souveraine de Bar (2). Il se compose de seize pages de texte et d'un tableau généalogique extrêmement détaillé. Le but de cette étude est de rattacher, par les femmes, les Collin (de Civry), dont un membre avait épousé une fille naturelle du dernier duc de Brunswick, à la famille de Pierrefort, branche cadette de la maison de Bar. Il s'en faut, quoique M. Weiss ait reproduit dans sa brochure quelques documents originaux, que l'on y trouve la preuve de ce qu'il avance dans le tableau généalogique. Du reste, l'auteur cite, mais sans dire où il les a lus, des documents faux ou très suspects; par exemple, quel est ce rescrit impérial par lequel Otton I[er] aurait, en 965, établi l'hérédité de la dignité ducale en Haute-Lorraine au profit de la maison de Bar? M. Weiss nous rendrait un réel service en nous signalant les archives où se trouve le document en question.

(1) AUBERTIN (J.-P.), *La Cordonnerie à Metz* (A 1908-1909, p. 315-346 et 401-453, avec grav.).

(2) WEISS (S.), *Tableau généalogique de la maison souveraine de Bar*. Paris, H. Mignard, 1910, br. in-4 de 16 p., avec 1 tableau généalogique.

En somme, travail tendancieux, dépourvu de valeur historique, et qui ne mérite pas que l'on en relève les nombreuses erreurs. — Le feld-maréchal-lieutenant autrichien Fr. von Bockenheim a publié à Vienne une courte étude généalogique sur sa famille (1), qui s'établit dans la Lorraine allemande au début du seizième siècle et fut anoblie en 1624. Une branche des Bockenheim, celle à laquelle appartient le feld-maréchal, quitta la Lorraine vers le milieu du dix-septième siècle et vint s'établir dans l'électorat de Mayence, d'où elle partit pour l'Autriche en 1770. — M. Fourier de Bacourt étudie les origines et fait l'histoire de la famille Drouin ou de Rouyn (2), dont un membre, Claude, vint vers 1458 se fixer à Bar-le-Duc. Les Drouin ou de Rouyn se sont perpétués dans le pays jusqu'à nos jours. — M. L. Germain cherche à expliquer comment plusieurs branches de la famille de Mussey portaient des armoiries différentes (3). Un Mussey fut anobli régulièrement au seizième siècle, et les autres usurpèrent plus tard des armoiries. — M. l'abbé Chatton, après avoir parlé de l'origine, des transformations et de la ruine du château de Valhey (4), recherche quels ont été, du seizième au dix-septième siècle, les seigneurs de ce manoir; d'abord aux d'Einville, il passa au seizième siècle, par un mariage, dans la maison des Porcelets de Maillane, dont le dernier représentant fut l'évêque de Toul, Jean (1607-1626). — M. L. Germain discute l'authenticité d'une anecdote rapportée par Lionnois, l'historien de Nancy, et d'après laquelle un membre de la famille de Tillon aurait prétendu avoir le droit d'aller à l'adoration de la Sainte-Croix immédiatement après le duc Léopold et avant la duchesse (5). Pour M. Germain, il y a une connexion entre cette anecdote, qui lui paraît sinon dénuée de fondement, tout au moins très suspecte, et la légende qui veut qu'un Tillon ait aidé Ferri III à sortir de la tour de Maxéville. L'on sait que l'emprisonnement de ce duc lorrain doit être relégué dans le domaine des fables. — Le baron de Dumast donne quelques renseignements sur plusieurs membres des deux branches

(1) Bockenheim (Fr. von), *Genealogische Notizen zur Geschichte der Familie Bockenheimer von Bockenheim.* Wien, 1910, vol. in-8 de 25 p., avec 1 tableau généalogique.

(2) Fourier de Bacourt (comte), *Les Drouin dits de Rouyn* (B S L B 1911, p. xx-xxxii).

(3) Germain (L.), *Sur les branches diverses de la famille de Mussey ayant porté des armoiries différentes* (B S N M 1909, p. 36-41).

(4) Chatton (abbé Ed.), *La Famille des Porcelets de Maillane; le château et la paroisse de Valhey* (B S A L 1910, p. 220-230).

(5) Germain (L.), *La Légende de la famille de Tillon* (B S A L 1911, p. 103).

de la famille Vyart, ayant vécu au dix-huitième et au dix-neuvième siècles (1).

**§ 8. Biographies.** — Le *Dictionnaire biographique illustré de Meurthe-et-Moselle* (2) rendra des services, nous le reconnaissons volontiers, mais on y sent un peu trop l'absence de direction; il eût fallu quelqu'un d'autorisé, d'abord pour déterminer les noms de tous ceux qui devaient figurer dans ce *Dictionnaire*, puis pour proportionner la longueur des notices à l'importance des personnages. Rien qu'en feuilletant l'ouvrage, on s'aperçoit tout de suite que les contemporains y occupent une très grande place; si l'on y regarde de plus près, de très regrettables lacunes sautent pour ainsi dire aux yeux. D'une façon générale, le *Dictionnaire* ignore les personnages nés durant le Moyen Age dans les pays qui forment aujourd'hui le département de Meurthe-et-Moselle; le seizième, le dix-septième et le dix-huitième siècles sont un peu plus favorisés; quant au dix-neuvième, bien des gens trouveront peut-être qu'on lui a fait la part trop belle, ou pour mieux dire qu'il se l'est faite trop belle; les morts ne disposent, en effet, d'aucun moyen pour défendre leurs droits méconnus.

**§ 9. Histoire des localités, seigneuries, châteaux, évêchés, abbayes.** — Le petit village d'Apach, situé dans la Lorraine allemande, sur les bords de la Moselle, près de Sierck, a possédé une forge, qui a fonctionné pendant le dix-septième siècle et la première moitié du dix-huitième. Si le pays lui-même fournissait le bois nécessaire, la plus grande partie du minerai provenait de Moyeuvre. Après avoir expliqué la situation d'Apach, indiqué à quelles circonscriptions, administratives ou religieuses, ce village a été rattaché dans le passé et le présent, M. Florange (3) expose brièvement comment on travaillait dans les forges avant le dix-neuvième siècle. Puis il fait l'histoire même de la forge qui, créée par M. de Bettainvillers, resta un certain temps dans la famille du fondateur, puis passa successivement à différents propriétaires. Il semble qu'aucun des maîtres de la forge d'Apach ne se soit enrichi, et, comme le dit justement M. Florange,

(1) Dumast (baron de), *Notes complémentaires sur la famille Vyart de Bar-le-Duc* (B S L B 1909, p. xv-xx).

(2) *Dictionnaire biographique illustré de Meurthe-et-Moselle.* Paris, E. Flammarion et R. Wagner, 1910, vol. in-12 de vii-743 p.

(3) Florange (J.), *Aperçu historique sur Apach et ses forges.* Paris, J. Florange 1910, br. in-8 de 68 p., avec planches hors texte et dans le texte.

la législation vicieuse, les procédés routiniers et l'incompétence notoire de ceux qui dirigèrent l'entreprise, sont les principales causes des déboires que ceux-ci eurent à subir. On peut y ajouter aussi les guerres qui, au dix-septième siècle et au début du dix-huitième, ont désolé le pays. Nous trouvons ensuite dans le travail de M. Florange des renseignements généalogiques sur les familles de Bettainvillers et Francin, qui furent propriétaires, soit de la forge d'Apach, soit des terrains sur lesquels elle avait été construite. M. Florange fait ensuite connaître les noms des admodiateurs-fermiers, des facteurs et de quelques-uns des ouvriers de la forge. Enfin le travail se termine par une étude sur le château d'Apach, qui a été construit vers le milieu du seizième siècle, et sur quelques-uns des propriétaires de ce château. Une vue d'ensemble d'Apach et quelques gravures dans le texte complètent l'étude, très documentée et très soignée, de M. Florange.

M. l'abbé Olivier, continuant son travail sur Bains-les-Bains (1), nous donne la fin du livre II. Les huit derniers chapitres de ce livre traitent respectivement de la justice, de la communauté, de la paroisse, de la chapelle de Notre-Dame de la Brosse, de l'agriculture et des forêts, de l'industrie, des eaux thermales, de la généalogie de quelques familles et du mouvement de la population de 1652 à 1815. Les chapitres les plus intéressants sont peut-être ceux qui concernent les eaux thermales, l'agriculture et l'industrie; l'abbé Olivier a dû constater (p. 110 et suiv.), d'après les documents du temps, la situation misérable des gens de Bains à la fin de l'ancien régime. De bonne heure, dès le quatorzième siècle, Bains avait possédé deux papeteries, fondées par un Piémontais; elles cessèrent de marcher au dix-huitième siècle. Plus tard des forges, enfin au dix-huitième siècle une manufacture royale de fer-blanc, encore existante mais transformée, furent établies dans la petite ville. Si les eaux de Bains furent connues par les Romains, si l'on continua d'y recourir au Moyen Age, elles ne recommencèrent à être utilisées, de façon sérieuse, que sous le règne de Léopold. Depuis lors, de nombreux baigneurs vont, chaque année, leur demander la guérison ou du moins l'amélioration de leur état. On estimera peut-être un peu longues les pages consacrées à quelques-unes des anciennes familles de Bains. M. l'abbé Olivier publie ensuite la première partie du livre III, qui traite de la période révolutionnaire. Cette partie s'arrête à la Constitution de l'an III (1795); on y trouve d'abondants détails sur la nouvelle organisation admi-

(1) Olivier (abbé C.), *Bains-les-Bains* (suite) (A S E V 1910, p. 1-448). Sur la monographie de M. l'abbé Olivier, voir la B L de 1910, p. 22 et 40.

nistrative, sur les premières municipalités de Bains, sur la vente des biens nationaux et sur les affaires religieuses; celles-ci ont, comme de juste, retenu longuement l'attention de l'auteur, qui leur consacre cinq chapitres sur dix. Nous regrettons que l'abbé Olivier n'ait pas abordé ce sujet délicat avec plus de sérénité et d'impartialité. Il ne semble pas, non plus, que l'auteur connaisse les travaux les plus récents dont la Révolution a été l'objet. Il a d'ailleurs pris le soin, et nous l'en félicitons, de traduire en calendrier grégorien les dates du calendrier révolutionnaire. Malgré les réserves que nous avons dû faire, le travail très documenté de l'abbé Olivier est fort intéressant; quand il sera terminé, Bains sera doté d'une monographie comme en possèdent peu de petites villes.

Dans une étude faite d'après les documents d'archives, M. Fourier de Bacourt décrit l'organisation de Bar-le-Duc avant 1629 (1). Contrairement à ce qui a été dit quelquefois, la charte accordée en août 1234 par le comte de Bar, Henri II, à sa capitale, est loin d'être une charte d'affranchissement, et Bar-le-Duc se trouva, au point de vue du régime municipal, moins privilégié que des bourgades ou de simples villages du comté. Au treizième siècle, peut-être encore au quatorzième et même au quinzième, le maire et les échevins chargés d'administrer Bar-le-Duc étaient désignés par le comte lui-même, plus tard par le duc; nous avons la certitude qu'au seizième siècle c'est l'assemblée générale des Barrisiens qui élit le maire et ses deux collaborateurs, le syndic et le receveur. Vers la fin du seizième siècle, les habitants de Bar essayèrent de se donner un conseil municipal; l'opposition du duc Charles III empêcha cette tentative d'aboutir. Ce qui retarda surtout l'établissement d'une municipalité élue à Bar-le-Duc, ce fut l'opposition d'intérêts entre les habitants de la ville haute, pourvus d'importants privilèges, et leurs concitoyens de la ville basse, moins favorisés qu'eux. Enfin, en 1629, par lettres patentes du 10 août, Charles IV établit à Bar-le-Duc un conseil de ville, qui comprenait un maire, un procureur syndic, un receveur, deux conseillers clercs, deux nobles et sept membres du Tiers État. Les membres du conseil étaient élus, à la pluralité des voix, par l'assemblée générale des habitants; le maire devait être choisi alternativement dans la ville haute et dans la ville basse. — Le prieuré de Bonneval et les ermitages de Chèvreroche se trouvaient sur le territoire de la commune de Thuillières (Vosges, arrondissement de Mire-

(1) Fourier de Bacourt (comte), *L'Ancien régime municipal à Bar-le-Duc avant la création de l'hôtel de ville en 1629* (M S L B 1909, p. 19-40).



court, canton de Vittel). Un prieuré fut fondé à Bonneval, à la fin du onzième siècle, par Wichard, frère du fondateur d'Hérival. C'est ainsi que le prieuré de Bonneval se trouva rattaché à celui d'Hérival et forma avec lui, et avec Aubiey, une petite congrégation d'ermites de Saint-Augustin. De Bonneval partirent des ermites qui s'installèrent à Chèvreroche : ce fut Notre-Dame de Consolation. Le travail que M. l'abbé Idoux consacre à Bonneval et à Chèvreroche (1) est basé sur une étude attentive de la topographie du pays, sur des documents d'archives inédits ou imprimés; enfin l'auteur a lu les travaux anciens et quelques-uns des travaux contemporains qui pouvaient lui fournir des renseignements. Toutefois, on ne peut s'empêcher de trouver que M. l'abbé Idoux s'est trop étendu sur un sujet en somme assez mince, et que c'est vraiment beaucoup de cent pages pour raconter l'histoire de Bonneval et de Chèvreroche. — M. Houzelle consacre une longue monographie au village de Brouenne (Meuse, Montmédy), faite avec soin et méthode (2); il étudie la géographie de la localité, fait l'histoire de Brouenne, qui fut en 1247 affranchi à la loi de Baumont, puis celle de la seigneurie et des seigneurs, parle ensuite de l'instruction primaire, de l'église et de la cure, des annexes, des lieux-dits, classés méthodiquement, du château et des seigneurs de Bronel, du château et des seigneurs de Gincry. M. Houzelle a poursuivi son étude en tous sens jusqu'à nos jours. Nombreux sont les documents dont s'est servi l'auteur, qui a discuté et réfuté certaines assertions de Jeantin. Enfin, des tableaux généalogiques complètent utilement ce travail. — M. Houzelle avait reproduit (p. 15-16) le texte de la charte d'affranchissement de Brouenne. D'après M. Léon Germain, il faut lire dans ce document « Bertrand » de Brouenne, au lieu de « Thiébauld » de Brouenne (3). — Il y a dans l'étude de M. Lehuraux sur Doulcon (Meuse, Montmédy, Dun), des renseignements intéressants, particulièrement en ce qui touche les temps modernes ou la période contemporaine (4). Mais, à l'égard du Moyen Age, le travail n'a aucune valeur; M. Lehuraux ignore l'étude de Longnon sur le *pagus Dulcomensis*, et il croit encore à l'authenticité de la *Chronique* de l'abbé de Signy.

(1) Idoux (abbé), *Le Prieuré de Bonneval et les ermitages de Chèvreroche* (M S A L 1910, p. 107-218).

(2) Houzelle (F.), *Brouenne* (B S N M 1906, p. 1-151).

(3) Germain de Maidy (L.), *Observations sur la charte d'affranchissement de Brouenne* (B S N M 1908, p. 24-27).

(4) Lehuraux (P.), *Compte rendu historique de l'excursion à Doulcon et aux deux Cléry* (B S N M 1909, p. 52-70).

La monographie de Mattaincourt (Vosges, Mirecourt), de M. l'abbé F. Bonnard (1), est faite avec soin, d'après les documents des archives communales, des archives départementales des Vosges et de Meurthe-et-Moselle, et des Archives nationales; en outre, l'auteur est au courant des derniers travaux de l'érudition contemporaine. Si Mattaincourt a eu autrefois quelque importance grâce à l'industrie drapière, si, plus tard, celle de la dentelle s'y est développée, c'est en définitive à saint Pierre Fourier que cette localité doit la notoriété dont elle jouit encore aujourd'hui; le saint fut pendant près de quarante ans curé de Mattaincourt, et ses restes mortels y reposent encore dans l'église paroissiale. On comprend donc que, dans son travail, l'abbé Bonnard ait donné une grande place à saint Pierre Fourier. Le livre de l'abbé Bonnard fournit une réponse à toutes les questions que l'on pourrait se poser au sujet de Mattaincourt; l'auteur part des origines les plus lointaines pour arriver jusqu'à notre époque. D'abord village agricole, Mattaincourt devint, probablement au seizième siècle, une ville industrielle et commerçante; ce fut l'époque de sa plus grande prospérité et de son plus grand développement, la population de Mattaincourt ayant alors atteint et même dépassé deux mille âmes. Toutefois, la situation morale ne s'était pas améliorée avec l'état matériel, et la ferveur religieuse de la population s'était attiédie au point que Mattaincourt avait reçu le surnom de « petite Genève ». Il fallut tout le zèle apostolique et toutes les vertus chrétiennes de saint Pierre Fourier pour porter remède à ce fâcheux état de choses. Le corps de saint Pierre Fourier aurait dû être enterré à Pont-à-Mousson, mais, lorsque le cercueil, venant de Gray, passa par Mattaincourt, les habitants s'opposèrent à ce qu'il allât plus loin, et, malgré la résistance des chanoines réguliers de Notre-Sauveur, ils finirent par avoir gain de cause. Les procès entre les chanoines et les habitants de Mattaincourt, les fêtes de la béatification au dix-huitième siècle, le culte du saint depuis cette époque, les fêtes de la canonisation à la fin du dix-neuvième siècle tiennent, comme de juste, une très grande place dans le livre de M. l'abbé Bonnard. On trouve, en outre, toutes sortes d'autres renseignements sur la situation matérielle de Mattaincourt, sur l'enseignement, sur la construction et la reconstruction de l'hôpital, de l'hospice, de l'église, du couvent des religieuses de Notre-Dame, sur l'époque révolutionnaire, sur l'œuvre accomplie au dix-neuvième siècle par un grand bâtisseur, l'abbé

(1) BONNARD (F.), *Histoire du village de Mattaincourt en Lorraine.* Paris, A. Picard et fils, vol. in-8 de xv-237 p.



Hadol, curé de Mattaincourt, qui fit dans sa commune ce que Mgr Trouillet fera plus tard à Lunéville et à Nancy. On regrettera toutefois certaines vivacités de langage à propos d'événements récents; le mécontentement de l'abbé Bonnard peut être légitime, mais mieux eût valu qu'il ne se manifestât pas dans un ouvrage d'histoire.

Ce n'est pas une œuvre d'érudition que l'étude consacrée à Lorry-Mardigny, autrefois Devant-le-Pont (Lorraine, Metz, Verny), par M. A. T. (1). Après une description assez précise de l'église romane de Lorry, une beaucoup plus courte de celle de Mardigny, l'auteur s'occupe de la seigneurie, énumère les fiefs, les arrière-fiefs, les droits du seigneur, les seigneurs depuis le treizième siècle, quelques-uns des propriétaires anciens de Lorry et continue par quelques détails historiques. Une pièce de vers termine l'étude de M. A. T. Quelques planches, en particulier diverses vues de l'église de Lorry, illustrent ce travail sans prétention et de lecture facile. — Bien qu'à plus d'un égard le travail du colonel Parnajon sur la place de Metz (2) ait vieilli — il a été écrit en 1846 — on le lira encore avec intérêt. L'auteur se trompe certainement, des fouilles récentes l'ont prouvé, en niant l'existence de fortifications autour de Metz à l'époque romaine; mais il a peut-être raison de soutenir qu'au onzième ou au douzième siècle, la ville fut pourvue d'une nouvelle enceinte défensive, qui existait encore au temps de Charles-Quint. La description de cette enceinte occupe une bonne partie du travail du colonel Parnajon, qui s'arrête justement en 1552. — La porte Saint-Thiébault de Metz, que les Allemands ont détruite en 1909, a trouvé un historien en M. Fleur (3). Appelée jadis « porte aux arènes », parce qu'on y passait pour se rendre à l'ancien amphithéâtre, elle devint au douzième siècle la porte Saint-Thiébault, du nom d'une collégiale fondée vers 1160 par l'évêque Étienne de Bar. Puis M. Fleur relate les divers événements auxquels cette porte fut mêlée, énumère les personnages illustres qui la franchirent, les travaux dont elle fut l'objet dans le cours des âges. — M. J.-J. Barbé (Jean-Julien) a rédigé un dictionnaire de tous les hôtels, hôtelleries, auberges et cabarets qui ont existé à Metz du quinzième au dix-neuvième siècle (4). Ces établissements sont rangés dans l'ordre alphabétique de leurs enseignes et, pour chacun d'eux,

(1) A. T., *Lorry Mardigny* (A 1908-1909, p. 187-210 avec pl.).

(2) Parnajon (lieutenant-colonel), *Mémoire historique sur la place de Metz* (A 1908-1909, p. 97-128, avec des planches et 1 plan).

(3) Fleur (E.), *La porte Saint-Thiébault à Metz* (A 1908-1909, p. 294-314 avec pl.).

(4) Barbé (J.-J.), *Les Vieilles hôtelleries messines*. Metz, imprimerie lorraine, 1909, br. in-8 de 55 p. (Extrait des M A M).

M. Barbé indique, quand il le peut, les noms des propriétaires successifs; il relate aussi tous les souvenirs que rappellent ces maisons, passages de grands personnages ou procès intentés aux hôteliers. On remarque qu'il existait à Metz, au dix-huitième siècle, des hôtels ayant pour enseigne, l'un, « A l'Empereur », un autre, « A la Croix de Lorraine », un troisième « A la Croix de Hongrie »; la seule enseigne vraiment originale à signaler est : « La monnaie fait tout ». François Pilâtre de Rozier, l'aéronaute, naquit en 1734 à l'hôtel du « Pavillon Royal », que son père tenait alors. — A Metz, les enseignes des commerçants étaient rarement sculptées, nous apprend M. Maujean (1); « elles consistaient en une plaque de bois ou de métal, sur laquelle le sujet était représenté, en peinture ou autrement ». Placées à dix ou douze pieds du sol, au niveau du premier étage, elles pendaient à l'extrémité d'une barre de fer horizontale scellée dans le mur. M. Maujean étudie les enseignes messines avant le dix-huitième siècle, puis celles du dix-huitième siècle, indiquant, par professions, les principales. Il relève, en finissant, la disparition progressive des vieilles enseignes, qu'ont remplacées les annonces et les affiches.

L'ancien chef-lieu du bailliage des Vosges, que les industries de la dentelle et de la lutherie ont rendu célèbre, a trouvé en M. Fr. Clasquin, l'un de ses enfants, l'historien de ses vues et de ses monuments (2). En lisant le livre de M. Clasquin, je songeais aux articles que le regretté W. Konarski a consacrés au vieux Bar. M. Clasquin a consulté, lui aussi, de nombreux documents, plans, pièces d'archives, ouvrages imprimés; mais, pas plus que Konarski, M. Clasquin ne s'astreint à suivre les méthodes rigoureuses de l'histoire; les digressions, les souvenirs personnels émaillent sa prose; il écrit d'un style alerte et pittoresque; on est touché, enfin, de l'affection profonde qu'il témoigne à sa ville natale; tant de gens aujourd'hui n'ont qu'indifférence ou dédain pour leur petite patrie qu'on est heureux d'en rencontrer qui l'aiment d'une tendresse filiale. M. Clasquin n'a pas prétendu faire une histoire proprement dite de Mirecourt, cette tâche ayant déjà été accomplie par Cornebois, par M. Laprévote, par M. Ch. Guyot, par l'abbé Zamaron. C'est à la topographie et à l'odographie ancienne et moderne de Mirecourt, aux monuments publics, aux anciennes maisons que l'auteur consacre son travail. Des cinq chapitres dont se compose le livre, le premier donne un aperçu d'his-

(1) Maujean (L.), *Vieilles enseignes messines.* Metz, imprimerie lorraine, 1909, br. in-8 de 45 p. (Extrait des M A M).

(2) Clasquin (Fr.), *Mirecourt. Temps passés. Temps présents.* Nancy, Berger-Levrault, 1911, vol. gr. in-8 de VIII-293 p. avec pl. hors texte et dans le texte.

toire topographique et monumentale de Mirecourt, le deuxième une analyse des plans et documents anciens, le troisième des relevés, reconstitutions et monographies, le quatrième les plans des quartiers, le cinquième la nomenclature alphabétique des places, rues, avenues, faubourgs, etc., des notes sur différentes vues, la bibliographie, enfin quelques pièces justificatives. Le plus intéressant de tous ces chapitres et le plus étendu est le troisième : les fortifications de Mirecourt, les portes, les édifices publics, les maisons religieuses, les hôtels particuliers, les hôpitaux, les maisons d'instruction, les statues, etc., y sont décrits en détail et l'histoire en est exposée depuis leur création jusqu'à nos jours. Il n'y a pas moins de quarante planches hors texte pour illustrer ce beau volume; la plupart reproduisent des gravures ou des plans anciens, quelques autres, dues à l'imagination de M. Clasquin, représentent l'aspect que pouvaient avoir à différentes époques certains quartiers de Mirecourt. L'ouvrage se termine par la table des illustrations et par la table des matières (1).

On ne rappellera jamais trop le souvenir de La Mothe. M. E. de Metz-Noblat a bien fait de résumer, en quelques pages, l'histoire de la vieille forteresse (2), en insistant, comme de juste, sur les sièges que la ville eut à subir en 1634, 1642-1643 et 1645. Deux plans de La Mothe, une vue cavalière et un fac-similé de la dernière délibération de la communauté illustrent le travail de M. de Metz-Noblat. — M. Maujean, à qui nous devons une monographie de Rombas (Lorraine, Metz) (3), est l'un des bons travailleurs de la Lorraine annexée, pourvu d'esprit critique, sachant lire et mettre en œuvre les documents d'archives. Mais le plan général du livre laisse à désirer, les chapitres se suivant sans se relier suffisamment les uns aux autres. M. Maujean aurait pu mettre plus de précision dans les références et dans l'indication des États ou des circonscriptions, soit politiques, soit ecclésiastiques, dont Rombas a fait autrefois partie; on voudrait savoir aussi quels rapports existaient entre les diverses seigneuries qui se partageaient le territoire du village. Quelques-unes des assertions de l'auteur prêteraient à la discussion; ainsi, nous ne croyons pas que la vallée supérieure de l'Orne ait jamais constitué l'un des deux *pagi Odornenses*. En dépit des remarques et des réserves que nous

(1) Pourquoi M. Clasquin écrit-il (p. 39) « omée »? L'orthographe véritable, conforme à l'étymologie du mot, est « hommée ».

(2) Metz-Noblat (F. de), *La Mothe. Une forteresse lorraine* (M E 1910-1911, p. 125-141, avec grav.).

(3) Maujean (L.), *Histoire de Rombas jusqu'à la Révolution*. Metz, imprimerie lorraine, 1909, vol. in-8 de 165 p.

avons cru devoir formuler, nous n'hésitons pas à déclarer que le travail de M. Maujean présente un réel intérêt et se recommande par de sérieuses qualités. — M. Chavanne publie une histoire résumée de l'abbaye, du château et de la ville de Saint-Mihiel jusqu'au milieu du dix-neuvième siècle (1), illustrée de dessins qui reproduisent de vieilles maisons, un plan, une vue du sépulcre, etc. Bon travail de vulgarisation. — La commune de Vantoux (Lorraine, Metz) a trouvé dans M. Barbé son historien (2). Cette monographie communale renferme beaucoup de détails intéressants, mais, comme dans plusieurs travaux du même genre, l'ordre y fait défaut. La chapelle, les bans de Vantoux, la communauté israélite, telles sont les divisions de l'étude, qui se termine par l'énumération des maires, des adjoints, des instituteurs et des curés de Vantoux, ainsi que par des notes historiques sur ce village au dix-neuvième siècle. — Un anonyme nous apprend que l'Ordre teutonique détint la cure de Vaudeville (Meuse, Commercy, Gondrecourt) de 1229 à 1501, date où il céda à Clairvaux tous les biens qu'il possédait en France (3).

**§ 10. Numismatique.** — M. Grillet énumère et décrit des médailles frappées, soit en l'honneur de la maison de Guise, soit au nom de rois de France à l'occasion de succès remportés par eux dans la région lorraine, d'hommages à eux prêtés par des ducs lorrains ou de voyages qu'ils ont faits dans le pays (4). — M. R. Martz décrit deux médailles qui représentent le comte de Richecourt, un jeton de Stanislas, au revers duquel est le château de Chanteheux, des monnaies de Gérard d'Alsace, de Simon I[er], de Jean I[er], du même et de Robert de Bar associés, d'Antoine de Vaudémont, de Nicolas de Vaudémont, de Charles III, de Léopold, de François III, ainsi que divers jetons et médailles (5). La plupart de ces pièces ont été acquises par M. Martz pour le Musée lorrain à la vente de la collection du regretté Léopold Quintard. Non content de décrire ces pièces, M. Martz discute et vérifie, lorsqu'il y a lieu, les observations et les hypothèses dont elles ont été l'objet.

(1) Chavanne (M.), *Saint-Mihiel. Vieux papiers et vieux souvenirs* (A M 1908, p. v-xxxv, avec grav.).

(2) Barbé (Jean-Julien), *Vantoux* (P L P M 1911, p. 37-45 et 86-103, avec grav.).

(3) X..., *Une Possession de l'Ordre teutonique dans la Meuse : la cure de Vaudeville* (B S L B 1911, p. lxvi-lxviii).

(4) Grillet (G.), *Le Médaillier lorrain à la Monnaie de Paris* (B S A L 1911, p. 124-131).

(5) Martz (R.), *Monnaies et médailles. Acquisitions récentes du Musée lorrain* (B S A L 1910, p. 269-284).

**§ 11. Travaux divers.** — Les tables publiées par les Sociétés savantes et par les revues sont toujours les bienvenues ; aussi accueillera-t-on avec plaisir celle que M. Fleur vient de publier pour l'Académie de Metz (1). Après une introduction, qui contient les pièces les plus intéressantes pour l'histoire de la Société royale des Sciences et des Arts de Metz (1757-1792) et pour la reconstitution de l'Académie en 1819, vient la table elle-même, table alphabétique des noms de personnes, de localités, de matières, allant de la page 195 à la page 374, suivie d'un inventaire des pièces d'archives de l'ancienne Académie de Metz (1759-1793), actuellement à la bibliothèque municipale de Metz (p. 375-414), des additions et corrections, d'un usage de la table, de la liste des abréviations, enfin de la table des matières

R. PARISOT.

(1) FLEUR (E.), *Table générale par ordre alphabétique des Mémoires de l'Académie de Metz (1819-1903), avec une introduction* (M A M 1908, p. 1-424).

---

# CHAPITRE III

# ARCHÉOLOGIE PRÉHISTORIQUE, CELTIQUE ET GALLO-ROMAINE

---

## CHRONIQUE

(*Juin 1910-Juillet 1911*)

**§ 1. Époque préromaine.** — C'est un livre entier que M. L. Schaudel (1) vient de consacrer à l'âge paléolithique, mais non pas, il est vrai, à l'âge paléolithique en Lorraine. Cette époque, dans notre province, ne saurait, en effet, fournir matière à d'aussi amples développements. On remarque, au contraire, dit M. Schaudel (2) « la lacune qui apparaît sur la carte paléolithique de l'est de la France, où la Lorraine n'est pas représentée, alors que les stations abondent au nord, en Belgique, dans le bassin de la basse Meuse, au sud, dans le bassin du Rhône, et à l'ouest dans le bassin de la Marne... »

Néanmoins, les quelques indices jusqu'ici reconnus (3) tendent à prouver que cette période primitive de la civilisation humaine dut également se manifester dans la haute vallée de la Meuse et dans le bassin si voisin de la Moselle. Aux trouvailles de Saint-Mihiel et du Sablon près de Metz, M. Schaudel aurait pu ajouter, il est vrai, ne fût-ce que pour les discuter, celles de la grotte du Géant près de Maron, et les nombreux silex de Commercy. M. Schaudel a traduit autrefois une partie du grand ouvrage de Penk et Brückner sur les Alpes à

(1) Schaudel (L.), *Essai de chronologie de l'âge paléolithique* (Berger-Levrault, 1911), 1 vol. 145 p., 107 gravures. Extrait des M A S 1910-1911.

(2) P. 125.

(3) Cf. B L 1910, p. 38.



l'époque glaciaire; les Alpes sont demeurées son terrain d'étude préféré. Il le reconnaît, mais, ajoute-t-il, « les notions que l'on possède aujourd'hui sur la chronologie glaciaire des Alpes pourraient sans doute trouver leur application dans les Vosges, encore peu étudiées à ce point de vue ». M. Schaudel, à la fois géologue et archéologue, semble, en effet, mieux qualifié que tout autre pour ce travail. Nous attendons maintenant, comme appendice à son volumineux *Essai de chronologie*, au moins un article sur les Vosges et la Lorraine aux époques glaciaires.

Une nouvelle publication de M. Beaupré, sur les fouilles exécutées en 1907 et 1908, dans la *Grotte du Géant*, près de Maron (1), complète la relation plus sommaire du *Bulletin archéologique du Comité*, signalée ici, dès l'an dernier (2). Un mémoire du même auteur sur trois stations funéraires de l'âge du bronze, *Benney*, *Azelot* et *Bezange-la-Grande* (3), réunit et développe les indications déjà données précédemment lors des divers comptes rendus de fouilles. Son bilan fait, M. Beaupré reconnaît que les trouvailles relatives à l'âge du bronze en Lorraine demeurent insuffisamment significatives, à son gré, et que la question reste ouverte.

Divers archéologues, Beaulieu, Cournault, Guérin, avaient signalé autrefois sur le plateau de Malzéville, dans les environs de Nancy, près de la ferme de la *Trinité*, un mur en gros blocs irréguliers appareillés à sec. Ils avaient cru y reconnaître le reste, soit d'une enceinte préhistorique, soit d'une tour-signal et, rapprochant cette construction du Mur des Païens de Sainte-Odile, l'avaient nommée : *Le mur cyclopéen de la Trinité*. M. Beaupré s'attaque avec beaucoup d'à-propos et de justesse à cette « légende préhistorique » (4). Il montre qu'il ne saurait être question d'une enceinte et que l'hypothèse d'une tour-signal, placée en contrebas, se trouve encore davantage dénuée de fondement. Dans le voisinage existe au contraire une ancienne carrière, qui dut être ouverte, vers le début du dix-septième siècle. Il est fort vraisemblable, comme l'indique M. Beaupré, que les prétendus Cyclopes du plateau de Malzéville n'ont été autres que ces carriers lorrains du dix-septième siècle. Le mur servait à protéger la route contre l'envahissement des déblais et, en même temps, de plate-forme pour charger les charrois.

(1) Beaupré (J.), *La Grotte du Géant* (fouilles 1907-1908) (B S A L 1911, p. 17-18).

(2) B L 1910, p. 36, note 3.

(3) Beaupré, *Trois stations funéraires de l'âge du bronze* (M S A L 1909, p. 447-461; cf. B L 1910, p. 38, note 6).

(4) Beaupré, *Une Légende préhistorique* (B S S N 1910).

Les Cyclopes chassés du plateau de Malzéville, M. Beaupré s'est attaché et a réussi à y mettre en lumière les traces des Gaulois. On connaissait déjà l'existence d'un retranchement, à l'entrée de la *butte Sainte-Geneviève,* aujourd'hui terrain militaire, à l'extrémité orientale du plateau. De nouvelles fouilles, poursuivies de 1908 à 1911, montrent, en cet emplacement un véritable *oppidum* celtique (1).

La butte répond, à la perfection, au type de l'éperon barré. Longue d'environ 650 mètres, sur une largeur variant de 100 à 450 mètres, elle domine, d'une hauteur d'environ 150 mètres, tout le pays environnant. Les pentes, assez raides, ont pu être accentuées artificiellement. Le col de Sainte-Geneviève la rattache, seul, sur une cinquantaine de mètres, au reste du plateau. C'est ce côté que barre le retranchement. Ce *vallum,* de 22 mètres de base, atteint encore une hauteur moyenne de $3^m$ 50 et fut décrit autrefois par Barthélemy (2). « Une coupe pratiquée jusqu'au sol naturel montre la disposition suivante : une couche de blocaille et de terre, épaisse de 20 à 50 centimètres, recouvre un véritable mur de pierres sèches de 10 mètres de base sur $3^m$ 50 de haut, fait de gros moellons disposés presque horizontalement. Et vers l'extérieur, le pied de ce mur repose sur un massif de chaux qui atteint $1^m$ 35 d'épaisseur. La chaux, entremêlée comme partout ailleurs de charbons et de bûches incomplètement carbonisées, est placée précisément au milieu de la pente raide du sol naturel, mais en dehors de l'axe de la muraille. On ne peut douter ici du but recherché par les constructeurs de la muraille : le pied du rempart, établi en porte-à-faux sur un sol incliné, se fût bientôt éboulé, si la chaux n'eût, par sa cohésion, empêché le glissement des matériaux entassés sur la pente. » Il ne nous paraît pas inutile de rapprocher cette description d'un *vallum* lorrain de celle d'une des très nombreuses enceintes allemandes que passe en revue M. Anthes, dans une substantielle chronique sur les constructions de ce genre de l'autre côté du Rhin (3) : « L'enceinte du *Buigen* (*Bogen*) *a/d. Brenz* (Württemberg), constitue un éperon barré d'environ 800 mètres de long sur 150 de large. Dans le mur, haut de $4^m$ 50, on remarque les particularités suivantes. La partie postérieure du retranchement repose

(1) Beaupré, *L'Oppidum de Sainte-Geneviève* (Essey-lès-Nancy, fouilles 1909) (M S A L 1910, p. 265-290, 5 pl.); cf. B A C T H 1910, p. CLXII-CLXIII.

(2) F. Barthélemy, *Contribution à l'étude des camps vitrifiés et calcinés* (M S A L 1892, p. 279).

(3) E. Anthes, *Ringwallforschung,* extrait du VI *Bericht d. römisch-germanischen Kommission, Jahrbuch d. Instituts,* 1911; d'après Hertlein et Gössler, *Fundberichte aus Schwaben,* 1907, p. 33.

sur un lit de chaux, semblable à du mortier, distribué intentionnellement, semble-t-il, en deux couches, séparées par des restes de bois. Les deux couches, qui, vers leur point supérieur, situé à 6 mètres environ du pied postérieur, atteignent 1m 75 d'épaisseur, se trouvent à un mètre au-dessous de la superficie actuelle. Sur le sol, on trouve une couche irrégulière de charbons de plusieurs centimètres d'épaisseur; en certains endroits, des fragments encore assez volumineux montrent des fibres entrecroisées, les unes parallèles, les autres perpendiculaires à la direction du rempart. Les pierres calcinées ont donc dû reposer sur une sorte de lattis de bois gros et petits. Une autre couche de charbons, sépare l'un de l'autre les deux lits calcaires. On ne saurait préciser si l'incendie des deux couches a eu lieu au même moment ou à des moments différents; sans doute aura-t-on laissé à la première pluie le soin d'éteindre la chaux. Le lit de chaux devait en conséquence servir d'appui au haut rempart de pierre, qui, à l'intérieur, ne montre pas trace de feu. Il ne me paraît pas impossible, ajoute M. Anthes à la description de M. Hertlein, que la chaux brûlée aussi bien que les charbons ne proviennent de l'incendie d'une charpente intérieure. Mais cet incendie a-t-il eu lieu lors de la construction ou de la destruction du rempart? » Il faudra tenir compte, pour résoudre le problème, encore obscur, des enceintes calcinées et vitrifiées, des monuments allemands aussi bien que de ceux de Gaule.

Mais, tandis qu'en Allemagne, aucune trouvaille, jusqu'ici, n'a permis de préciser la date de ces établissements, les recherches de M. Beaupré à Sainte-Geneviève lui ont permis de rapporter avec exactitude l'occupation de cet *oppidum*, à la période qui précéda immédiatement la conquête romaine. Ses sondages ont rencontré, en effet, disséminées sur toute la surface de la butte, une trentaine d'habitations dans lesquelles il a trouvé, non seulement des débris de fer et de bronze de l'époque de la Tène, des poteries gauloises et les débris de grandes amphores analogues à celles du Mont-Beuvray, mais encore, une soixantaine de monnaies, toutes gauloises.

Par elles-mêmes, ces habitations gauloises du plateau de Sainte-Geneviève constituent des documents d'un vif intérêt. On ne connaissait jusqu'ici que les mardelles, en majeure partie de forme circulaire, disséminées dans les campagnes, ou bien les petites cases rectangulaires en pierre sèche et parfois maçonnées du Mont-Beuvray ou du *Hradischt de Stradonitz*, en Bohême. Tout récemment, MM. Hildenbrand et Sprater décrivent, sous le nom de *Heidenlöcher*, les habitations rectangulaires, à demi souterraines et marquées par de petits

murs en pierre sèche, de l'enceinte du *Kirchberg*, près de *Deidesheim* (Palatinat) (1). On en peut rapprocher celles que M. T. Welter avait déjà signalées dans les Vosges (2). De même M. Toutain étudie en détail les restes de cabanes gauloises, consistant en excavations de forme quadrangulaire, plus ou moins régulièrement taillées dans le roc vif, découvertes à *Alesia* en 1910 (3). Mais ces maisons d'Alesia ont été plus tard romanisées et, en partie au moins, remaniées : le long des parois primitives, formées par la roche taillée à pic, des murs en pierre sèche ou maçonnés ont été construits pour régulariser l'aspect et le plan des excavations. Les cases de Sainte-Geneviève, au contraire, semblent avoir été définitivement abandonnées, vers le moment de la conquête romaine.

Ce sont de simples trous rectangulaires, de 4m 80 à 2m 30 de long, sur une largeur variant de 2m 60 à 1m 90, taillés à pic et s'enfonçant de 1 à 2 mètres dans le calcaire. Les matériaux de déblaiement, entassés sur les bords, devaient, suppose M. Beaupré, donner plus de hauteur à l'habitation. Des montants de bois, dont on trouve la trace aux quatre angles, soutenaient la toiture. En d'autres points on n'a retrouvé que la trace de foyers établis à peu près à la surface du sol. « Il est facile de se rendre compte, dit M. Beaupré, qu'il y avait sur le plateau, deux sortes d'habitations, les unes plus ou moins enfoncées dans le sol, les autres établies à la surface; ces dernières devaient être construites en bois et en torchis, ce qui explique le peu de traces qu'elles ont laissé. » Remarquons que ce n'est là qu'une hypothèse, car la présence d'un foyer n'implique pas nécessairement l'existence d'une habitation. Les Gaulois de Sainte-Geneviève pouvaient préférer faire leur cuisine sur le pas de leurs portes, plutôt qu'à l'intérieur de leurs cases. Quelques-unes des excavations étaient encore remplies d'une épaisse couche de blé carbonisé, avec une ou deux écuelles de dimensions variables et des fragments de meules. C'étaient de véritables silos. Il resterait à déterminer si l'*oppidum* était habité de façon permanente, par une population assez dense, ou s'il servit seulement de refuge et de grenier fortifié. Autant qu'on en peut juger jusqu'ici, les huttes de ce Nancy gaulois paraissent ne pas avoir été groupées, mais bien s'être trouvées disposées au hasard.

Les fouilles poursuivies en 1908, toujours par M. Beaupré, dans

(1) Anthes, *Ringwallforschung*, p. 20 sqq.; fig. 8-13.
(2) A S H L 1906, p. 371-379; cf. B L 1910, p. 40, note 3.
(3) B A I avril 1911, p. 236-248.

l'enceinte du *Camp d'Affrique*, au-dessus de Messein (1), ont fourni de nouveaux détails, non seulement sur la construction du *vallum*, dont un croquis nous représente la coupe, mais sur une construction d'un genre particulier accolée à la face intérieure du rempart. Comme une sorte de casemate, elle se logeait dans l'épaisseur du *vallum*, tandis que la paroi opposée était constituée par un clayonnage enduit d'une épaisse couche d'argile dont on retrouve les restes calcinés. Ce logement avait environ 3 mètres de large; on le suit sur une longueur de 14 mètres, sans avoir pu en trouver l'extrémité. Des éclats de poterie, quelques rares débris de cuisine, divers fragments de bronze : bracelets et fibules, un couteau et une pointe de flèche en fer, qui jonchaient le sol, datent de l'époque de la Tène et se trouvent contemporains des objets trouvés à Sainte-Geneviève, sinon même, plus anciens.

**§ 2. Époque romaine.** *Archéologie figurée.* — Nous tenons à signaler ici, bien qu'elle dépasse le cadre lorrain de notre revue, l'étude capitale que M. Hertlein vient de consacrer aux *Juppitergigantensäulen*, c'est-à-dire aux monuments que surmonte le groupe d'un dieu cavalier et d'un géant anguipède (2). Les musées de Nancy et de Metz possèdent chacun plusieurs exemplaires de ces sculptures, mais l'aire d'extension du motif comprend tous les pays rhénans, tandis que les spécimens en demeurent assez rares à l'intérieur de la France. L'interprétation de ces sculptures a déjà donné lieu à de nombreuses discussions, que rappelle sommairement M. Hertlein. Après avoir catalogué à nouveau et classé tous les fragments connus, l'auteur établit que le géant est, non pas l'ennemi, mais le soutien du cavalier. La physionomie de ce dernier reproduit le type classique de Jupiter; mais la mythologie gréco-romaine ne connaît pas de Jupiter à cheval et, d'autre part, le costume et les attributs divers permettent d'identifier plutôt ce cavalier avec le dieu du ciel germanique. Le géant, à face grimaçante et dont le corps se prolonge en replis tortueux, représente comme ses cousins de l'art grec quelque génie fils et symbole de la Terre. Il ne s'agit donc pas d'une allégorie célébrant la victoire de l'Empire ou d'un empereur sur les barbares, mais bien d'une véritable idole, représentant, sous une forme plastique romaine, une

(1) Beaupré, *Fouilles exécutées en 1908 au camp d'Affrique* (B S A L 1910, p. 187-197; 1 pl.; cf. B L 1910, p. 37).

(2) Hertlein, *Die Juppitergigantensäulen* (Stuttgart, Schweizebart'sche Buchhandlung, 1910), 168 p.

conception propre à la religion germanique. Différents textes des anciennes chroniques de la Germanie chrétienne confirment à M. Hertlein les déductions tirées de l'analyse des monuments figurés. Les colonnes que surmontait ce groupe ne pouvaient être que les fameuses *Irminsules*, colonnes de l'univers, symbole suprême de la religion nationale des Germains. Sur les socles à trois ou quatre faces qui supportent généralement ces colonnes, M. Hertlein reconnaît également la représentation, par des types romains et, souvent sous des noms gréco-romains, des divinités germaniques des saisons. Cette étude, très dense, d'une documentation parfaite et d'une méthode serrée, semble destinée à renouveler l'interprétation de la majeure partie des monuments figurés qu'inspira le syncrétisme germano-romain. « Hertlein », déclare M. Jullian à propos de ce livre, « est dans la bonne voie » (1).

C'est à la mythologie, non plus germanique, mais celtique, que touchent deux autres publications relatives à des sculptures provenant de la région. On lira avec intérêt et profit l'article plein de faits et d'idées que consacre M. A.-J. Reinach aux *Divinités gauloises au serpent* (2), à propos de la *stèle de Hérange*, aujourd'hui au Musée Lorrain, à Nancy. L'auteur y fait preuve d'une abondante érudition. On ne peut que se rallier à la plupart des observations qu'il présente; mais le point de départ de l'article me paraît complètement erroné. M. A. J. Reinach connaît la stèle de Hérange par le moulage du musée de Saint-Germain. Sur l'original, je ne puis trouver à Nancy aucune trace des serpents qu'il a distingués sur la reproduction. Le bas-relief représente deux personnages : un homme et une femme : l'homme tient de la main gauche un bâton vertical dont la partie médiane dessine en effet un double replis ressemblant, soit à ceux d'un corps de serpent, soit à un arc; mais les extrémités n'autorisent ni l'une ni l'autre de ces hypothèses. La partie inférieure, complètement droite, assez lourde et parfaitement cylindrique sans l'amincissement de la queue ou l'aplatissement de la tête du serpent, repose sur le sol, comme un bâton. Le haut est plus effilé et se termine par une pointe légèrement recourbée du côté opposé à la tête du personnage. L'aspect général est celui d'un sarment noueux, à moins que la double courbure à l'endroit de la main n'ait eu simplement pour but de corriger une erreur de l'esquisse et de réunir les deux extrémités du bâton dans la main du personnage et non à côté d'elle. Quant à l'objet que tient la femme,

(1) R E A 1911, p. 240.

(2) R A mars-avril 1911, p. 221-256, pl. IV.

c'est une tige épaisse et très courte, reposant dans la paume de la main levée et se terminant par une sorte de pomme de pin ou de gros fleuron. Il ne saurait, en aucune façon être question d'un serpent s'enroulant autour du corps et venant se terminer parmi les plis du vêtement. Les petites ondulations très nettes qui se voient sur le côté gauche de la robe, représentent, aucune incertitude n'est possible, le bord tombant du manteau. De la main droite, l'homme tient une coupe à pied et la femme, semble-t-il, une grappe de raisin. Aucun des détails, ni du costume, ni des attributs ne paraît caractéristique d'une représentation religieuse. La stèle passait autrefois, pour le monument funéraire d'un *evocatus*, militaire portant le bâton, comme les centurions, et de sa femme. Il semble bien en effet que l'objet en discussion représente une *vitis* plutôt que toute autre chose, mais une *vitis* qui ne paraît rien avoir de militaire et dans laquelle je préférerais reconnaître, s'il fallait absolument indiquer une hypothèse, un cep de vigne, tel que peut en trouver constamment à portée de sa main un simple vigneron.

Les trois stèles du musée d'Arlon que publie M. Gabriel Welter relèvent bien, au contraire, de la mythologie gallo-romaine (1). L'un de ces reliefs, l'*exaltation du serpent cornu* comme l'appelle M. Welter, nous offre la représentation, authentique, cette fois, du dieu-serpent gaulois. L'animal, devenu, semble-t-il, un simple attribut, s'enroule autour des bras levés d'une divinité barbue. M. Welter croit pouvoir rapprocher ce dieu du Mercure de Néris (2) et reconnaître en lui une nouvelle variante du « Mercure barbu au serpent cornu ». Peut-être, en effet, les Romains ou du moins quelques-uns d'entre eux, l'auraient-ils appelé Mercure; mais ce nom ne nous renseigne guère sur l'idée que pouvaient s'en faire les Gaulois. Le motif, en effet, est nouveau et le sens de la représentation demeure par conséquent obscur (3).

D'un monument funéraire d'Arlon provient également une représentation du carnassier androphage, autre motif demeuré rare jusqu'ici, dans l'art gallo-romain, tandis qu'il se rencontre fréquemment depuis l'Ionie et l'Étrurie, jusque dans l'Europe septentrionale et, plus tard, durant toute l'époque romane. Le mythe et le symbole du loup dévorant ont évidemment passé d'une période à l'autre, mais peut-être est-il prématuré d'attribuer avec M. Welter une part pré-

(1) WELTER (G.), *Notes de Mythologie gallo-romaine*, R A janv.-févr. 1911, p. 55-66.

(2) Cf. REINACH (S.), *Cultes, mythes et religions*, t. I, p. 65.

(3) Du geste de ce dieu, M. JULLIAN rapproche celui d'une des divinités des moules, jugés autrefois apocryphes, de La Guerche (R E A 1911, p. 337-338).

pondérante, dans cette transmission, aux populations celtiques et de supposer que ce sont elles, en particulier, qui ont introduit tout d'abord ce motif au nord des Alpes, puis de nouveau l'ont rapporté d'Irlande dans le continent, au début du Moyen Age.

Le troisième monument que publie M. Welter est particulièrement curieux. Il représente un génie masculin, debout, tenant une corne d'abondance, tandis que, dans le bas et à gauche de la stèle, une tête de cerf vomit un flot de monnaies dans une cassette. « Le symbole zoomorphique de la tête de cerf vomissant de l'argent figure le dieu celtique, le dieu *minorum gentium*, tandis que le génie avec la corne d'abondance représente la même divinité, mais sous des traits gréco-romains. » On reconnaît, dans cette interprétation, l'influence de M. S. Reinach; et en effet, la stèle d'Arlon apporte une heureuse confirmation aux théories dont s'est utilement inspiré M. G. Welter.

Il y a deux ans, M. le Dr Coliez, de Longwy, avait présenté à la Société d'Archéologie Lorraine un masque de bronze trouvé, l'année précédente, à Conflans (arrondissement de Briey) et dont il s'était rendu acquéreur. Ce beau bronze, « l'une des plus intéressantes parmi les antiquités romaines trouvées en Meurthe-et-Moselle », méritait la substantielle étude que vient de lui consacrer M. Perdrizet (1). Ce masque, de grandeur naturelle, se rattache à l'art grec du cinquième siècle et reproduit les traits caractéristiques du type polyclétéen. « Ce n'est pas », dit M. Perdrizet, « un fragment de statue, mais, tout de même, c'est un fragment; il devait servir de visière à un casque en forme de tête humaine et venait s'adapter exactement sur le visage d'un soldat... à qui l'ouverture des yeux, les larges trous des narines et la bouche entr'ouverte, permettaient de respirer à l'aise. » Quelques rares exemplaires plus ou moins complets de ces casques à visage se sont déjà rencontrés dans les régions frontières du monde romain, en Germanie et en Bretagne. M. Perdrizet en reproduit les images, en même temps qu'un fragment de bas-relief du temple d'Athena Polias à Pergame, sur lequel, parmi des armes diverses, s'aperçoit précisément un casque de ce genre. La tradition en remonte donc à l'époque alexandrine; elle paraît s'être perpétuée, remarque l'auteur, des armées romaines jusqu'aux Mongols, par l'intermédiaire de Byzance, témoin un casque à visage mongol, prêté, par le Musée impérial russe d'armures, à l'exposition des Arts musulmans de Munich, en 1910. Le droit de porter ces casques extraordinaires

(1) P. Perdrizet, *Le bronze de Conflans*, extrait des M S A L, LXI, 1911, (8 pages et 3 planches).



constituait sans doute, dans l'antiquité, une récompense analogue aux armes d'honneur que décernaient chez nous la première République et l'Empire.

Le masque de Conflans provient, semble-t-il, d'une sépulture. « A en juger par la beauté du style, il doit dater du Haut-Empire, et plutôt encore du premier siècle que du deuxième, plutôt du temps des Flaviens que de la période des Antonins. »

*Fouilles et épigraphie.* — Continuant sa diligente observation du sous-sol de Sarrebourg, le Dr Reusch, publie un certain nombre de trouvailles survenues en divers points de la ville (1). On ne saurait évidemment préciser, en bien des cas, si les débris romains qu'il trouve accumulés, sans trace de murs ni de fondations, proviennent de pauvres quartiers antiques construits entièrement en bois, ou seulement de remblayages. Ils prouvent, en tout cas, la présence à Sarrebourg d'une agglomération assez considérable. En plusieurs endroits d'ailleurs, M. Reusch a rencontré des constructions en excellente maçonnerie : des caves, des hypocaustes même, dont il a pu relever les plans. Ces trouvailles n'ont sans doute chacune, par elle-même, que peu d'importance, mais peut-être, si elles continuent à se multiplier, pourront-elles permettre quelque jour de se représenter, de façon assez précise, le caractère et la topographie de la ville romaine de *Pons Saravi.*

Une copieuse monographie due à la plume féconde et autorisée de M. Keune expose à nouveau les résultats des nombreuses découvertes survenues, depuis une dizaine d'années, au *Sablon,* faubourg de Metz (2). Les inscriptions funéraires assez nombreuses, datant du premier au troisième siècle de notre ère, les sarcophages de pierre et de plomb du quatrième siècle, avaient déjà fait l'objet de publications détaillées. Il sera commode de trouver l'ensemble réuni, avec quelques adjonctions et corrections de détail, et toutes les observations qu'il peut comporter.

Le rapport officiel de M. Keune sur l'administration du musée de Metz, durant l'année 1908 (3) contient la mention de plusieurs trou-

(1) Reusch (Dr), *Funde in Saarburg* (A S H L, t. XXI, 2 (1910), p. 315-341; cf. B L 1910, p. 42).

(2) Keune, *Sablon in römischer Zeit* (Jahresbericht des Vereins für Erdkunde, Metz, Lang, éditeur, t. XXVI [1909], 98 p., 118 fig.). Signalons en passant un excellent *Guide historique de Metz,* publié par la Société d'initiative pour Metz et le pays messin, et rédigé par J.-B. Keune, qui y fait une large part à l'archéologie.

(3) Keune, *Museum d. Stadt Metz, Verwaltungsbericht d. Stadt Metz für das Rechnungsjahr 1908,* p. 197-203 (Metz, Lang, 1910).

vailles, encore inédites, autant que je sache. Plusieurs tessons de terre sigillée, recueillis à Metz même, portent des noms de potiers déjà connus par ailleurs. Parmi les objets divers et monnaies gauloises ou romaines qui s'y trouvent signalés, nous nous contenterons de citer un bel exemplaire d'argent, trouvé sur le mont Saint-Jean, près de Marsal : *Ambactus Germanus Indutilli fil.*

Faisant suite à la série de ses études sur la numismatique celtique, M. Forrer identifie, de façon très vraisemblable, le chef gaulois Eccaios, dont le nom figure sur un certain nombre de monnaies connues, avec le Rémois *Iccius*, plusieurs fois mentionné par César (1).

Une courte note de M. Chenet apporte quelques renseignements sur de nouveaux ateliers de poterie, découverts par lui à Avocourt et aux Allieux dans la Meuse (2). Elle nous fait connaître un certain nombre de nouveaux noms de potiers, en majorité gaulois. Les signatures se retrouvent non seulement imprimées sur des tessons, mais gravées au trait sur les supports d'enfournement servant à la fabrication des vases. Ces ateliers meusiens fabriquaient la vaisselle rouge décorée à la molette, c'est-à-dire à zones striées, caractéristique de l'époque tardive. A Lavoye, dans la même région, le D[r] Meunier a recueilli au contraire quelques graffites analogues, dans des ateliers ayant servi à la fabrication de la vaisselle moulée de la première époque.

A propos des colonnes milliaires de *Scarponne* (3), M. Bussienne se contente de répéter quelques indications tirées des manuscrits du P. Lebonnetier, utilisées d'ailleurs, voire rectifiées, dans la grande publication du *Corpus* des Inscriptions latines (4).

On connaît la *stèle d'Artula* au Musée lorrain, à Nancy, monument de basse époque, trouvé vers 1883 à Deneuvre, près de Baccarat : une figure au trait, extrêmement rudimentaire représente une femme de face, levant, très irrégulièrement d'ailleurs, deux minuscules moignons de bras (5). L'inscription porte *Artulae memoriae* (6). En raison

(1) Forrer, *Die Münzen d. Remers* Eccaios-Iccius *d. Kommentäre Caesars* (A S H L, t. XXI, 1 [1909], p. 97-108). Cf. les autres articles de Forrer, *Keltische Numismatik d. Rhein u. Donaulande* (*Ibid.*, t. XIV [1902], à t. XVIII, [1906]).

(2) Chenet, *Graffites et estampilles d'Avocourt et des Allieux* (R A janv.-févr. 1911, p. 53-55).

(3) Bussienne, *Les Colonnes milliaires de Scarponne* (B S A L 1910, p. 231-237).

(4) *Corpus Inscriptionum latinarum*, t. XIII, fasc. 1, pars 2, n° 4608 et fasc. 2, pars 1, n° 9050.

(5) Cf. Thédenat, B A F 1886, p. 201; Maxe-Werly, M S L B 1893, p. 249; Le Blant, *Nouveau Recueil d'inscriptions chrétiennes*, p. 56, n° 44. Les reproductions sont beaucoup plus soignées que l'original.

(6) C I L, t. XIII, fasc. 1, pars 2, n° 4737.

sans doute du geste des bras, qui lui parut l'attitude de la prière, l'abbé Thédenat, qui le premier publia la stèle, la baptisa chrétienne. Vint ensuite l'abbé Bernhardt, qui, je ne sais trop pour quelle raison, fit d'Artula une *esclave* chrétienne. Le Blant voyait en elle une *vierge* chrétienne (1). M. L. Bigot se demande si le monument est réellement chrétien (2). « Le geste orant, dit-il, n'est pas spécifiquement chrétien, le mot *memoria* de l'inscription ne l'est pas davantage... la stèle n'aurait-elle pas été érigée par quelque dévot de la religion et des mystères de Mithra? »

M. Bigot est parfaitement fondé dans sa critique; il a raison « d'ôter au christianisme naissant dans nos pays, un monument douteux ». Mais l'hypothèse qu'il propose ne paraît pas plus satisfaisante que celle qu'il attaque. C'est attribuer trop d'importance aux traits maladroits d'un grossier graffite, que de vouloir reconnaître à l'inclinaison plus ou moins prononcée des bras si le geste est chrétien ou païen. Un petit triangle surmonte la tête. Serait-ce réellement un « bonnet phrygien »? A la façon dont sont représentées les oreilles, ce triangle peut fort bien figurer la chevelure. Enfin, il faudrait soumettre à une sévère critique les indications touchant le prétendu *castellum* de *Bacchi Ara* (?) et sa garnison, qui se rattacherait aux légions du Rhin (3), chez qui florissait, en effet, le culte de Mithra. Fort vraisemblablement, Artula n'était ni servante du Christ ni fervente de Mithra.

L'article du Dr Voinot, *Anthropologie et anatomie pathologique d'un crâne mérovingien, trouvé à Poussay* (Vosges, arr. et canton de Mirecourt) (4) soulève un problème médical autant qu'historique. Les lésions qui se remarquent sur un crâne, datant probablement de l'époque mérovingienne, sont-elles d'origine syphilitique?. On sait que la même question s'est posée déjà, à propos de crânes préhistoriques trouvés en Égypte et que la solution qui prévalut fut d'attribuer ces

(1) « La lettre V, dit Le Blant, qui suit le nom propre et représenterait sur un marbre païen le mot *viva*, me paraît pouvoir être ici l'abréviation de *virgo*. » Vérification faite, cette prétendue lettre V ne me semble autre chose qu'une éraflure accidentelle de la pierre.

(2) *Semaine religieuse du diocèse de Nancy et de Toul*, 6 mai 1911, n° 18, p. 367-370.

(3) Il suffit de parcourir l'exposé de l'abbé Bernhardt, *Deneuvre et Baccarat* (Nancy, 1895), pour s'apercevoir combien toute cette tradition est fantaisiste. C'est dans les inscriptions de Norroy, près de Pont-à-Mousson, que M. Bernhardt croit trouver la preuve de la présence de légionnaires du Rhin à Baccarat! Sur l'étymologie *Bacchi Ara*, et la dénomination de *Tour du Bacha*, voir l'hypothèse émise par M. L. Germain de Maidy, *Semaine Religieuse*, 2 sept. 1911.

(4) Voinot (Dr), M S A L 1910, p. 291-297, 1 pl.

lésions à des causes *post mortem*, notamment « à des insectes travailleurs de la mort, vrillettes et longicornes » (1). En doit-il être de même, dans le cas signalé? Le Dr Voinot se range à l'avis contraire, « d'autant plus volontiers, dit-il, que, depuis les travaux du Dr Brulard qui a découvert des exostoses syphilitiques sur des tibias provenant de sépultures gauloises, à Nod-sur-Seine (2), l'existence de la syphilis préhistorique ne saurait plus être contestée ». Il a pour lui, d'ailleurs, l'opinion de la majorité des médecins qu'il a consultés. Non seulement deux des lésions présenteraient des caractères syphilitiques très nets, mais une troisième, entre elles, conserverait la trace d'un essai d'opération. Nous ne pouvons que signaler ces faits aux savants autorisés par leur compétence à les discuter.

A. GRENIER.

(1) Cf. l'*Anthropologie*, 1910, p. 717 (*Bibliographie*).
(2) *Revue préhistorique de l'Est de la France*. Dijon, 1906, p. 166.

## CHAPITRE IV

# MOYEN AGE

---

### CHRONIQUE

**§ 1. Documents.** — Contentons-nous de mentionner aujourd'hui le *Cartulaire de Saint-Mihiel*, publié par M. Lesort dans les *Mettensia*. On attendra pour rendre compte de cet important travail, dont deux fascicules ont déjà paru, qu'il soit terminé (1).

M. le Dr Wichmann nous donne maintenant le deuxième volume des « rôles de ban de tréfonds » (2), dont le premier volume avait paru en 1908 (3); le tome actuel contient les bans des années 1277, 1281, 1283, 1290, 1293 et 1298. Dans l'introduction, M. Wichmann décrit successivement les rôles de ces sept années, dont deux, ceux de 1277 et de 1281, sont incomplets, il indique combien de feuillets comprend chaque rôle, quels en sont les dimensions et l'état de conservation, les scribes qui les ont rédigés. Inutile d'insister sur l'importance de ces rôles comme documents historiques. M. Wichmann l'a justement fait ressortir dans un mémoire qu'a publié l'*Annuaire de la Société d'Histoire de Metz* (3). Il a énuméré les renseignements que nous fournissent les rôles sur la topographie et la toponymie de Metz, sur les noms et prénoms des habitants, sur le chiffre de la population, sur le nombre et l'importance des métiers, etc. Nous avons lu avec un intérêt particulier les paragraphes consacrés à l'onomastique, aux métiers, au chiffre de la population, que

(1) Lesort (A.), *Cartulaire de Saint-Mihiel*, t. VI des *Mettensia*.

(2) Wichmann (Dr K.), *Die Metzer Bannrollen des dreizehnten Jahrhunderts. Zweiter Teil*. Leipzig, Quelle et Mayer, 1910, vol. in-8° de XVIII-54*-579 p. (Forme le t. VI des *Quellen zur lothringischen Geschichte*).

(3) Wichmann (Dr K.), *Die Bedeutung der Metzer Bannrollen als Geschichtsquelle* (A S H L 1909, 1re partie, p. 28-85).



M. Wichmann évalue, non d'ailleurs sans faire de prudentes réserves, à 35.000 habitants durant le treizième siècle.

M. Bresslau, le distingué professeur de l'Université de Strasbourg, publie, en l'accompagnant de savants commentaires diplomatiques, un diplôme par lequel l'impératrice régente Agnès, veuve de Henri III, accorda, le 14 octobre 1059, à la collégiale Sainte-Marie-Madeleine de Verdun des biens sis à Marsbah et à Ebinga dans le pagus Musilgowe (1). Mais pourquoi le savant professeur n'a-t-il identifié aucune de ces deux localités, dans lesquelles nous serions tenté de voir Marspich (2) et Ebange (3). — Notre distingué collègue, M. R. Harmand, démontre, dans un travail aussi agréable à lire que substantiel, que les lettres d'Alix de Champé au duc Raoul sont des faux du dix-huitième siècle, dont l'auteur serait Chevrier ou Mory d'Elvange (4). Tandis que M. Duvernoy ne peut se résoudre à croire ce dernier capable d'avoir fabriqué des documents historiques, M. Harmand, sans porter contre lui d'accusation formelle, estime que, s'il a été dupe des inventions d'un autre, il a été dupe volontaire et très docile, et qu'il y aurait lieu de chercher le coupable parmi les amis de Mory d'Elvange lui-même. Les arguments d'ordre philologique, sur lesquels s'appuie M. Harmand pour démontrer sa thèse, nous ont paru décisifs. Au surplus, Raoul a-t-il été réellement l'amant d'Alix? Le fait reste douteux, les témoignages qu'en apportent Haraucourt et Florentin le Thierriat étant des plus justement suspects. En appendice, M. Harmand reproduit des fragments empruntés à Mory d'Elvange, à Louis d'Haraucourt, à Florentin le Thierriat, ainsi que le testament de Raoul, que Calmet avait déjà publié d'après l'original. — M. d'Arbois de Jubainville publie une convention intervenue le 15 juillet 1345 entre Pierre de Bourlémont et sa sœur Isabelle, dame du Châtelier, celle-ci vendant à son frère tous ses droits sur les terres et seigneuries de Greux et Domremy (5). — A M. Chevelle nous devons le vidimus, de 1465, de lettres par lesquelles René d'Anjou, duc de Bar, avait accordé ou plutôt confirmé, en 1429, les privilèges des arbalétriers de Houdelaincourt en la prévôté de Gondrecourt (6). — Une lettre de Nicolas d'Anjou,

(1) Bresslau (Prof. H.), *Eine ungedruckte Urkunde der Kaiserin Agnes* (A S H L 1909, 1re partie, p. 91-96).

(2) Lorraine, Thionville, Hayange.

(3) Hameau de la commune de Florange (Lorraine, Thionville, Hayange).

(4) Harmand (R.), *Lettres d'Alix de Champé, dame de Vandières* (M S A L 1909, p. 101-128).

(5) Arbois de Jubainville (P. d'), *Document de 1345* (B S L B 1909, p. vi-viii).

(6) Chevelle (C.), *Statuts des arbalétriers de Houdelaincourt* (B S L B 1909, p. lvi-lx).

du 16 novembre 1466, dont M. Duvernoy donne le texte, concerne des négociations entre le chapitre de Saint-Dié et le maréchal de Bourgogne, Thiébaut IX de Neufchâtel, au sujet du village de Moyemont (1). — L'abbé Aimond, le distingué historien des *Relations de la France avec le Verdunois de 1270 à 1552*, publie, avec quelques notes et une introduction, deux lettres écrites par Charles le Téméraire aux chanoines de Verdun, l'une du 2 février 1472, pour empêcher la nomination d'un coadjuteur à l'évêque Guillaume de Haraucourt, enfermé à la Bastille par ordre de Louis XI, la seconde, du 5 janvier 1475, pour proposer un successeur à ce prélat, dont on avait annoncé faussement (2) la mort. — M. Caillet publie un acte du 5 mai 1479, par lequel Marguerite de Savoie, femme du comte Ulric V de Vurtemberg, charge Jean Huttenboch de toucher pour elle une somme de 2.000 écus d'or, que lui devait le roi René et qui était gagée sur le duché de Bar (3). — Nous devons également à M. Caillet un vidimus, du 5 février 1482 (n. st.), des lettres patentes du 10 janvier précédent, par lesquelles René II remettait à son sénéchal, Baptiste de Pontevès, les seigneuries de Florenne et de Perche au pays de Liège, en gage du paiement futur d'une somme de 12.000 florins (4). — M. Duvernoy reproduit, avec notes et commentaire explicatif, une lettre écrite, le 5 décembre 1498, par René II à Jean Maradès, évêque de Toul, pour le prier d'agir auprès du pape afin d'assurer un traitement à l'organiste de l'église collégiale de Saint-Dié (5).

§ 2. **Histoire générale.** — Si l'ouvrage de M. Kern, *Die Anfänge der französischen Ausdehnungspolitik*, ne nous est pas encore parvenu, nous pouvons, du moins, parler d'un important article que cet érudit a publié, dans les *Mitteilungen* de l'Institut historique autrichien, sur la cession de la rive gauche de la Meuse à la France par Albert Ier (6).

(1) Duvernoy (É.), *Lettre de Nicolas d'Anjou au chapitre de Saint-Dié* (B S A L 1910, p. 62-65).

(2) Aimond (abbé Ch.), *Deux lettres de Charles le Téméraire relatives à l'évêché de Verdun* (B S A L 1911, p. 58-64).

(3) Caillet (L.), *Une dette de René d'Anjou sur le duché de Bar* (B S A L 1910, p. 114-116).

(4) Caillet (L.), *Don de René II à Baptiste de Pontevès, sénéchal de Lorraine* (B S A L 1910, p. 153-158).

(5) Duvernoy (É.), *René II et l'orgue de la cathédrale de Saint-Dié* (B S A L 1910, p. 258-260).

(6) Kern (Fr.), *Die Abtretung des linken Maasufers an Frankreich durch Albrecht I* (Mitteilungen des Instituts für österreichische Geschichtsforschung, t. XXXI, 1911, p. 558-581).

M. Kern a étudié la question en même temps que l'abbé Aimond, et ses conclusions sont à peu près les mêmes que celles du savant lorrain. Il croit, lui aussi, qu'Albert I[er] a renoncé aux droits de l'Empire sur les territoires situés à l'ouest de la Meuse; son opinion se fonde non seulement sur les témoignages recueillis lors des enquêtes de 1387 et de 1390, mais sur les agissements de Philippe le Bel à partir de 1299, en particulier sur le traité de Bruges de 1301, par lequel le Capétien obligea le comte de Bar Henri III à se reconnaître le vassal de la France, pour les territoires qu'il possédait sur la rive gauche de la Meuse. M. Kern admet aussi que des bornes avaient été posées, au moins à certains endroits, pour marquer la nouvelle frontière entre la France et l'Empire.

**§ 3. Religion, Clergé.** — Dans une longue étude, précédée de considérations sur la situation particulière de Metz et des principautés lorraines, où les deux influences, française et allemande, se combattaient alors, M. Ehlen examine en détail l'histoire du grand schisme à Metz de 1378 à 1384 (1). Par suite de l'ascendant qu'avait acquis la France dans cette région, le pape d'Avignon, Clément VII, réussit à se faire reconnaître à Metz, comme à Toul et à Verdun. L'évêque de Metz, Thierry Beyer (ou Bayer) de Boppart, d'une famille rhénane, mais possessionnée en Lorraine, penchait au début vers Urbain VI, le pape de Rome, auquel le roi des Romains et la grande majorité des princes allemands devaient se rallier. Mais la république messine et le chapitre de la cathédrale s'étant prononcés pour Clément VII, force fut à Thierry, qui n'aimait pas les luttes violentes, et qui préférait les armes de la diplomatie à celles de la guerre ou de l'excommunication, d'abandonner la cause du pape de Rome pour celle de son concurrent d'Avignon. Les partisans d'Urbain VI furent chassés de Metz et firent de vaines tentatives pour y rentrer. Metz devait être de 1379 à 1380, pendant un peu plus d'une année, le quartier général du cardinal d'Aigrefeuille, légat de Clément VII en Allemagne. Celui-ci devait réussir dans la région lorraine, mais là s'arrêtèrent ses succès. La mort du duc Wenceslas de Luxembourg, en 1384, et surtout celle de Thierry, l'année suivante, mirent fin à la première phase de l'histoire du schisme à Metz. L'auteur, appuyé sur des documents inédits ou déjà publiés, en particulier sur les pièces du Vatican, mises au jour par le D[r] H. V. Sauerland, au courant des principaux ouvrages écrits

(1) EHLEN (D[r] L.), *Das Schisma im Metzer Sprengel bis zum Tode des Bischofs Theoderich Beyer von Boppart* (A S H L 1909, 2[e] partie, p. 1-69).



en ces temps derniers sur le grand schisme, a relié l'histoire du schisme à Metz, durant cette période, à celle des régions voisines et à celle, plus générale, de l'Allemagne et de la France.

**§ 4. Finances.** — M. Rörig commence par rappeler qu'en 1326, pressées par des nécessités financières urgentes, les autorités messines établirent un impôt sur tout acte notarié de prêt d'argent, de vente de terres, etc. (1). Les amans devaient signaler tous les actes de cette nature qu'ils avaient dressés aux receveurs de la maltôte, qui se chargeaient de percevoir cet impôt. Mais un soulèvement de la population obligea le gouvernement messin, en juin 1327, à rapporter la mesure prise un an auparavant. En 1348, le même besoin de se procurer des ressources financières détermina Metz à rétablir, avec quelques modifications, l'impôt aboli en 1327. Celui-ci, qui ne devait être levé que pendant deux ans (1348-1350), fut prorogé, en 1353, pour dix ans; en 1363, un nouvel atour reproduisit avec quelques changements celui de 1348; deux ans plus tard le montant de l'impôt fut triplé (six deniers par livre au lieu de deux). Deux nouveaux atours, du 29 juillet 1379, et du 3 janvier 1381, tout en laissant subsister le montant de l'impôt, en transformèrent le mode de perception. Désormais tous les actes sujets à l'impôt devaient être transcrits dans un « Grand pappier », c'est-à-dire dans un registre tenu par les sept de la maltôte, qui percevaient l'impôt et qui remettaient au détenteur de l'acte une quittance scellée. Seuls les actes enregistrés ainsi pouvaient être produits en justice. Après avoir exposé ces faits, M. Rörig recherche, et c'est la partie la plus neuve et la plus intéressante de son travail, quelle était l'origine de cet impôt, et s'il en existait antérieurement de similaires en Allemagne ou en France. Les villes allemandes du quatorzième siècle n'offrent rien de pareil, tandis que la royauté des derniers Capétiens et celle des premiers Valois avaient eu déjà recours à des « impôts sur les ventes ».

M. Rörig termine son très intéressant travail par des considérations sur les deux influences, allemande et française, qui se sont fait sentir à Metz au Moyen Age et sur les heureux effets que peut produire pour un pays la rencontre de deux civilisations. En appendice l'auteur reproduit l'atour, déjà publié par le comte Emmery, du 29 juillet 1379.

**§ 5. Généalogies, histoire des familles.** — M. Fourier de Bacourt

(1) Rörig (Dr Fr.), *Die Bullette von Metz. Ein Beitrag zur Geschichte der Verkehrssteuern und des Enregistrement* (A S H L 1909, 1re partie, p. 132-163).

donne quelques renseignements sur Guy de Nanteuil, seigneur d'Autresche, châtelain de Bar à la fin du douzième siècle, et sur ceux de ses descendants qui remplirent les mêmes fonctions aux treizième et quatorzième siècles (1). — Le Dr D. M. Grotkass retrace successivement la vie de Gilles IV, de Rodemachern, mort en 1381, fils de Jean († 1360), dont l'auteur conte une lutte contre Reims de 1347 à 1349, et celles des fils de Gilles, ou du moins de trois d'entre eux, Jean, Rolland et Gilles, qui jouèrent un rôle considérable à la fin du quatorzième siècle et au début du quinzième (2). Le second d'entre eux, Roland, fut pour la forme homme d'Église, chanoine de la cathédrale de Metz, puis, à l'époque du grand schisme, candidat urbaniste au siège de Verdun en 1380-1384. Lui et ses frères furent constamment en guerre avec les seigneurs laïques et ecclésiastiques du voisinage. M. Grotkass nous parle de ces guerres et du rôle que jouèrent les frères de Rodemachern dans les conflits que souleva, au début du quinzième siècle, la question du Luxembourg, alors que Louis d'Orléans et la maison de Bourgogne se disputaient ce duché. Gilles V mourut en 1427, après avoir été gouverneur du Luxembourg à deux reprises, pour le compte d'Antoine de Bourgogne et d'Élisabeth de Görlitz.

**§ 6. Biographies.** — Dagobert II, fils de saint Sigisbert, périt assassiné en 679; le peuple le considéra comme un martyr et l'honora comme un saint. M. Houzelle expose brièvement la vie de ce prince et raconte les légendes qui se formèrent autour de son nom (3). — M. l'abbé Idoux recherche à quelles familles appartenaient le fondateur de l'abbaye de Bonfays, Guillaume d'Arches, et sa belle-sœur Valence, qui participa à cette création (4). D'après l'auteur, Valence serait de la famille de Deuilly-Apremont, et Guillaume de celle de Trilleux. Bernole, qu'une bulle de Lucius III accole au nom de Guillaume, serait, en réalité, Bernay, fief de la seigneurie de Prez-sous-Lafauche. Étude intéressante, ingénieuse, qui se termine par l'énumération des membres de la famille Arches-Trilleux. Toutefois, Gunthérus et Gualterus sont, non point des formes différentes d'un même nom, comme le prétend à tort l'abbé Idoux, mais bien deux noms

(1) Fourier de Bacourt (comte), *Les Châtelains de Bar de la maison d'Autresche* (B S L B 1909, p. cxv-cxvii).
(2) Grotkass (Dr), *Zur Geschichte der Herren von Rodemachern* (A S H L 1909, 2e partie, p. 105-131).
(3) Houzelle (F.), *Le Meurtre du roi Dagobert* (B S N M 1909, p. 19-23).
(4) Idoux (abbé), *Guillaume d'Arches, fondateur de Bonfays* (B S A L 1910, p. 193-208).

différents. — Jacques de Sierck, d'une famille de l'ancienne chevalerie lorraine, avait fait ses débuts ecclésiastiques dans l'église de Metz, et il y arriva jusqu'à la dignité de princier du chapitre. Devenu, en 1439, archevêque de Trèves, il forma le projet, en raison de la pauvreté et de l'endettement de son église, de se faire nommer évêque de Metz, lorsque son oncle maternel, Conrad Bayer de Boppart, viendrait à mourir. C'est l'histoire des efforts persévérants de Jacques de Sierck que nous raconte M. Grimme d'après des documents en partie déjà connus, en partie restés inédits (1). Pour arriver à ses fins, Jacques devait obtenir l'approbation du pape Nicolas V et celle du roi des Romains, Frédéric III : il les eut. En vue de mieux assurer son élection future, il voulut devenir le coadjuteur de son oncle, Conrad Bayer de Boppart : celui-ci donna son consentement sans difficulté (2 septembre 1455). Cet arrangement devait être approuvé par le chapitre de Metz : il le fut, malgré la vive opposition de quelques chanoines. Jacques se fit ensuite reconnaître en qualité de coadjuteur par les municipalités et par les châtelains du temporel des évêques de Metz. Il touchait au but, et n'avait plus qu'à attendre tranquillement la mort de son oncle, lorsqu'il fut emporté lui-même le 28 mai 1456. En appendice, M. Grimme a publié le traité du 2 septembre 1455 et les lettres par lesquelles le châtelain de Moyen, d'une part, le maire et les échevins de Vic, de l'autre, promettaient obéissance à Jacques de Sierck. — M. Bonnardot ne croit pas que le chroniqueur messin Jean Aubrion ait appartenu au paraige de Jurue (2), dont plusieurs membres furent, aux treizième et quatorzième siècles, amans, échevins, chanoines ou soldoyeurs; il semble que son père ait été originaire de Morhange. On sait peu de chose sur la vie de Jean, qui naquit probablement en 1440 et mourut en 1501. Il est possible qu'il ait été plusieurs fois secrétaire des seigneurs messins que la République envoya en ambassade à différents princes. M. Bonnardot parle ensuite du journal de Jean Aubrion, qui va de 1445 à 1501, des manuscrits de ce journal et de l'édition qu'en a donnée M. Lorédan Larchey.

**§ 7. Histoire des localités, seigneuries, châteaux, etc.** — M. Germain discute certaines assertions relatives à Marville (3), avancées par un

(1) Grimme (Dr Fr.), *Der Trierer Erzbischof Jacob von Sirk und seine Beziehungen zur Metzer Kirche* (A S H L 1909, 1re partie, p. 108-131).

(2) Bonnardot (F.), *Jean Aubrion* (M E 1910-1911, p. 318-324).

(3) Germain de Maidy (L.), *A propos d'une récente étude sur Marville* (B S N M 1908, p. 15-18 et 58-65).

érudit belge, M. Bernays, dans un article de la Revue belge de numismatique (*Esterlins ardennais inédits*). — M. Gilbert, auteur de diverses études sur le pays de Bitche, s'occupe du château de Waldeck (1), dont il décrit les ruines, et dont il raconte l'histoire et les légendes. Des gravures hors texte et dans le texte illustrent l'étude de M. Gilbert, que complète un tableau généalogique de la maison de Kirkel; celle-ci, issue des comtes de Saarwerden, resta maîtresse de Waldeck jusqu'à son extinction au quatorzième siècle.

**§ 8. Art héraldique.** — M. Max Prinet cherche à prouver, à l'aide de deux textes, que « Prény » a bien été, au moins aux quatorzième et quinzième siècles, le cri de guerre des ducs lorrains, et cela, contrairement à l'opinion de MM. L. Germain, E. Duvernoy et R. Harmand (2). — M. L. Germain maintient ses affirmations précédentes, et prétend que les auteurs des textes cités par M. Max Prinet ont mal interprété le passage du « Tournoi de Chauvency », de J. Bretex (3); d'après M. Germain, il s'était formé de bonne heure une légende sur le cri de guerre de nos ducs. — M. L. Germain rappelle, à propos d'une communication de M. Durrieu à l'Académie des Inscriptions, que le roi René modifia plusieurs fois ses armoiries (4).

**§ 9. Numismatique.** — D'après le regretté L. Quintard, des deniers toulois anonymes doivent être attribués à l'évêque Eudes de Vaudémont, successeur de Pierre de Brixey (5). M. Quintard explique, en outre, comment Mathieu de Bitche, successeur d'Eudes, fut amené à placer une croix ancrée au revers de ses monnaies. — M. R. Martz publie à nouveau dans le B S L B la description de trois monnaies barroises rares ou inédites, déjà parue dans la *Revue numismatique* de 1907 (6).

**§ 10. Travaux relatifs à Jeanne d'Arc.** — Nous n'avons nullement la prétention de donner une bibliographie complète des travaux

(1) Gilbert (L.), *Le Château de Waldeck* (A 1908-1909, p. 282-293).

(2) Prinet (M.), *Note sur le cri d'armes de la Maison de Lorraine* (B S A L 1910, p. 37-41).

(3) Germain (L.), *Sur le cri d'armes de la Maison de Lorraine* (B S A L 1910, p. 60-62).

(4) Germain (L.), *Armoiries du roi René* (B S A L 1908, p. 92-93).

(5) Quintard (L.), *Quelques réflexions sur des deniers toulois des douzième et treizième siècles* (B S A L 1907, p. 169-174).

(6) Martz (R.), *Numismatique barroise* (B S L B 1909, p. CVIII-CXII).

consacrés à Jeanne d'Arc; elle remplirait plusieurs dizaines de pages de ce fascicule et, en nous entraînant fort loin de la Lorraine, nous ferait sortir des limites dans lesquelles nous devons nous tenir. Qu'il nous suffise donc de parler de quelques ouvrages d'ensemble concernant la Pucelle, et de divers articles ou mémoires qui ont trait aux origines de Jeanne.

France (A.), *Vie de Jeanne d'Arc*. Paris, Calmann-Lévy, s. d., 2 vol. in-8 de LXXXIII-553 et 483 pages.

Ce n'est pas sans quelque surprise — mêlée d'appréhension — que les lecteurs de *La Rôtisserie de la reine Pédauque* et de *L'Orme du Mail* ont vu M. Anatole France aborder un sujet aussi délicat que l'histoire de Jeanne d'Arc. Qu'y a-t-il de commun entre la Pucelle d'une part, l'abbé Jérôme Coignard et M. Bergeret de l'autre? Pour justifier la hardiesse de M. France, on avança tout d'abord que celui-ci, ancien chartiste, avait simplement repris un sujet qu'il avait autrefois traité comme thèse de l'école. Mais l'explication, au dire de gens mieux informés, ne valait rien, M. France n'étant jamais passé par l'École des chartes. Est-ce à dire que l'œuvre du spirituel académicien soit superficielle? En aucune façon. De la préface, ainsi que des notes mises au bas des pages, il ressort que l'auteur a consulté tous les documents de quelque importance se rapportant à son sujet, et la plupart — sinon la totalité — des travaux consacrés à Jeanne d'Arc. L'érudition de M. France n'a rien de rébarbatif; ses deux volumes sont écrits avec le même soin, d'un style aussi impeccable que les romans ou les nouvelles du même auteur. M. Anatole France s'est appliqué à comprendre et à nous faire comprendre Jeanne d'Arc elle-même ainsi que ses contemporains, à retrouver en quelque manière leur état d'âme : a-t-il réussi à nous montrer la vraie Jeanne d'Arc et à rendre compte de l'œuvre qu'elle a accomplie? A-t-il écrit, comme l'ont proclamé un peu à la légère quelques-uns de ses admirateurs, le livre définitif sur la vierge de Domremy? Telle n'est pas notre impression. Dominé par certaines conceptions philosophiques, préoccupé d'expliquer par des causes purement humaines la vie et l'œuvre de Jeanne d'Arc, il ne parvient pas à nous les rendre intelligibles. A l'en croire, Jeanne aurait à Domremy subi l'influence de quelques membres du clergé; ce sont eux qui l'auraient endoctrinée, qui lui auraient inspiré l'idée de sauver le royaume de France. A diverses reprises (1), il nous parle avec insistance de ces influences

(1) Voir en particulier les pages 54, 74, 90, 91, 212, etc., du t. I.

exercées sur Jeanne; celle-ci n'aurait été, pour ainsi dire, qu'un instrument entre les mains de quelques clercs ou de quelques moines. Les hypothèses de M. France ont, à notre avis, le double tort de ne reposer que sur des bases bien fragiles et de ne pas fournir une explication suffisante des résultats obtenus par Jeanne d'Arc. D'ailleurs, si on les accepte, le problème de la formation et de la mission de la Pucelle ne se trouve nullement résolu. Admettons un instant que la fille de Jacques d'Arc ait été, comme le veut M. France, endoctrinée par des membres du clergé : comment expliquer alors que ceux-ci, simples prêtres de campagne ou moines mendiants, aient pu seulement concevoir la pensée d'inspirer à une petite paysanne le projet d'aller trouver Charles VII et de l'aider à reconquérir son royaume? Comment expliquer qu'ils aient réussi à prendre sur elle assez d'influence pour la déterminer à entreprendre l'exécution de ce projet, en apparence fou et chimérique? Non assurément, pareille idée ne serait jamais venue naturellement à l'esprit de quelques clercs ou de quelques moines obscurs de la région meusienne, vivant fort loin de la cour; jamais non plus, livrés à leurs seules forces, ils n'auraient convaincu Jeanne qu'elle avait une grande mission à remplir.

Nous ne pouvons entrer ici dans le détail de l'histoire de Jeanne d'Arc, histoire qui, à partir du moment où Jeanne quitte Vaucouleurs pour aller à Chinon, n'appartient plus à la *Bibliographie lorraine.* Disons seulement qu'en ce qui concerne la nationalité de la Pucelle, sujet qui a déjà fait couler des flots d'encre, M. Anatole France s'est — avec beaucoup de raison — abstenu de discuter les différentes théories soutenues par les érudits barrois, lorrains ou champenois. Toutefois, il a eu tort de dire, à propos de la partie méridionale de Domremy, qui faisait partie de la prévôté de Gondrecourt dans le Barrois mouvant : « C'était Lorraine et Barrois. » Quand on écrit l'histoire du quinzième siècle, on n'a pas le droit de parler, comme le fait l'auteur, « des ducs de Lorraine et de Bar ». Enfin, pourquoi appeler « Sombar » le mont Bar près de Toul?

En définitive, si l'histoire de Jeanne d'Arc de M. Anatole France est curieuse, intéressante même, elle nous semble un peu terne, un peu froide; enfin, et surtout, nous n'y trouvons pas une image fidèle de l'héroïne qui délivra la France de l'invasion anglaise. Malgré toute sa souplesse, malgré toute sa pénétration, l'ingénieux et subtil académicien n'a pas réussi, croyons-nous, à retrouver la vraie Jeanne d'Arc; elle lui est restée en quelque sorte impénétrable, et ceci ne saurait nous surprendre, pour peu que nous songions aux deux natures — si profondément différentes — de Jeanne et de son biographe.



Hanotaux (G.), *Jeanne d'Arc*. Paris, Hachette, vol. grand in-8 de xiii-481-ix pages.

En commençant à lire la *Jeanne d'Arc* de M. Hanotaux, on sera peut-être un peu déconcerté par le plan de l'ouvrage : après avoir exposé dans un premier livre, et d'une façon assez brève, la biographie même de Jeanne, l'auteur examine longuement au livre deuxième ce qu'il appelle les quatre mystères de la vie de l'héroïne, la formation, la mission, l'abandon et la condamnation; enfin, dans un troisième et dernier livre, il retrace la vie posthume de Jeanne. Ce plan a entraîné M. Hanotaux à des répétitions, puisqu'il s'est trouvé forcé de revenir, dans le livre deuxième, sur des faits dont il avait déjà parlé au livre précédent.

M. Hanotaux n'a pas prétendu faire un ouvrage d'érudition (1); mais sa Jeanne d'Arc est une œuvre de haute vulgarisation, écrite pour le public lettré par un historien intelligent, bien informé, qui, de plus, a été mêlé aux grandes affaires de son temps. Si M. Hanotaux a pu, grâce à son expérience de la politique, mieux comprendre les événements du quinzième siècle, son récit n'a pourtant pas la froideur ni la sécheresse qui gâtent parfois les travaux des historiens raisonneurs; tout au contraire, l'auteur, animé d'une profonde sympathie et d'une vive admiration pour Jeanne d'Arc, a su donner à son récit une chaleur et une émotion qui gagnent vite le lecteur.

D'un bout à l'autre de son livre, M. Hanotaux a fait preuve d'une impartialité que l'on serait presque tenté de trouver excessive. N'aurait-il pas dû, par exemple, se montrer plus sévère, sinon à l'égard des juges de Jeanne, dont la conduite peut dans une certaine mesure s'expliquer, du moins pour le roi Charles VII, qui fit preuve d'une ingratitude odieuse?

Nous ne pouvons nous étendre ici, notre *Bibliographie* étant réservée à la Lorraine, sur des événements qui n'ont avec notre pays que de lointains rapports ou même pas de rapports du tout. Mais Jeanne appartient à la région lorraine par sa naissance et par sa formation. M. Hanotaux a effleuré au début de son livre I, et dans le chapitre où il étudie la formation de la Pucelle, la question ardue de sa nationalité. Il est certain, et l'auteur le reconnaît, que le village de Domremy, lieu de naissance de Jeanne, dépendait de la France, soit qu'il fît partie du Barrois mouvant, soit qu'il se trouvât situé dans le domaine royal proprement dit; seulement, M. Hanotaux

(1) P. 154, M. Hanotaux a commis un fâcheux contresens en traduisant « coués » par « couards »; en réalité, ce terme signifie « qui a une queue ».

n'explique pas pourquoi Jeanne a été et est encore appelée la « bonne Lorraine ». La vérité est que, si le terme de Lorraine, pris au sens politique, ne s'applique alors qu'au petit duché féodal de ce nom, géographiquement il continue de désigner l'ensemble des territoires formés par les diocèses de Metz, de Toul et de Verdun; Domremy se trouvant dans le diocèse de Toul, ses habitants pouvaient à ce titre être qualifiés de Lorrains. Par contre, M. Hanotaux, en s'appuyant sur les documents déjà publiés et en se servant des travaux de ses devanciers, explique bien quelles influences se sont exercées sur Jeanne durant son enfance, et comment s'est développé en elle un ardent patriotisme. Sur la question délicate des influences surnaturelles, M. Hanotaux, qui est un penseur libre, ne se montre pas nettement affirmatif; avec un vrai sens historique, il semble admettre qu'elles ont pu se produire sur Jeanne, et il se garde de les rejeter *a priori*, parce qu'elles sont en opposition avec certaines théories philosophiques.

Ce qui nous intéresse encore dans le livre de M. Hanotaux, ce sont les quelques pages où, après G. Save et G. Lefèvre-Pontalis, il retrace brièvement la vie de la fausse Pucelle, celle qui épousa le sire des Armoises.

Grâce aux nombreuses reproductions de gravures du quinzième ou du seizième siècle qui illustrent le volume de M. Hanotaux, le lecteur se trouve replacé dans le milieu où Jeanne avait autrefois vécu. C'est là, il faut le reconnaître, une très heureuse inspiration de l'auteur.

Voici maintenant quelques articles qui se rapportent plus ou moins directement aux origines de la Pucelle.

M. E. des Robert (1) publie, en les faisant précéder d'une introduction explicative, quatorze documents du quatorzième siècle, tirés des archives de Meurthe-et-Moselle, où sont mentionnés plusieurs personnages, nobles ou roturiers, portant le nom d'Arc, et tirant ce nom du village d'Arc, appelé aujourd'hui Art-sur-Meurthe. Déjà, M. Dorez, dans une étude parue en 1903, avait reproduit plusieurs actes de la même époque, où figuraient des roturiers originaires du même village. Rien ne prouve d'ailleurs qu'aucun de ces personnages ait eu des liens de parenté avec la Pucelle, ni que Jacques d'Arc, le père de Jeanne, soit né à Art-sur-Meurthe; la chose est simplement

(1) Robert (E. des), *Recherches sur l'origine du nom d'Arc* (M S A L 1910, p. 219-264).



possible, et nous devons ajouter que M. E. des Robert, en véritable historien, s'est gardé de tirer des documents qu'il publiait des conclusions téméraires.

M. E. Stofflet (1) discute la légende d'après laquelle Jeanne aurait entendu ses voix, selon les uns à l'arbre des fées, suivant les autres dans une chapelle consacrée à Notre-Dame. Si l'on s'en rapporte au témoignage de Jeanne elle-même, les voix ne se sont adressées à elle qu'une seule fois près de l'arbre des fées. Quant à la chapelle de Bermont, elle n'existait pas encore au quinzième siècle.

M. L. Germain (2) discute et combat, avec une érudition aussi ingénieuse que solide, l'opinion d'après laquelle l'arbre des fées se serait élevé dans un lieu que les croyances populaires prétendaient hanté par les esprits malins. Pour M. Germain, l'arbre n'était pas maudit, et l'emplacement n'avait point la mauvaise renommée qu'on lui a plus tard attribuée à tort.

Le lieutenant Bernardin (3) reproduit les quelques lignes, d'ailleurs correctes, que Condillac, qui fut abbé commendataire de Mureau, non loin de Domremy, consacre à Jeanne dans son *Cours d'Études*.

R. Parisot.

(1) Stofflet (E.), *La Légende du Bois-Chenu à Domremy-la-Pucelle* (B S A L 1910, p. 99-114).

(2) Germain de Maidy (L.), *L'Arbre des fées à Domremy se trouvait-il en un lieu mal famé?* (B S A L 1911, p. 29-38).

(3) Bernardin (L.), *Condillac et le pays de Jeanne d'Arc* (M E 1910-1911, p. 222-227).

## CHAPITRE V

# PÉRIODE MODERNE

### (Jusqu'en 1766)

---

### CHRONIQUE

§ **1. Documents.** — M. P. d'Arbois de Jubainville reproduit un acte latin de 1550, par lequel Étienne Laguerre, notaire apostolique, somme, à la requête de la communauté des habitants de Villotte-devant-Louppy, les religieux du prieuré de Dieu-en-Souvienne et de l'abbaye de Lisle-en-Barrois de se dessaisir de différents actes intéressant Villotte (1). — Les archives de l'administration générale de l'Assistance publique à Paris possèdent des documents intéressant les fortifications de Metz, de Toul et de Verdun; il y a dans ce fonds des pièces de toute nature, lettres missives, édits, arrêt du Conseil d'État, suppliques, états de paiement et de dépenses, allant de 1590 à 1631. M. G. Grillet a estimé, avec juste raison, que ces documents méritaient d'être mis au jour (2), et, non content de les publier, il les a fait précéder d'une étude, où se trouve exposé tout ce qu'ils nous apprennent sur le personnel de fonctionnaires qui avait à diriger, à exécuter ou à payer les travaux : contrôleurs généraux des réparations, fortifications des provinces de Champagne et de Brie, des villes de Metz, de Toul et de Verdun, commis du contrôle, trésoriers, gouverneurs, ingénieurs, entrepreneurs, notaires, etc. Deux personnages ont longtemps retenu l'attention de M. Grillet, le contrôleur général Pierre Lavisey, et son commis Guillaume Robillart, qui essaya de supplanter son supérieur hiérarchique. L'histoire des démêlés de

(1) Arbois de Jubainville (P. d'), *Une Recherche d'archives à Villotte-devant-Louppy en 1550* (B S L B 1909, p. xliii-xliv).

(2) Grillet (G.), *Documents inédits concernant les fortifications de Metz, Toul et Verdun sous Louis XIII, précédés d'une étude* (M S A L 1909, p. 167-312, avec 1 plan).



Lavisey et de Robillart est peut-être la partie la plus intéressante et la plus instructive du travail dont nous parlons. Un plan de Verdun, reproduction de celui de A.-H. Van Loon (1695), est joint à l'étude de M. Grillet. — M. Ferdinand des Robert ayant été prématurément enlevé avant d'avoir pu terminer un important travail sur Charles IV à Tolède, son neveu, M. E. des Robert, a été chargé par la Société d'archéologie lorraine de publier, en les accompagnant de notes explicatives, les documents inédits réunis par le regretté défunt (1). Si M. E. des Robert trouvait dans le travail de son oncle une partie des renseignements nécessaires à la rédaction des notes, il n'en a pas moins dû se livrer, pour compléter ces données, à de longues et patientes recherches. C'est le duc de Lorraine qui a écrit de sa main la plupart des lettres qui composent le recueil dont nous parlons; elles n'intéressent pas seulement l'histoire des négociations que noua le duc de Lorraine avec la cour d'Espagne en vue d'obtenir son élargissement de la prison de Tolède; on en peut recommander la lecture à qui veut connaître le caractère ondoyant et mobile du prince lorrain, l'un des hommes les plus inconséquents et les plus inconstants, en apparence au moins, qui aient jamais existé. — Le chapitre de la cathédrale de Verdun ne voulait pas, comme nous l'apprend une ordonnance de 1624, publiée par M. Errard, que l'on passât des marchés dans les tavernes, ni même que l'on y allât boire (2). — Henri Lepage avait déjà donné dans ses *Archives de Nancy*, tome II, les passages des *Journaliers de la famille de Marcol* qui présentent de l'intérêt pour l'histoire générale. M. de Mahuet publie cette fois *in extenso* tous les documents provenant de cette famille (3). Les Marcol, originaires du Languedoc, fixés en Lorraine au dix-septième siècle, fournirent à la magistrature lorraine un certain nombre de membres distingués jusqu'à la Révolution française. Les *Journaliers* que publie M. de Mahuet sont intéressants à lire; ils nous font connaître comment vivait une famille de robe sous l'ancien régime, de quelle façon l'on y envisageait les événements de la vie, naissances, mariages, morts. Par contre, les mentions relatives à l'histoire générale n'apprennent rien que l'on ne sût déjà par ailleurs. M. de Mahuet a com-

(1) ROBERT (F. et E. DES), *Documents inédits sur la captivité de Charles IV à Tolède (1654-1659)*, avec une introduction de M. R. PARISOT (M S A L 1910, p. 333-420).

(2) ERRARD (P.), *Une Ordonnance du chapitre de la cathédrale de Verdun (1624)* (B S N M 1908, p. 66-67).

(3) MAHUET (comte DE), *Journaliers de la famille de Marcol* (M S A L 1909, p. 341-426).

plété son travail par des notes explicatives et par un index alphabétique des noms cités dans les *Journaliers*. — Un anonyme publie la plainte, déposée en 1699, devant le conseil de ville de Bar-le-Duc, par M. Estienne, vicaire de l'église paroissiale de Notre-Dame, contre dom Louis, bénédictin du prieuré de Bar-le-Duc (1); dom Louis avait refusé de donner sa bénédiction au R. P. Mathias, capucin, que M. Estienne avait chargé de prêcher ce jour-là, et l'avait empêché de prononcer son sermon. — M. Lambert, instituteur à Heudicourt, publie deux délibérations de la communauté des habitants (2) de Trognon (aujourd'hui Heudicourt); l'une est de 1708, l'autre de 1709. — D'après une ordonnance des chanoines de Verdun, publiée par M. Errard, les chiens des sujets du chapitre ne devaient sortir que tenus en laisse ou munis d'un billot attaché à leur cou (3). — Un Allemand, J.-S. Keyssler, de Thurnau, dans la Bavière actuelle, fit en Europe un voyage au cours duquel il visita, en 1731, la Lorraine. Le récit des voyages de Keyssler parut en 1740 sous le titre *Neueste Reisen durch Teutschland... und Lothringen*. L'ouvrage se termine justement par la lettre où l'auteur parle du séjour qu'il a fait en Lorraine. En dépit de quelques inexactitudes, la relation de Keyssler offre un véritable intérêt par les renseignements qu'elle fournit sur François III, alors à Lunéville, sur la cour de ce prince, sur l'académie de jeunes gentilshommes qu'avait créée Léopold, sur V. Jamerai-Duval, sur Vayringe, sur le Nancy d'avant Stanislas. M. Pfister a donc été très heureusement inspiré en traduisant et en annotant les impressions du voyageur allemand qui concernent notre pays (4). — M. Pfister donne la suite du journal du libraire Nicolas, dont il avait déjà publié la première partie en 1899 (5). Il s'y trouve beaucoup de faits intéressant l'histoire de Nancy et de la Lorraine. Si Nicolas était resté Lorrain de cœur, il n'exprime ses sentiments qu'en termes très mesurés. Était-ce prudence de sa part ou modération naturelle? — Un anonyme publie des fragments des Mémoires de Menin, conseiller au Parlement de Metz durant le dix-huitième siècle; le morceau le

(1) X..., *Un Conflit entre réguliers et séculiers dans l'église Notre-Dame de Bar* (B S L B 1910, p. XXXIX).

(2) Lambert, *Assemblées de la communauté des habitants de Trognon* (B S L B 1909, p. LXXXVII-LXXXVIII).

(3) Errard (P.), *A propos du droit de chasse* (B S N M 1908, p. 19-21).

(4) Pfister (Chr.), *Description de Lunéville, de Nancy et de la Cour de Lorraine en 1731* (B S P V 1910, p. 5-38).

(5) Nicolas (J.-F.), *Journal de ce qui s'est passé en Lorraine depuis l'année 1745 jusqu'en l'année 1749*, édité par Chr. Pfister (M S A L 1909, p. 129-166).

plus intéressant concerne le séjour de Louis XV à Metz en 1744 (1). —Voici un document de 1758 relatif à Dainville-aux-Forges, reproduit par M. Fageot-Darcémont (2). C'est la déclaration que fit, en 1759, le sous-fermier du domaine à Dainville des droits divers dus soit au roi de France, soit au roi de Pologne, en tant que duc de Bar. A cette pièce M. Fageot a joint quelques renseignements sur le domaine ducal à Dainville pendant les seizième, dix-septième et dix-huitième siècles.

**§ 2. Histoire générale.** — Le regretté M. Huber, qui a publié en 1906 des documents, en partie inédits, sur Sarreguemines au dix-septième siècle, s'est occupé, dans un travail plus court, de la guerre des Rustauds (3). Après un exposé succinct des débuts de la Réforme dans la région lorraine et de la révolte des Rustauds, viennent d'assez longs extraits de Volcyr, et des interrogatoires que les enquêteurs, envoyés par Charles III dans la Lorraine allemande, firent subir aux maires et à plusieurs habitants de différentes localités, qui avaient manifesté des sympathies pour les Rustauds. Nous trouvons à la suite de ces pièces, déjà publiées par H. Lepage en 1861, quelques documents inédits tirés des archives de Meurthe-et-Moselle : ils mentionnent les amendes infligées à des habitants de la Lorraine allemande, compromis dans la révolte des paysans. — Les archives départementales de la Lorraine possèdent une sauvegarde aux armes de France, surmontées d'une couronne royale et entourées du collier de l'ordre de Saint-Michel, scellée du sceau du margrave Albert de Brandebourg-Culmbach, surmontée enfin de la devise : « *Vindex libertatis Germaniae et principum captivorum.* » Ce document a donné au savant Dr Wolfram l'occasion d'étudier les pourparlers auxquels les sauvegardes donnèrent lieu lors des négociations menées à Friedewald, en 1552, par les princes allemands et par Mgr de Fresse, évêque de Bayonne, représentant de Henri II (4). D'après les clauses du traité, les sauvegardes ne devaient avoir de valeur qu'à la condition d'être scellées des sceaux de deux au moins des princes protestants allemands; pourtant, la pièce qui se trouve à Metz ne porte que le sceau

(1) Menin, *Mémoires inédits* (M E 1909, p. 114-124 et 602-630).

(2) Fageot-Darcémont (A.), *Un ancien document sur Gondrecourt-le-Château* (P L P M 1910, p. 177-181).

(3) Huber (E.), *Épisode de la guerre des Rustauds (1525)* (M A M 1905-1906, p. 139-188).

(4) Wolfram (Dr G.), *Die Salvagardia des Fürstenbundes von 1552* (A S H L 1909, 1re partie, p. 230-235).

d'Albert de Brandebourg. D'après M. Wolfram, ces sauvegardes, dont il donne un fac-similé, auraient été imprimées en Hesse. — La remarquable étude écrite par M. Davillé sur les *Prétentions de Charles III à la couronne de France* l'a amené à examiner de près les invasions des protestants, français ou allemands, en Lorraine, au cours des années 1587 et 1591 (1). Pour la première, l'auteur suit l'armée protestante à travers notre pays, notant les violences de toutes sortes qu'elle avait commises. Les protestants devaient revenir en 1591 et se livrer, en Lorraine, à de nouveaux excès. Le pays, qui jouissait auparavant d'une aisance relative, fut gravement atteint dans sa prospérité; comme le dit très justement M. Davillé, bien des ruines, attribuées en général à la guerre de Trente ans, datent en réalité de 1587 et de 1591. C'est l'adhésion officielle de Charles III à la Ligue, qui avait provoqué ces représailles de la part des protestants. Des illustrations, empruntées à l'*Histoire de Nancy*, de M. Pfister, et représentant Charles III, son fils Henri et le duc de Guise, complètent cet intéressant travail. — La population de Bar-le-Duc se montra plutôt mécontente de la restauration, en 1698, du pouvoir ducal; M. Fourier de Bacourt rappelle les difficultés qu'opposèrent les Barrisiens au nouveau régime, et les mesures de rigueur que dut prendre Léopold à l'égard des récalcitrants (2). — M. d'Arbois de Jubainville fait remarquer que la prise de possession, par Stanislas, du duché de Bar, précéda de six semaines celle du duché de Lorraine (3), et il rappelle à ce propos que le Barrois, tout en ayant depuis 1480 le même souverain que la Lorraine, conserva son autonomie jusqu'à la fin de l'ancien régime.

**§ 3. Instruction publique.** — Quelques jeunes Lorrains suivirent aux quinzième, seizième, dix-septième et dix-huitième siècles les cours de l'Université de Bâle; comme celle-ci était devenue protestante en 1529, on est en droit de supposer que les Lorrains qui l'ont fréquentée à partir de cette date étaient favorables aux idées nouvelles. M. Pfister a publié les noms des étudiants et identifié bon nombre d'entre eux (4). — Le premier maître d'école connu de Barbonville

(1) DAVILLÉ (L.), *Les Ravages de la Lorraine pendant la Ligue* (P L P M 1911, p. 7-19 et 70-79).

(2) FOURIER DE BACOURT (comte), *Les Débuts du règne de Léopold dans le Barrois* (B S L B 1910, p. XV-XIX).

(3) ARBOIS DE JUBAINVILLE (P. D'), *La Prise de possession du duché de Bar par Stanislas en 1737* (B S L B 1911, p. X-XII).

(4) PFISTER (Chr.), *Liste des étudiants lorrains inscrits à l'Université de Bâle* (B S A L 1910, p. 124-133 et 160-163).

(Meurthe-et-Moselle, Lunéville, Bayon), apparaît en 1611. M. Houillon publie les noms de quelques-uns des maîtres qui donnèrent, depuis cette époque jusqu'en 1789, l'enseignement aux enfants de Barbonville, les obligations qui leur incombaient, et les revenus fort modestes qu'ils percevaient (1). — Il est fâcheux qu'on ait publié telles quelles les notes laissées par feu M. Chabert sur l'ancien collège royal de Saint-Louis (2), que les chanoines réguliers de Saint-Augustin avaient fondé à Metz au dix-huitième siècle. Si l'auteur avait plus longtemps vécu, il n'aurait pas manqué de mettre en ordre les matériaux qu'il avait réunis et d'en tirer une étude, où le lecteur aurait pu se reconnaître.

§ 4. **Finances.** — M. Alfred Weyhmann a repris, mais en les étudiant avec plus de détails, les questions qu'avait déjà traitées M. Baumont (et non M. Beaumont comme l'écrit à tort M. Weyhmann à la note 1 de la page 27), dans ses *Études sur le règne de Léopold*, au chapitre XII, les « Finances » de Léopold (3). Les grandes dépenses auxquelles se livrait le duc de Lorraine avaient mis ses finances dans une situation critique. Pour sortir d'embarras, Léopold recourut, comme le faisaient alors beaucoup de princes, à des expédients plus ou moins heureux, et prêta l'oreille à des spéculateurs d'honnêteté douteuse. C'est ainsi qu'en 1720 le duc créa, sous le nom de « Compagnie de Lorraine », une société qui devait travailler à développer dans ses États l'industrie et le commerce. L'affaire, mal dirigée, aboutit à un échec, et la Société fut dissoute le 31 mars 1722. Deux ans après, Léopold se laissait endoctriner par un Genevois, Regard d'Aubonne, que lui avait présenté le marquis de Lunati-Visconti. Par un édit du 8 juin 1724, il autorisa ce personnage à constituer une « compagnie de commerce de Lorraine ». D'Aubonne s'engageait à payer en quatorze ans les dettes du Gouvernement lorrain, jusqu'à concurrence de 7.600.000 livres. Le duc avait permis à d'Aubonne d'organiser une loterie, et le financier comptait retirer de la vente des billets des bénéfices tels qu'il se trouverait en état de tenir ses promesses; mais les résultats furent tout à fait différents de ceux qu'espérait d'Aubonne. La loterie échoua, la Compagnie fit faillite, d'Aubonne,

(1) Houillon (L.), *L'École de Barbonville jusqu'à la Révolution* (B S A L 1910, p. 52-59).

(2) Chabert (F.-M.), *L'Ancien collège royal de Saint-Louis à Metz* (P L P M 1911, p. 266-271).

(3) Weyhmann (A.), *Die Herzoglich-Lothringische Handelskompagnie, 1720-1725* (A S H L 1909, 1re partie, p. 1-27).

qui était parti pour Paris, fut jeté à la Bastille, et ses collègues lorrains, les co-directeurs de la Compagnie, furent emprisonnés à Nancy. Si M. Weyhmann a donné sur la loterie beaucoup plus de détails qu'on n'en trouve dans l'ouvrage de M. Baumont, si, en particulier, il a montré quel rôle jouait cette loterie dans le système de d'Aubonne, par contre, il a eu le tort de passer sous silence ce qui se rapporte au surhaussement opéré par d'Aubonne dans la valeur des espèces monétaires. On est également en droit de s'étonner que M. Weyhmann n'ait, dans son travail, renvoyé qu'une seule fois à l'ouvrage de M. Baumont.

**§ 5. Industrie.** — Il y avait déjà trente-deux ans qu'une manufacture de draps et de bas de laine avait été installée à Maréville, lorsqu'en août 1748 l'Hôtel de Ville de Nancy en concéda l'exploitation à MM. de Braux, Le Bel et Thomas. A peine les nouveaux entrepreneurs avaient-ils pris possession de Maréville, qu'ils durent se retirer devant les frères de la Doctrine chrétienne, que Stanislas envoyait là pour y organiser une maison d'éducation et de correction à l'usage des enfants. En 1750, l'Hôtel de Ville accorda la Vénerie en échange de Maréville à M. de Braux et à ses associés. De Braux se retira en 1755, et la Société prit le nom de Le Bel et C[ie]. Malgré son activité et son intelligence, Le Bel, qui ne trouvait pas à écouler ses produits, se vit, en 1758, menacé d'une faillite. Il se remit à l'œuvre, et de 1760 à 1774 la manufacture prospéra. De deux cent cinquante à trois cents ouvriers et ouvrières y trouvaient de l'ouvrage. Mais en 1774, le Gouvernement français voulut installer à la Vénerie un hospice d'enfants trouvés. Le Bel, après avoir lutté pendant quatre années, finit de guerre lasse par céder en 1778. Quand il se fut retiré, son gendre Liot et son fils se disputèrent les droits et privilèges qui lui avaient été octroyés. Ce fut Liot qui l'emporta; il restaura à Bonsecours une fabrique, qui reçut le nom de Manufacture royale de la Vénerie. Les affaires marchèrent assez bien jusqu'à la Révolution; les événements d'alors obligèrent Liot à fermer ses ateliers et à quitter Nancy. M. Parmentier, à qui nous devons cette intéressante étude sur la manufacture de Maréville-La Vénerie (1), fait observer qu'à côté d'ouvriers libres, Le Bel et son gendre employèrent, à plusieurs reprises, des enfants trouvés et des filles enfermées. Il ressort du travail de M. Parmentier qu'avec la politique économique,

(1) PARMENTIER (L.), *La Manufacture royale de Maréville — La Vénerie, 1748-1792* (M S A L 1909, p. 49-100).

aussi compliquée que tracassière de l'ancien régime, il était bien difficile aux établissements industriels de se fonder et de prospérer.

**§ 6. Généalogies, histoire des familles.** — Les de l'Isle ou de Lisle-de-Moncel étaient originaires du Clermontois; plusieurs membres de cette famille ont été l'objet d'une courte étude de la part de M. l'abbé Gillant (1). — Le baron de Dumast complète la généalogie de la famille Lescamoussier, qu'il avait donnée dans son ouvrage sur la Chambre des Comptes du duché de Bar (2). — M. de Montbel reproduit, en les commentant, les épitaphes de deux membres de la famille de Manteville, dont les pierres tombales se trouvent encore aujourd'hui dans l'église d'Épiez (3). — On lira de curieux renseignements sur divers membres de la famille Mousin de Romécourt dans l'étude que leur cousacre M. Fourier de Bacourt (4). L'auteur publie, en particulier, une lettre écrite par l'un d'entre eux, président de la Chambre des Comptes du Barrois; elle dénote, comme le dit très justement M. Fourier de Bacourt, une ignorance déconcertante de l'histoire du Barrois; c'est en 1550, d'après ce magistrat, que les comtes de Bar auraient pris la qualité de ducs!

**§ 7. Biographies.** — On sait que le comte de Mahuet avait publié en 1906, en collaboration avec M. E. des Robert, un *Essai de répertoire des ex-libris et fers de reliure des bibliophiles lorrains;* l'ouvrage qu'il présente aujourd'hui au public offre, au point de vue historique, un intérêt beaucoup plus considérable (5). Créée en 1641 par Charles IV, la Cour souveraine eut au dix-septième siècle une existence assez agitée; en 1775, elle devint un parlement. Dans la préface de son livre, M. de Mahuet esquisse, d'après M. Krug-Basse, l'histoire de cette Cour. L'ouvrage comprend une série de notices biographiques, consacrées à tous les premiers présidents, présidents à mortier, conseillers à la Cour souveraine, ainsi qu'aux procureurs qui fonctionnaient auprès d'elle. Pour chaque personnage mentionné, M. de Mahuet

(1) GILLANT (abbé), *Famille de l'Isle de Moncel* (B S L B 1910, p. LVI-LVIII).

(2) DUMAST (baron DE), *Les Derniers Lescamoussier* (B S L B 1911, p. LIX-LXVI).

(3) THOMASSIN DE MONTBEL (baron), *Deux épitaphes des familles de Manteville et de Pouilly* (B S A L 1910, p. 85-91).

(4) FOURIER DE BACOURT (comte), *Les Mousin de Romécourt au dix-huitième siècle* (B S L B 1910, p. LXVII-LXXX).

(5) MAHUET (comte DE), *Biographie de la Cour souveraine de Lorraine et Barrois et du Parlement de Nancy (1641-1790)*. Nancy, Sidot, 1911, vol. gr. in-8° de XX-316 p., avec 42 portraits et 280 blasons.



indique ses parents, la date de sa naissance, sa femme, ses enfants; vient ensuite l'histoire du magistrat, l'énumération des fonctions qu'il a remplies, la date de sa mort. Bien entendu, les notices ont été plus ou moins développées suivant l'importance du rôle joué par les personnages qu'elles concernent. Il n'y a pas moins de quarante-deux portraits, reproduits en photographie, de divers membres de la Cour souveraine; de plus, deux cent quatre-vingts blasons, dessinés par M. E. des Robert, illustrent le volume. A la fin se trouve une table alphabétique très complète de tous les noms cités dans le livre. M. de Mahuet a consulté, pour dresser sa *Biographie*, de nombreuses sources manuscrites et imprimées, dont l'indication occupe les pages v-ix de l'ouvrage. C'est donc un travail considérable, fait avec beaucoup de soin, qu'auront à consulter tous ceux qui s'occupent de l'histoire judiciaire de la Lorraine aux dix-septième et dix-huitième siècles.

Avons-nous besoin de recommander aux lecteurs de la *Bibliographie lorraine* le *Mécénat du cardinal Jean de Lorraine*, de notre distingué collègue, M. Albert Collignon (1)? Érudition aussi discrète que sûre, justesse et modération des jugements, élégance et variété du style, tout se réunit pour rendre attrayante et instructive la lecture de ce livre. Le cardinal Jean de Lorraine, fils de René II et de Philippe de Gueldres, a été souvent confondu avec son neveu, le cardinal Charles de Lorraine, qui est un prince de la maison de Guise. Jean n'a pas joué un rôle de premier plan, bien qu'il ait été l'un des favoris de François Ier, et qu'il ait été mêlé aux grandes affaires politiques de son temps. C'était un homme intelligent, instruit, aimable, généreux, prodigue même, qui dépensait, et au delà, les revenus des innombrables bénéfices ecclésiastiques dont il était pourvu. Il mériterait de grands éloges, bien qu'il y eût lieu de faire sur sa moralité de sérieuses réserves, s'il était resté dans le monde; mais, pour un grand dignitaire de l'Église, il manquait, en vérité, de quelques-unes des qualités les plus nécessaires à ses hautes fonctions. Le cardinal Jean a été, pour de nombreux écrivains et pour quelques artistes, un protecteur et un Mécène aussi bienveillant que plein de munificence. Les poètes et les prosateurs qui ont été l'objet des libéralités du cardinal, l'ont d'ailleurs payé de retour en lui prodiguant des éloges, en partie mérités, et souvent aussi fort exagérés. Ce rôle du cardinal est, en définitive, des plus honorables pour lui, et l'on doit avoir de la reconnaissance à M. Collignon, pour l'avoir mis

(1) Collignon (A.), *Le Mécénat du cardinal Jean de Lorraine (1498-1550)*. Nancy, Berger-Levrault, 1911, vol. in-8° de 175 p. avec 1 grav.



en lumière avec autant d'agrément que de sûreté. On trouve en appendice quatorze pièces, les unes en prose, les autres en vers, où des auteurs du temps célèbrent le cardinal. Enfin, le livre se termine par un index des principaux noms propres qui s'y trouvent cités.

Le cardinal Granvelle, disgracié par Philippe II, passa en 1564 à Nancy, venant des Pays-Bas et se rendant à Besançon, où il allait terminer son existence. Christine de Danemark, mère de Charles III, en lutte d'influence avec sa bru, Claude de France, sollicita les conseils et l'appui de Granvelle et resta en correspondance avec lui. Il ne s'agissait pas seulement, en cette circonstance, d'une question de personnes; Christine représentait l'influence austro-espagnole, Claude celle de la France. M. Pfister nous rappelle ces intrigues et le rôle qu'y joua Granvelle (1). — M. L. Germain discute et réfute une hypothèse d'après laquelle le surnom de « Trelæus », pris par Nicolas Clément, viendrait du hameau de Létraye, commune de Ramonchamp, au canton du Thillot (2). — M. L. Germain identifie Robert Lescaille, de Lahaicourt, avec « Robertus le Caigle Lotharingus », inscrit en 1575 parmi les étudiants de l'Université de Bâle (3); on peut remarquer que, quoique Barrois, R. Lescaille est qualifié de « Lotharingus ». — M. Pfister a retrouvé dans la bibliothèque de la S A L une plaquette in-4° de douze pages, imprimée par Blaise André, et contenant une lettre écrite par Jean Delorme, médecin du duc Charles III, à son confrère La Rivière, médecin de Henri IV, sur les exorcismes d'un Père ambrosien (4) pour délivrer le cardinal Charles de Lorraine des souffrances qu'il endurait du fait des démons. M. Pfister analyse brièvement cette lettre.

La fin du seizième siècle et le début du dix-septième sont marqués en Lorraine, comme du reste dans la plupart des pays catholiques, par un renouveau de la vie religieuse. D'anciens ordres sont réformés, et il s'en constitue d'autres. C'est ainsi que saint Pierre Fourier, l'un des plus grands hommes dont s'honore la Lorraine, fut le réformateur des chanoines réguliers de Saint-Augustin et le fondateur de la Congrégation de Notre-Dame, congrégation de femmes vouées à l'enseignement des petites filles. C'est incontestablement un titre de gloire pour saint Pierre Fourier d'avoir voulu répandre l'instruction gratuite parmi les enfants du peuple. La collaboratrice du saint, dans la

(1) Pfister (Chr.), *Le Cardinal Granvelle à Nancy* (M S A L 1910, p. 297-314).

(2) Germain de Maidy (L.), *A propos de Nicolas Clément* (B S A L 1910, p. 15-18).

(3) Germain de Maidy (L.), *Robert Lescaille (1575-1582)* (B S A L 1910, p. 256-258).

(4) Pfister (Chr.), *Un Traité sur la maladie du cardinal Charles de Lorraine* (B S A L 1910, p. 6-10).

création de la Congrégation de Notre-Dame, fut une jeune fille de famille bourgeoise, Alix le Clerc, née à Remiremont d'un père originaire de Himont, près de Mattaincourt. Ce fut sous l'influence de saint Pierre Fourier, devenu curé de Mattaincourt, qu'Alix, qui, avec ses parents, était venue se fixer à Himont, conçut le désir d'embrasser la vie religieuse et de se consacrer à l'instruction des enfants du peuple. Alix et saint Pierre Fourier réussirent, non sans avoir rencontré bien des obstacles, à réaliser leur projet et, au mois de janvier 1615, une bulle approuva l'institution de la congrégation nouvelle. Cette première bulle fut complétée, au mois d'octobre 1616, par une deuxième, qui autorisait les religieuses à instruire des jeunes filles externes, aussi bien que des pensionnaires. Cependant, Alix et saint Pierre Fourier avaient créé un certain nombre de maisons à Saint-Mihiel, à Nancy, à Pont-à-Mousson, à Verdun, à Châlons, à Saint-Nicolas. Alix devint supérieure du couvent de Nancy et, quelques semaines après sa sortie de charge, elle mourut à l'âge de quarante-six ans, le 9 janvier 1622. Le R. P. dom J.-B. Vuillemin, chanoine régulier de Latran, a consacré, après le comte Gandelet, une nouvelle biographie à la mère Alix le Clerc (1). Cette biographie, écrite d'après la *Vie de la mère Alix*, publiée en 1666, d'après la vie de saint Pierre Fourier et sa correspondance, est surtout une œuvre d'édification : dom Vuillemin fait ressortir la douceur, la charité, l'humilité et la dévotion profonde d'Alix. Celle-ci alliait, semble-t-il, ce qui est assez rare, un certain sens pratique à une sensibilité très vive, presque maladive. Nous savons par elle-même qu'elle était sujette à des extases, perdant conscience de ce qui l'entourait. On lira avec intérêt l'œuvre de dom Vuillemin; elle est écrite d'un style aisé et élégant, et respire une sincère admiration pour la mère Alix. Nous regrettons pourtant que l'auteur n'ait pas insisté davantage sur le programme et sur les méthodes d'enseignement en usage dans le premier couvent de la Congrégation de Notre-Dame. Il est fâcheux aussi que dom J.-B. Vuillemin n'ait pas connu certains ouvrages contemporains, par exemple le tome II de l'*Histoire de Nancy*, de M. Pfister, où il aurait trouvé des renseignements utiles sur saint Pierre Fourier, sur Alix le Clerc et sur la fondation du couvent de Nancy. Le procès de béatification d'Alix le Clerc a été ouvert en 1885, et en 1889 la cause a été introduite devant la Congrégation des Rites. Depuis lors, Alix le Clerc a droit au titre de vénérable. En terminant son travail, dom J.-B. Vuillemin exprime le

(1) VUILLEMIN (dom J.-B.), *La Vie de la vénérable Alix Le Clerc*. Lille, Desclée, de Brouwer et C[ie], s. d., vol. in-8° de 344 p. avec grav.



vœu, auquel nous nous associons très volontiers, qu'Alix change bientôt ce titre contre celui de bienheureuse et de sainte.

M. E. Nicolas rappelle, d'après les Mémoires de M[lle] de Montpensier, une aventure arrivée à Louis XIV en 1657 (1) : alors qu'il se rendait de Stenay à Sedan, le roi de France fut assailli par un parti de soldats espagnols, qui furent tués, mis en fuite ou faits prisonniers. — Les Mémoires inédits du P. Macaire Guinet, prémontré, supérieur de Brieulles, contiennent le récit de la tentative faite, en 1656, par le colonel Roussel et trois soldats lorrains, pour faire sortir Charles IV de sa prison de Tolède. C'est évidemment à cette tentative que se rapporte la lettre de Charles IV à Philippe IV, du 27 novembre 1656, où, sans nommer Roussel, le duc demande au roi d'Espagne de « faire grâce aux pauvres Lorrains qui avaient voulu contribuer à sa liberté » (2). On doit savoir gré à M. Nicolas d'avoir publié le récit du P. Guinet (3). — M. Parisot prouve, contrairement à l'opinion admise, que, d'après la lettre de Mazarin à la gouvernante de ses nièces, la main de Marie Mancini avait été officiellement demandée non point par Charles IV lui-même, mais par son neveu, le prince Charles, fils de Nicolas-François (4). — Le comte Fourier de Bacourt raconte les péripéties des séjours que fit le fils de Jacques II à Bar-le-Duc, d'abord de 1713 à 1715, puis en 1716, après son retour d'Écosse (5). Le prétendant dépensait au jeu de grosses sommes et menait une vie des moins édifiantes. Il aurait bien voulu rester à Bar, mais le duc Léopold n'osa l'y autoriser, et Jacques III alla en Avignon demander au pape Clément XI l'hospitalité. — Jean Claude Sommier a trouvé un biographe dans M. le chanoine L'Hôte (6). Toutefois, le travail de M. L'Hôte manque un peu de personnalité ; trop souvent l'auteur s'efface derrière les documents qu'il reproduit, et son plan laisse à désirer. Né en 1661, dans la Franche-Comté, Sommier dut à la recommandation de quelques-uns de ses parents du côté maternel d'être pourvu successivement par l'abbesse de Re-

(1) Nicolas (E.), *Le Grand roi..... dans la souricière* (B S L B 1909, p. cxxiv-cxxviii).

(2) Robert (E. et F. des), *Documents inédits sur la captivité de Charles IV à Tolède (1654-1659)*, dans les M S A L, 1910, p. 390.

(3) Nicolas (E.), *Un Épisode de la captivité du duc Charles IV à Tolède* (B S L B 1910, p. xcix-cii).

(4) Parisot (R.), *Charles IV et Marie Mancini* (B S A L 1910, p. 78-88).

(5) Fourier de Bacourt (comte), *Le Chevalier de Saint-Georges (Jacques III Stuart) à Bar-le-Duc (1713-1716)* (M S L B 1909, p. 222-246, avec 1 portrait).

(6) L'Hôte (chanoine E.), *Jean-Claude Sommier, archevêque de Césarée et grand-prévôt de Saint-Dié* (B S P V 1909-1910, p. 39-115).

miremont des cures de la Bresse, de Gironcourt et de Champ. L'oraison funèbre de la reine-duchesse Éléonore, qu'il prononça en 1698, celle de Charles V deux ans plus tard, enfin un Avent et un Carême qu'il prêcha devant la cour de Lorraine, attirèrent sur lui l'attention de Léopold, qui le chargea d'aller à Rome négocier la création à Saint-Dié d'un évêché. L'opposition de la France empêcha le projet d'aboutir, bien que la cour de Rome s'y montrât favorable. Mais, si la ville de Saint-Dié n'obtint pas encore d'évêché, Sommier fut nommé, en 1725, archevêque *in partibus* de Césarée, et grand-prévôt de la collégiale de Saint-Dié. Dans l'exercice de ses fonctions prévôtales, il entra en conflit avec l'évêque de Toul, Mgr Bégon; le différend, qui traîna pendant de longues années, fut enfin tranché par Benoît XIV au profit de Saint-Dié (1743-1745). La biographie de Sommier est, par malheur, inachevée, M. le chanoine L'Hôte ne l'ayant pas conduite jusqu'à la mort du prélat. — M. E. F. publie les notes que les bénédictins, auteurs de l'*Histoire de Metz*, avaient rédigées sur le séjour de Louis XV à Metz, en 1744 (1); c'est le récit des réceptions, des fêtes, des cérémonies religieuses ou profanes, auxquelles donnèrent lieu l'arrivée du roi, puis sa maladie. Bien entendu, on ne parle dans ces notes ni de Mme de Châteauroux, ni des intrigues qui se nouèrent autour du lit du souverain agonisant. On remarquera que, d'après les bénédictins, le surnom de Bien-Aimé aurait été donné pour la première fois à Louis XV par M. Josset, chanoine de la cathédrale de Metz, dans un sermon que cet ecclésiastique prononça, le 23 août, devant la reine et ses enfants.

**§ 8. Histoire des localités, seigneuries, châteaux, etc.** — M. d'Arbois de Jubainville expose comment, en 1670, Louis XIV, après avoir donné d'abord l'ordre de démolir les fortifications de Bar-le-Duc, autorisa un peu plus tard, à la demande du conseil de ville, la conservation de la Tour de l'Horloge (2). — M. Foret raconte de quelle façon les gens de Longeville (Meuse, Bar-le-Duc) arrivèrent, en 1653, à payer, au moins partiellement, une dette qu'ils avaient contractée vis-à-vis du receveur de la ville de Bar, et pour laquelle plusieurs d'entre eux avaient été arrêtés et jetés en prison (3). — Un officier du génie, originaire de Nîmes, M. (de) Chabaud, écrivit vers 1776

(1) E. F..., *Louis XV à Metz d'après les Bénédictins* (A 1908-1909, p. 129-146).

(2) Arbois de Jubainville (P. d'), *Ordre donné par le roi Louis XIV d'excepter de la démolition du château de Bar la Tour de l'Horloge* (B S L B 1910, p. VI-VIII).

(3) Forêt (Ch.), *Longeville en 1653* (B S L B 1911, p. LI-LIV).

un mémoire sur la ville de Montmédy, où il était alors en garnison. M. A. Pierrot a jugé, non sans raison, que la lecture en serait intéressante (1). Un premier chapitre est consacré à l'histoire de Montmédy, depuis 1657 jusqu'en 1766, et comme complément à ce premier chapitre M. Pierrot publie deux documents relatifs à la prise de possession de Montmédy par Louis XIV. Dans un deuxième chapitre, de beaucoup le plus intéressant, on trouve des renseignements sur le climat, l'agriculture, l'industrie et le commerce de la ville : Montmédy possédait alors une fabrique de cannes. Quelques reproductions de tableaux ou de gravures, des vues des anciennes fortifications illustrent le mémoire.

**§ 9. Art héraldique.**— Tandis qu'un sceau du seizième siècle attribue certaines armoiries à Morley, un sceau du dix-septième lui en prête de différentes; M. Fourier de Bacourt estime que les premières sont les vraies (2). — M. L. Robert décrit un plomb armorié, formé de deux lamelles réunies dos à dos; l'une d'elles porte l'écu aux armes pleines de Lorraine, l'autre celui de Pont-à-Mousson (3). L'absence sur l'écu de Lorraine des quartiers de Gueldres et de Juliers prouve que la gravure des coins a dû être faite entre 1480 et 1545. — A l'aide d'une taque de foyer et d'un ex-libris, M. E. des Robert a réussi à déterminer les armoiries de l'abbaye cistercienne de Saint-Benoît-en-Woevre, qui étaient « d'or à trois roses d'azur, posées deux et une » (4). — M. Gilbert, s'occupant des armoiries de Vic-sur-Seille, est arrivé aux mêmes conclusions que M. L. Germain, qui avait déjà traité cette question en 1878 (5). — M. Germain a cru devoir rappeler qu'il était l'auteur de l'étude dont semble s'être inspiré M. Gilbert (6). Comme celui-ci avait reproduit, d'après un Armorial de 1695, les armoiries des diverses corporations de Vic, M. Germain met en doute, avec beaucoup de raison, l'authenticité de la plupart d'entre elles, qui ont dû être fabriquées au petit bonheur par les rédacteurs de l'Armorial.

(1) Pierrot (A.), *Montmédy sous l'ancienne monarchie française* (A M 1909, p. 3-36).

(2) Fourier de Bacourt (comte), *Les Armoiries de Morley* (B S L B 1910, p. viii-x).

(3) Robert (L.), *Un Plomb armorié aux écus de Lorraine et de Pont-à-Mousson, apparemment de l'époque du duc Antoine* (B S A L 1906, p. 100-104, avec 2 fig.).

(4) Robert (E. des), *Les Armoiries de l'abbaye de Saint-Benoît-en-Woëvre* (B S A L 1907, p. 37-41, avec 3 fig.).

(5) Gilbert (L.), *Armoiries de la ville de Vic* (P L P M 1909, p. 616-618).

(6) Germain de Maidy (L.), *Armoiries de la ville de Vic* (P L P M 1909, p. 701-702).

**§ 10. Épigraphie.** — Revenant sur la question de l'épitaphe énigmatique de Grand-Verneuil, qu'il avait déjà traitée en 1905 dans le B S L B 1905 (p. CII-CV), M. L. Germain reproduit son ancien article, auquel il joint une lettre du chanoine Hébert, ainsi que sa propre réponse à cette lettre (1). — Si l'article de M. L. Germain a amené M. Hébert à modifier sur quelques points sa première interprétation de l'épitaphe de Grand-Verneuil, le chanoine a conservé, sur d'autres, sa manière de voir primitive, comme l'indiquent des remarques publiées récemment (2).

R. PARISOT.

(1) GERMAIN DE MAIDY (L.), *Une Épitaphe énigmatique à Grand-Verneuil* (B S N M 1909, p. 24-31).

(2) HÉBERT (Ch.), *Remarques sur l' « épitaphe énigmatique » de Grand-Verneuil* B S L B 1910, p. XCV-XCIX).

# CHAPITRE VI

# LA LORRAINE FRANÇAISE

**(de 1766 à nos jours)**

## HISTOIRE MILITAIRE

### I — CHRONIQUE

#### GUERRE DE 1870-1871

M. A. Denis a réuni en un volume (1) les plus importants des récits publiés sur le siège de Toul. Trois de ces récits sont d'origine allemande : l'un est la relation, très complète, du lieutenant-colonel d'artillerie de Werder, les deux autres sont extraits des historiques des deux régiments allemands d'infanterie qui prirent part à l'attaque brusquée tentée le 16 août. Le rapport du commandant Hück, commandant la place, sur les opérations de la défense termine l'ouvrage. Le choix heureux des documents publiés, la diversité des points de vue, le grand nombre des notes insérées par l'auteur rendent extrêmement intéressant l'ouvrage de M. A. Denis — notre patriotisme régional se trouvera réconforté par cette lecture. — Après examen des documents publiés par M. A. Denis, il faut en effet conclure, comme il le fait : que la place ne pouvait plus guère résister après le bombardement du 23 septembre. Toul peut donc à bon droit s'enorgueillir d'avoir tenu pendant quarante-deux jours dans les conditions de délabrement où l'avait laissé le gouvernement impérial.

Un autre de nos compatriotes, M. de Metz-Noblat, a consacré une brochure à la bataille de Frœschwiller (2). Son ouvrage se divise en

(1) Denis (A.), *Siège et bombardement de Toul en 1870.* Toul, Lemaire, 1909, in-16, XVII-320 p., avec plans et gravures.

(2) Metz-Noblat (A. de), *La Bataille de Frœschwiller.* Paris. Berger-Levrault, 1911, in-8°, 124 p., 2 cartes (Extrait des M A S).



deux parties : une première où l'auteur étudie les événements mêmes de la bataille, une deuxième où il a résumé quelques-uns des faits qui l'ont précédée. Cette deuxième partie, établie d'après les données des ouvrages les plus récents et les mieux documentés, tels que ceux du lieutenant-colonel Picard, du lieutenant-colonel de Cugnac, est intéressante : l'auteur a su nous retracer, en quelques pages, les incertitudes du maréchal de Mac-Mahon du 4 jusqu'au 6 août, les motifs de l'inaction du général de Failly. La première partie de l'ouvrage, consacrée au récit même de la bataille, appelle plus de réserves : tout d'abord on s'étonne de ne pas voir figurer, dans la liste des ouvrages consultés, les études consacrées par le major Kunz à la bataille du 6 août (1) — elles sont indispensables, on peut le dire, pour l'exposé des faits. — Faute d'avoir consulté cet ouvrage important, peut-être des erreurs se sont glissées dans le récit de M. de Metz-Noblat et, à vrai dire, elles sont nombreuses : la plupart ne sont cependant pas graves et dans son ensemble le livre restera, pour la bataille de Frœschwiller, une relation très suffisante, élégamment présentée et écrite.

Parmi les ouvrages récemment parus sur les opérations autour de Metz ou le blocus même de la ville, le cinquième volume du *Maréchal Canrobert*, de M. Germain Bapst, consacré à Rezonville (2), attirera particulièrement l'attention des lecteurs lorrains : quelques-uns pourront se trouver déçus, leur lecture achevée, de ne point avoir vu réaliser les promesses du titre et du sous-titre. La part faite aux sonvenirs du maréchal Canrobert est extrêmement restreinte et la relation donnée par M. G. Bapst n'apportera aucune contribution nouvelle sur les journées des 15 et 16 août. Le récit de la bataille du 16 est, de plus, très difficile à suivre parce que, M. G. Bapst ne s'étant pas astreint à retracer les faits qui se passent du côté allemand, une des causes les plus importantes du succès ou de l'échec des mouvements français se trouve échapper presque entièrement au lecteur. Enfin M. G. Bapst n'a pas voulu employer la terminologie habituelle pour désigner le lieu où se passe l'événement dont il parle : il résulte de cette manière de procéder qu'il est parfois impossible de savoir exactement en quel point du champ de bataille se produisent les faits que l'auteur nous raconte.

Ces réserves faites, il faut dire que le livre de M. G. Bapst est toujours amusant, parfois du plus haut intérêt : l'étude des mobiles qui guident Bazaine dans ces deux journées du 15 et du 16 août est tout

(1) Kunz (major H.), *Kriegsgeschichtliche Beispiele aus dem deutsch-französischen Kriege*. Hefte 14-18. Berlin, Mittler, 1902-1904, 6 vol. in-8° avec cartes.

(2) Bapst (G.), *Le Maréchal Canrobert, Rezonville*, t. V. Paris, Plon, 1911, in-8°, 469 p., 1 carte.

à fait pénétrante; les descriptions pittoresques du champ de bataille abondent et M. G. Bapst excelle à tracer, des généraux et des officiers de l'armée du Rhin, des silhouettes pleines de vie : surtout il a su rassembler sur les hommes et les événements une quantité considérable d'anecdotes caractéristiques, de souvenirs intéressants dns à des témoins oculaires. Combien, cependant, ces détails si vivants prendraient plus de valeur, si M. G. Bapst nous avait indiqué plus souvent et plus exactement leur provenance ! L'ouvrage ainsi complété aurait alors apporté une contribution utile, nouvelle par l'abondance et la précision des menus faits, à l'histoire de la guerre de 1870-1871 : faute de cette précaution, il restera toujours amusant, certes, mais de valeur historique très contestable.

L'historien ne trouvera pas de renseignements importants ou nouveaux dans les notes (1) écrites, au jour le jour, pendant le siège de Metz par Mme Maréchal, la femme du maire de la ville, en 1870. Mme Maréchal n'a pas assisté, et cela se conçoit, aux événements les plus marquants du siège, elle n'a pas eu l'occasion de se trouver en contact avec les personnages en vue de l'armée. Mais précisément parce qu'elles traduisent l'impression d'un témoin qui n'a jamais été mieux renseigné que la masse de la population messine, ces notes offrent un certain intérêt : on y verra quels bruits étranges peuvent naître dans une ville assiégée, quelles déformations peuvent subir les nouvelles qui arrivent aux habitants; on y trouvera aussi, très vivement exprimés, des sentiments qui ont pu être partagés par beaucoup de Messins pendant toute cette période.

Il y aura beaucoup à prendre, au contraire, pour l'histoire locale comme pour l'histoire militaire, dans la correspondance du capitaine Rossel (2), qui devait jouer plus tard un rôle des plus importants comme délégué à la guerre dans l'insurrection de la Commune et être fusillé le 28 novembre 1871 à Satory. Rossel, capitaine du génie, est un témoin qui sait voir et qui a beaucoup vu : grâce à ses relations dans la population de la ville où il avait été en garnison avant la guerre, il nous donne des renseignements fort précieux sur l'état d'esprit des habitants, sur les journaux, la garde nationale; on trouvera dans ses notes, des documents du plus haut intérêt sur ses efforts — près de Changarnier et de Clinchant — pour fomenter un mouve-

(1) Maréchal (Mme), *Le Blocus de Metz en 1870. Notes et impressions* (P L P M, 1910, p. 362-412, 484-532-602-692).

(2) Rossel (L.), *Mémoires et Correspondances (1844-1871)*. Paris, Stock, 1908, in-8°, 518 p. — Un certain nombre des papiers de Rossel avaient déjà été réunis en un volume en 1871. — Des lettres, notes de Rossel ont été publiées également par Chopé dans l'*Austrasie* (1909, p. 175).

ment contre Bazaine et empêcher la capitulation. Ces papiers jettent encore un jour curieux sur l'état d'esprit des officiers de l'armée à laquelle Bazaine et quelques généraux s'efforcent de faire oublier sa seule mission, rompre le blocus, pour essayer d'en faire l'instrument de visées politiques assez obscures. Mais les plus intéressantes des notes laissées par Rossel sont peut-être celles où, faisant la critique des événements de guerre qui se sont passés autour de Metz, il développe des aperçus qu'on est très étonné de trouver chez un officier de 1870. Rossel réclame l'emploi en masse de la cavalerie pour éclairer l'armée, l'emploi en masse de l'artillerie : pour lui, les Prussiens ont commis de lourdes fautes : ils nous ont battus parce qu'ils ont toujours trouvé devant eux des adversaires passifs. Le 18 août, « ils ont marché toute la journée à moins de 2.500 mètres de notre ligne de bataille...; on peut dire avec certitude que, de midi à 4 heures, ils se sont trouvés en flagrant délit de violation des règles les plus nécessaires de la tactique et que, attaqués pendant cette marche de flanc, soit à Gravelotte, soit plutôt à Vernéville ou à Habonville, ils eussent été vaincus... » Rossel apparaît ainsi comme un officier singulièrement instruit et clairvoyant pour son époque; son énergie qui, jusqu'au bout, lui fit repousser l'idée de la capitulation, ne le rend pas moins sympathique. Si l'on voulait chercher des excuses à la folie qui devait le pousser quelques mois plus tard dans les rangs de la Commune, il faudrait rappeler tout d'abord les blessures causées au cœur de cet officier par les tristesses du siège de Metz.

Avec l'ouvrage de M. le capitaine Roy sur la bataille du 18 août (1) nous abordons une forme d'étude qui prend, chaque jour, plus d'extension dans la littérature militaire : il s'agit non pas « de refaire un récit complet de la bataille, mais de tirer quelques conclusions » des combats de cette journée. Une des plus sérieuses difficultés, parmi beaucoup d'autres, des travaux de cette nature, réside tout d'abord dans la juste proportion à maintenir entre la part faite à l'exposé des faits qui motivent les conclusions et celle réservée à ces conclusions mêmes. M. le capitaine Roy a-t-il pu réaliser ce compromis? En fait, le récit des événements si multiples et si complexes de la bataille du 18 a pris une place considérable, la plus importante, dans son travail. Du moins, ce récit pouvait être extrêmement intéressant, car la relation (2), récemment publiée par l'état-major allemand sur la

(1) Roy (capitaine), *Études sur le 18 août 1870*. Paris, Berger-Levrault, 1911, in-8°, XVI-238 p., 3 croquis, 6 cartes, 3 vues.

(2) *Der 18 August 1870* (*herausgegeben vom grossen Generalstabe*), Berlin, Mittler, 1906, in-8°, XII-598 p., avec 1 atlas.

bataille, apportait au capitaine Roy un document précieux et neuf. Préoccupé visiblement de ne pas allonger encore le récit des faits, le capitaine Roy a peu utilisé l'ouvrage allemand : on peut le regretter, car les pages où il l'a commenté comptent parmi les meilleures de son étude, telles celles consacrées à l'engagement du VIII[e] corps (120 et sq.) ou à l'attaque de la 1[re] division de la Garde (191 et sq.). Malgré ces sacrifices, la part faite aux conclusions s'est encore trouvée considérablement restreinte et leur petit nombre paraît peu en rapport avec le but poursuivi par l'auteur. Encore voudrions-nous faire quelques réserves sur la valeur même des conclusions qui nous sont présentées. La plupart visent les grands événements de la bataille, mais ceux-ci sont parfaitement connus, ils ont fait l'objet de commentaires extrêmement nombreux, tout est dit à leur sujet. Était-il utile, dans un récit consacré à un public presque exclusivement militaire, de reproduire les critiques, si fondées mais si connues, que soulèvent, par exemple, l'inaction de la cavalerie prussienne du 17 au 18 août, l'engagement de l'artillerie du IX[e] corps ou l'échec de la Garde à Saint-Privat ? N'eut-il pas mieux valu se borner à des conclusions de moindre envergure mais plus neuves, par là plus instructives ; certes, le capitaine Roy n'a pas dédaigné les enseignements de cet ordre moins élevé ; ceux qu'il a tirés de l'attaque de Saint-Hubert (p. 126), de l'attaque des 2[e] et 4[e] grenadiers (p. 190), sont du plus vif intérêt. Il faut seulement regretter qu'ils ne soient pas plus nombreux, car M. le capitaine Roy fait preuve, dans leur exposition, d'un sens tactique qui lui a valu les témoignages les plus flatteurs d'un maître tel que le général Langlois (1).

## II — COMPTES RENDUS

E. Picard (Lieutenant-colonel), *1870. La Guerre en Lorraine*. Paris, Plon, 1911, 2 vol. in-16, avec cartes.

Après avoir étudié, dans un précédent ouvrage, les opérations en Alsace (2), M. le lieutenant-colonel Picard consacre aujourd'hui deux

(1) Les ouvrages militaires du type de celui du capitaine R..., qui s'efforcent de tirer des enseignements des faits historiques, devraient, plus que d'autres encore, être établis sur des documents soigneusement choisis par l'auteur et facilement contrôlables par le lecteur. Les sources devraient donc être scrupuleusement indiquées, les références particulièrement nombreuses. Or, chose curieuse, — et parfois inquiétante, — presque tous ces ouvrages manquent d'une indication suffisante des documents consultés ; les références font défaut, ou, quand elles existent, sont insuffisantes et souvent inutilisables.

(2) Picard (Commandant E.), *1870. La Perte de l'Alsace*. Paris, Plon, 1907, in-16, iv-376 p., avec 2 cartes.

volumes aux événements militaires qui ont eu notre région pour théâtre : l'ouvrage est, comme le précédent, « une synthèse des études présentées sous une forme plus technique et plus détaillée dans la *Revue d'Histoire* rédigée à l'État-major de l'armée... » Cette synthèse intéressera au plus haut point le public militaire : débarrassés de leurs détails accessoires, réduits aux plus importants, les événements qui conduisent l'armée française de Forbach à Saint-Privat apparaissent dans leur dépendance rigoureuse, inexorable; la recherche, méthodiquement poursuivie par l'historien, « des mobiles qui ont dicté les actes du commandement » met en pleine valeur l'importance prépondérante de ce commandement dans les défaites françaises comme dans les victoires prussiennes. Et cependant cette étude, d'une portée militaire si haute, est accessible à tous. L'intérêt est resté si vif en France pour tout ce qui concerne la guerre de 1870 qu'il était en effet essentiel de présenter au grand public le résultat des études sur la campagne entreprises depuis longtemps à l'État-major de l'armée; l'ouvrage devait pourtant garder toute sa valeur militaire, la précision exigée par l'exposé de faits de guerre. La tâche se trouvait ainsi particulièrement délicate. M. le lieutenant-colonel Picard a su cependant concilier des obligations aussi dissemblables. L'agrément d'un style très clair, qui ajoute encore à la méthode de l'exposition, facilite extrêmement la lecture du livre; des références bien choisies appuient solidement le texte. L'auteur a soigneusement tenu compte, dans son exposé, des ouvrages parus en France et en Allemagne sur la campagne de 1870 depuis la publication de la relation de la *Revue d'Histoire*.

Le premier volume est consacré par le lieutenant-colonel Picard aux événements survenus du 6 au 15 août; le deuxième, aux journées de Rezonville et Saint-Privat. Dès le premier contact, à Forbach, se marquent les différences morales si profondes entre les deux armées; « unité de vues, confiance mutuelle, esprit de solidarité, initiative intelligente... », ces qualités des généraux prussiens s'opposent singulièrement à « l'inertie des généraux français du 3e corps d'armée... en regard d'Alvensleben et de Gœben, plaçons Bazaine... » Cette prépondérance morale du côté allemand va s'accentuer davantage encore par suite de la nomination de Bazaine comme commandant en chef; l'opinion publique, l'armée elle-même réclament l'élévation à ce poste d'un homme qui « a encore moins de valeur morale que de savoir professionnel... ».

La bataille de Borny n'affaiblit cependant pas son prestige dans l'armée : celle-ci s'attribue la victoire et, en tout cas, contrairement à l'assertion des Allemands, la bataille ne retarde nullement la retraite

projetée sur Verdun; si le passage de la Moselle s'effectue avec tant de lenteur et au milieu d'un effroyable désordre, c'est un résultat uniquement dû aux dispositions prises par le maréchal Bazaine; même le 15, la journée se passera sans qu'il ait donné un ordre pour la marche vers l'ouest.

Par une singulière coïncidence, à cette même date, Moltke, mal renseigné sur l'armée française, qu'il croit en pleine retraite sur Verdun, « abdique » à son tour le commandement et remet à Frédéric-Charles le soin de poursuivre les Français rive gauche de la Moselle. C'est dans ces conditions de défaillance du haut commandement dans les deux armées que se produit la crise où va se décider le sort de la campagne; du moins, la fortune nous offre une dernière chance : nous nous trouvons, le 16 août, toutes forces réunies, en situation tactique de manœuvrer contre deux corps d'armée allemands isolés, hors de portée d'un secours efficace. Mais déjà Bazaine a renoncé à l'idée de vaincre et, le 17, alors que l'armée s'attend à la reprise de la lutte, il se décide à reculer sous Metz. Au contraire, du côté allemand, le canon du 16 août déchire le voile qui a jusqu'alors obscurci les vues du haut commandement; le premier, Frédéric-Charles comprend la nécessité d'appeler en hâte au secours toutes les forces à portée d'arriver le 17; un peu plus tard, Moltke pousse à l'ouest de la Moselle tous les éléments disponibles de la Ire armée; le 18, on aura rassemblé sur un front de 10 kilomètres, sept corps d'armée et trois divisions de cavalerie. Certes, « cette concentration, succédant à la dispersion des jours précédents, est très remarquable... Mais, d'après le plan initial, on devait accabler les Français avec toutes les forces allemandes mobilisées, tandis que le 18, on va combattre avec la moitié à peine de l'effectif total... »

Ces erreurs stratégiques du haut commandement allemand ne sont pas rachetées par la valeur des dispositions prises pour l'emploi des forces amenées sur le champ de bataille du 18; du côté de Moltke, comme chez Frédéric-Charles, « toutes les dispositions prises jusqu'à midi ne peuvent conduire qu'à une attaque de front sur Amanvillers et non point au grand mouvement enveloppant dont l'exécution sera le résultat de l'initiative éclairée des sous-ordres... ». Heureusement pour le commandement allemand, il a devant lui un général en chef inerte, peut-être même désireux d'un insuccès « qui justifierait aux yeux de tous la retraite définitive sous Metz à laquelle il est déjà résolu... », et qui n'assistera même pas à la bataille. Or, « si l'on peut à la rigueur s'expliquer ses actes antérieurs par l'incapacité et l'effroi des responsabilités, sa conduite pendant la bataille de Saint-Privat

ne souffre aucune excuse. Pas plus qu'un simple soldat, un maréchal de France n'a le droit de ne pas être à son poste en présence de l'ennemi... » Le soir de la bataille, les desseins de Bazaine sont définitivement réalisés : à l'abri de la forteresse, il attendra désormais la chute du régime impérial, qu'il prévoit prochaine, pour devenir, avec son armée intacte, le maître de la situation.

La part de Bazaine dans nos défaites apparaît ainsi primordiale; l'infériorité de notre haut commandement a singulièrement facilité la tâche de notre adversaire; en réalité, les batailles en Lorraine du 14 au 18 ne sont nullement, comme le prétend l'ouvrage du grand État-major allemand, « la préparation, le prologue et le dénouement d'une seule et même grande opération dont le résultat final était d'enfermer la principale armée française dans un cercle de fer... »; la bataille de Borny a été livrée contre le gré du haut commandement allemand; le 15, Moltke a perdu tout contact de l'adversaire et Rezonville est une surprise; sans Alvensleben, c'eût été vraisemblablement une défaite. Retrouvés par hasard, les Français disparaissent à nouveau le 17 et leurs propres fautes, plus que l'habileté du maréchal de Moltke, leur vaudront la défaite du 18. Il n'y a donc pas dans les opérations autour de Metz « la réalisation d'une de ces manœuvres artistiques et décisives où se révèlent les grands capitaines tant dans l'éclat de la conception que dans la fermeté de l'exécution... »; la manœuvre de Saint-Privat n'est pas comparable à celle d'Iéna.

Inférieur dans le domaine de la stratégie, le haut commandement allemand s'est-il du moins révélé d'une manière éclatante dans celui de la tactique? En réalité, à Saint-Privat, la bataille a échappé à de Moltke; elle a même échappé à Frédéric-Charles : la victoire est due aux troupes, aux chefs en sous-ordre, aux Français, ici encore elle est due, surtout, à leur commandant en chef. « Pour le malheur de la France, la fatalité a voulu que l'armée tombât aux mains d'une sorte d'aventurier, égoïste, incapable et apathique, préoccupé de menées ténébreuses qui l'amenèrent bientôt à de coupables négociations et justement condamné, trois ans plus tard, pour n'avoir pas fait tout ce que lui prescrivaient le devoir et l'honneur... Bazaine a été le meilleur artisan des victoires de Moltke... et cette conclusion, si elle ravive de douloureux souvenirs, offre aussi pour l'avenir de légitimes espoirs.»

Telle est la conclusion de ce beau livre, dont la publication affirmerait encore, s'il en était besoin, la réputation que s'est justement acquise, comme historien militaire, le chef de la Section historique de notre État-major. R. TOURNÈS.

---



## CHAPITRE VII

# MOUVEMENT ÉCONOMIQUE

---

**§ 1. Études d'ensemble sur le développement économique en Lorraine.** — *Revue générale de l'Exposition de Nancy.* Nancy, Pierron, 1910. — La Société industrielle de l'Est n'a pas voulu que l'Exposition de Nancy disparût sans laisser d'autres traces de son existence que le souvenir de son brillant succès et l'impulsion encore sensible donnée à l'activité de la région. Elle a tenu à faire revivre l'Exposition dans un ouvrage d'abord incorporé à son bulletin mensuel, puis vendu à part et intitulé : *Revue générale de l'Exposition de Nancy.* On y trouve rassemblés, avec tous les documents qui peuvent servir à son histoire, les discours d'inauguration ou de clôture prononcés par MM. Vilgrain, président de la Chambre de commerce, Beauchet, maire de Nancy, Laffitte directeur général, Bonnet, préfet de Meurthe-et-Moselle, et des études monographiques de tous les groupes exposants, faites par les spécialistes les plus compétents. Ainsi le livre, comme l'Exposition elle-même, œuvre essentiellement régionale, fixe en une sorte d'instantané, où la photographie joue d'ailleurs son rôle, un moment de l'évolution si merveilleusement diverse et féconde de l'activité lorraine. Un ouvrage de ce genre ne s'analyse pas. Les économistes y remarqueront tout d'abord cette variété, cette multiplicité d'industries juxtaposées et liées l'une à l'autre, dans le livre comme dans la vie, qui est bien le caractère le plus original de la région. Ils y trouveront en raccourci, avec les chiffres les plus récents et des détails rétrospectifs qui donnent l'idée des progrès réalisés, la silhouette de chacune d'elles. M. Henri Mengin, bâtonnier de l'ordre des avocats, retrace l'histoire de l'Exposition, et met en relief le rôle de la direction générale, composée de MM. Vilgrain, Villain, Guntz et Laffitte. — M. Villain met en lumière l'idée directrice dont se sont inspirés

les organisateurs : grouper toutes les industries qui utilisent les produits de la Lorraine ou qui lui fournissent des moyens de travail. M. Paul Nicou, ingénieur au Corps des Mines, y parle des mines de fer, des usines sidérurgiques, des aciéries de Longwy. M. Jean Payelle, ingénieur des Arts et Manufactures, y parle de l'industrie du sel en Meurthe-et-Moselle. Le matériel des mines, des recherches et exploitations de mines dont les perfectionnements ont si grandement profité à la prospérité régionale, y est décrit par M. Gabriel Sepulchre, ingénieur civil des Mines. Les appareils mécaniques et électriques, dont la construction fait brillamment ses premiers pas dans la région, sont présentés par M. Alfred Courtot et par M. Ernest Hahn. M. L. Bourgeois, architecte, y parle de l'ameublement et de l'art décoratif, de la cristallerie et de la céramique, produits d'un style original, unique dans ses manifestations diverses où se reflète également l'âme lorraine. M. Jules François y parle des industries textiles, M. Heymann de la broderie, M. Spire de la chaussure, M. Bellieni de l'imprimerie, de la photographie, des instruments de précision de chirurgie et de musique, M. Adrien Coanet de l'industrie des chapeaux de paille qui répand dans le monde entier les centaines de mille chapeaux qu'elle fabrique chaque année. Toutes les industries du vêtement et de l'habillement sont représentées et les industries agricoles, l'horticulture, l'apiculture, l'industrie forestière, la chasse, la pêche; la brasserie présentée par M. Petit, directeur de l'École de Brasserie. Les assurances, l'épargne, les habitations ouvrières, l'économie sociale, l'hygiène, l'assistance présentées par M. Henri Brun, figurent en une place d'honneur. Et le développement de toutes ces industries, de toutes ces formes d'activité, presque sans exception, se traduit par des courbes audacieusement ascendantes, qui figuraient à l'Exposition et qu'on regrette de ne pas voir reproduites dans ce volume comme elles l'ont été par le *Bulletin de la Chambre de commerce.* Le livre se termine par une étude de M. Louis Laffitte, directeur général de l'Exposition et de M. Benjamin Fayelle, ingénieur en chef adjoint à la direction générale, intitulée « Le Bilan de l'Exposition ». On y voit décrite, par le détail, l'organisation administrative et technique de l'Exposition, avec des renseignements statistiques qui donnent une idée de l'activité déployée par tous les services. On y lit, à la dernière page, au chapitre du budget, que les dépenses s'élevèrent à 2.720.000 francs et les recettes à 2.500.000 francs. Le déficit se réduisit à 220.000 francs, soit 7,50 % des sommes engagées. C'est le mot de la fin. Ceux qui connaissent les résultats financiers habituels des expositions provinciales, ceux aussi qui savent quel surcroît de richesse a procuré à

la ville et à la région l'affluence des visiteurs et des acheteurs, reconnaîtront qu'on ne pouvait pas finir sur une constatation plus intéressante (1).

M. Louis Vilgrain, président de la Chambre de commerce de Nancy, et M. Louis Laffitte, secrétaire général, ont exposé brièvement l'histoire de la Chambre de commerce de Nancy, dont le développement a marché de pair avec celui de la région. Ils insistent sur le rôle considérable qu'elle a joué en collaboration avec les chambres de commerce de l'Est dans la préparation de l'Exposition (2).

L'Exposition de Nancy a mis en un relief saisissant, au moyen de graphiques qui ont été placés sous les yeux du public au pavillon des Chambres de commerce, la marche conquérante de l'activité économique dans la région de l'Est et particulièrement dans les trois départements lorrains. On a ainsi montré l'augmentation de la force motrice de 1871 à 1907, étudiée par départements et par branche d'industrie, l'accroissement de la consommation des combustibles minéraux. Des graphiques spéciaux ont été établis pour chaque département, faisant apparaître les progrès réalisés en Meurthe-et-Moselle par les mines, la métallurgie, les carrières, les industries électriques, les industries chimiques et les tanneries, dans les Vosges par l'industrie textile, dans la Meuse par la métallurgie et les carrières. Un graphique spécial montre le développement des opérations de la Banque de France, dont la succursale de Nancy se classe au premier rang des succursales de province pour l'importance de ses bénéfices. Un dernier graphique, qui synthétise et reflète l'ensemble des progrès réalisés, montre la progression des sociétés par actions dans la région de l'Est, surtout en Meurthe-et-Moselle, résultat dû à l'activité des banques locales, qui ont organisé ces sociétés et attiré vers elles les capitaux régionaux. De ce tableau il résulte que plus de 600 millions de capitaux sont en activité dans les sociétés par actions de Meurthe-et-Moselle. Tous ces graphiques ont été reproduits par l'Office économique de Meurthe-et-Moselle (3).

L'Office économique de Meurthe-et-Moselle a publié des statistiques intéressantes sur la répartition de la population active par département et par industrie dans la région de l'Est, et sur le nombre d'étrangers qui s'y sont fixés ou qui viennent y travailler. Il en résulte que

(1) On trouvera d'autre part l'analyse de quelques monographies plus particulièrement intéressantes au point de vue économique.

(2) Laffitte et Vilgrain, *La Participation de la Chambre de commerce de Nancy et des chambres de commerce de l'Est à l'Exposition* (B C C M M nov.-déc. 1910, p. 822).

(3) *Évolution économique de la région de l'Est* (B C C M M nov.-déc. 1910, p. 849).

le département de Meurthe-et-Moselle, par le nombre d'ouvriers employés dans un grand nombre d'industries, particulièrement celles du fer, du sel, de la verrerie, de la broderie, de la faïencerie, etc., occupe le plus souvent le premier rang parmi tous les autres départements français et au moins le second ou le troisième. Il en est de même dans les Vosges pour la féculerie, les cotonnades, etc. (1).

**§ 2. Industries minières et métallurgiques, salines.** — Dans un excellent article, M. Sauvaire-Jourdan, professeur à la Faculté de droit de Bordeaux (2), étudie le conflit d'intérêts qui divise actuellement les industries métallurgiques de la Lorraine annexée et le groupe westphalo-rhénan. Le conflit s'est dessiné à partir du jour où les deux groupes spécialisés, l'un dans la fabrication de la fonte et l'autre dans la fabrication de l'acier, ont prétendu fabriquer l'un et l'autre la fonte et l'acier; il se complique du fait que les industriels lorrains manquent de coke, qu'ils sont obligés de faire venir de Westphalie, tandis que les industriels westphaliens manquent de minerai, qu'ils demandent à la Lorraine. Dans cette lutte, la Lorraine est mise en état d'infériorité par l'existence du cartell des mines westphaliennes de charbon, de plus en plus dominé par les métallurgistes de la même région, c'est-à-dire par des concurrents; les industriels lorrains souffrent aussi de n'avoir aucune communication par voie d'eau leur permettant de transporter le coke et d'écouler leur production à des conditions avantageuses, et ils se heurtent, pour la canalisation de la Moselle qui leur permettrait de rejoindre le Rhin à Coblentz, à des résistances invincibles, suscitées par leurs concurrents. Mais un espoir leur reste, nous dit M. Sauvaire-Jourdan, de sortir d'embarras, c'est l'écroulement possible du cartel houiller, qui menace de ne point pouvoir être reconstitué en 1915 à cause des divisions intestines qui s'y manifestent, c'est aussi la possibilité que les tendances nouvelles, qui se manifestent en Allemagne, à faire des questions de navigation une affaire d'Empire, permettent d'aboutir enfin à la canalisation projetée (3).

M. Hablacher, ancien conseiller à la direction des mines de Saar-

(1) *L'Évolution économique des pays de l'Est* (B C C M M mars-avril 1911, p. 249).

(2) Sauvaire-Jourdan, *Un Conflit dans la métallurgie allemande* (Revue politique et parlementaire, 1911, p. 250).

(3) On sait qu'un vote récent du Reichstag vient d'anéantir ces espérances du moins pour le présent. — Rappelons qu'en 1908 M. Auerbach a publié sur la canalisation de la Moselle, un article des plus intéressants dans la Revue politique et parlementaire.



brück, publie une deuxième édition de son étude bibliographique relative aux industries de la région de la Sarre (1). On y trouvera rassemblés tous les ouvrages qui traitent de la géographie, de la topographie, de l'histoire économique de la région et surtout des industries de la houille et du fer qui s'y sont si prodigieusement développées depuis trente ans. Quand les titres des travaux cités ne sont pas assez explicites, l'auteur y ajoute un sommaire qui fixe le lecteur sur leur contenu. C'est un très précieux instrument de travail.

M. Paul Nicou, ingénieur au Corps des Mines, a étudié en raccourci, à l'occasion de l'Exposition de Nancy, le développement des industries minières et métallurgiques (2). Il insiste surtout sur le bassin de Briey, et l'installation successive, à partir de 1894, des mines actuellement en exploitation; il traite ensuite de la transformation de la technique métallurgique et de la multiplication et de l'extension des usines sidérurgiques qui en furent la conséquence. Cet article est intéressant au point de vue de la chronologie.

M. Jean Payelle, ingénieur des Arts et Manufactures, a étudié, à l'occasion de l'Exposition de Nancy, l'industrie du sel en Lorraine (3). Il décrit de façon très claire les procédés techniques employés dans les trois mines de sel, les seize salines de la région : le traitement des eaux salées, l'extraction du sel gemme, le raffinage, etc. enfin il donne quelques statistiques sur la production et la consommation du sel dans la région.

GRANDET (Henry). — *Monographie d'un Établissement métallurgique sis à la fois en France et en Allemagne.* Thèse pour le doctorat en droit, de la faculté de Paris (Chartres, Edmond Garnier, 1909).

Sous ce titre M. Grandet présente une étude des établissements métallurgiques de la maison de Wendel. Le choix de ce sujet est on ne peut plus heureux; les monographies d'une grande industrie sont toujours très suggestives; c'est là qu'on peut saisir sur le vif l'action des causes générales qui déterminent les formes et l'orientation de l'activité économique, observer leur combinaison avec les influences contingentes exercées par le milieu et les hommes, percevoir l'infinie complexité des forces vivantes d'où nous dégageons des lois abstraites,

(1) HABLACHER (A.), Geh. Bergret in Bonn, *Mitteilungen des historischen Vereins für die Saargegend.*

(2) NICOU (Paul), *Mines de fer et usines sidérurgiques* (R E N, p. 137).

(3) PAYELLE (Jean), *L'Industrie du sel en Meurthe-et-Moselle* (R E N, p. 168).

pour leur demander ensuite le fil directeur qui nous guidera dans le dédale des faits particuliers. Une étude de la maison de Wendel présentait, en outre, cet intérêt particulier qu'il s'agit d'un des plus anciens établissements métallurgiques de l'Europe, qui, aujourd'hui, est aussi l'un des plus puissants; on peut suivre pas à pas, à travers les deux cents ans de son existence, toute l'évolution de la métallurgie, toutes les phases par lesquelles a passé la petite industrie du fer pour arriver au très haut degré de concentration et d'intégration qui la caractérise aujourd'hui. Enfin l'établissement, étant situé à la fois en France et en Allemagne, reflète toutes les particularités de la vie économique des deux pays dans des conditions qui permettent de se livrer aux comparaisons les plus intéressantes. On ne peut point dire que M. Grandet ait dégagé de ce très beau sujet tous les enseignements qu'il pouvait nous donner. Son œuvre est plutôt celle d'un historien qui rassemble des faits particuliers, classe des documents, présente des hommes aux prises avec les nécessités de la vie et montre comment ils s'en sont tirés, que celle d'un économiste qui analyse et explique les formes successives de la vie économique. M. Grandet n'a pas songé, par exemple, à étudier, dans l'usine de Wendel, ou du moins à mettre en plein relief sous l'angle qui convenait, l'évolution de la technique, la marche vers la concentration et l'intégration, les causes qui ont déterminé le mouvement, les conséquences qui en ont résulté, etc. Il n'a pas vu tous les problèmes posés à l'économiste par le fait que l'établissement de Wendel est à cheval sur la frontière de deux économies nationales distinctes, partiellement antagonistes et partiellement solidaires. Mais, comme il arrive toujours aux observateurs intelligents et consciencieux, il a contribué, sans y penser, à résoudre des questions qu'il ne s'était pas posées ou dont il n'avait pas vu toute la portée. Les faits qu'il cite dans son historique suggèrent des réflexions intéressantes. Sa description de l'outillage actuel est précise et montre bien les difficultés économiques avec lesquels l'entreprise a dû se mesurer. Il oppose heureusement les tendances de la métallurgie française et de la métallurgie allemande; il montre bien les caractères particuliers de l'établissement de Wendel, son autonomie économique, son goût pour l'indépendance qui s'oppose au fusionnement des entreprises allemandes en des groupements de plus en plus étroits. Mais la partie la plus intéressante du travail de M. Grandet est une comparaison entre les charges fiscales ou de prévoyance sociale en Allemagne et en France. Sa conclusion est que ces charges seraient moins lourdes en France, avantage qui ne fait qu'atténuer l'infériorité dont nous



souffrons en raison de l'insuffisance du combustible et de ses prix élevés en Lorraine. La lecture de ce livre, agréablement écrit, est, malgré les réserves que nous avons formulées, réellement instructive.

**§ 3. L'agriculture.** — Dans une thèse pour le doctorat ès sciences politiques et économiques, soutenue devant la Faculté de droit, le 22 juin 1911, M. Jean Bohin (1) a étudié de façon consciencieuse et intéressante la crise viticole en Lorraine, c'est-à-dire dans Meurthe-et-Moselle, la Meuse et les Vosges. Cette crise se manifeste par la diminution de la production du vin, l'abaissement des prix, la diminution des surfaces cultivées en vigne, la dépréciation de la terre et l'abandon des campagnes. L'auteur l'explique très justement par les mauvaises conditions de la culture (diminution de la main-d'œuvre, augmentation des salaires, maladies de la vigne, morcellement de la terre, augmentation des impôts), par la concurrence des vins du Midi, que rend chaque jour plus redoutable le progrès des communications et le développement de la production méridionale, par la multiplication excessive et la bonne organisation des intermédiaires qui s'interposent entre le viticulteur et le consommateur. La crise est extrêmement grave en Lorraine, parce que la baisse des prix s'y complique d'une diminution de la production locale. M. Bohin cependant ne désespère pas de l'avenir de la viticulture lorraine. Il conseille l'amélioration des méthodes de culture, la spécialisation des viticulteurs lorrains dans la production des vins gris et surtout le développement des coopératives, qui permettraient aux viticulteurs de fabriquer à moindres frais un vin de meilleure qualité et de se réserver, par la vente directe, les bénéfices réalisés aujourd'hui par les intermédiaires. Des documents et des chiffres inédits, que M. Bohin a rassemblés en faisant une enquête personnelle dans la région, donnent à sa thèse un réel intérêt. A signaler cependant des données un peu insuffisantes sur le morcellement de la propriété et de la culture.

M. Jacques Riston (2), étudiant agronome, a étudié la vigne à Malzéville. Ce n'est, comme le dit l'auteur lui-même, qu'un « essai historique », se référant au passé, car la vigne n'existe plus dans la commune : les 186 hectares qu'elle y occupait en 1843 sont réduits à deux, tristes témoins d'une prospérité qui n'a pas résisté à l'épreuve du temps. Les causes de décadence que M. Bohin a étudiées par le

(1) Bohin (Jean), *La Crise viticole en Lorraine* (Nancy, A. Crépin-Leblond, 1911, p. 170).

(2) Riston (Jacques), étudiant agronome, *La Vigne à Malzéville* (Brochure de 25 p., Malzéville-Nancy, chez Edg. Thomas, 1908).

détail et que M. Riston indique brièvement, ont fait leur œuvre. Mais, plus heureux que d'autres, les habitants de Malzéville ont trouvé une compensation dans le développement de l'industrie maraîchère, encouragée par le voisinage et l'extension de Nancy.

La Lorraine est une des régions françaises les mieux pourvues de forêts, l'une de celles aussi où l'on a la plus claire conscience des inconvénients d'une déforestation excessive, où l'on pratique le reboisement avec le plus de méthode et d'activité. Dans son étude sur les sapinières du plateau de Malzéville, M. Jacques Riston (1), ingénieur agronome, nous en donne un exemple intéressant. Il montre comment le plateau de Malzéville, au sol rocailleux et pauvre, a pu être boisé partiellement grâce à l'heureuse initiative de M. Munich, maire de Malzéville; les travaux, commencés en 1833 et poursuivis avec méthode jusqu'à nos jours, ont mis à la disposition de la commune de Malzéville un bois de 24 hectares dont l'exploitation est lucrative, et qui constitue pour les Nancéiens un but de promenades intéressantes. Un plan du plateau accompagne le travail de M. Riston.

En 1909, M. Hergott, sous-préfet de Toul, a pris l'initiative d'une enquête sur le déboisement dans l'arrondissement de Toul et d'une action méthodique en vue du reboisement, qui ont produit l'une et l'autre des résultats très remarquables. L'enquête, sous forme de questionnaire adressé aux maires, a permis d'établir avec exactitude, l'état des forêts communales et privées depuis dix ans, et les transformations qui s'y sont produites; on a pu constater ainsi que la déforestation n'existe pas dans la région, qu'au contraire le reboisement a été opéré sur plus de 1.000 hectares. Mais la même enquête démontrait que le reboisement pouvait être pratiqué utilement sur 2.400 hectares. Aussitôt M. Hergott se mit à l'œuvre, il stimula l'activité des communes, dont vingt-sept votèrent des subventions dépassant ensemble 9.000 francs, et bientôt grossies par les encouragements pécuniaires du Touring-Club et du Conseil général de Meurthe-et-Moselle; il suscita la formation de sociétés scolaires; enfin, il donna au reboisement dans toute la région une impulsion qui s'accentue de jour en jour. La brochure qu'il vient de publier (2) n'est que la réunion des pièces de son enquête, des réponses qu'elle a provoquées et la description des tentatives déjà fécondes dont il a été l'initiateur.

(1) Riston (Jacques), ingénieur agronome, *Les Sapinières du plateau de Malzéville* (Brochure de 28 p., Nancy, libr. Sidot, 1910).

(2) Hergott, sous-préfet, *Le Reboisement dans l'arrondissement de Toul* (Toul, C. Laurent, 1910).

Cette brochure n'est donc pas un vain plaidoyer contre la déforestation; c'est la démonstration par des faits et des actes de ce qu'on pourrait faire dans toute la France si M. Hergott avait des imitateurs. Souhaitons qu'il en ait beaucoup.

L'*Almanach-Annuaire des Sociétés et Syndicats agricoles du Nord-Est pour 1910* (1) contient, comme les années précédentes, des renseignements intéressants sur l'agriculture et spécialement les associations agricoles en Lorraine. M. Louis Bohin (2) y étudie les moyens d'utiliser la loi de 1805, modifiée en 1888 et en 1894, pour les travaux d'assainissement et d'irrigation et montre l'usage qui en a été fait en Meurthe-et-Moselle. M. Malnoury (3) étudie la *Mutuelle agricole-incendie de l'Est* qui réalise de rapides progrès; elle groupe 82 sociétés dans les Vosges et 37 en Meurthe-et-Moselle. M. J.-B. Pierrel (4) met en relief les progrès des coopératives fromagères vosgiennes, spécialement celles de Vagney, de Tendon et de Cornimont. On y trouve, en outre, de nombreux renseignements techniques et législatifs susceptibles d'intéresser les agriculteurs. A consulter aussi le journal le *Bon Cultivateur* et la petite revue le *Bon Grain.*

§ 4. **Les transports.** — Le progrès économique de la Lorraine et, particulièrement, celui des mines et de la métallurgie en Meurthe-et-Moselle, qui détermine une circulation de plus en plus intensive de marchandises pondéreuses, a exercé sur le développement de la Compagnie de l'Est une influence des plus sensibles et des plus favorables. Cette influence est mise en relief par l'Office économique de Meurthe-et-Moselle, qui montre, en des tableaux très suggestifs, la progression du nombre des voyageurs et du nombre des tonnes de marchandises qui ont été expédiées dans les gares du réseau depuis 1907 (5).

A mesure que se développe la production des mines, de la métallurgie et des grandes industries lorraines, la question du canal du Nord-Est, complété par la canalisation de la Chiers, préoccupe davantage l'opinion en Lorraine et dans toute la France. La réduction du prix des transports, qui résulterait de sa construction, faciliterait les com-

(1) A Paris, chez Amat et à Nancy, chez Ricklin-Pelot.

(2) Bohin (Louis), *Service des améliorations agricoles* (p. 52).

(3) Malnoury, *Mutuelle agricole-incendie de l'Est* (p. 74).

(4) Pierrel, *Les Coopératives fromagères* (p. 114).

(5) *Mouvement des voyageurs et des marchandises dans les principales gares du réseau de l'Est et, en particulier, dans les gares de Meurthe-et-Moselle* (B C C M M sept.-oct. 1910, p. 729).



munications entre la Lorraine, le nord de la France et l'Angleterre; elle permettrait aux industriels lorrains, qui sont à la merci de l'Allemagne, de s'approvisionner de coke, de vendre en Angleterre le minerai du bassin de Briey, et faciliterait ainsi son exploitation; elle attirerait vers le port de Dunkerque, au grand profit de notre marine marchande, les marchandises pondéreuses fabriquées en Lorraine. La Chambre des députés, en 1901, a déjà voté le projet du canal. Sa construction a été entravée jusqu'ici par les Compagnies de chemin de fer du Nord et de l'Est, qui ont adopté pour le transport du coke des tarifs si réduits qu'ils cessent d'être rémunérateurs, par la résistance des industriels du Nord, qui redoutent une augmentation du prix du coke et du charbon dans leur région et qui aimeraient mieux exploiter chez eux le minerai lorrain que de fournir à la Lorraine les moyens de l'exploiter elle-même, enfin par les difficultés financières, car l'État exige que les intéressés contribuent à la dépense dans la proportion de 50 %. Mais le mouvement d'opinion en faveur de la construction du canal s'est accentué en 1910, et le *Bulletin de l'Office économique de Meurthe-et-Moselle,* avec sa vigilance habituelle, en a recueilli les principales manifestations : 1° un rapport fait au nom de la commission du budget par M. Joseph Chailley, député (1), qui met en lumière le déficit infligé par la réduction des tarifs du coke à la Compagnie du Nord et les répercussions possibles sur la garantie d'intérêt; 2° un compte rendu, présenté par M. de Saintignon à la Chambre de commerce de Nancy, d'une visite faite à M. Millerand par l'Association pour la Navigation intérieure : la délégation a beaucoup insisté sur l'utilité du canal de l'Est (2); 3° un procès-verbal de la séance de la Chambre de commerce de Dunkerque, du 13 octobre 1909, où M. Guillain, autrefois rapporteur de la question à la Chambre des députés, insiste sur l'utilité d'une construction complète comprenant les trois tronçons prévus par la Chambre, et sur les avantages qui en résulteraient pour Dunkerque (3); 4° des observations présentées au Sénat, dans sa séance du 2 avril 1910 (4), par le général Langlois qui, en quelques formules concises et lumineuses, a résumé toute la question; 5° une étude anonyme de l'Office économique de Meurthe-et-Moselle, où sont exposés avec précision, en même temps que les avantages pour la Lorraine d'une diminution des prix de trans-

(1) Chailley, *Luttes des Compagnies du Nord et de l'Est contre le projet de canal du Nord-Est* (Ch. des dép. n° 2765, p. 37) (B C C M M janv.-févr. 1910, p. 155).

(2) *Ibid.*, mars-avril 1910.

(3) Guillain, *Le Canal du Nord-Est* (*Ibid.*, p. 325).

(4) Langlois, *Débats parlementaires du Sénat* (3 avril 1910).

port du coke, les objections de certaines industries du Nord contre cette tarification, et les arguments qu'elles font valoir en faveur d'une diminution des prix de transport du minerai (1). Le *Bulletin de la Chambre de commerce* publie en même temps une carte intéressante des projets élaborés pour le canal du Nord-Est (2) et un « plaidoyer pour Paris port d'exportation de la région de l'Est » (3).

M. Louis Laffitte, le distingué secrétaire général de la Chambre de commerce de Nancy, et directeur de l'Office économique de Meurthe-et-Moselle, a fait le 3 mai 1910, sous les auspices de la Société industrielle de l'Est et de la Chambre de commerce de Nancy, une conférence sur « le problème de la percée des Vosges » (4). Après avoir indiqué les raisons politiques et militaires qui expliquent l'existence sur la carte du réseau ferré d'une « tache blanche », anormale entre deux régions si admirablement développées, les raisons économiques qui ont suscité un vif mouvement d'opinion en faveur de la percée, M. Laffitte s'est attaché à mettre en relief les caractéristiques des quatorze projets élaborés; il s'est livré ensuite à un examen critique très approfondi des principaux d'entre eux; il a comparé les projets antérieurs à la guerre et les projets postérieurs, mesuré avec soin les éléments du trafic, les difficultés techniques, mis en balance les divers intérêts. La conclusion à laquelle il aboutit est qu'il faut renoncer à une grande ligne internationale; la voie à créer aura un caractère surtout régional; elle donnera passage aux échanges de nos provinces du Nord-Est et de l'Est avec l'Alsace, l'Allemagne du Sud, et, le cas échéant au transit belge-allemand. Cette voie devra passer par le centre, elle ira de Saint-Dié à Sainte-Marie ou de Saint-Dié au col du Bonhomme et à Colmar ou enfin de Saint-Dié à Fraize et à Colmar. De ces trois tracés le premier serait le meilleur. D'ailleurs, dit M. Laffitte, « le dernier mot doit rester au ministre de la Guerre »; mais, ajoute-t-il, « le rapprochement graduel et continu des chemins de fer sur les deux versants prépare l'inéluctable jonction des peuples qui les habitent ». Cette étude, très vivante, très riche de faits et de chiffres, présente une véritable valeur technique. L'auteur, en la pu-

(1) Guillain, *Le Canal du Nord-Est* (B C C M mars-avril, p. 333).

(2) B C C M M janv. 1910, p. 160. — On pourra rapprocher utilement de ces opinions sur le canal du Nord-Est celle de la commission des voies navigables du Conseil national des Ponts et Chaussées reproduite par le même bulletin en 1909 et dont nous avons déjà parlé. Cf. B L 1909-1910.

(3) *Ibid.*, p. 158.

(4) Laffitte (Louis), *Le Problème de la percée des Vosges* (B C C M M mai-juin 1910, p. 451).

bliant, y a joint des cartes dressées par le Comité commercial franco-allemand et des tableaux, dont les données ont été fournies par la Compagnie de l'Est.

L'Office économique de Meurthe-et-Moselle publie d'intéressantes statistiques sur les progrès réalisés, en 1910, par le trafic de la Compagnie de l'Est. L'accroissement est de 4 % pour les combustibles minéraux, il varie entre 7 et 27 % pour la métallurgie et le sel, il est de 24 % pour les minerais. On saisit ici l'influence exercée par les industries lorraines (1).

L'Office économique de Meurthe-et-Moselle publie une note sur les progrès réalisés par la Compagnie générale électrique de Nancy dans les transports par canaux. Avec son système de traction électrique le halage de la tonne kilométrique revient à 0f00443, tandis que par chevaux il coûte 0f00760; l'économie est de 40 % et la rapidité de transport beaucoup plus grande (2).

M. Hermann Schumacher, professeur à l'Université de Bonn, a traité, dans un très remarquable article, la question de la canalisation de la Moselle et de la Sarre dans ses rapports avec l'industrie du fer dans la Lorraine annexée (3). Il étudie, à cette occasion, le conflit entre le groupe métallurgique lorrain et le groupe westphalien, que nous avons déjà décrit en analysant l'article de M. Sauvaire-Jourdan qui, d'ailleurs, s'est inspiré, sur ce point, du professeur Schumacher (4). L'importance que présente, dans ce conflit, la canalisation de la Moselle est très grande : sa réalisation améliorerait la situation des métallurgistes lorrains beaucoup plus que celle des métallurgistes westphaliens. Actuellement déjà le poids mort inutilisable du minerai dépasse à ce point celui du coke que, malgré les tarifs de transport élevés payés pour le transport des cokes, il est un peu plus avantageux de transporter le coke westphalien en Lorraine que le minerai lorrain en Westphalie. Si, par la canalisation de la Moselle, on réduisait les frais de transport, peut-être les avantages attachés au transport du coke seraient-ils accrus et, en tout cas, la concurrence des produits ouvrés de la Lorraine annexée, aussi bien que de la Lorraine française serait plus vive. De là une opposition irréductible du groupe westphalien rhénan. La Lorraine annexée a mené une énergique cam-

(1) *La Compagnie de l'Est et le mouvement économique en Meurthe-et-Moselle* (B C C M M mai-juin 1911).

(2) *Le Halage électrique sur les canaux* (B C C M M mai-juin 1911).

(3) Schumacher (Hermann), *Die westdeutsche Eisen industrie und die Moselkanalisierung* (Jahrbuch de Schmoller, 1910, p. 1830).

(4) Cf. p. 87.

pagne. On s'est adressé à la Prusse, directement intéressée à l'exécution de ce travail, puisque son territoire profiterait de la canalisation sur une étendue de plus de 300 kilomètres. Tout a été vain : pendant cinq ans l'affaire est demeurée en suspens. Le professeur Schumacher proteste contre cette attitude, il la juge contraire aux intérêts de l'Allemagne qui doit, par tous les moyens, chercher à réduire les frais de production de sa métallurgie, même en avantageant un groupe industriel au détriment d'un autre, et profiter de toutes les occasions qui se présentent pour relier la Lorraine à l'Empire.

A noter que, dans son article précité, M. Sauvaire-Jourdan (1) signale des faits qui tendent à la réalisation des vœux formulés par le professeur allemand. Les intéressés se sont tournés vers le Reichstag, un projet de loi a été déposé, qui attribue à l'Empire la direction de la politique économique en matière de navigation, une commission a été constituée qui, le 16 mars 1911, a approuvé l'idée de la canalisation. Si on aboutit enfin à une solution, la Lorraine française en bénéficiera pour ses achats de coke en Allemagne, pour l'exportation de ses produits par le Rhin. Mais il y a là, d'autre part, pour notre marine marchande et nos ports un danger de détournement de trafic qui rend plus nécessaire la construction du canal du Nord-Est (2).

**§ 5. Commerce, Banques, Finance.** — Dans une conférence faite à Paris au banquet mensuel de la Fédération des industriels et commerçants français, M. Lucien Brocard (3), professeur à la Faculté de droit de Nancy, a parlé des banques locales et des banques régionales et, à cette occasion, des banques lorraines. Il a insisté sur le rôle qu'ont à jouer et que jouent, dès aujourd'hui, certaines d'entre elles dans le développement des industries françaises. Elles ont pour mission, dit-il, de mettre les capitaux français à la disposition des industries françaises, les capitaux régionaux à la disposition des industries régionales. Le conférencier estime que les banques lorraines ont déjà réalisé pleinement cet idéal et que leur exemple peut être proposé à l'imitation des banques locales françaises. La Banque d'Alsace-Lorraine, la Société Nancéienne, la Banque Renauld, la Banque de Nancy, la Banque Lévy-Bettinger « sont, dit-il, des banques d'af-

(1) Page 15.

(2) Le Reichstag, comme nous l'avons dit plus haut, ne s'est point inspiré des vues élevées de M. Schumacher puisqu'il a rejeté le projet de la commission à une majorité de deux tiers.

(3) Brocard (Lucien), *Les Banques locales* (Bulletin de la Fédération des industriels et commerçants français, 1er août 1910, p. 332).

faires de premier ordre. La plupart des industries qui exploitent nos richesses naturelles sont leurs nourrissons; c'est grâce à elles qu'ont si merveilleusement prospéré nos salines, nos mines, nos industries du fer, du bois, du cuir, du verre. Grâce à elles les sociétés par actions se sont développées en Lorraine avec une rapidité surprenante. Les titres des sociétés par actions, en activité dans le seul département de Meurthe-et-Moselle, représentent une valeur de plus de 600 millions et ont été émis presque exclusivement par les banques locales. De 1899 à 1908 les cinq banques lorraines ont émis à elles seules pour 152 millions de valeurs mobilières. Ainsi s'explique, continue le conférencier, que la Lorraine soit à l'heure actuelle « l'une des régions les plus prospères de la France et même de l'Europe ».

Rouffie et Momméja, *L'Impôt sur le revenu en Alsace-Lorraine*. Paris, Roustan, 1910, 331 pages.

La réforme fiscale effectuée en Alsace-Lorraine entre 1892 et 1901, présente pour nous un grand intérêt. Il vient non pas seulement des liens qui nous unissent à cette France d'au delà de la frontière, mais du caractère de la réforme elle-même, appliquée à un pays soumis jusque-là au régime fiscal français, et orientée dans une direction qui est précisément celle où nous marchons aujourd'hui. C'est pour notre pays une expérience fiscale de premier ordre, dont MM. Rouffie et Momméja ont rassemblé les données de façon qui permet d'en mesurer exactement les résultats. De Schraut, le très distingué financier qui effectua la réforme en neuf années, s'inspira d'un esprit politique et réaliste, auquel il faut rendre hommage. La transformation fiscale fut opérée progressivement sans parti pris de système, sans autre souci que de concilier les intérêts du fisc avec une justice plus exacte dans la répartition des taxes.

La réforme commença par l'impôt foncier, qui fut remplacé par un impôt réel et proportionnel de 3,50 % sur le revenu net des propriétés non bâties et par un impôt réel et proportionnel de 4 % sur le revenu brut des bâtiments. Un impôt dégressif de 1,90 % sur la capacité de production nette des établissements commerciaux et industriels, vint remplacer l'impôt des patentes; il fut bientôt suivi d'un impôt dégressif de 3,50 % sur le revenu net de capitaux mobiliers et d'un impôt dégressif aussi de 1,90 % sur les salaires et les traitements. Les deux derniers impôts comportent une déclaration du contribuable portant sur les valeurs taxées. L'impôt sur la capacité de production des industries en comporte une aussi, mais elle a pour objet le nombre des

ouvriers, la nature et l'importance des moyens d'exploitation, données qui servent elles-mêmes de base à des évaluations moyennes de rendement, préalablement établies par l'Administration.

Le rendement de ces impôts nouveaux est conforme aux prévisions; la répartition des charges publiques est plus équitable, et, chose bien digne d'être remarquée, les contribuables sont en général satisfaits. Bel exemple à soumettre aux méditations de notre législateur... et de nos contribuables, car les Alsaciens se prêtent au fonctionnement du nouveau régime avec beaucoup de bonne volonté.

Une analyse intéressante de ce livre a été faite dans le *Bulletin de la Chambre de Commerce* par M. Jacques Cordier (1).

La France ne sait pas utiliser les banques pour les paiements, les encaissements et généralement toutes les opérations de caisse comme on le fait à l'étranger, particulièrement en Angleterre et aux États-Unis. Les industriels et les commerçants devraient avoir leurs fonds en dépôt dans les banques et effectuer leurs paiements avec des chèques ou des lettres de change domiciliées chez les banquiers. Ces titres seraient centralisés par des chambres de compensation, où les créances et les dettes s'éteindraient sans qu'il fût nécessaire de recourir à la monnaie, sinon dans des proportions infimes. Le distingué directeur de la Banque de France de Nancy a pris, de concert avec les banques locales, les succursales des sociétés de crédit, la Chambre de Commerce, la Société industrielle de l'Est, la Fédération des commerçants de Nancy, l'initiative d'un effort en vue d'améliorer, dans ce sens, nos mœurs financières. M. Lucien Brocard, professeur d'économie politique à la Faculté de droit, a fait sur cette question une conférence (2) où il a mis en lumière les avantages qu'il y aurait à effectuer les opérations de caisse par l'intermédiaire des banques et il a montré la possibilité de créer à Nancy une chambre de compensation.

La Banque Renauld et C^ie^, puis la Société Nancéienne ont publié, presque simultanément, deux recueils des valeurs régionales de l'Est (3). Dans les deux ouvrages toutes les entreprises constituées en sociétés commerciales sont classées de façon à peu près identique d'après leur objet : alimentation, banques, brasseries, transports, ateliers de

(1) CORDIER (Jacques), *L'Impôt sur le revenu en Alsace-Lorraine, d'après un livre récent* (B C C M M mai-juin 1901).

(2) BROCARD (Lucien), *Le Rôle des banques dans les paiements* (B C C M M janv.-févr. 1911).

(3) *Annuaire des valeurs régionales de la Banque Renauld et Cie*. Nancy, Berger-Levrault.

*Recueil des valeurs de la région de l'Est de la France*, édité par la Société Nancéienne de Crédit industriel et de Dépôts. Imprimerie Lahure, Paris.

construction, matériaux de construction, eaux et hôtels, distribution d'éclairage et d'énergie, blanchisseries, filatures, tissages, houillères, mines, métallurgie, industries du papier, salines. Pour chaque entreprise on trouve des indications sur le personnel de direction, les usines, les principales fabrications, et des données financières relatives au capital, aux obligations, disponibilités et dividendes. L'*Annuaire de la Banque Renauld,* sensiblement plus volumineux que celui de la Société Nancéienne, contient, avec des développements plus étendus sur les données financières, de courtes études d'ensemble sur chaque catégorie d'industrie. Guides précieux pour le capitaliste, instruments de travail non moins précieux pour l'économiste, ces deux ouvrages témoignent éloquemment de l'effort admirable des industries de l'Est et de la participation qu'y ont prise les banques régionales.

JACQUEMARD (Philippe), docteur en droit, diplômé de l'École des Sciences politiques, *Les Banques lorraines.* Paris, Rousseau, 1911, 133 pages.

Le but de ce travail est de montrer comment les banques lorraines sont nées du milieu lorrain et comment elles ont réagi sur lui en favorisant son développement. Dans une première partie M. Jacquemard étudie le milieu lorrain en décrivant brièvement les principales industries, le fer, le sel, les eaux minérales, la houille, richesses naturelles fournies par le sol, puis les industries importées, vêtement, livre, brasserie; enfin les industries dérivées nées du développement des autres : alimentation, bâtiment, éclairage. Dans une deuxième partie il traite des « organismes bancaires », dont il décrit l'évolution et l'organisation, d'abord en les envisageant ensemble, puis en étudiant par le détail chacune des cinq banques nancéiennes : Banque Lévy-Bettinger et Cie, Banque d'Alsace-Lorraine, Banque Renauld, Société Nancéienne, Banque de Nancy. Dans une troisième partie, qui est de beaucoup la plus intéressante, M. Jacquemard s'occupe de l'action des banques sur le milieu. Il insiste sur la pénétration de la banque et de l'industrie et il analyse les différents moyens par lesquels la banque donne son appui à l'industrie : l'escompte des effets de commerce, le réescompte de ces effets par la Banque de France, qui permet aux banques locales de consentir sans risques excessifs des avances à longue et à moyenne échéance, sous la forme d'effets renouvelables, enfin les émissions, le classement dans les portefeuilles lorrains des actions et des obligations des sociétés commerciales. C'est là le service le plus important rendu par la banque à l'industrie,

et cela sans le concours d'aucune bourse de valeurs dont la création a été plus d'une fois demandée à Nancy. M. Jacquemard étudie les chances d'avenir de ce projet. En dernier lieu il décrit par le détail la politique de chacune des banques lorraines : la Société Nancéienne, banque de la métallurgie; la Banque Renauld, type de la banque d'affaires travaillant avec son capital, et transformant en sociétés commerciales des industries de toutes les catégories; la Banque d'Alsace-Lorraine, banque des salines et du commerce international; la Banque Lévy-Bettinger et Cie, banque des eaux et hôtels et des commerçants; la Banque de Nancy, banque du commerce et de l'alimentation. Le plan de M. Jacquemard n'échappe peut-être pas à toute critique. Son étude synthétique des organismes bancaires, précédant l'étude analytique de chacun d'eux, manque forcément d'ampleur et un peu d'intérêt; elle eût été mieux placée sous la forme d'une conclusion de l'étude analytique; l'étude du milieu qui précède l'étude des banques est un peu courte pour qui voudrait le connaître pour lui-même et un peu longue pour le lecteur soucieux seulement d'être renseigné sur les banques. Mais cela n'enlève rien de son très réel intérêt au travail de M. Jacquemard. C'est une œuvre consciencieuse qui révèle un esprit fin et juste. Dans l'ensemble, les banques lorraines, à notre avis du moins, et sauf quelques réserves sur des points particuliers, sont bien telles que M. Jacquemard les a vues.

**§ 6. Économie sociale.** — Les institutions patronales destinées à améliorer la condition des ouvriers, à les garantir contre les risques qui les menacent, à favoriser leur éducation intellectuelle et morale, sont nombreuses en Lorraine. Institutions de prévoyance, d'épargne et d'assistance, caisses de retraites et de maladies, institutions d'enseignements professionnel et ménager, habitations ouvrières, se sont multipliées dans les grandes entreprises de mines, de métallurgie, de construction métallique, de transports, de brasseries, de filatures, suscitées par la nécessité d'attirer et de conserver une main-d'œuvre toujours trop rare dans des régions insuffisamment peuplées pour les besoins de la production, et par la conscience qu'ont eue les chefs d'entreprises lorrains de la solidarité qui les unit à leurs ouvriers. Dans une thèse soutenue devant la Faculté de droit, M. Théophile Gluge a tenté une étude d'ensemble de ces institutions (1). Son principal mérite est d'avoir rassemblé pour la première fois, sur cette

(1) Gluge (Théophile), *Les Institutions patronales, leurs résultats en Lorraine.* Paris, A. Rousseau, 1911, 200 p.

question, des documents abondants, épars dans des brochures ou inédits, et qui présentent un très réel intérêt. A signaler surtout les développements relatifs aux établissements Solvay et C[ie], Gouvy et C[ie], à la Société des Aciéries de Longwy et à la Compagnie des chemins de fer de l'Est. L'étude doctrinale qui précède l'analyse de ces documents et qui a pour objet d'en dégager la substance est un peu trop abstraite et théorique, mais faite avec conscience.

Le Board of Trade anglais a fait, en 1908, une enquête sur le prix de la vie en Angleterre, en Belgique, en Allemagne et en France. La commission, venue dans notre pays, a visité trente villes françaises dont Nancy. En même temps que les résultats généraux de cette enquête, l'Office économique de Meurthe-et-Moselle a traduit en français et reproduit l'article relatif à Nancy (1). On y trouvera des renseignements sur le développement de la population, les salaires et la durée du travail dans les différentes industries, les logements ouvriers, que les visiteurs anglais ont jugés « en général peu confortables », les prix de détail des différents objets de consommation et des loyers. On y verra que, si l'on représente par le chiffre 100 les prix de Paris, ceux de Nancy sont de 103 pour la viande, de 101 pour les autres aliments, de 96 pour le loyer et la nourriture combinés.

L. BROCARD.

(1) *Comparaison du coût de la vie en France, en Allemagne et en Grande-Bretagne* (B C C M M mars-avril 1910, p. 248).

---



# CHAPITRE VIII

# HISTOIRE ET MOUVEMENT LITTÉRAIRE

**(octobre 1910 à juillet 1911)**

---

## I — CHRONIQUE

L'an dernier, pour mettre en lumière l'activité et la fécondité de nos écrivains lorrains, j'ai cru devoir mentionner même celles de leurs œuvres qui n'intéressent ni la Lorraine, ni l'Alsace. Désormais, pour rester dans le cadre d'une bibliographie strictement provinciale, je ne rendrai compte que des ouvrages qui se rapportent directement à notre région et exclurai de cette chronique les œuvres, si distinguées soient-elles, de nos auteurs lorrains, qui ne rentrent pas dans cette catégorie.

Telles sont les études philosophiques et artistiques de Maurice Barrès : *L'Angoisse de Pascal* (1), *Le Greco* (2); les trois nouveaux recueils d'articles d'Émile Gebhart publiés sous les titres de : *La Vieille Église* (3), *Souvenirs d'un vieil Athénien* (4), et *De Panurge à Sancho Pança* (5); le discours sur Lamartine, de M. Maurice Masson, qui a remporté le prix d'éloquence décerné par l'Académie française en 1910 (6).

(1) Barrès (Maurice), *L'Angoisse de Pascal.* Dorbon aîné, 1910, 1 vol. in-4° de la collection des *Bibliophiles fantaisistes*, tiré à 500 exemplaires numérotés. 2 planches.

(2) Barrès (Maurice) et Lafond (P.), *Le Greco.* Paris, 1911, Fleury, in-4°, 92 reproductions.

(3) Gebhart (Émile), *La Vieille Église.* Paris, Bloud, 1911, 1 vol. de 296 pages.

(4) Gebhart (Émile), *Souvenirs d'un vieil Athénien.* Paris, Bloud, 1911, 1 vol. in-16 de 300 pages.

(5) Gebhart (Émile), *De Panurge à Sancho Pança.* Mélanges de littérature européenne. Paris, Bloud, 1911, 1 vol. in-16 de 296 pages.

(6) Masson (Maurice), *Lamartine.* Paris, Hachette, 1911, 1 vol. in-16 de 75 pages.

Je laisserai également en dehors de cette chronique les *Notes d'un Voyage en Grèce,* de Charles Demange (1), ainsi que son article sur Chopin (2), et enfin le curieux livre où M. André Spire s'est appliqué à noter la façon de sentir et de parler d'une paysanne du Morvan devenue servante à Paris (3); il a trouvé dans son langage un savoureux mélange de locutions de sa province et de la langue populaire parisienne.

Nous reprenons maintenant sur le même plan que l'année dernière la chronique, beaucoup moins chargée que la précédente, puisqu'elle ne comprend qu'un an, que nous consacrons d'abord aux travaux relatifs à l'histoire littéraire de la Lorraine, puis à l'exposé du mouvement littéraire contemporain dans notre région.

## I. HISTOIRE LITTÉRAIRE DE LA LORRAINE DU XVII<sup>e</sup> AU XIX<sup>e</sup> SIÈCLE

*Dix-septième siècle.* — M. R. Harmand (4) décrit l'exemplaire rarissime, peut-être unique au monde, du poème latin d'Alphonse de Rambervillers, les *Epinicia,* qui se trouve au British Museum sous la cote C. 57, d r.

Cette épopée, publiée sous le règne de l'empereur Ferdinand II (1619-1637), dont elle célèbre les victoires sur Frédéric V, électeur palatin, paraît offrir un certain intérêt documentaire. Mais le style en est emphatique et l'auteur abuse de l'allégorie.

M. l'abbé G. Thiriot, curé de Goin, nous donne la réimpression de l'ouvrage d'un auteur inconnu (5), imprimé pour la première fois à Metz, en 1671, par Nicolas Antoine (2e édit., Metz, Pierre Collignon, 1675; 3e, 1847, Metz, Pallez et Rousseau; 4e, 1848, *ibid.*).

Le titre complet de cet ouvrage est : *Dialogue Facetieux, d'un gentilhomme François se complaignant de l'amour, Et d'un Berger, qui le*

(1) Demange (Charles), *Notes d'un Voyage en Grèce,* 1re série. Paris, 1910, 1 vol. in-16 de 152 pages. Imprimerie Chaix. Tiré à 100 exemplaires.

(2) M E 15 oct. 1910, p. 25 à 31.

(3) Spire (André), *J'ai trois robes distinguées,* dans les Cahiers du Centre. Nevers, nov.-déc. 1910, 1 vol. in-18 de 167 pages.

(4) Harmand (R.), *Les Epinicia* (B S A L janv. 1911). — M. Harmand (R.) fait paraître, en collaboration avec M. E. Duvernoy, dans la Revue d'Histoire littéraire de la France une étude sur *Alphonse de Rambervillers,* qui n'est pas encore intégralement publiée.

(5) *Dialogue Facetieux.....,* publié par l'abbé G. Thiriot (A S H L 1909, 2e partie, p. 70-104).



*trouvant dans un Bocage le reconforte, parlant à luy en son patoys. Le tout fort plaisant.*

Dans cette parodie du genre pastoral, si longtemps florissant au dix-septième siècle, l'intention ironique ressort du contraste même que forme le langage des deux interlocuteurs. Le gentilhomme s'exprime en un style prétentieux, alambiqué, et emploie la phraséologie mythologique à la mode. Les réponses du berger sont de la plus plate, de la plus naïve vulgarité; il parle un patois qui se rapproche assez du patois du Saulnois, usité dans l'arrondissement de Château-Salins.

La réimpression du *Dialogue*, faite avec soin, est accompagnée d'une traduction littérale et d'un commentaire où sont expliqués les formes et les passages les plus difficiles du texte.

*Dix-huitième siècle.* — M. G. Mangeot publie (1) une lettre inédite de Voltaire, du 5 avril 1736, lettre assez brève, mais intéressante, parce qu'elle nous montre comment se sont nouées les relations de Saint-Lambert avec le prince des auteurs du dix-huitième siècle, relations qui, comme on sait, ne furent pas sans nuages. C'est par l'intermédiaire de M^me^ de Graffigny que le jeune poète présente ses vers à Voltaire. Car la lettre, bien que ne portant pas le nom du destinataire, est adressée à M^me^ de Graffigny, M. Mangeot l'établit d'une manière probante. Il donne de cette lettre un spirituel commentaire et nous renseigne avec une grande précision sur les divers personnages qui y sont nommés.

M^me^ Horion-Delchef a publié sur les *Lettres péruviennes* de M^me^ de Graffigny (2) une étude assez sommaire et sans grande originalité, mais finement écrite.

Les *Lettres péruviennes* (1747) lui semblent combiner deux genres, en ajoutant à la satire, qui procède des *Lettres persanes*, le récit, habituel aux romans de l'époque. Elles marquent la transition entre l'œuvre de Montesquieu et les écrivains qui feront, sans préoccupation critique, des romans épistolaires, ou qui utiliseront l'élément exotique au service de genres différents. Au point de vue de l'exotisme, la source qu'ont exploitée Montesquieu et M^me^ de Graffigny, c'est le livre de Dufresny : *Amusements sérieux et comiques;* là figure un

(1) MANGEOT (Georges), *Une Lettre inédite de Voltaire* (P L P M 1911, p. 193-205).

(2) HORION-DELCHEF (M^me^), *Les Œuvres de M^me^ de Graffigny. Les Lettres péruviennes. L'Exotisme dans la littérature,* dans : *Mélanges de philologie romane et d'histoire littéraire* offerts à M. Maurice WILMOTTE, professeur à l'Université de Liége, à l'occasion de son vingt-cinquième anniversaire d'enseignement. Paris, Champion, 1910, p. 153 à 163. L'étude est datée de juillet 1900.

Siamois qu'on doit considérer comme l'ancêtre de leurs Persans et de leurs Péruviens. L'exotisme allait prendre peu à peu des teintes plus vraies. Déjà, dans les *Incas* de Marmontel, la documentation historique tout au moins est plus précise.

Au milieu de portraits historiques très divers, nous trouvons dans les *Pages d'automne* de M. Alfred Mézières (1), celui de Mme de Boufflers. Autour d'elle il évoque, d'après le dernier livre de Gaston Maugras (2), cette petite cour de Lunéville, aimable, lettrée, galante, agréablement frivole, dont la divine marquise fut la reine.

*Dix-neuvième siècle.* — Émile Hinzelin étudie (3) l'œuvre du « vieux maître » Erckmann, né à Phalsbourg (Meurthe) en 1822, mort à Lunéville en 1898. Il s'attache à faire voir avec quelle scrupuleuse exactitude l'auteur de l'*Ami Fritz*, de *Madame Thérèse*, du *Conscrit de 1813* et de tant d'autres romans populaires, a su peindre les paysages, les mœurs et les coutumes de la Lorraine et de l'Alsace. Puis, il définit son talent et rapporte plusieurs entretiens qu'il eut avec lui. L'un roule sur le dissentiment qui se produisit entre Erckmann et son collaborateur Chatrian, et rectifie les erreurs qui ont eu cours à ce sujet. L'article, écrit de verve, se lit avec intérêt.

M. Albert de Bersaucourt nous entretient, en un petit volume, de *Paul Verlaine* considéré en tant que poète catholique (4). Après un récit assez bref de sa vie et une appréciation sommaire de ses autres poésies, il insiste sur celles où Verlaine a chanté sa détresse, sa contrition, la joie de sa réconciliation avec Dieu. Il étudie, en particulier, le livre intitulé : *Sagesse*, d'une émotion si touchante et si sincère; il en donne de longues citations. Pour M. A. de Bersaucourt, Verlaine est notre plus grand poète catholique. Il lui pardonne ses écarts en raison de l'emportement de sa nature, de sa demi-inconscience de vieil enfant incorrigible, qui l'empêcha d'avoir le sens très net du bien et du mal.

Ce livre n'apporte rien de nouveau sur Verlaine, mais, comme ouvrage de vulgarisation, il sera lu avec profit par ceux qui voudront connaître l'histoire de la conversion du poète.

(1) MÉZIÈRES (Alfred), *Pages d'automne*. Paris, Hachette, 1911, 1 vol. in-16 de 319 pages.

(2) MAUGRAS (Gaston), *La Marquise de Boufflers et son fils le chevalier de Boufflers*, 1 vol. in-8°. Paris, Plon, 1907.

(3) HINZELIN (Émile), *La Vérité sur Erckmann-Chatrian* (*La Revue*, 1er févr. 1911).

(4) BERSAUCOURT (Albert DE), *Paul Verlaine, poète catholique*. Paris, H. Falque, s. d. (1910), 1 vol. in-16 de 100 pages, avec un portrait de Verlaine.



## II. LE MOUVEMENT LITTÉRAIRE CONTEMPORAIN EN LORRAINE

**§ 1. Prosateurs.** — Le jeudi 26 janvier 1911, Mgr Duchesne venait prendre séance à l'Académie française, à la place laissée vacante par la mort du cardinal Mathieu. Il était reçu par M. Étienne Lamy. Les deux orateurs ont, selon l'usage, tracé le portrait de notre compatriote lorrain. Les deux morceaux se rejoignent et se complètent. Mais on peut dire que le cardinal a été plus flatté par son confrère laïque que par le prélat qui lui a succédé. Certes, la physionomie de Mgr Mathieu ressort très sympathique et très vivante des pages que Mgr Duchesne lui a consacrées. Mais les traits malicieux dont il a assaisonné son éloge justifient ces paroles finement ironiques de M. E. Lamy au début de son discours : « Si le cardinal Mathieu vous a désiré pour successeur, c'est une preuve qu'il aimait la discrétion dans la louange. Vous êtes de ces bons peintres qui mettent de la conscience à ne rien embellir, et vous ne dessinez pas plus grand que nature. »

La jeune Académie lorraine le *Couarail* a affirmé cette année sa vitalité par une séance solennelle tenue dans le grand salon de l'hôtel de ville, le samedi 24 juin 1911, sous la présidence de Maurice Barrès. On lut d'abord les différents rapports sur les prix décernés par le *Couarail;* puis on entendit le discours de réception de M. Pol Simon et la réponse de M. Pierre Braun. Maurice Barrès prit ensuite la parole. En un langage élevé, il a caractérisé l'esprit lorrain et défini le patriotisme local dans lequel communient les opinions politiques les plus opposées. Il a mis en parallèle la culture germanique avec la culture française, et, reprenant une de ses thèses favorites, montré ce que le génie français avait su faire de la rive gauche du Rhin, tandis que le génie germanique n'a su tirer qu'un bien insuffisant parti des éléments alsaciens et lorrains. Il s'est réjoui, enfin, de voir se produire, lié au magnifique développement industriel de la Lorraine, un mouvement intellectuel et artistique qui n'est pas moins remarquable. Plusieurs journaux ont reproduit *in extenso* le beau discours de Maurice Barrès (1).

Cette séance fut pour beaucoup une occasion d'exalter une fois de plus notre province. Ce qu'on peut appeler la religion de la Lorraine compte bien des fidèles depuis que Maurice Barrès s'en est institué

(1) *Le Temps*, numéro du dimanche 25 juin 1911. *Le Messager d'Alsace-Lorraine*, numéro du samedi 1er juillet 1911, etc.

en quelque sorte l'apôtre. Il en est le délicat et persuasif interprète (1). Toutefois, dans la légion de disciples qui l'ont suivi, tous ne paraissent pas avoir conservé le sens de la mesure. On a vu quelques Lotharingophiles aller jusqu'à l'outrance dans le panégyrique de leur petite patrie. Il ne faut pas que ce culte légitime dégénère en superstition. Au surplus, l'éloge de la Lorraine nous est plus particulièrement précieux quand il se trouve sous la plume d'écrivains qui ne sont pas « de chez nous ».

Deux amis de Charles Demange, MM. Léon Bernardin et Georges Ducrocq, ont obéi à une pensée pieuse en réunissant en un volume (2) les articles publiés au lendemain de la mort du jeune écrivain si prématurément disparu.

C'est un légitime hommage rendu à sa mémoire. On trouvera dans ce livre tous les éléments d'une biographie de Charles Demange; on y trouvera aussi de pénétrantes analyses de son caractère et de son talent. Parmi les auteurs des articles réunis ici, figurent Émile Faguet, Paul Adam, René d'Avril, Fernand Baldensperger, Ernest La Jeunesse, etc.

L'ouvrage, édité avec luxe, contient, avec deux portraits de Ch. Demange et un autographe, une composition originale du grand artiste alsacien Georges Cornélius.

Est-ce bien de la chronique littéraire que relève l'ouvrage de M. Édouard Mansuy, cordonnier à Varangéville : *Journal des voyages d'un jeune globe-trotter lorrain* (3)? Ne serait-ce pas plutôt de la chronique géographique? Il est vrai que sur les divers pays dont il parle, il ne dit rien qui ne soit connu. Considérons donc le livre comme une suite d'impressions de voyage.

M. Mansuy a entrepris de parcourir à bicyclette une partie de la France, de l'Allemagne, de l'Espagne, la Belgique, la Hollande, le Luxembourg, l'Algérie, en n'emportant qu'une faible réserve d'argent et en vivant de son métier de cordonnier dans les différentes villes où il se proposait de s'arrêter. Ce projet, il l'a réalisé, et il nous raconte avec une grande abondance de détails comment il y est par-

(1) Cf. THARAUD (Jérôme et Jean), *La Lorraine racontée par Maurice Barrès*, avec 17 photographies (Lectures pour Tous, numéro de Noël 1910).

DUMONT WILDEN (L.), *Retour d'Alsace-Lorraine. Une journée chez Maurice Barrès* (M E 1911-1912, p. 310-322).

(2) *Le Souvenir de Charles Demange*. 1 vol. in-8° de 204 pages. Paris, Mercure de France, 1911.

(3) MANSUY (Édouard), cordonnier à Varangéville, *Journal des voyages d'un jeune globe-trotter lorrain* (raconté par lui-même). 1 vol. in-16 de 451 pages. Varangéville, Imprimerie Nouvelle, V. Arsant, 1909.



venu. Il note, au jour le jour, tout ce qu'il a vu d'intéressant, rapporte les conversations qu'il a eues avec les habitants des divers pays traversés par lui, narre avec entrain et bonne humeur ses aventures, parfois assez piquantes, et entremêle son récit de réflexions judicieuses sinon bien neuves. De ce livre, la personnalité de l'auteur se dégage très sympathique.

Mais, on s'aperçoit bien vite qu'il n'a reçu, comme il nous le dit, qu'une instruction primaire. Le livre est écrit en un style clair, mais d'une facilité courante et banale, qui ne s'élève guère au-dessus du ton de la conversation. Il en a la négligence : se rappeler *de*, partir *à* Langres, quoique souvent je *partis* en excursion; je trouve ces fautes dans une seule page : *Épilogue*, p. 11.

Cet ouvrage n'en est pas moins le témoignage d'un acte d'énergie accompli allégrement; il dénote chez l'ouvrier qui l'a écrit un esprit curieux d'apprendre et intelligemment observateur.

D'un tout autre caractère est le récit publié par M. l'abbé A. Laroppe (1) du séjour et des excursions que fit, sous sa direction, dans la vallée de Celles, une colonie de vacances composée d'une dizaine d'enfants pauvres de Lunéville. On voit ici, dès les premiers mots, que la plume est tenue par un lettré qui travaille son style, cultive l'expression rare, le latinisme et le néologisme. C'est beaucoup de grandiloquence pour raconter l'odyssée, si intéressante qu'elle puisse être, de ces bambins des faubourgs, qui, grâce à la générosité de quelques bienfaiteurs, sont allés dans les Vosges « réparer et fortifier leur frêle poitrine au grand air parfumé des sapins ». Mais le narrateur est emporté par l'enthousiasme, et prodigue les effusions lyriques pour célébrer la beauté de la Nature ou l'infinie bonté du Créateur de toutes choses. Sans doute, on peut prendre plaisir à lire les faits et gestes ou les propos des petits touristes, ainsi que les réflexions qu'ils suggèrent à M. l'abbé Laroppe; on peut louer l'effort de celui-ci pour exprimer l'émerveillement où le plongent les sites pittoresques des Vosges. Mais de quels fâcheux modèles s'inspire la préciosité laborieuse qui nous vaut des phrases dans le genre de celle-ci, prise entre beaucoup d'autres analogues :

« Puis se déroule bientôt l'immense croûte d'or flavescente et brunie des blés, pareille à une crêpe immense que le soleil achève de rissoler : par endroit, les tesseaux de gerbes, comme des chapeaux aux traînes retombantes, ponctuent la terre dépouillée. Plus loin, les spicules

(1) Laroppe (A.), *Dans la vallée de Celles. Souvenirs d'une colonie de vacances.* Préface de Henri Joly, de l'Institut. 1 vol. in-16 de 243 pages. Paris, Bloud, 1911.

tremblotantes, bleu de zinc, des avoines apparaissent comme une friture de minuscules poissons (p. 9). »

Et puis, que de mots latins revêtus d'une terminaison française, qu'ignorent nos dictionnaires ! En voici plusieurs, rien que dans ces quelques lignes de la page 238 :

« Les saules cruorés, au pelage boueux, laissaient tomber dans l'abattement les pennes de leurs feuilles délustrées.

« Les hêtres, au feuillage pyrogravié et cuivré, jetaient sur le sol leur dépouille en tintements d'agonie.

« Les sapins bleuis par des détrempées de ciel livide, ployaient sous le faix des balles de nuages qui s'entassaient sur leurs branches fatiguées.

« Et dans la forêt, la vie exhalait ses derniers spasmes en traînées roussies et ictéreuses, larmées de facules de sang. »

Ailleurs je lis : *acicule, tragule, cérulescent, gladié,* etc. On se demande vraiment quel avantage il peut y avoir à proposer ces énigmes à ceux qui ignorent le latin ou la terminologie de diverses sciences.

La production romanesque intéressant la Lorraine et l'Alsace a été abondante cette année. Elle nous a donné plusieurs œuvres d'une réelle valeur, qui méritent qu'on s'y arrête et que nous apprécions dans un article bibliographique spécial. Bornons-nous donc à énumérer ici : les *Exilés* de Paul Acker; *Juste Lobel, Alsacien,* d'André Lichtenberger; *Joson Meunier, Histoire d'un paysan lorrain,* d'Émile Moselly (1), *M^lle de Jessincourt,* de Louis Bertrand; le *Trésor de Marie-Anne,* d'Émile Hinzelin.

Outre ces romans, nous rencontrons une grande quantité de contes, récits et nouvelles qui ont trouvé place dans nos revues locales, surtout dans le *Pays lorrain et le Pays messin,* et dans les *Marches de l'Est.* On voit ainsi chez nos écrivains lorrains une louable émulation à retracer les mœurs et à reproduire le langage de leurs compatriotes, à redire leurs traditions et leurs légendes, à raconter leurs beaux faits d'armes. Il s'en faut toutefois que l'exécution réponde toujours aux bonnes intentions des auteurs. A côté de nouvelles d'une excellente tenue littéraire, il en est d'autres qui semblent les essais de plumes encore peu exercées.

On rangera parmi les plus intéressants de ces récits ceux que Fernand Baldenne (Baldensperger) a publiés dans le *Pays lorrain et le*

(1) La Revue de Paris a publié cette année un remarquable roman de M. Émile MOSELLY, *Fils de Gueux.* Mais, comme il n'a pas encore paru en volume, nous en remettons le compte rendu à l'année prochaine.



*Pays messin : Contes et récits vosgiens : Sous le signe d'Apollon* (1); *L'Intrus* (2). Le premier de ces contes met en scène les érudits du Gymnase vosgien de Saint-Dié qui ont donné le nom d'Amérique au nouveau continent découvert par Colomb, baptême géographique dont l'anniversaire a été célébré avec éclat à Saint-Dié au mois de juin dernier.

Une place à part doit être aussi réservée parmi nos nouvellistes à Émile Moselly, dont nous signalons le conte de Noël intitulé : *La Pêche miraculeuse* (3).

Notons encore parmi les meilleurs conteurs de nos revues lorraines MM. René Perrout (4), René Lauret (5), Jean Tanet (6), Émile Hinzelin (7), Alcide Marot (8).

**§ 2. Poètes.** — Cette année encore les poètes n'ont pas fait défaut à la Lorraine. Très restreint toutefois est le nombre de ceux qui l'ont choisie elle-même comme sujet ou comme cadre de leurs poésies, et qui s'en sont inspirés de façon à rendre appréciable l'influence du terroir sur leur talent.

Les *Poètes du terroir*, tel est précisément le titre d'un recueil dont M. Ad. van Bever a récemment publié le troisième volume (9). Il contient le chapitre concernant la Lorraine, précédé de l'histoire de la poésie dans notre province et d'une bibliographie. L'auteur constate avec

(1) Baldenne (Fernand), *Contes et récits vosgiens : Sous le signe d'Apollon* (P L P M 1910, p. 577-593).

(2) Baldenne (Fernand), *Contes et récits vosgiens : L'Intrus* (P L P M 1911, p. 80-85).

(3) Moselly (Émile), *Conte de Noël : La Pêche miraculeuse* (Revue hebdomadaire, numéro du 24 déc. 1910).

(4) Perrout (René), *Harréville-les-Chanteurs : Les Marionnettes de M. Collignon* (P L P M 1910, p. 354-361). *Le Trou de l'Enfer* (P L P M 1911, p. 65-69).

(5) Lauret (René), *Le Rapt* (nouvelle) (P L P M 1910, p. 404-411). *Loin du Pays* (nouvelle) (P L P M 1911, p. 321-332).

C'est par erreur que dans la précédente *Bibliographie* (*1909-1910*), j'ait dit que M. R. Lauret n'est pas lorrain. L'auteur de *Line* est originaire de Neufchâteau. Ce roman a été couronné par le *Couarail* (prix du concours de prose en 1911).

(6) Tanet (Jean), *Le Mensonge du curé Claudel* (P L P M 1911, p. 104-110).

(7) Hinzelin (Émile), *Le Pantagruel vosgien à la cour du roi Stanislas* (P L P M 1911, p. 159-172).

(8) Marot (Alcide), *Noviomagus* (P L P M 1910, p. 422-432). *L'Assaut* (*XVe siècle*) (P L P M 1911, p. 262-265).

(9) Bever (Ad. van), *Les Poètes du terroir du XVe au XXe siècle.* Textes choisis, accompagnés de notices biographiques, d'une bibliographie et de cartes des anciens pays de France, t. III, *Languedoc et Comté de Foix, Lorraine, Lyonnais, Nivernais, Normandie.* 1 vol. in-16 de 550 p. Librairie Ch. Delagrave, s. d.

raison que, à proprement parler, dans sa plus grande étendue, le pays lorrain n'a pas connu l'évolution d'une littérature locale. « Une éternelle bataille fut, dit Michelet, la vie de la Lorraine au Moyen Age »; et, dans les temps modernes, combien de guerres et d'invasions l'ont troublée et désolée; que de crises elle a traversées, peu propices aux paisibles manifestations de l'art ! Aussi n'est-il pas surprenant que la poésie lorraine soit surtout d'imitation, et que, jusque vers le milieu du dix-neuvième siècle, elle compte si peu d'œuvres intéressantes. Il n'en va plus de même avec l'époque contemporaine, où les poètes de talent ne nous manquent pas. M. Ad. van Bever le prouve, en donnant des extraits, avec biographie, d'André Theuriet, d'Erckmann-Chatrian, de Maurice Pottecher, de Charles Guérin, d'Alexandre de Metz-Noblat, de Paul Briquel, d'Edmond Haraucourt (ce dernier rattaché à la Lorraine d'une manière assez factice), et en énumérant bon nombre de représentants de la poésie en Lorraine à partir de la seconde moitié du dix-neuvième siècle jusqu'à nos jours.

L'auteur de cette anthologie des *Poètes du terroir*, qui se lit avec agrément, s'est efforcé d'être exact et complet. On peut se demander cependant pourquoi il a cité si parcimonieusement nos poètes. René d'Avril, Léon Tonnelier, pour ne nommer que ceux-là, ne méritaient-ils pas de figurer dans ce recueil par un choix de leurs meilleures pièces ?

Dans sa *Notice*, pour allonger la liste de nos poètes, M. Ad. van Bever compte parmi eux le Bordelais Ausone, le Parisien Pierre de Blarru, l'auteur de la *Nancéide*, et incline à faire de Gringore un Lorrain. Or, comme l'écrit M. Charles Oulmont dans son récent livre sur Gringore, dont nous rendrons compte dans notre prochaine bibliographie, « il n'est plus permis désormais de soutenir que Gringore est Lorrain. Il est bien Normand, de parenté normande, et ses aïeux sont attachés à la terre normande, autant par leurs charges que par leurs biens » (*Pierre Gringore*. Paris, Champion, 1911, p. 7).

En revanche, dès lors qu'il comprenait aussi dans son énumération des poèmes latins, M. Ad. van Bever n'aurait pas dû oublier la *Rusticiade* de Laurent Pillart, œuvre médiocre assurément, mais dont l'auteur était un Lorrain authentique.

Revenant maintenant aux productions de nos poètes pendant l'année qui vient de s'écouler; nous constatons, ainsi que nous l'avons dit en commençant, que bien peu ont un caractère lorrain. Du moins plusieurs épisodes importants de notre histoire provinciale figurent-ils dans le livre de M. Hippolyte Roy, *Les Enluminures*, dont nous faisons le sujet d'un article à part. Ferdinand des Robert a écrit en

l'honneur de Metz le *Dernier Chant du poète* (1), pièce inspirée par les plus nobles sentiments, et dont on voudrait pouvoir louer avec moins de réserves le style et la facture.

Mais l'œuvre très distinguée de M. Pierre de Rozières, *Les Pavots gris* (2), n'a rien qui la situe en notre Lorraine. C'est en n'importe quel lieu qu'aurait pu être composé ce livre qui est, comme l'a écrit M. Paul Perdrizet, « la confidence émouvante d'une âme, d'une jeune âme très pure et très noble, qui charme par son ingéniosité et par une sorte d'effroi pudique devant la vie » (3).

Une seule pièce du petit recueil de M. Robert Laverny : *Au fil du rêve* (4) a un caractère lorrain. Il y décrit assez heureusement un coucher de soleil à Remiremont. Les autres pièces ne brillent pas par l'originalité. Fréquentes y sont les réminiscences des poètes contemporains, réminiscences d'ailleurs excusables chez un très jeune poète, dont ce livre est le début. Il ne manque pas de sensibilité; ses vers ont un tour assez harmonieux. Mais il n'y a encore là qu'un essai avec des promesses (5).

Dans la littérature théâtrale je ne trouve à noter que l'à-propos en vers de MM. Daniel Kahn et Frédéric Delor joué à l'inauguration du théâtre de Lunéville le 3 avril 1911 (6). Il est intitulé : *Le Retour de la Muse* et met en scène la Muse avec la ville de Lunéville. C'est une aimable pièce de circonstance qui évoque, en des vers spirituel-

(1) Des Robert (Ferdinand), *Les Derniers chants d'un poète messin : la Muse et le Poète* (M A S 1910, p. 237-242).

(2) Rozières (Pierre de), *Les Pavots gris*. Nancy, V. Berger. Paris, E. Rey. 1 vol. gr. in-8° de 66 pages, avec 11 illustrations hors texte d'après les gouaches originales et aquarelles de E. Cournault.

(3) Perdrizet (Paul), *Rapport sur le concours pour le prix Stanislas de Guaita* (M A S 1911, p. XLI-XLVI). Le prix de Guaita a été décerné à M. de Rozières.

Le volume de M. Pol Simonnet, *Poèmes*, édition du Divan, Paris, 1911, prix du *Couarail* pour 1911, ne nous est pas parvenu.

(4) Laverny (Robert), *Au Fil du rêve*. Paris, les éditions de Ferminae-Pastels 1910. 1 vol. petit in-18 de 64 p.

(5) La prosodie et le style laissent parfois à désirer dans les vers de M. Laverny. Exemples: p. 19 et 31, *ieux* et *ia* sont dissyllabiques dans *silencieux* et *diamant*, et non monosyllabiques comme le croit M. Laverny;

p. 30. Dans les vers :

Vous tous qui croupissez dans la *sente* des villes,

M. Laverny confond *sente* avec *sentine*. *Sente* n'est qu'un synonyme archaïque de *sentier*.

(6) *Le Retour de la Muse*. A-propos en vers de MM. Daniel Kahn et Frédéric Delor dit à l'inauguration du théâtre de Lunéville, le 3 avril 1911. 1 br. in-18 de 8 p. Lunéville, Imprimerie Lorraine, 1911.

lement tournés, le brillant passé de la cour de Lunéville et prédit le glorieux avenir de l'art dans le temple nouveau qui lui a été élevé.

Albert COLLIGNON.

## II — COMPTES RENDUS

ACKER (Paul), *Les Exilés*, in-18, 293 pages, Paris, Librairie Plon, s. d. (1911).

LICHTENBERGER (André), *Juste Lobel, Alsacien*, in-18, 295 pages, Paris, Librairie Plon, s. d. (1911).

Si peu d'inclination que l'on ait pour l'exercice désuet du parallèle, il est impossible de ne pas rapprocher deux œuvres qui sont apparues presque simultanément, qui ont pour auteurs deux Alsaciens d'origine, pour cadre l'Alsace, et pour sujet cette question alsacienne, pendante depuis quarante ans, mais que le changement inévitable des temps, des circonstances et des hommes a tournée récemment dans un nouveau jour. Que pensent les Alsaciens d'Alsace, qu'espèrent-ils, que veulent-ils? Que doivent penser, espérer et vouloir les Alsaciens de France, leurs frères exilés, qui, séparés d'eux par la conquête, les suivent des yeux et du cœur? On nous le dit dans l'un et l'autre de ces romans, où une ingénieuse fiction n'enveloppe que pour la rendre mieux sensible la plus émouvante réalité.

### I

Le héros de M. Paul Acker, Claude Hering, un Alsacien de Colmar, né au lendemain de la guerre, ramené en France par sa famille, aujourd'hui professeur écouté à l'École des Sciences morales et politiques, ne songeait guère à l'Alsace, quand, un beau soir de juin 1909, il a accepté d'accompagner ses amis Aubray dans un voyage en automobile à travers l'Allemagne du Sud. A vrai dire, ce qui l'a décidé à se joindre à eux, c'est la perspective de faire une partie de la route avec une jeune veuve de leurs amies, Henriette Dolnay, dont la grâce sérieuse et tendre ne l'a pas laissé insensible. Pour jouir plus longtemps de sa présence, il s'arrêtera un peu à Colmar, où elle doit séjourner, et le vieux M. Hering, son père, conseiller à la cour





d'Amiens, approuve de tout son cœur ce pèlerinage à la terre natale dont il est, lui, un exilé volontaire, mais un exilé.

Dès qu'il a touché le sol de l'Alsace, Claude se sent attiré par le charme de ce pays, par la bonhomie des mœurs, par la cordialité des habitants. A Colmar, il cherche la maison paternelle, bâtie par un Hering au dix-septième siècle. Elle appartient aujourd'hui à un Allemand. Claude obtient de la visiter, et ses souvenirs d'enfance se réveillent. Au mauvais goût du possesseur actuel il oppose l'exquise simplicité d'autrefois : il a le sentiment d'une profanation. Au cimetière, il a peine à trouver les tombeaux de famille, envahis par la broussaille et les herbes : de cet abandon il éprouve un remords. Les Aubray sont repartis, et il s'attarde à Colmar. Il monte aux Trois-Épis : il y contemple, avec une émotion douloureuse, l'admirable beauté du pays natal étalé à ses pieds. Il en descend pour recueillir dans ses promenades avec M^me^ Dolnay, — conquise, elle aussi, par Colmar, — le long des vieilles rues inégales, sous le cloître des Unterlinden, les touchantes images du passé. Un régiment prussien qui passe en martelant le pavé lui donne l'impression d'une entrée de Barbares.

Cependant il a fait la connaissance d'un jeune avocat de la ville, Georges Reusch, et de sa sœur Catherine, avec qui M^me^ Dolnay est tout de suite entrée en sympathie. Ce Reusch est le fils d'un conseiller à la cour de Colmar, qui, dès l'annexion, a passé au service du vainqueur. Il a été honni par ses concitoyens comme un renégat, et la vieille M^me^ Hering, la grand'mère de Claude, lui a fermé sa porte. Georges explique à son ami la conduite de son père. C'était un précurseur. Il avait, dès le premier jour, l'idéal qui est celui de la génération nouvelle : garder l'Alsace aux Alsaciens, « ne pas émigrer, ne pas se confiner non plus dans une protestation passive, demeurer, garder le sol, garder les fonctions publiques, garder les places, être en un mot, quoique sous la domination étrangère, les maîtres chez eux ». Tous ne sont pas de cet avis, témoin ce camarade de Reusch, Ferrières, professeur à la Faculté de médecine de Strasbourg. Celui-là pense qu'il faut accepter le fait accompli, servir l'Allemagne sans arrière-pensée, se mêler à la civilisation allemande. Il aime Catherine, mais il n'en critique pas moins vivement, à l'occasion, les théories de son frère, par exemple au cours de cette visite au Hoh-Kœnigsburg, où Claude, ravi de nouveau par la beauté de la terre, se sent le cœur brisé de douleur, parce que sa patrie n'est plus française.

Le ministère d'Alsace-Lorraine a permis qu'on inaugurât solennel-

lement, le 17 octobre 1909, le monument élevé par le Souvenir français, sur le haut du Geissberg, aux soldats morts pour la France. Ce jour-là, Reusch conduira sa sœur et ses amis à Wissembourg. Ferrières s'y oppose de toutes ses forces. A quoi bon cette manifestation, sinon à irriter les Allemands? Et la France vaut-elle tant qu'on s'attache à elle? Autant Reusch vante, autant il décrie, — au bénéfice de l'Allemagne, — la mentalité, la politique et la civilisation françaises. Travailler à entretenir en Alsace le souvenir de l'ancienne patrie, c'est travailler contre l'Alsace. Une insulte, échappée à Ferrières dans un mouvement de colère, rompt le lien entre les deux amis. De cette rupture Catherine sera la victime, car elle aime profondément le médecin, qui lui a sauvé la vie. Avec une délicate habileté, Mme Dolnay intervient. Elle persuade à Reusch que le meilleur moyen de ramener Ferrières à ses idées est de lui laisser épouser sa sœur. Contre l'influence allemande, la femme défendra le foyer alsacien. La preuve n'en est pas longue à faire. En dépit de ses dires, Ferrières, pour complaire à Catherine, vient à Wissembourg, et en entendant chanter la *Marseillaise,* en voyant défiler en tête des étendards « le drapeau de la fidélité », le drapeau tricolore, lui, le sceptique, il ne peut s'empêcher d'être ému.

Parmi ces alternatives d'abattement et d'enthousiasme, Claude a reçu une grande joie : Henriette a consenti à devenir sa femme. Il va être frappé d'un grand deuil : un télégramme lui annonce que son père est au plus mal. Il arrive à temps pour l'embrasser, pour l'entendre se réjouir de voir son fils devenir un bon Alsacien, et pour lui faire bénir son amour. Fidèle au dernier ordre du mourant, il ramène à Colmar la dépouille de M. Hering. Dans le vieux cimetière, devant la tombe encore ouverte, il découvre le sens de sa vie. Il faut qu'avant de reposer à son tour dans cette terre, il serve l'Alsace en France, « qu'il combatte pour elle, pour que les Français la connaissent, l'aiment, la respectent », qu'il resserre les liens du passé, en attendant l'avenir. Tel est son devoir d'Alsacien français. Il l'accomplira, aidé par la femme qu'il aime.

## II

Lui aussi, Juste Lobel est né en Alsace, à Wesserling, au lendemain de l'annexion; lui aussi, il a suivi ses parents en France; lui aussi, depuis sa petite enfance, il n'a pas revu le pays où ne l'attendent plus que ses morts et la vieille Salomé, la servante qui a pris soin



de ses premières années. Mais on ne peut pas dire qu'il ne pense pas à l'Alsace. Au banquet de clôture du dernier Congrès pacifiste, il a, dans un grand discours, abordé résolument la question d'Alsace-Lorraine : « Si le crime de 1871 doit être le dernier qu'aient à enregistrer les annales de l'histoire, la France, a-t-il déclaré, est capable de cesser de faire de sa réparation la préface nécessaire d'une entente internationale. » Ses paroles ont été chaleureusement applaudies par les congressistes les plus en vue : le major de Breitenfels, ancien officier allemand qui voue ses loisirs à revendiquer le droit des peuples; Besson, le député radical-socialiste des Hautes-Vosges; Hilda Sverdrup, la jeune et belle veuve suédoise, apôtre du féminisme et du pacifisme. Il retrouve toute cette compagnie à Bussang, où l'ont attiré les yeux rêveurs et le charme vaporeux de M^me^ Sverdrup. On s'y épanche en tirades humanitaires qui mettent à la gêne le commandant de Meurtanne, brave soldat, mais fonctionnaire timide, et sont flegmatiquement écoutées par John F. Horan, le milliardaire américain.

Bussang est à quelques lieues de Wesserling. Juste ne peut se dispenser d'aller voir la vieille Salomé. Le village est toujours le même; dans la maison d'où il est parti il y a trente-trois ans, rien n'a changé. Tous ses souvenirs lui reviennent. Dans le petit cimetière ombragé de marronniers, il retrouve les tombes des Lobel, des Hartmann et des Keller dont il descend. Pourtant il s'éloignerait sans retour de ce coin de terre, s'il n'avait promis de revenir un dimanche pour rencontrer Jean Knabel, le petit-fils de Salomé. Le garçon fait, à contre-cœur, son service militaire à Mulhouse, il est violent; la grand mère craint un coup de tête. Juste lui parlera; il l'affranchira des haines héréditaires : il le pacifiera.

Un hasard met le Français en relation avec un jeune avocat de Mulhouse, André Muller, le défenseur du dessinateur Carlos Struwel. Muller étonne Lobel en l'entretenant de la persistance du sentiment français en Alsace. L'Alsace ne s'hypnotise plus sur la ligne des Vosges. Mais elle est résolue à lutter contre le germanisme. A travers tout le pays « un instinct enraciné subsiste, un courant se propage et grossit, qui oppose à la pesante invasion germanique le prestige impérissable d'une culture plus haute, d'une civilisation plus noble ». Et comme Lobel objecte l'illusion possible sur l'importance du mouvement nationaliste, l'autonomie promise, le danger, en perpétuant les haines, de multiplier, du côté allemand, les rigueurs et les représailles, comme il fait luire aux yeux de son interlocuteur un avenir où toutes les patries, graduellement rapprochées, se fondraient en

une fédération pacifique, l'avocat revendique pour ses compatriotes, avec une obstination farouche, le droit de vivre leur vie et de garder leur âme, dussent-ils en souffrir. Juste n'est pas convaincu, mais il est ébranlé, sans bien s'en rendre compte, dans sa foi humanitaire : il lui déplaît de retrouver sur les lèvres de M. de Breitenfels ses propres déclarations pacifistes, et il n'est pas choqué d'entendre M. de Meurtanne parler de la guerre comme d'un phénomène naturel. Il retourne à Wesserling; il cause avec Jean Knabel. Mais le rude et têtu paysan ferme l'oreille à ses bons avis. Un officier, sur les rangs, l'a frappé d'un coup de badine. Il désertera, c'est décidé, et tout ce que Juste peut faire, c'est de lui promettre son assistance en cas de malheur.

Troublé jusqu'au fond de l'âme, il cherche un refuge du côté de Mme Sverdrup. Mais la belle pacifiste est absente. Faute de mieux, Lobel accepte d'accompagner M. Horan et son fils Willie dans une excursion qu'ils vont faire, en automobile, aux provinces annexées, avec M. de Meurtanne pour guide. Au cours de cette randonnée vertigineuse, c'est toute la beauté de l'Alsace qui se révèle à lui, toutes les gloires belliqueuses du passé qui se dressent, tous les souvenirs héroïques et douloureux de la défaite qui se lèvent. On rentre en France par Toul. Des deux côtés de la frontière, c'est la même préparation incessante à la guerre, les forts tapis dans le sol, les villes pleines de soldats, et, jusque dans l'air, les oiseaux de France ou l'imposante escadre des dirigeables allemands. A Domremy, devant la maison de Jeanne, M. Horan tire pour son fils, — et pour d'autres, — la leçon de ce voyage. La France est grande par ceux qui sont morts pour elle. Si ses enfants ne lui avaient pas donné leur sang sans marchander, elle ne serait rien. La meilleure assurance contre la guerre, c'est d'être prêt à la faire. Juste défend pied à pied ses convictions pacifistes, jusqu'au moment où tout vacille en lui. « Il ne sait plus. Il souffre. » Et, pour comble d'infortune, à ses aveux passionnés Hilda Sverdrup répond par une phraséologie mystico-philosophique qui lui glace le cœur.

Pour faire diversion à son chagrin, Lobel reprend le bâton ferré de l'excursionniste. Un jour qu'il s'est égaré de l'autre côté de la frontière, il rencontre par hasard, dans un village perdu, M. de Breitenfels en grand uniforme. Devant le cabaret où ils se sont assis passe, les menottes aux mains, un pauvre diable de déserteur encadré de deux gendarmes. C'est Jean Knabel. Il a fait comme il avait dit, et par surcroît assommé presque à moitié le garde forestier qui lui a mis la main au collet. En voyant Lobel à côté de l'officier allemand, il



détourne la tête et crache par terre avec mépris. Juste se promet de sauver le malheureux garçon. Il a recours à Muller, qui se charge de la cause, bien qu'il n'ait guère de compassion pour ce faible qui n'a pas su souffrir, pour cet Alsacien qui a déserté l'Alsace. Il va demander au pacifiste Breitenfels d'intervenir auprès du rapporteur du conseil de guerre de Mulhouse. Breitenfels refuse, en invoquant son devoir de sujet allemand. Lobel relève âprement cette contradiction entre ses convictions et sa conduite. Le major répond à l'insulte par un cartel, et ces deux champions de la paix échangent quatre balles sans résultat...

Jean Knabel accomplit maintenant ses quatre années de forteresse. Juste est rentré à Paris. Il ne reverra point M^me^ Sverdrup; il ne fréquentera plus les congrès humanitaires; il a donné sa démission de secrétaire du comité pacifiste international. Il continue de souhaiter la paix et d'exécrer la guerre; mais il reconnaît que son devoir envers l'humanité est primé par des devoirs plus immédiats et plus sacrés. Avant tout, il doit être Alsacien et Français. Il sera l'un et l'autre. Il organise à Paris une maison des étudiants alsaciens, il écrit pour les écoles une histoire de l'Alsace, il s'est fait recevoir officier-interprète de réserve; et cette année il ira passer deux jours à Wesserling, pour que la vieille Salomé ne soit pas seule à la Noël.

III

Les points de contact ne manquent pas entre les deux œuvres. Mais si, par la force des choses, elles nous offrent des idées, des caractères, des situations, un décor analogues, elles ne se doublent pas pour cela : elles se complètent. Les auteurs ont envisagé la même question, non pas tout à fait sous le même aspect. L'un voit et fait voir surtout le côté alsacien; l'autre, le côté français. Et leur art aussi, très franc et très sûr, est différent. La manière de M. Lichtenberger est plus simple, plus directe, plus impérieuse. Celle de M. Acker est plus nuancée, plus sinueuse, plus enveloppante. L'un vibre comme un clairon; l'autre a les sonorités profondes et les inflexions « humaines » du violoncelle. L'Alsace s'enorgueillira d'avoir inspiré de tels livres, comme la France sera fière de ceux qui les ont écrits. Ils ont bien mérité de leurs deux patries.

Edmond Estève.



FIEL (Marthe), *Sur le Sol d'Alsace*, in-18, 314 pages, Paris, Fasquelle, 1911.

Une Alsacienne doit-elle épouser un Allemand? Peut-il y avoir entre les deux races, la vaincue et la victorieuse, entente, alliance et fusion? Telle est la forme sous laquelle M<sup>lle</sup> Marthe Fiel pose à son tour la question d'Alsace-Lorraine. Elle y répond par l'histoire de Louise Denner : quatre épisodes de la vie d'une femme, quatre stations de son calvaire. La jeune fille est née après la guerre; elle n'a pas connu « l'amertume de la défaite et l'horreur de se rendre »; elle ne se sent pas atteinte par le désastre; elle accepte philosophiquement le fait accompli. Ses parents sont morts; elle habite, seule avec la fidèle servante Marianne, le château de Grafenstein, aux environs de Saverne. Le domaine familial a besoin de la main d'un homme. Un industriel immigré, Herbert Ilstein, bel homme, riche, intelligent, énergique, sera le maître qu'il faut. Louise se flatte de le rallier à l'Alsace, de conquérir le vainqueur. Elle ne voit point d'obstacles : elle aime. Ses illusions durent juste autant que le voyage de noces. Le jour même où elle ramène son mari au château, elle s'aperçoit qu'elle y a introduit l'étranger. — Dix ans se sont écoulés. La jeune femme vit entre un mari autoritaire et froid, dont le caractère la blesse, dont les habitudes la choquent, et deux beaux enfants, deux fils. Wilhelm, l'aîné, est un pur Allemand, comme son père. Fritz, le cadet, a le sang des Denner. Autour d'elle Louise ne voit que des Allemands, convaincus que l'Allemagne est la première nation du monde, et ne se lassant pas de le dire. Plus elle les entend, plus elle se sent Alsacienne et Française; plus elle s'attache à sa vieille bonne, Alsacienne fanatique, et aussi Française qu'Alsacienne. — Neuf ans se passent. Wilhelm étudie à l'Université de Carlsruhe; il est pangermaniste exalté, comme son entourage, comme son père. Fritz est Alsacien et Français de cœur, comme sa mère, comme Marianne. Herbert s'en aperçoit; il s'en prend à la servante; il la chasse. Entre Fritz et lui, c'est une lutte sourde, de tous les jours. L'antagonisme éclate : le père soufflette le fils. Et Louise paie de la ruine de son foyer et de sa vie la faute qu'elle a commise en trahissant sa race, son pays et son passé. — Le tour est venu pour Fritz de séjourner en France, comme a fait son frère. Mais M. Ilstein s'y oppose, justement parce qu'il est trop Français. Un soir de Noël, le jeune homme s'enfuit. Il gagne Nancy. Il voudrait s'engager dans la Légion étrangère. Mais il est trop jeune. Des bruits de guerre courent. De quel côté des Vosges est son devoir? Louise voit déjà ses deux fils marchant l'un

contre l'autre, sous des drapeaux ennemis. Elle court à la recherche du fugitif. Tandis qu'elle le demande en vain à Nancy, il est reparti vers la frontière. Arrivé à l'extrême limite du sol français, il se couche à terre, et, les yeux tournés vers l'Alsace, sous la neige qui tombe, il se laisse endormir du dernier sommeil. — Cette tragédie domestique ne manque pas de grandeur : le pathétique y sort du fond des choses et de la logique des situations, en dépit des longueurs du récit et des incertitudes du style. Ce livre touchant aurait pu être un beau livre, si, pour écrire un chef-d'œuvre, il ne fallait que laisser parler son cœur.

Edmond Estève.

Bertrand (Louis), *Mademoiselle de Jessincourt.* Paris, Fayard, 1911, 1 vol. in-8 de 203 pages. Illustrations d'après les dessins de M. R. du Gardin.

J'exprimais dans la *Bibliographie* de l'année dernière mon regret d'être obligé de me borner à quelques mots sur M. Louis Bertrand, parce que son brillant et vigoureux talent ne s'était exercé jusque-là que sur des sujets tout à fait étrangers à la Lorraine. Or, peu de temps après, j'avais la satisfaction de voir paraître dans la *Revue des Deux Mondes* son œuvre nouvelle, *Mademoiselle de Jessincourt,* qui nous donne enfin le roman lorrain espéré.

M. Louis Bertrand, né à Spincourt (Meuse) en 1866, a été envoyé, au sortir de l'École normale supérieure, comme professeur au lycée d'Alger, et c'est là qu'il a commencé à écrire des romans où sont peints, avec une vérité saisissante et une grande richesse de couleurs, les mœurs, les caractères, les paysages du Midi et de l'Algérie. Puis il a visité la Grèce, l'Égypte et l'Orient en voyageur curieux et avide de tout voir, mais perspicace et très averti. Aussi ses enthousiasmes sont-ils sincères et ses jugements très indépendants. Il excelle à rendre ce qu'il a vu; ses descriptions sont au plus haut point suggestives et évocatrices. Telles sont les qualités que l'on retrouvera en particulier dans : *La Grèce du Soleil et des Paysages, Le Jardin de la mort, Le Livre de la Méditerranée.*

Ses principaux romans sont : *Le Sang des Races, La Cina, Le Rival de Don Juan, Pépète le Bien-Aimé,* qui mettent en scène, dans une action dramatique, Algériens et Méridionaux, avec leurs ardentes passions et leur exubérance de vie.

Entre *Mademoiselle de Jessincourt* et ces livres où s'agite, sous les

rayons d'un soleil brûlant, tout un monde bariolé, bruyant, violent, tumultueux, le contraste est frappant. Nous voici transportés dans le milieu calme et éteint d'une petite ville lorraine pour y voir se dérouler l'existence décolorée et mélancolique d'une vieille fille.

Nous sommes sous le second Empire, à Amermont (entendez Briey). Là, Louise de Jessincourt, d'une famille d'ancienne noblesse lorraine, restée, sous une apparence froide, sentimentale et passionnée, bien qu'elle ait dépassé la quarantaine, nourrit, parmi la médiocrité d'une existence monotone, de brillantes illusions et de beaux rêves. Elle a eu sans cesse à lutter contre l'égoïsme et l'hostilité des siens. Mais, si rudes qu'aient été les chocs, elle reprend bien vite le dessus. « Sous ses larges bandeaux, d'un brun intense, où pas un cheveu blanc n'apparaissait, et qui, par contraste, accusaient davantage la matité extrême de son teint, elle semblait être effectivement la vierge fanée et froide que les yeux prévenus se représentaient. Pourtant, un feu couvait sous cette neige. Cette prétendue insensible était, au fond, une passionnée. Elle avait des impulsions d'enthousiasme et de générosité. Sa sensibilité, moins fine que profonde, sans cesse froissée par son entourage, saignante de mille blessures secrètes, était presque maladive. Elle cachait surtout un grand appétit de tendresse et une sorte d'emportement amoureux vers les êtres et les choses qui la captivaient (p. 41). » Elle se laisse aller à la fascination des grandeurs. Son imagination exubérante, encore développée par la solitude, l'entraîne. Sa grande passion de tête est l'Impératrice. Pareillement, l'église d'Amermont l'exalte et a été pour elle la première révélation de la beauté. Mais toujours un solide bon sens, le bon sens réaliste du terroir, vient à temps corriger les écarts de son imagination.

Louise de Jessincourt a reporté toutes ses réserves de tendresse et toutes ses espérances sur sa nièce Isabelle Aubryon. Cette nièce, qu'elle a élevée, est son unique joie et, comme elle le dit, « le rayon de soleil » dont s'illumine un peu sa grise existence. Elle se résignera à tous les sacrifices pour son Isabelle adorée; mais celle-ci, frivole, légère, égoïste, ne la paiera finalement que d'ingratitude. Les malheurs s'abattent sur Louise de Jessincourt, deuils, chagrins domestiques, abandons; c'est ensuite la guerre et l'invasion, puis la solitude grandissante, où elle s'enfonce avec une farouche obstination. En vain la fortune lui vient par suite de la vente de terrains riches en minerais et de divers héritages. Elle continue à mener misérablement sa vie de recluse et meurt après la plus triste et la plus navrante agonie. C'est une peinture poussée au noir, d'un réalisme sombre et douloureux.

Toutefois, il y a, surtout dans la première partie du livre, des tableaux plus reposants et des pages plus gaies. Telles sont celles qui nous peignent au vif tout le petit monde d'une sous-préfecture du second Empire, avec ses prétentions, ses manies, ses préjugés, ses cancans, ses types. Si l'on en croit ceux qui connaissent bien Briey, un assez grand nombre de traits ont été empruntés par M. Bertrand à la réalité. C'est un artiste assurément, et qui n'a pas fait à proprement parler des portraits. Mais il s'est souvenu plus d'une fois, pour construire ses personnages, de telle ou telle personnalité briotine. Il n'a pas négligé non plus diverses anecdotes qui ont cours dans le pays. Ainsi le nom un peu singulier de Douzedebèze, donné à un personnage épisodique, s'explique quand on sait qu'un brave citoyen de Briey, toujours effaré et trembleur, était prompt à annoncer les baisses survenues dans les fonds publics. *Douze de baisse!* s'écriait-il en commençant une de ses visites quotidiennes.

Je compte aussi parmi les pages les plus agréables du livre le récit du voyage de M[lle] de Jessincourt à Metz. La description à cette date de la vieille cité, dont la France était si justement fière, n'a pu être faite que d'après les souvenirs précis et circonstanciés de ceux qui l'ont habitée à cette époque. Pour ma part, ce n'est pas sans émotion que j'ai refait, à la suite de M[lle] de Jessincourt, le parcours que j'accomplissais vers le même temps à travers les rues de Metz et que j'ai retrouvé si exactement rendues mes impressions d'alors. Dans la même note il faut relever encore le récit de la visite de M[lle] de Jessincourt à l'Exposition de 1867.

En résumé, par l'étude très poussée du caractère principal, par l'intérêt du récit, la vérité des descriptions, comme par le mérite du style, *Mademoiselle de Jessincourt* se classe parmi les plus remarquables romans lorrains. Il est permis d'espérer que M. L. Bertrand n'abandonnera pas la voie dans laquelle il vient d'entrer et fera, dans sa production, à son pays natal la part qu'il a faite si large à l'Algérie et à l'Orient.

Albert COLLIGNON.

MOSELLY (Émile), *Joson Meunier, histoire d'un paysan lorrain.* Paris, Ollendorf, in-18, 294 pages, s. d. (1910).

Un jeune campagnard quitte, la tête basse et le cœur navré, son village de Bicqueley, où il n'a pas su gouverner ni garder le bien que lui avait laissé son père. Il va chercher fortune à Toul. Il y trouve à gagner sa vie par la protection d'un gros marchand de bois qui

le prend pour commis. Il épouse une servante d'auberge, belle fille douce, grasse et blonde. Il a un fils, dont son idée fixe est de ne pas faire un « fugne-terre », un paysan. L'enfant est vif, robuste, bien doué. A force de labeur et de privations, le père l'entretient au collège de Toul, puis au lycée de Nancy, puis à l'École polytechnique, d'où il sort lieutenant d'artillerie. Depuis longtemps le jeune homme a pris en dégoût le milieu où il est né, en dédain le brave homme qui s'est sacrifié pour lui. Un mariage riche achève de les rendre étrangers l'un à l'autre. Le vieillard, relégué à Bicqueley, dans un exil d'ailleurs confortable, y finit dans l'abandon, la tristesse et l'ennui. Telle est en raccourci l'histoire de Joson Meunier. Est-ce bien un « paysan », que ce renégat de la terre, ce « demi-bourgeois, demi-manant », qui a gardé du tempérament rustique l'endurance à la peine, l'âpreté au gain et l'économie sordide, mais qui a si vite pris les défauts de la petite ville, le mépris du travail des champs, l'ambition des « emplois du gouvernement », l'idolâtrie du fils unique? Et surtout, est-ce un « paysan *lorrain* »? Par quels traits caractéristiques, par quelles particularités physiques ou mentales se distingue-t-il de tant de ses semblables qui, en Normandie, en Poitou ou en Bourgogne, ont quitté le village pour le faubourg? Et cette aventure, qu'il a plu à l'auteur de situer à Toul, ne pouvait-elle être transportée, par un simple changement de décor, à Carpentras ou à Quimper-Corentin? De même une arrière-pensée didactique perce çà et là à travers le récit : mais quelle est-elle exactement? M. Moselly veut-il faire entendre que le père qui a élevé son fils trop au-dessus de sa propre condition doit s'attendre à être méprisé par lui, et qu'à ce point de vue comme à d'autres, dans l'ascension du peuple à la bourgeoisie, il faut, selon la recommandation de M. Paul Bourget, ménager des étapes? Mais qu'y a-t-il dans cette moralité, à supposer qu'elle soit juste, qui s'applique spécialement à la vie paysanne? Ou bien l'auteur pense-t-il que Joson, et les villageois qui font comme lui, ont tort de délaisser la terre? L'exemple n'est pas des plus probants: cultivateur incapable, notre homme ne pouvait pas vivre aux champs; il a au contraire réussi à la ville, et s'il n'avait pas voulu à tout prix faire de son fils un « monsieur », il y aurait été aussi heureux qu'il pouvait l'être en ce monde. En dépit donc d'une profusion, un peu étourdissante, de détails pittoresques et de vocables lorrains, cette étude de mœurs « paysannes » est bien superficielle, et, psychologiquement, tout au moins, bien peu localisée; la pensée maîtresse est incertaine, et l'œuvre, s'il faut parler franchement, malgré quelques épisodes heureusement traités (l'idylle de Joson et de Céline, la vieillesse solitaire et désœu-



vrée de Joson) cause une déception. Ce n'est pas qu'on n'y retrouve les dons si largement départis à l'auteur de *Jean des Brebis* et de *Terres lorraines*, la verve, le mouvement, la couleur, la richesse verbale, la virtuosité descriptive. Mais peut-être jugera-t-on que, dans un sujet de ce genre, les côtés brillants du talent de M. Moselly lui ont nui au lieu de le servir, et qu'il manque surtout à cette histoire d'un simple d'être écrite simplement.

Edmond Estève.

Hinzelin (Émile), *Le Trésor de Marie-Anne*. Paris, Librairie Universelle, in-12, 313 pages, s. d. (1911).

Mathieu Raidot, le richard de Vathiménil, a laissé en mourant un trésor, fruit d'une vie de lésine et de rapine. L'existence en est sûre : mais où le trouver? Certains indices font croire au neveu du vieil avare, l'original, rêveur et sauvage André, que le précieux dépôt dort à la lisière du Bois-la-Goutte, au fond de la fontaine des Fées. Un jour qu'il rôde dans ces parages, il arrive à point pour relever sa cousine, la belle et fière Marie-Anne, grièvement blessée d'un coup de revolver qu'elle vient de se tirer. Depuis longtemps Marie-Anne avait quitté la maison paternelle, pour ne plus être le témoin révolté des louches opérations de Mathieu Raidot, pour obéir aussi à l'irrésistible vocation qui l'entraînait vers le théâtre. Elle aurait même débuté à l'Odéon, si André, dans un accès de folle jalousie, ne pouvant supporter qu'elle appartînt à personne, même à l'Art, ne l'en avait empêchée en se jetant pour elle dans un duel retentissant où il a failli perdre la vie. Marie-Anne, bouleversée par cette explosion de passion furieuse, a vainement cherché le calme en Suisse et en Italie; elle est revenue au pays pour y mourir. Elle guérit, grâce à sa jeunesse et aux soins dévoués de son cousin. Cependant un sondage heureux a ramené au jour la cassette du père Raidot. Mais les deux jeunes gens, d'un commun accord, repoussent cet héritage de honte et de douleur : or et diamants redescendent au fond des eaux. Le vrai trésor de Marie-Anne et d'André, c'est leur amour. A peine auront-ils le temps d'en goûter les premières délices. Nous sommes en juillet 1870. La France est envahie. Le logis familial devient une forteresse, d'où André fait le coup de feu contre les uhlans. Il ensevelit sous ses ruines Marie-Anne, et lui-même, et leur fugitif bonheur. Cette romanesque intrigue se développe au cours d'une narration un peu lente, où les analyses sentimentales d'une subtilité maladive (André est un petit-cousin d'Hamlet) alternent avec les esquisses de mœurs pay-

sannes, et les coins de vie parisienne avec les impressions de nature et les paysages forestiers. Il manque au livre de M. Hinzelin cet imprévu et ce relief qui forcent l'attention; mais il est facilement écrit, — un peu trop facilement parfois, — et on y sent passer un souffle d'ardent amour pour la France et pour la Lorraine, pour la terre maternelle, à qui, en termes enthousiastes, ce récit est dédié.

Edmond Estève.

Roy (Hippolyte), *Les Enluminures.* Paris, Messein, in-18, 252 pages. 1910.

Ce titre annonce le patient travail d'un miniaturiste, mariant ou contrastant dans la roide vignette et les folles arabesques les bleus, les rouges et les ors. L'Océan, il est vrai, s'entend au fond d'un coquillage, et, quand l'artiste est doué, il peut sur le moindre carré de vélin ouvrir de vastes perspectives et donner l'idée des grandes choses. Mais il ne faut pas s'étonner si parfois le sujet semble comprimé par le cadre, et si, dans le cas qui nous occupe, une imagination de nature épique se trouve à la gêne dans les quatorze vers d'un sonnet. Car ce n'est rien de moins qu'une « Légende française » que M. Hippolyte Roy s'est proposé de nous donner. Il nous convie à le suivre dans un pèlerinage à travers notre pays et notre histoire, de la Lutèce du premier siècle au Paris du vingtième, de la Bretagne à la Provence, de la Garonne à la Moselle et au Rhin. Il tourne autour des vieux donjons, il entre dans les vieilles cathédrales, il peint les vieilles mœurs, il évoque les glorieux souvenirs, il exalte les fières espérances. L'idée est pieuse, elle est poétique, elle est féconde : le livre qu'elle inspire n'est pas un livre banal. La forme même en a été curieusement ouvragée et rehaussée de mots anciens que l'auteur sertit avec amour dans ses rimes. Pourquoi faut-il qu'un excès de concision, un certain flottement dans l'organisation de la phrase, et quelques tics de style rendent la lecture des *Enluminures* un peu pénible? Il vaudrait la peine qu'un vrai poète, comme est M. Roy, sans rien sacrifier de la personnalité et de la vigueur de sa pensée, s'appliquât à la vêtir d'un tissu plus souple et plus transparent.

Edmond Estève.

---



# CHAPITRE IX

# BULLETIN ALSATIQUE

## (1908-1910)

---

Appelé à l'honneur de rédiger ce bulletin dans la *Bibliographie lorraine*, sans doute en ma qualité de vétéran de l'historiographie alsacienne, je dois indiquer tout d'abord comment j'ai compris ma tâche et de quelle façon je désirerais la remplir. Dans le cadre étroit d'un seul chapitre annuel, il est évidemment impossible de donner un aperçu complet, même tout à fait sommaire, de la littérature relative au passé de l'Alsace et j'ai dû me décider, dès l'abord, après entente avec le comité de rédaction, à ne m'occuper ici que des publications de langue française, sauf quand il s'agira de travaux d'un mérite exceptionnel ou touchant plus directement aux rapports de l'Alsace avec la France. A plus forte raison me sera-t-il impossible de parler des ouvrages appartenant à la littérature proprement dite; je ne pourrai aussi que très exceptionnellement m'arrêter à toutes ces brochures, de plus en plus nombreuses depuis quelques années, qui discutent l'avenir politique du pays d'Empire, ses origines ethniques, sa culture intellectuelle et morale. Ce sont là des questions intéressantes au plus haut degré, mais brûlantes et qui ne sauraient rentrer encore dans le cadre d'un compte rendu scientifique, et c'est sur le terrain scientifique que j'entends me maintenir strictement ici.

Désireux de raccorder ce bulletin aux analyses sommaires des périodiques, données autrefois, très en détail, par les *Annales de l'Est et du Nord*, jusqu'à leur disparition, j'aurai pour mon premier compte rendu, deux ou même pour certains, jusqu'à trois années (1908, 1909, 1910) de ces revues alsaciennes à dépouiller à la fois, pour me remettre à jour. Il sera donc absolument impossible de mentionner cette fois



*tous* les articles de ces périodiques et je n'hésite pas à passer sous silence un certain nombre d'entre eux, soit parce qu'ils n'ont pas trait à l'histoire d'Alsace, soit parce qu'ils sont trop insignifiants ou trop courts, ou qu'ils traitent des sujets d'un intérêt tout à fait local. S'il m'est donné de rédiger encore le bulletin afférent à l'année 1911, j'espère pouvoir me montrer moins exclusif, car je n'ignore pas que la valeur d'un article ne se mesure pas au nombre de ses lignes et c'est à regret que je me vois obligé de laisser de côté plusieurs travaux qui auraient intéressé sans doute l'un ou l'autre de mes lecteurs (1).

§ 1. **Bibliographie.** — En tête de ce compte rendu sommaire se placent tout naturellement les deux *Bibliographies d'Histoire alsatique,* pour les années 1908 et 1909 que M. W. Teichmann, continuant les travaux antérieurs de M. Marckwald, a publiées dans la *Zeitschrift ;* on trouvera dans ce dépouillement très consciencieux, non seulement les ouvrages, brochures, tirages à part, et le relevé des périodiques mais encore de nombreux articles publiés dans des gazettes politiques ou ecclésiastiques, le tout classé sous de nombreuses rubriques, qui permettent une orientation rapide aux travailleurs (2). Je mentionne également ici, comme très utile instrument de travail, le *Catalogue des Alsatiques de la Bibliothèque de l'Université de Strasbourg,* publié par MM. E. Marckwald, F. Mentz et L. Wilhelm; les quatre premières livraisons, formant le premier volume, ont paru depuis 1908; elles comprennent la bibliographie proprement dite, la géographie, la statistique, l'histoire générale de la province, celle des différentes périodes, l'histoire spéciale de Strasbourg et des autres territoires et localités de l'Alsace-Lorraine. Ce n'est pas, bien entendu, une bibliographie alsatique complète; il y manque encore beaucoup de pièces rares, du quinzième au dix-huitième siècle; mais ce premier volume compte, à lui seul, 21.347 numéros; c'est donc le plus vaste répertoire d'alsatiques publié jusqu'ici (3).

§ 2. **Archéologie préhistorique, celtique et gallo-romaine.** — Pour

(1) Les auteurs et éditeurs qui désireraient qu'on parlât des ouvrages sur l'Alsace, publiés par eux, sont priés de les adresser à la rédaction de la *Bibliographie Lorraine,* à Nancy. — On trouvera plus haut, p. 11, l'indication des sigles que j'ai employés pour désigner les périodiques dont le nom reviendra le plus fréquemment sous ma plume.

(2) Z G O R 1909, p. 673; 1910, p. 660.

(3) *Katalog der Elsässisch-Lothringischen Abteilung der K. Universitätsbibliothek, Strassburg, Selbstverlag der Bibliothek,* 1908-1911, XIII-691 p. in-8°.



les périodes les plus reculées de l'histoire d'Alsace on ne peut guère signaler que quelques articles de MM. R. Forreret K. Gutmann, sur les fouilles de Bennwihr, Holtzheim, Hœnheim, Oltingen, etc., qui ont amené la découverte d'assez nombreux dépôts de l'âge de pierre, de demeures souterraines, etc. (1). L'époque gallo-romaine n'a guère plus attiré les travailleurs. M. A. Gendre (2), M. C. Oberreiner (3), M. A. Fuchs (4) se sont acharnés une fois de plus à trouver la solution d'un problème tant de fois déjà discuté: savoir l'endroit plus ou moins précis de la plaine d'Alsace où les Suèves d'Arioviste se heurtèrent aux légions de César. Tandis que le premier cherche le champ de bataille vers Rodern et Aspach-le-Haut, le second se prononce plus vaguement pour l'Ochsenfeld et le dernier, plus prudent encore, renonce à trouver une réponse catégorique avec les éléments trop incomplets mis jusqu'ici à la disposition de la critique. M. R. Forrer a fourni un mémoire détaillé sur les nombreux ateliers de potiers romains découverts près de Heiligenberg, à l'entrée de la vallée de la Bruche (5); M. K. Gutmann décrit une villa romaine, retrouvée à Koestlach, près Ferrette (6), et M. F. Pajot nous offre un aperçu sommaire de l'aspect du territoire de Belfort à l'époque des empereurs (7).

§. 3. **Moyen Age.** — C'est aux siècles du Moyen Age sans doute, et plutôt vers sa fin, qu'ont été commencés les vastes ossuaires conservés jusqu'à ce jour dans certaines localités d'Alsace et dont M. le Dr E. Blind a fouillé les dépôts pour ses études ethnographiques (8); M. P. Wentzke, en scrutant les premiers temps de l'église de Strasbourg, a montré combien sont incertaines toutes les données traditionnelles sur la fondation de l'évêché de Strasbourg et sur ses limites primitives (9). Le même auteur nous entretient de Kirchheim et Marlenheim, deux célèbres villas royales des rois mérovingiens en Alsace (10). M. L. Pfleger esquisse la physionomie de l'empereur

(1) *Anzeiger für Elsässische Geschichtskunde*, bulletin archéologique supplémentaire, publié par la Société des Monuments historiques d'Alsace, 1909-1910 (six numéros)
(2) B S B E 1909, p. 27.
(3) R A 1909, p. 337.
(4) E M 1910, p. 292.
(5) B M H A 1909-1911, p. 525.
(6) B M H A 1909-1911, p. 138.
(7) B S B E 1909, p. 62.
(8) R A I 1910, p. 97.
(9) Z G O R 1910, p. 383.
(10) Z G O R 1909, p. 18.

Henri II, dit le Saint, dans ses rapports avec l'Église strasbourgeoise (1). M. Ed. Sitzmann a continué l'étude longue et passablement décousue, commencée dès 1907, sur le château de Werde et les landgraves d'Alsace de ce nom (2). M. J. Lutz reproduit un poème allemand contemporain sur la campagne des Suisses en faveur de Mulhouse (1468) (3). M. K. Schneider entreprend la critique détaillée d'un autre poème historique, plus considérable, la *Burgundisch Hystorie*, relative aux luttes entre Charles le Téméraire, poème dû vraisemblablement à Hans Erhart Düsch de Strasbourg (4).

**§ 4. Période moderne.** — Avec M. W. Beemelmáns nous passons à l'histoire des temps modernes; il nous fournit une série de documents sur l'administration des terres autrichiennes de la Régence d'Ensisheim, afférents aux années 1523-1574 (5). M. K. Hahn nous raconte l'arrivée des P. P. Jésuites dans le diocèse de Strasbourg et la fondation du collège de Molsheim vers la fin du seizième siècle (6). M. P. Mury nous décrit la création de celui de Haguenau et son histoire subséquente, de 1604 à 1692, d'après les annales manuscrites de cet établissement (7). Dans son livre sur Bernard de Weimar, M. le vicomte de Noailles nous expose copieusement, mais non sans certaines erreurs (8), la vie du célèbre prince saxon et les efforts tentés par Richelieu pour assurer l'Alsace à la France (9). M. le comte de Rilly a entrepris d'écrire la biographie d'un contemporain de Bernard, le baron d'Oysonville, lieutenant du Roi à Brisach et l'un des premiers intendants de Louis XIII en Alsace (10); mais l'ignorance absolue des sources imprimées et manuscrites de notre histoire provinciale, qu'il faut reprocher à l'auteur, rend ce travail à peu près sans intérêt, du moins pour tout ce qui se rapporte au séjour et à l'activité de d'Oysonville en Alsace (11). A l'époque de la guerre de Trente ans se rat-

(1) E M 1910, p. 65.
(2) R C A 1910, p. 392, 459, 601, 666, 728.
(3) B M H M 1910, p. 95.
(4) J G E L 1910, p. 95.
(5) B M H A 1909-1911, p. 438.
(6) Z G O R 1910, p. 246.
(7) R C A 1910, p. 277, 343, 401, 491.
(8) Pour les détails, voir *Revue Critique* du 10 sept. 1908.
(9) *Bernard de Saxe-Weimar et la Réunion de l'Alsace à la France (1604-1639)*. Paris, Perrin, 1908, IV-502 p. in-8°.
(10) *Une Page de l'Histoire d'Alsace au XVIII*e *siècle* (sic) : *le baron d'Oysonville.* Paris, Champion, 1910, 234 p. in-8°.
(11) Pour les détails, voir *Revue Critique* du 11 mars 1911.

tache également le livre de M. l'abbé Hanauer sur l'histoire de Haguenau durant cette période; c'est une bonne monographie, faite sur des documents en grande partie inédits, encore qu'un peu partiale au point de vue confessionnel (1). Mentionnons enfin la courte étude de M. A. Cardot sur le siège de Belfort en 1634 (2). Le travail de M. Jos. Schmidlin sur l'état matériel et moral de l'évêché de Strasbourg, d'après les relations envoyées à Rome par le prince-évêque François-Égon de Furstemberg, en 1665 et 1668, nous amène à la période de Louis XIV (3). M. Jules Bourgeois nous raconte le voyage du grand Roi en Alsace (1673) et plus particulièrement son passage à Sainte-Marie-aux-Mines (4). Le même auteur retrace les vicissitudes du val de Liepvre en 1675 (5). Deux travaux plus considérables sont consacrés à Turenne. M. le général Le Grand-Girarde examine la campagne du maréchal en Alsace (1674-1675) (6); c'est avant tout une étude militaire, où certaines données sur l'histoire politique du temps sont sujettes à caution et que déparent certaines cacographies géographiques (7), mais qui résume bien les travaux antérieurs (8). Le volume de M. le capitaine Révol est un essai de psychologie militaire sur la carrière de l'illustre guerrier tout entière (9); mais les campagnes d'Alsace y sont aussi longuement discutées dans la seconde partie, intitulée : « Le Chef d'armée ». Ce n'est pas un panégyrique, mais une appréciation raisonnée et, à notre avis, très équitable des différents aspects de ce caractère assez complexe et passablement fermé, dont l'auteur montre impartialement les défaillances et les côtés glorieux(10).

(1) Hanauer (A.), *La Guerre de Trente ans à Haguenau.* Colmar, Huffel, 1907 (1909), 400 p., in-8°.

(2) B S B E 1910, p. 27.

(3) E M 1910, p. 577.

(4) R A 1908, p. 295.

(5) R A 1909, p. 252.

(6) *Turenne en Alsace. Campagne de 1674-1675.* Paris, Berger-Levrault, 1910 xv-163 p. in-8°, cartes.

(7) Lire *Brumath, Duppigheim, Enzheim, Güntzer, Hochfelden, Pfaffenheim, Sassbach, Steinbourg, Wettolsheim, Wilwisheim,* etc., pour *Brumptheim, Duppingheim, Ensheim, Knyster, Hochfeld, Plafferheim, Salzbach, Streinbourg, Wittolsheim, Villheim,* etc., etc.

(8) Ce n'est pourtant pas le colonel von Kortzfleisch, mais M. Paul Muller (dans la *Revue de Cavalerie,* de Nancy) qui a fourni la mise au point définitive de la marche de Turenne entre Wintzenheim et Turckheim.

(9) *Turenne. Essai de psychologie militaire.* Paris, Charles-Lavauzelle, s. dat. (1910), 412 p. in-8°.

(10) Malheureusement, lui aussi, n'a pas suffisamment corrigé ses épreuves ou consulté son dictionnaire de géographie. Il faut lire *Aspach, Brumath, Dussieux,*

Le mémoire de M. Rod. Grossmann sur les revenus des terres autrichiennes de la Haute-Alsace, qui constituèrent le duché de Mazarin, et spécialement sur ceux de la seigneurie d'Altkirch, se rattache, pour parts égales, à l'histoire du dix-septième et du dix-huitième siècle (1). C'est également le cas pour l'étude de M. Ch. Godard sur les *Droits féodaux à Belfort et les élections municipales aux dix-septième et dix-huitième siècles* (2). M. K. Engel signale la part honorable prise par le *Régiment d'Alsace à la bataille de Ramillies* (*1706*) (3). M. Dubail-Roy nous fait connaître les *Écoles de Belfort avant la Révolution* (4). Enfin, mentionnons ici, à sa place chronologique, l'étude de M. Paul Decharme sur Gœthe et Frédérique Brion. Sans rien apprendre de bien neuf à ceux qui sont au courant de la littérature abondante du sujet, il expose agréablement au public français cet épisode douloureux de la jeunesse de Gœthe et son influence sur le développement intellectuel du poète (5).

**§ 5. Révolution.** — L'histoire de la période révolutionnaire elle-même attire, depuis quelques années, des travailleurs toujours plus nombreux. M. l'abbé Charles Hoffmann, l'auteur du grand ouvrage sur l'*Alsace au dix-huitième siècle,* décédé depuis, nous a donné tout d'abord une monographie sur le *Comté de Ribeaupierre en 1789,* d'après les documents des archives départementales à Colmar (6). On a publié du même auteur, dans le même recueil, un travail encore plus considérable sur la suppression de l'administration provinciale d'Alsace et son remplacement par le nouveau régime. Bien qu'on y constate un esprit résolument hostile à la Révolution, le travail de M. Hoffmann n'en fournit pas moins un contingent notable de détails tout nouveaux et constitue par suite une contribution très appréciable à l'histoire générale de la province durant l'ère révolutionnaire (7). M. L. Ehret

*Ensisheim, Elsentz, Graffenstaden, Kehl, la Robertsau, la Zorn, Wasselonne,* etc., pour *Aschbach, Brumptheim, Dessieux, Einsisheim, Elsatz, Graffenstadt, Kelh, Rubertzau, la Sorr, Waslen,* etc. Les localités alsaciennes ont des noms français bien connus; on devrait les employer chez nous et ne pas écrire *Kestenholtz* pour *Châtenois* ou *Masmünster* pour *Masevaux;* il y a d'ailleurs là une confusion (p. 354) entre *Masmünster* et *Maursmünster* (Marmoutier); c'est de cette dernière localité que l'auteur voulait parler. P. 383, lire 1659 pour 1649.

(1) E M 1910, p. 193, 270, 331.
(2) B S B E 1909, p. 1.
(3) Z G O R 1910, p. 76.
(4) B S B E 1910, p. 55.
(5) *Goethe et Frédérique Brion.* Paris, Hachette, 1908, VIII-67 p. in-8°.
(6) R A 1908, p. 31, 141, 268.
(7) R A 1908, p. 406, 473; 1909, p. 156, 308, 509; 1910, p. 127, 217, 296.

nous raconte les phénomènes avant-coureurs du mouvement à Guebwiller, en 1788 et 1789, et le conflit local des deux conceptions politiques et sociales opposées (1). C'est ce même conflit de l'ancien régime et du nouveau que M. F. Dollinger étudie dans le cadre d'une seigneurie de la Basse-Alsace, et dans la personne du baron hessois, Auguste-Frédéric de Bode, qui fut le dernier occupant féodal de la seigneurie de Soultz (2). Le même sujet a été traité simultanément par M. E. Brunck de Freundeck (3), d'après les mêmes sources, c'est-à-dire d'après le livre de M. Childe Pemberton, paru il y a quelques années (4). M. Auguste Hertzog met au jour le *Cahier de doléances de Guéberschwihr* (5), M. E. Baumgartner celui de la ville de Neuf-Brisach (6), M. F. Zeyer celui de la ville de Riquewihr (7). M. Fernand Scheurer raconte dans un travail sur la famille Gérard et l'incendie de Ferrette, quelques scènes de la Jacquerie dans la Haute-Alsace en août 1789, d'après les lettres d'Alexandre Moll, déjà publiées il y a bientôt quarante ans (8); mais son travail témoigne d'une ignorance regrettable sur certains points de l'histoire de la Révolution (9). M. le chanoine Schickelé retrace, d'une façon naturellement un peu partiale pour son héros, l'existence agitée de l'abbé Jaeglé, le curé de la paroisse de Saint-Laurent (cathédrale) à Strasbourg, connu par ses luttes contre l'évêque constitutionnel Brendel, son émigration, et par ses querelles avec les autorités impériales après son retour en Alsace (10). M. Théodore Renaud nous a fait connaître un autre adversaire des idées de 1789, le Strasbourgeois Jean-Benoît Schérer longtemps agent subalterne du gouvernement avant la Révolution, puis, échevin de sa ville natale, auteur d'écrits contre-révolutionnaires, émigré de bonne heure et mort bien plus tard comme professeur à l'Université de Tubingue (11). M. l'abbé Ignace Beuchot raconte —

(1) J G E L 1909, p. 54.

(2) R A I 1909, p. 53, 88.

(3) R C A 1909, p. 213, 265, 327.

(4) Pemberton (A. Childe), *The baroness de Bode* (*1755-1803*). London, 1900, 1 vol. in-8° (Mme de Bode était Anglaise et retourna plus tard dans son pays natal).

(5) R A 1908, p. 415.

(6) R A 1910, p. 288.

(7) R A 1910, p. 97.

(8) B S B E 1910, p. 37.

(9) C'est ainsi qu'il raconte très sérieusement que l'Allemand Euloge Schneider était à la tête de ces bandes dans le Bas-Rhin, répandant la terreur dans le pays. (p. 37), alors que Schneider professait tranquillement à l'Université de Bonn, et n'arriva en Alsace que près de deux ans plus tard.

(10) R C A 1909, p. 273, 338.

(11) J G E L 1910, p. 276.

on pense bien que ce n'est pas avec grande sympathie — l'activité de l'ex-curé de Huningue, l'abbé d'Aigrefeuille, comme administrateur constitutionnel de la paroisse de Guebwiller, en 1791-1792, dans un centre d'agitations tout dévoué aux réfractaires (1). M. Paul Hildenfinger a réédité, avec un commentaire explicatif, la célèbre adresse de la commune de Strasbourg à l'Assemblée nationale contre les Juifs et leur admission aux droits de citoyen (2). Dans le même recueil j'ai publié quelques documents nouveaux sur l'antisémitisme dans le Bas-Rhin (1794-1798) puisés dans les archives départementales de Strasbourg (3). M. le Dr Fritz Hecker a raconté, d'après les documents des archives de Barr, *Un Épisode de la Terreur* (la visite du tribunal révolutionnaire) dans cette petite ville vosgienne, au passé plus récent de laquelle il vient de consacrer une bonne monographie dont nous aurons à parler l'année prochaine (4). Les *Notes sur l'Instruction primaire en Alsace pendant la Révolution*, parues d'abord, de 1907 à 1909, dans les *Annales de l'Est et du Nord*, ont été réunies en volume, augmentées d'un chapitre nouveau et de notes supplémentaires (5). Enfin M. Arsène Zeller a consacré une notice, un peu trop élogieuse peut-être, au général Schérer, né à Delle en 1747, mort en 1804, si discuté comme chef militaire et comme administrateur, et qui fut un des derniers ministres de la Guerre du Directoire (6).

**§ 6. Dix-neuvième siècle (jusqu'en 1870).** — Nous pouvons énumérer très rapidement une série de notices et d'études se rapportant à l'histoire de l'Empire, de la Restauration, de la royauté de Juillet et du second Empire. Nous nous abstiendrons de juger, dès maintenant, la valeur scientifique de l'ouvrage de luxe de M. A. Girodie sur les *Généraux d'Alsace et de Lorraine, 1789-1790*, qui doit paraître avec des planches en couleur dues à M. Victor Huen, de Colmar, puisque nous n'en connaissons encore que la première livraison consacrée à Kellermann et aux débuts de Kléber (7). M. Michel Schickelé, en nous promenant *A travers l'Ordo diocésain de Strasbourg au dix-neu-*

(1) R A 1910, p. 177.

(2) *Revue des Études juives*, 1909, p. 112.

(3) *Revue des Études juives*, 1910, p. 248.

(4) E M 1910, p. 24.

(5) Reuss (Rod.), *Notes sur l'Instruction primaire en Alsace pendant la Révolution*. Paris, Berger-Levrault, 1910, 332 p. in-8°.

(6) B S B E 1910, p. 1.

(7) *Généraux d'Alsace et de Lorraine* (*1789-1870*). Mulhouse, Bahy, s. dat., 16 p. in-4°, planches.

*vième siècle*, nous fournit quelques données intéressantes sur les fluctuations successives des hommages de l'Église vis-à-vis des souverains temporels de l'époque (1). Le même auteur nous a donné une notice très détaillée sur l'abbé Maimbourg, secrétaire de l'évêque Saurine, puis curé d'Obernai, etc., l'un des membres du clergé catholique d'Alsace les plus en vue durant le premier tiers du siècle dernier (2). M. l'abbé A. M. P. Ingold raconte, d'après les papiers de Louis de Beer, le factotum de Talleyrand en sa principauté de Bénévent, les rapports de cet administrateur originaire de l'Alsace, avec le représentant haut-rhinois Metzger, qui présida à la réunion de Mulhouse à la France en 1798 (3). C'est l'histoire économique de la province qu'intéressent exclusivement les *Lettres écrites d'Alsace* par Samuel Widmer, le neveu du célèbre Oberkampf, le fabricant d'indiennes à Jouy. Elles datent des années 1788 à 1809 et le voyageur nous y fait connaître toute l'activité si considérable que déployaient dès alors les grands établissements industriels de notre région (4). M. J. de Wesch a mis au jour les documents officiels sur la *Mobilisation dans le Haut-Rhin en 1813*, constatant ainsi l'élan spontané des habitants, prêts à repousser l'invasion (5). M. G. Rémy, par contre, nous fait assister aux manifestations toutes pacifiques du *Voyage de Louis-Philippe à Mulhouse en juin 1831*, alors que durait encore la lune de miel du Roi-citoyen (6). M. E. Stadtler communique, dans leur texte original, les rapports confidentiels du comte de Dürckheim-Montmartin, préfet du Haut-Rhin, envoyés au ministre de l'Intérieur, de mars à novembre 1852, pour le renseigner sur l'esprit public du département (7).

**§ 7. L'Alsace depuis 1870.** — En arrivant au chapitre douloureux de la guerre de 1870-1871, nous avons à signaler tout d'abord une série de volumes intéressants publiés à Mulhouse. Voici d'abord le *Journal d'un sous-officier du 4e bataillon de la Mobile du Haut-Rhin*, rédigé jour par jour par M. Émile Glück (8), dont une première

(1) R C A 1909, p. 5, 74.
(2) R C A 1910, p. 449, 516, 577, 641, 707.
(3) B M H M 1909, p. 70.
(4) B M H M 1910, p. 105.
(5) R C A 1909, p. 525, 584.
(6) B M H M 1910, p. 119.
(7) E M 1910, p. 533.
(8) *Guerre de 1870-1871*, vol. I. Mulhouse, Meininger, 1908, XII-221 pages in-8°, carte.

édition avait paru dès 1873. Un second volume contient les *Notes journalières concernant l'ambulance de Mulhouse à l'armée de l'Est*, rédigées par M. Henri Juillard (1); un troisième renferme le *Journal du siège de Belfort*, tenu par M. Édouard Doll, garde mobile, puis infirmier en chef à l'une des ambulances de cette place forte (2). M. Alfred Engel, ancien capitaine de mobiles, a formé un volumineux recueil de *Documents officiels concernant le 4e bataillon de la Mobile du Haut-Rhin*, y joignant des notes sommaires sur les autres bataillons du département, et de nombreux portraits, des planches et des cartes (3). Un dernier volume de la collection, intitulé *Les Prussiens à Mulhouse*, renferme le *Journal d'un conseiller municipal*, M. le Dr Jean Weber-Koechlin, avec une préface de M. Auguste Dollfus. On y peut étudier sur le vif les tribulations de la grande cité industrielle durant le terrible hiver de 1870 à 1871 (4). Nous ne mentionnerons qu'en passant le solide travail juridique spécial de M. Gaston May, *Le Traité de Francfort* (5), puisqu'il n'est consacré qu'en partie aux questions alsaciennes. Mais avant de nous arrêter devant l'époque tout à fait contemporaine, nous signalerons encore volontiers, sur ce terrain si brûlant des luttes et des aspirations nationales, deux écrits qui méritent d'être appréciés comme des travaux vraiment historiques ou comme des recueils de documents qui, sans avoir rien d'officiel, n'en seront pas moins précieux pour les historiens futurs. L'un est le livre de M. Georges Delahache, *Alsace-Lorraine, la carte au liseré vert* (6) qui est arrivé rapidement à sa troisième édition et qui le mérite, car il résume dans une attitude digne, — j'allais écrire, avec une élégante simplicité — les quarante dernières années de l'histoire de l'Alsace et de la Lorraine annexées, — du moins ce que tout Français devrait en connaître — sans étalage puéril de vaines colères et sans ridicules forfanteries à l'adresse du vainqueur, tout en maintenant les principes éternels de la justice au nom des vaincus. Le second de ces volumes est le simple compte rendu de l'inauguration du monument érigé à Wissembourg en l'honneur de nos soldats

(1) *Guerre de 1870-1871*, vol. II. Mulhouse, Meininger, 1908, XII-151 pages in-8°.

(2) *Guerre de 1870-1871*, vol. III. Mulhouse, Meininger, 1909, 198 pages in-8.

(3) *Guerre de 1870-1871*, vol. IV. Mulhouse, Meininger, 1909, IX-403 pages in-8.

(4) *Guerre de 1870-1871*, vol. V. Mulhouse, Meininger, 1910, VIII-484 pages in-8, portraits et planches.

(5) MAY (G.), *Le Traité de Francfort*. Paris, Berger-Levrault, 1909, XIX-338 pages in-8.

(6) DELAHACHE (G.), *Alsace-Lorraine, la carte au liseré vert*. 3e édit. Paris, Hachette, 1910, 232 pages in-18.

morts pour la patrie (octobre 1909) et le recueil des discours prononcés à cette occasion; c'est de cette solennité pieuse que date en partie le réveil politique de l'Alsace d'aujourd'hui (1).

**§ 8. Histoire locale.** — Si nous passons maintenant aux études d'*histoire locale*, nous aurons à mentionner d'abord les travaux consacrés à Strasbourg. Les Alsaciens ont, en général, estimé que, dans son *Histoire de Strasbourg*, M. E. von Borriés, malgré des efforts que nous croyons très sincères, n'avait pas réussi à pénétrer bien avant dans la mentalité alsacienne (2). On se trouvera plus facilement d'accord avec certaines au moins des *Considérations générales sur l'histoire de Strasbourg* formulées par M. Fr. Kiener, professeur agrégé à l'Université de cette ville (3). En fait d'études plutôt archéologiques et topographiques, mentionnons un autre volume, fort coquettement imprimé, de M. G. Delahache, et supérieurement illustré, qui renferme en un nombre restreint de pages tout ce qu'il importe de savoir de la *Cathédrale de Strasbourg*, pour connaître son passé et goûter le charme de cet incomparable monument de l'art chrétien (4). M. Albert Fuchs nous offre une notice détaillée sur les cloches de la même cathédrale (5); M. Aug. Hermann nous raconte l'histoire du monument de Kléber à Strasbourg (6). Pour la période médiévale du passé de la ville libre, on peut mentionner une bonne étude, puisée aux sources, de Mlle Marthe Goldberg sur l'assistance publique donnée aux pauvres et aux malades (7). MM. Aloys Meister et Ruppel nous ont fourni le texte inédit d'une nouvelle Chronique strasbourgeoise, celle de Jean-George Saladin, qu'on croyait perdue; ils en ont publié, par extraits, la première partie, depuis les origines jusqu'en 1591 (8). M. F. Hecker a raconté un litige entre la ville et le Conseil souverain d'Alsace, en 1754, épisode du fameux procès des fausses créances juives, d'après les archives de Barr (9).

(1) *Le Monument français de Wissembourg aux soldats français morts pour la patrie.* Préface du général Bonnal. Strasbourg, Imprimerie Alsacienne, 1910, 165 pages in-4°, planches.

(2) Sur la *Geschichte der Stadt Strassburg* de M. E. von Borries, voir A E N 1909, p. 257.

(3) Z G O R 1909, p. 430.

(4) Paris, Longuet, 1910, 191 pages in-18, illustrations.

(5) E M 1910, p. 385, 462, 522.

(6) E M 1910, p. 449.

(7) J G E L 1909, p. 241; 1910, p. 8.

(8) B M H A 1909-1911, p. 183.

(9) R A 1909, p. 346.

Passant aux autres localités de la province, nous rencontrons d'abord Haguenau et les derniers écrits de cet infatigable travailleur que fut M. l'abbé Hanauer. Un premier mémoire est intitulé : *La Forêt sainte et Haguenau jusqu'au milieu du quatorzième siècle* (1); un second nous parle des *Bibliothèques et Archives de Haguenau* (2). C'est encore d'après les notes de Hanauer que son successeur à la bibliothèque de la ville, M. l'abbé Gromer, a rédigé son travail sur les *Béguinages à Haguenau* (3). Une notice assez détaillée nous raconte le passé de Liepvre et de L'Allemand-Rombach jusqu'à la Révolution (4). M. Aug. Scherlen a résumé en quelques pages l'histoire du village aujourd'hui détruit de Meyweyer, près d'Ammerschwihr (5). M. Édouard Benner a réuni des documents assez importants sur les *Écoles de Mulhouse, du treizième au dix-neuvième siècle* et en a fait bon usage dans son tableau du développement scolaire de la cité (6). C'est aussi un excellent travail d'histoire locale que M. Ernest Meininger nous offre dans son étude sur les *Anciennes armoiries bourgeoises de Mulhouse,* illustrée de nombreuses planches (7). Le même a fait paraître un recueil de pièces sur la *Réunion de Mulhouse à la France,* en 1798, qui est en même temps un très intéressant album, car il contient la reproduction en phototypie du traité d'annexion, dont l'original se trouve aux Archives nationales et d'autres planches et fac-similés historiques (8). M. l'abbé Gilles Sifferlen, après avoir publié, durant plusieurs années, dans la *Revue d'Alsace* (9) et la *Revue catholique d'Alsace* (10) des fragments de son grand travail sur la *Vallée de Saint-Amarin,* les a réunis en trois volumes qui ont été publiés avec l'indication de *seconde édition* (11). C'est une vaste compilation dont la forme littéraire n'est pas précisément très soignée, mais dont les éléments ont été réunis avec un zèle inlassable dans les archives parois-

(1) R A 1908, p. 5.

(2) R A 1908, p. 214.

(3) R A 1909, p. 267, 524; 1910, p. 10, et tirage à part. Rixheim, Sutter, 1910, 87 pages in-8°.

(4) R C A 1910, p. 259, 475, 545, 685, 748.

(5) E M 1910, p. 139.

(6) B M H M 1909, p. 5.

(7) B M H M 1910, p. 13, et tirage à part. Mulhouse, Meininger, 1910, 87 pages in-8°, planches.

(8) Mulhouse, Meininger, 1910, 63 pages grand in-folio, planches.

(9) R A 1908, p. 175, 253, 429, 521; 1909, p. 79.

(10) R C A 1909, p. 136, 239, 295, 390.

(11) *La Vallée de Saint-Amarin. Notices historiques et descriptives.* Strasbourg, Le Roux, 1908-1909, 321, 310, VI-356 pages in-8°, planches.

siales, et l'on y trouvera, pour les deux derniers siècles surtout, bien des données curieuses, sinon pour l'histoire politique proprement dite, du moins pour l'histoire économique et ecclésiastique de cette pittoresque et industrielle vallée de la Haute-Alsace. Mentionnons en passant une étude de M. W. Dammann sur le château des Rohan à Saverne (1), une autre, très détaillée, de M. l'abbé Adam sur la forteresse épiscopale du Haut-Barr, près de cette même ville (2), pour arriver au travail méritoire de M. J. Krischer sur la constitution et l'administration de Schlestadt au Moyen Age (3); M. A. Dorlan publie également, depuis quelques années, des notices, surtout archéologiques, sur la vieille ville impériale (4), qui paraîtront bientôt en volume et dont nous aurons à reparler dans notre prochain bulletin. Notons enfin, comme contribution à l'histoire de Wissembourg, une note de M. Ed. Gasser sur le tribunal local, dit *Staffelgericht*, au dix-huitième siècle (5).

M. A. Gasser poursuit avec une fructueuse ténacité les recherches entreprises depuis tant d'années déjà, sur sa petite cité natale, dans la Haute-Alsace. Son *Livre d'or de la ville de Soultz* se divise en trois parties, dont la première nous offre une topographie historique de la localité et la seconde le tableau de son administration, la liste des fonctionnaires grands et petits, et celle des personnages notables qui y ont vu le jour. La troisième partie, la plus considérable, constitue le *Livre d'or* proprement dit, c'est-à-dire la liste alphabétique de toutes les familles de Soultz, que l'auteur a pu retrouver, avec un certain nombre de généalogies plus développées pour les plus marquantes d'entre elles (6).

§ 9. **Biographies.** — Nous avons à mentionner maintenant une série assez longue de travaux biographiques, recueils collectifs ou notices individuelles, les unes plus courtes, les autres plus détaillées. De tous ces travaux, le plus important par ses dimensions, — il compte près de *deux mille* pages — c'est le *Dictionnaire de biographie des hommes célèbres de l'Alsace* du Frère Édouard Sitzmann. En songeant

(1) R A I 1910, p. 28.

(2) B M H A 1909-1911, p. 1.

(3) *Die Verfassung und Verwaltung der Reichsstadt Schlettstadt im Mittelalter.* Strasbourg, Schlesier, 1909, 131 pages in-8°.

(4) R A 1909, p. 396, 481; 1910, p. 203, 269, 424.

(5) R A 1909, p. 435.

(6) Gasser (A.), *Livre d'or de la ville de Soultz en Haute-Alsace.* Soultz, Schreyer, Gray, Roux, 1910, III-441 pages in-8°, planches.

au long et pénible labeur auquel a dû s'assujettir l'auteur, on voudrait pouvoir en dire beaucoup de bien, et je l'aurais fait volontiers, mais cela semble assez difficile en présence de toutes les inexactitudes, les oublis, les erreurs malheureusement trop nombreuses qui déparent son ouvrage. En dehors des pages serrées d'errata que M. Sitzmann lui-même a placées en tête et à la fin de son second volume, un examen tout à fait superficiel du *Dictionnaire* en révèle au lecteur tant soit peu compétent de quoi composer tout un fascicule supplémentaire. Peut-être bien qu'une entreprise pareille est aujourd'hui au-dessus des forces d'un seul homme, fût-il un génie aussi universel que Pic de la Mirandole ou Leibnitz; ici cette universalité des connaissances n'existe pas et les suites de cette incompétence trop générale se font sentir en mainte page de cette œuvre, que d'aucuns ont un peu prématurément qualifiée de « monumentale » et qui, malheureusement, ne pourra de sitôt être reprise, de sorte que les travailleurs pressés viendront forcément se renseigner à une source parfois bien suspecte (1). Le livre de M. Maurice Bloch, *Trois Éducateurs alsaciens*, nous retrace la carrière de Joseph Willm, le fils d'un pauvre vigneron de Heiligenstein, qui devint non seulement un savant et un philosophe de mérite, mais, par son *Essai sur l'Éducation du peuple*, fut, sous Louis-Philippe, un des précurseurs de la pédagogie moderne; celle de Jean Macé, le futur sénateur de la troisième République, qui, durant son séjour en Alsace, créa les bibliothèques populaires et l'enseignement secondaire sérieux pour jeunes filles; celle d'Auguste Nefftzer, de Colmar, le fondateur du *Temps*, l'un des plus perspicaces et des plus honnêtes parmi les journalistes de la France contemporaine. Ce sont trois figures alsaciennes qui méritent d'attirer, aujourd'hui plus que jamais, les sympathies et le respect de tous ceux qui voudraient voir les destinées de la France démocratique s'épanouir et se consolider dans l'ordre et dans la liberté (2). En suivant l'ordre chronologique des monographies, nous avons à mentionner d'abord le beau livre de M. André Girodie sur *Martin Schongauer* (3); il ne nous donne pas seulement une biographie — nous en savons d'ailleurs bien peu de chose — du célèbre peintre colmarien de la

(1) Rixheim, Sutter, 1909, VIII-874, 1105 pages, grand in-8°. Il serait peut-être bon que l'auteur et l'éditeur se décidassent, dans l'intérêt des travailleurs, à faire appel à tous les hommes compétents, de bonne volonté, dans les différentes branches du savoir humain, pour rectifier le plus grand nombre possible d'erreurs et d'omissions dans un supplément mis gratuitement à la disposition des souscripteurs.

(2) Paris, Hachette, 1910, 241 pages in-18.

(3) Paris, Plon-Nourrit et C^ie^, s. dat. 250 pages in-8°, illustrations.

*Vierge au buisson de roses,* mais encore un aperçu sur l'art du Haut-Rhin au quinzième siècle, sur les précurseurs et les imitateurs du grand peintre mystique, mort jeune encore à Brisach, en 1491. Le même auteur nous donne encore une notice détaillée sur Frédéric Brentel, peintre et graveur strasbourgeois au seizième siècle (1). Mentionnons en passant les notules de M. Oberreiner sur Nicolas de Bollviller, l'homme de guerre et l'agent politique de la maison d'Autriche en Alsace au seizième siècle (2). Dom G. de Dartein a commencé la publication d'une étude de longue haleine sur le P. Hugues Peltre, supérieur du couvent de Sainte-Odile vers la fin du dix-septième siècle et sur la *Vie latine* de la patronne de l'Alsace catholique (3). M. George Rémy a consacré une notice à Jean-Henri Lambert, de Mulhouse, le philosophe et mathématicien mort à Berlin en 1777 (4). M. Ed. Sitzmann retrace l'histoire assez mélancolique du dernier rejeton de la famille de Boecklin de Boecklinsau, qui, renié par les siens, dut invoquer le concours du Conseil souverain pour rentrer en possession de son titre et de son nom, et n'obtint une sentence favorable qu'au moment où la Révolution allait supprimer la noblesse et ses privilèges (5). Mme Ernest Roehrich et M. Ulric Rauschert nous donnent quelques détails nouveaux sur le pasteur Jean-Frédéric-Oberlin, l'apôtre du Ban-de-la-Roche à la fin du dix-huitième siècle, avec une bibliographie oberlinienne presque complète, colligée par M. H. Haug (6). Ce ne sont pas les articles, plus prolixes encore que méchants d'un quasi-anonyme (7), sur la *Légende d'Oberlin,* « légende dont il faut rabattre », qui nuiront sérieusement à la mémoire du grand philanthrope (8). MM. A. Roussel et A. M. P. Ingold font revivre, d'après sa correspondance, la figure sympathique du Dr David Richard, directeur de l'asile des aliénés de Stephansfeld, historien et romancier à ses heures, et qui fut, avant sa conversion au catholicisme, le grand ami de Lamennais et de George Sand (9). M. H. Gendre retrace brièvement l'existence de la Mère Barat, récemment béatifiée par Pie X, et surtout ses séjours à la maison du Sacré-Cœur, à Kientz-

(1) R A I 1909, p. 37.
(2) R A 1910, p. 5, 412.
(3) R A 1909, p. 442, 1910; p. 144, 331, 469.
(4) R A 1910, p. 393, 452.
(5) R C A 1910, p. 160- 219.
(6) R A I 1910, p. 41, 69.
(7) Les articles sont signés M R C B.
(8) R C A 1910, p. 27, 85, 138, 225, 288, 351, 410, 500.
(9) R A 1909, p. 5, 171, 211.

heim en Alsace (1). La vie du peintre mulhousois Henri Zipélius, mort jeune en 1865, et son œuvre, si pure et si variée, sont étudiées avec une sympathie communicative par M. Juillard-Weiss (2). En souvenir du centenaire de la naissance d'Auguste Stoeber, le poète et l'historien strasbourgeois mort à Mulhouse en 1883, on a réimprimé la notice nécrologique que je rédigeai à cette date pour le *Journal d'Alsace* en y ajoutant des lettres et des notes archéologiques tirées de ses papiers (3). M. H. Dartigue a consacré une intéressante étude au grand penseur chrétien que fut Auguste Sabatier, mort en 1901, comme doyen de la Faculté de théologie protestante de Paris, dans laquelle il raconte les années de son professorat à la Faculté de Strasbourg (1869-1872) (4). M. A. Thierry-Mieg fournit quelques pages peut-être un peu trop uniformément élogieuses sur M. l'abbé Auguste Hanauer, érudit des plus distingués, mais d'humeur assez agressive et qui, tout en se plaisant à attaquer vigoureusement les idées d'autrui, se rebiffait volontiers quand on s'avisait de ne pas goûter les siennes (5). Nous signalerons encore les notes autobiographiques de M. le vicaire général Rapp, connu surtout par son expulsion d'Alsace quelques années après la guerre, mais qui s'arrêtent malheureusement en 1859 (6). M. l'abbé H. Cetty nous retrace la biographie de M. l'abbé Joseph Guerber, né à Wissembourg en 1824, professeur à Zillisheim, député au Reichstag en 1874, auteur et orateur onctueux et disert, mort comme supérieur des Sœurs de Niederbronn (7). Le même auteur consacre quelques pages de souvenir à Émile Keller (1828-1909), le député du Haut-Rhin sous le second Empire, qui a pris et gardera sa place dans une page douloureuse de notre histoire; quelles qu'aient été d'ailleurs ses tendances politiques, on n'oubliera pas qu'il fut, en une heure tragique, à l'Assemblée de Bordeaux, le porte-voix de l'Alsace tout entière (8). M. Léopold Honoré nous raconte la vie du grand paysagiste haut-rhinois Henri Zuber, mort en 1909, et nous fait comprendre les aspects variés de son talent (9). Une der-

(1) R A 1909, p. 193.

(2) R A I 1909, p. 113.

(3) B M H A 1908, p. 5.

(4) *Revue Chrétienne*, avril-août 1908, et tirage à part, *Auguste Sabatier à Strasbourg*. Paris, Fischbacher, 1908, 56 pages in-8°.

(5) B M H A 1908, p. 115.

(6) R C A 1910, p. 130, 210, 301, 358, 554.

(7) R C A 1909, p. 511, 600, 706.

(8) R C A 1909, p. 161.

(9) R A I 1909, p. 113.

nière nécrologie rentre dans le cadre du présent bulletin, c'est celle que nous donne M. l'abbé Gass de l'abbé Auguste Adam, l'auteur de nombreuses et solides petites monographies relatives au passé du si pittoresque coin de terre alsacienne qu'il habitait comme curé de Saverne (1).

**§ 10. Histoire de la civilisation et des mœurs.** — Il me reste à mentionner, plus ou moins sommairement, quelques études rentrant dans la rubrique un peu flottante de l'histoire des mœurs et de la civilisation. M. A. Fuchs étudie les superstitions populaires se rapportant aux comètes (2); M. W. Beemelmans retrace les pratiques de la sorcellerie et les procès des sorcières dans une conférence qui ne touche qu'incidemment à ceux d'Alsace (3). Le même a fourni une contribution à l'histoire du vignoble dans la Haute-Alsace, au seizième et au dix-septième siècle, d'après des documents inédits des archives de Colmar (4). M. Aug. Hertzog s'est occupé de certaines confréries d'artisans, rattachées au couvent des Frères mineurs de cette même ville, surtout au seizième siècle (5). M. Thiébaut Walter nous fait connaître la Confrérie des bergers, existant à la même époque, sous le patronage des sires de Ribeaupierre (6). C'est vers des temps plus proches de nous que nous ramène M. Fritz Kiener dans son étude sur la *Bourgeoisie alsacienne*, brillamment écrite et très suggestive; il nous y expose les tendances nettement libérales des classes moyennes arrivées au pouvoir après 1789, leur rôle au dix-neuvième siècle et celui qu'il voudrait leur voir jouer dans l'avenir (7). Voici encore deux autres mémoires, qui touchent, il est vrai, directement aux questions brûlantes du jour, mais que je puis néanmoins signaler d'un mot, parce que ce sont en définitive plutôt des pages d'histoire; le premier est la curieuse étude de M. le professeur Wilhelm Wittich, *Civilisation et patriotisme en Alsace*, qui a été traduite de l'allemand par M. Henri Lichtenberger, chargé de cours à la Sorbonne (8), l'autre

(1) B M H A 1909-1911, p. 125.

(2) E M 1910, p. 90.

(3) B M H M 1908, p. 82.

(4) J G E L 1910, p. 200.

(5) J G E L 1909, p. 39.

(6) E M 1910, p. 705.

(7) R A I 1909, p. 68, 103. — Le travail a également paru en brochure, en allemand et en français.

(8) R A I 1909, p. 24. Tirage à part de l'original allemand, Strasbourg, et de la traduction française.

est celle de M. F. Eccard, avocat à Strasbourg, sur la *Langue française en Alsace* (1).

Je terminerai cet aperçu, forcément très incomplet, de la littérature historique sur l'Alsace, pour les années 1908 à 1910, en mentionnant encore quelques travaux qui me semblent se rattacher en même temps à l'histoire de la civilisation alsacienne et à la géographie, dans le sens le plus large de ce mot. L'étude de M. J.-B. Masson sur les *Agglomérations humaines dans la vallée de la Bruche*, traite un sujet intéressant, quoique dans un cadre restreint. On y peut étudier les fluctuations qui se produisent le long des frontières linguistiques ou ethniques et le mélange des races qui en résulte, sans cependant que ces frontières aient jamais été très notablement déplacées au cours des quatre ou cinq derniers siècles (2). M. Théodore Renaud nous a fait connaître le *Carnet de voyage d'un compagnon tailleur d'Echery*, Jean Gotthard, qui visita l'Allemagne et l'Italie, de 1607 à 1614 et nota, d'une façon d'ailleurs fort sommaire, ses modestes aventures (3). M. F. Dollinger continue dans la *Revue alsacienne illustrée* la série attachante de ses *Châteaux d'Alsace*, qui sont à la fois des études archéologiques et artistiques et nous offrent, en outre, des croquis biographiques de nos familles nobles d'Alsace, surtout au dix-huitième et au dix-neuvième siècles croquis enrichis de nombreuses vues et de portraits de famille. L'une de ces études est consacrée au château d'Oberkirch, où nous rencontrons l'aimable baronne, contemporaine de Marie-Antoinette, l'auteur des *Mémoires* que tout le monde connaît (4); l'autre nous conduit au château de Schoppenwihr, appartenant à la famille de Berckheim, et qui abrita les quatre charmantes jeunes filles que M. Ph. Godet nous révélait naguère, en publiant leur *Journal* et leur correspondance aux abords et pendant les orages de la Révolution (5). Ce n'est plus dans le passé, c'est vers le présent le plus récent que nous mène M. Jules Claretie, de l'Académie française, dans le volume intitulé *Quarante ans après*, en ressouvenir du livre qu'il publiait en 1875 (*Cinq ans après*), alors qu'il venait de faire un premier séjour dans les provinces annexées. Il nous y raconte ses émotions du temps de la guerre, les émotions aussi du

(1) R A I 1910, p. 1.
(2) E M 1910, p. 350, 479.
(3) J G E L 1910, p. 234.
(4) R A I 1909, p. 1.
(5) R A I 1910, p. 125.

revoir des mêmes lieux, après tant d'années écoulées, ses impressions de voyage enfin à Berlin et dans la mer du Nord, plutôt qu'il n'y donne le résultat d'une enquête plus approfondie sur l'état de choses en Alsace et en Lorraine (1). C'est aussi aux jours d'hier seulement que furent dessinées ces *Images d'Alsace-Lorraine* (2) de M. Émile Hinzelin, qui sont les impressions de voyage d'un poète, bien décidé d'avance à tout admirer à travers le voile doré de la poésie, même les verres d'absinthe des cafés de Strasbourg, et qui nous montre, en effet, par moments, une Alsace toute d'apparat, presque comme un recoin de quelque pays de Cocagne. On y rencontre des déformations involontaires et des raccourcis un peu déconcertants de certains siècles de notre histoire provinciale, des légendes aussi, qu'on croyait bien mortes et qui ressucitent toujours (3); mais l'auteur a su brosser des paysages de notre terre natale d'un charme si profond qu'on s'émeut à les revoir, en oubliant le reste et d'ailleurs que ne pardonne-t-on pas aux poètes, quand on a l'heur de les rencontrer sur son chemin? (4).

Rod. REUSS.

(1) *Quarante ans après. Impressions d'Alsace et de Lorraine, 1870-1910.* Paris, 1910, IX-265 p. in-18°.

(2) Paris, Plon-Nourrit, s. dat. (1910), 3e édit., 334 pages in-18.

(3) Par exemple, Louis XIV « laissant l'Alsace libre en matière de religion »; le soi-disant « rapport » de Schmettau au roi de Prusse, en 1708, sur l'ardent amour des Alsaciens pour la France; la défense de Huningue par Barbanègre, en 1815, avec 175 soldats contre 24.000 Alliés, etc.

(4) J'aurais voulu cependant que le poète consacrât un peu plus d'attention au travail prosaïque de la correction de ses épreuves; il n'aurait pas laissé imprimer *Hedis, Dasypodias, Reichenberg, Baudrisson,* etc., pour *Hédion, Dasypodius, Rechberg, Baudissin,* etc. P. 201, le *patriciat* s'est changé en *patriarcat.*

# INDEX ALPHABÉTIQUE

DES

# NOMS D'AUTEURS, DE PERSONNES ET DE LIEUX (1)

---



(1) Les noms d'auteurs ont été imprimés en PETITES CAPITALES, les autres noms de personnes en caractères ordinaires; enfin, on a employé l'*italique* pour les noms de pays, de villes, etc.

Les personnages fictifs ne figurent à l'index que si le titre du roman où ils jouent un rôle contient leur nom.





NANCY, IMPRIMERIE BERGER-LEVRAULT





BERGER-LEVRAULT, LIBRAIRES-ÉDITEURS
PARIS, 5-7, rue des Beaux-Arts — rue des Glacis, 18, NANCY

# ANNALES DE L'EST

PUBLIÉES PAR LA

FACULTÉ DES LETTRES DE NANCY

TROISIÈME SÉRIE

## DEUXIÈME ANNÉE — 1911

Les *Annales de l'Est*, abandonnant la forme de Revue trimestrielle, comprendront désormais deux sections distinctes :

1° Une série de fascicules de sujets divers : littérature, philologie, archéologie, histoire, géographie, philosophie. Chaque fascicule, d'étendue variable, formera un ouvrage complet. Ces fascicules paraîtront sans périodicité fixe, pour constituer, chaque année, un ensemble d'environ 240 pages d'impression grand in-8;

2° Un fascicule annuel de *Bibliographie lorraine*, d'environ 80 pages, donnant l'analyse critique des principales publications, articles ou livres nouveaux, touchant l'archéologie, l'histoire, les arts, la littérature, la dialectologie, le folklore, la géographie et le mouvement économique de la région.

Les divers fascicules d'une même année constitueront ensemble un volume de 320 pages en moyenne, avec titre et table commune des matières. Ils seront néanmoins mis en vente séparément, à des prix variables suivant leur importance.

### SOMMAIRE DE L'ANNÉE 1911

Fasc. 1. — Marcel BLANC. — **Étude littéraire sur les Élégies romaines de Goethe.** Un volume gr. in-8 de 97 pages, broché. Prix. **3 fr. 50**

Fasc. 2. — R. PARISOT. — **Tables alphabétiques et méthodiques des « Annales de l'Est » (tomes XI à XVIII, 1897-1904) et des « Annales de l'Est et du Nord » (tomes I à V, 1905-1909).** Un volume grand in-8 de 75 pages, broché. Prix. . . . . **3 fr.**

Fasc. 3. — **Bibliographie lorraine, 1910-1911.** Un volume grand in-8 de 155 pages, broché. Prix . . . . . . . . . . . . . . . . . **4 fr.**

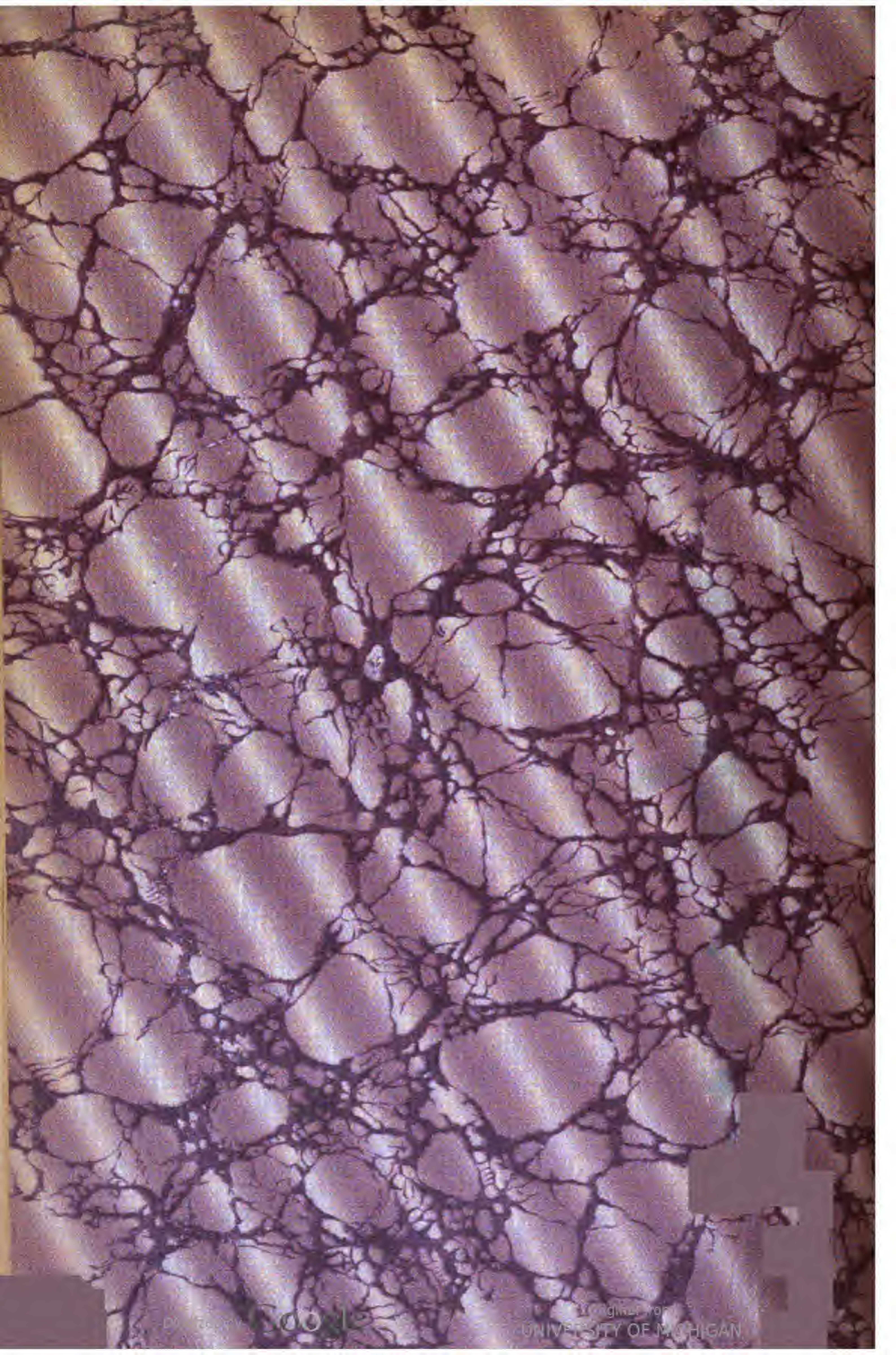
*Paraîtra prochainement :*

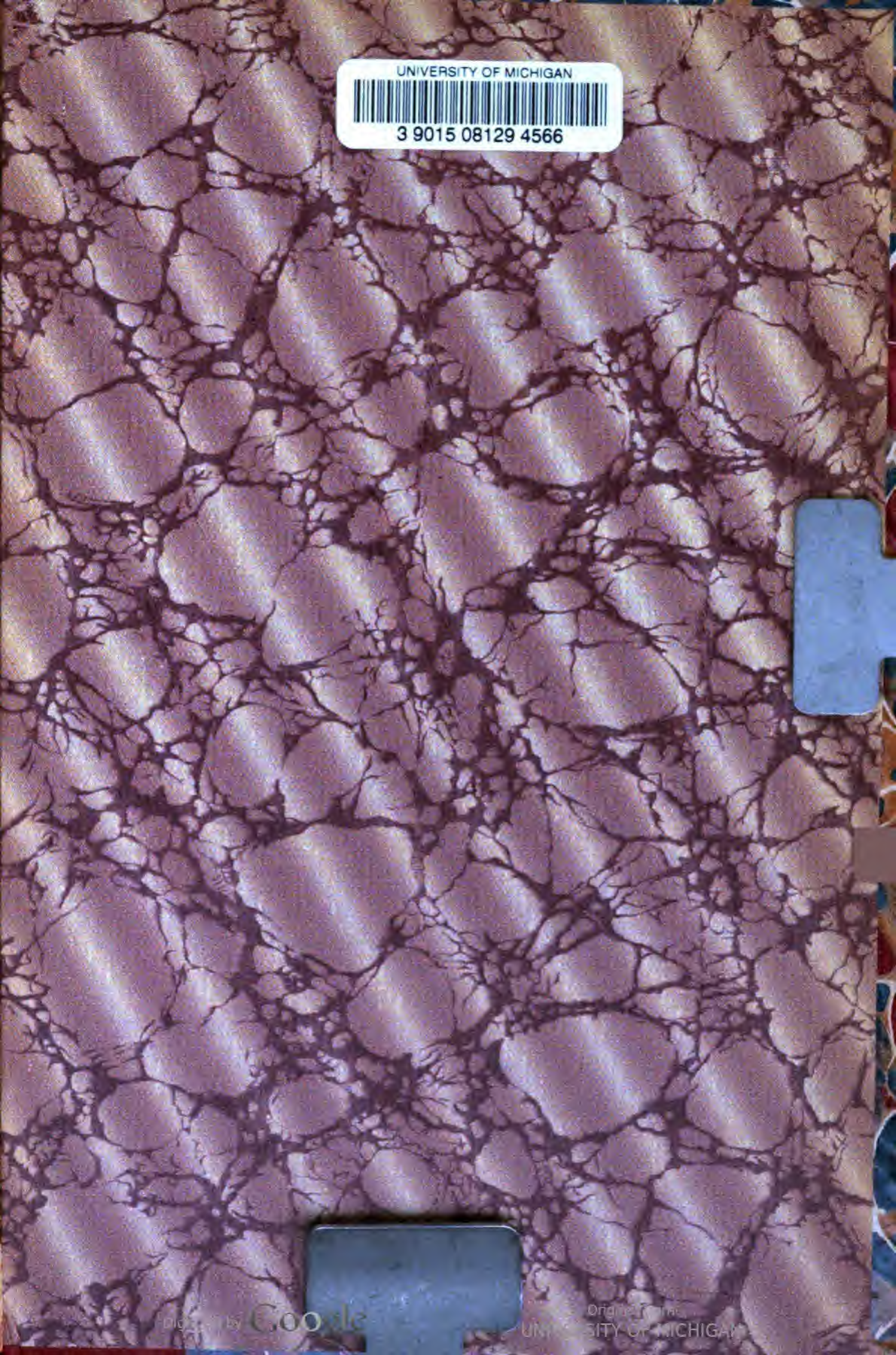
G. MAY. — **La Lutte pour le français en Lorraine, avant 1870** (*Étude sur la propagation de la langue française dans les départements de la Meurthe et de la Moselle*).

Afin d'avantager les personnes qui désireront acquérir, à titre d'abonnés, la suite ininterrompue et complète des *Annales de l'Est*, il est prévu une faculté d'abonnement global à l'ensemble de chaque année.

Le prix annuel de cet abonnement — prix qui représente un montant sensiblement inférieur à celui de l'ensemble des fascicules achetés séparément — est fixé à **8 francs**.

Nancy, impr. Berger-Levrault




UNIVERSITY OF MICHIGAN
3 9015 08129 4566

